★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9345 — 38 PAGES — VENDREDI 31 JANVIER 1975

AU PORTUGAL

LES MANIFESTATIONS RIVALES DU P.C. ET DU P.S. SONT ANNULÉES

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS LA VISITE DU PRÉSIDENT SADATE

Israël estime que la France s'engage de plus en plus dans le camp arabe

Le poids des armes

Six mois après avoir levé l'embargo sur les livraisons d'armes à destination des pays du champ de bataille, près de huit ans après avoir refusé à Israël les cinquante avions déjà commandés qui devaient devenir, pendant plusieurs années, le symbole de la dégradation des relations entre Paris et Jérusalem, la France a donc promis à l'Égypte « un certain nombre » de Mirage et d'autres équipements militaires. La décision est symbolique dans les deux sens du terme. Ces quelques dizaines d'avions, livrés « en plusieurs années », ne modifieront guère l'équilibre des forces dans une région où les matériels les plus sophistiqués se comptent en centaines, sinon en milliers. Mais, sur un plan politique plus large, le geste de M. Giscard d'Estaing parachève le tournant amorcé en 1967 par le général de Gaulle : la France se trouve aux côtés des Arabes tout en soutenant et même en souhaitant garantir l'existence d'Israël.

C'est dans cette volonté de se ranger aux côtés des Arabes — et notamment du plus modéré de leurs dirigeants — qu'il faut rechercher la seule justification de ce « cadeau » de M. Giscard d'Estaing au président Sadate. C'est parce que ce dernier voulait symboliser de la sorte la réconciliation franco-égyptienne, parce que son souhait de diversifier ses sources d'approvisionnement et de rompre son tête-à-tête avec les grandes puissances est parfaitement légitime, que le gouvernement français a eu raison d'accéder à son désir. Pour le reste, la décision choquera ceux qui estiment que la France n'a pas à alimenter la course aux armements au Proche-Orient, sans pour autant convaincre les tenants de la « Realpolitik », sans doute la France verra-t-elle son influence croître dans une région où le poids politique se mesure très largement à l'importance des fournitures d'armes consenties aux divers adversaires. Mais ce regain sera compensé par un nouveau déclin de l'influence, déjà très faible, que la France pouvait avoir auprès d'Israël, ce qui lui rend encore plus difficile de prétendre jouer un rôle de médiateur.

C'est sans doute pourquoi M. Giscard d'Estaing ne s'est aventuré qu'à pas prudents sur le terrain miné des procédures de règlement politique. Le temps n'est plus où le général de Gaulle, suivi plus mollement par le président Pompidou, réclamait une « concertation à quatre » dont personne n'a jamais réellement voulu en fait. Aujourd'hui, le président de la République, malgré les appels enthousiastes de M. Sadate à lui voir jouer un « rôle pilote », se borne à évoquer à mots couverts une éventuelle participation de la France à la garantie des frontières d'Israël. Le chef de l'Etat égyptien admet que cette garantie pourra prendre, le moment venu, la forme d'une présence militaire sur le terrain ; mais, là encore, il y faudra l'accord d'Israël, cette « présence » devant être effective « de chaque côté des frontières » de l'Etat juif.

On peut s'étonner, en revanche, du silence du communiqué à propos de la conférence de Genève : si, en effet, M. Sadate préfère visiblement, pour le moment du moins, s'en remettre à la diplomatie des « petits pas » préconisée par M. Kissinger, la France aurait intérêt à mettre le plus tôt possible sur les rails une procédure multilatérale à laquelle elle pourra être associée un jour. Ce serait en même temps un bon moyen de « désamorcer la bombe » que tout le monde redoute au Proche-Orient, alors que sa méthode condamne M. Kissinger à des succès « à l'arraché », chaque jour plus difficiles à atteindre.

Commentant la visite que le président Sadate vient de faire à Paris, les journaux égyptiens insistent surtout sur le succès que constitue l'acquisition de matériel militaire français, dont des avions Mirage. Les éditorialistes israéliens critiquent, en revanche, ce résultat du voyage du chef de l'Etat égyptien, et déplorent que la France s'engage de plus en plus dans le camp arabe.

De notre correspondant

Jérusalem. — Au terme du voyage à Paris du président Sadate, on affiche à Jérusalem un détachement moindre que celui qui était de rigueur au début.

On fait d'abord deux constatations. La première, sur le plan diplomatique, plus exactement sur celui de la propagande, est que la France et l'Egypte, en fixant les termes d'une solution au conflit, ont défini un objectif dont on craint qu'il séduise bien des capitales européennes et, peut-être ultérieurement, une opinion américaine qui commence à donner des signes inquiétants de lassitude. Les deux pays n'indiquent pas comment atteindre cet objectif, mais ils ont fourni matière à d'interminables controverses.

La deuxième constatation est que le potentiel militaire égyptien est assuré d'un appoint important, même si celui-ci ne doit pas modifier un dispositif qui reste fondé sur le matériel soviétique ; en outre, la construction par la France des centrales nucléaires réclamées par les Egyptiens est une éventualité rien moins que rassurante pour les Israéliens.

Ces deux constatations en entraînent une troisième : la France s'engage encore plus à fond dans le camp arabe. « *Giscard d'Estaing va plus loin que Pompidou, et dépasse même de Gaulle* », écrivent de nombreux journaux.

On a cependant remarqué que M. Giscard d'Estaing s'est bien gardé de reprendre à son compte l'idée du club des « Quatre Grands », qui devait, dans l'esprit du général de Gaulle imposer une solution au conflit. Il est remarquable, dit-on ici, que Français et Egyptiens se soient abstenus d'indiquer les moyens de parvenir à la solution qu'ils ont retenue.

ANDRE SCEMAMA.

(Lire la suite page 3.)

DEUX CONGRÈS POLITIQUES IMPORTANTS

La désunion de la gauche sera au centre des débats du parti socialiste

La motion de M. Mitterrand rassemble la majorité des cadres et des élus

Le congrès du parti socialiste, qui se déroule à Pau du 31 janvier au 2 février, va marquer la fin du processus d'élargissement de cette formation engagé lors des assises du socialisme des 12 et 13 octobre. Les militants du P.S.U. qui ont suivi MM. Michel Rocard et Robert Chapuis, les syndicalistes C.F.D.T. signataires de l' « appel du 11 juin », prennent leur place à tous les échelons de la formation socialiste. Leur entrée a d'ores et déjà modifié, dans une certaine mesure, le jeu des tendances du P.S. Elle peut le modifier davantage dans l'avenir.

L'élargissement du P.S. est en outre l'une des causes de l'inquiétude manifestée par le parti communiste à l'égard de ses alliés. La controverse entre les deux principales formations de gauche sera en conséquence au centre des discussions du congrès. Parmi les invités siégera un auditeur muet mais particulièrement attentif : M. Paul Laurent, député de Paris, membre du secrétariat du parti communiste. M. François Loncle représentera le Mouvement des radicaux de gauche.

Quatre motions d'orientation préalablement discutées et votées dans les sections et fédérations sont soumises aux congressistes. A Chacune d'elles est annexée une liste de candidats au comité directeur. Le nombre de sièges attribués à chaque motion est proportionnel à son score, seules minorités ayant obtenu plus de 5 % des mandats étant représentées au sein des instances dirigeantes du parti.

Deux des quatre motions semblent devoir être éliminées, à moins qu'elles ne fusionnent durant le congrès. Il s'agit du texte déposé par la Bataille socialiste, tendance fondée par les amis de M. Guy Mollet et qui avait obtenu lors du précédent congrès, à Grenoble en juin 1973, 8 % des mandats, et qui tombe cette fois-ci à 3,4 %. Le second texte est celui déposé par M. Arthur Notebart, député du Nord, et un certain nombre d'élus de ce département et du Pas-de-Calais ; sans dénoncer l'union de la gauche, il manifeste une réserve certaine à l'égard du P.C.F. et une hostilité évidente à l'arrivée de militants du P.S.U. et de la C.F.D.T. Cette motion n'a obtenu que 2,9 % des mandats

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 8.)

Les républicains indépendants veulent affirmer leur présence face à l'U.D.R.

M. Michel Poniatowski doit devenir président du mouvement

La Fédération nationale des républicains indépendants réunit, à partir de vendredi 31 janvier et jusqu'au 2 février, son troisième congrès national à Paris. L'ouverture officielle des travaux sera précédée par la réunion, vendredi après-midi, du comité directeur de la formation. M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur — qui a, au lendemain de l'élection présidentielle, cédé ses fonctions de secrétaire général à M. Roger Chinaud, député de Paris, — marquera le début des assises par un discours politique qui sera prononcé vendredi soir devant le congrès siégeant salle Pleyel.

Samedi matin, les délégués se retrouveront au Palais des congrès de la porte Maillot.

Après l'intervention de M. Roger Chinaud, M. Jacques Dominati ouvrira le débat de politique générale.

Le congrès procédera ensuite à la désignation des organismes directeurs et entendra dimanche matin les rapporteurs des commissions et les discours de clôture du secrétaire général M. Chinaud, qui sera remplacé par M. Dominati tandis que M. Poniatowski deviendra président de la Fédération qui pourra ainsi affirmer sa présence face à l'U.D.R. dirigée par M. Chirac.

Pour la Fédération nationale des républicains indépendants, comme pour les autres formations politiques, l'élection présidentielle de mai 1974 a été le début d'une période d'adaptation, de changement, voire de remise en cause.

L'accession à la magistrature suprême de celui par lequel et pour lequel elle existait depuis 1966 a mis, en effet, la formation giscardienne dans une situation radicalement nouvelle, à laquelle elle n'était aucunement préparée ; une situation somme toute malaisée pour ceux qui assument aujourd'hui la direction du mouvement.

Structure légère, conçue dans l'unique objectif de porter M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, la F.N.R.I. devait — puisqu'elle avait perdu sa première raison d'être le 19 mai 1974 — soit envisager de se transformer en parti politique comme les autres, soit tenter de regrouper autour d'elle certaines des formations modérées qui avaient soutenu son candidat.

Dans l'optimisme consécutif à la victoire, les dirigeants giscardiens ont, sans doute, pensé pouvoir mener de pair ces deux tâches. Peut-être ont-ils cru que le succès « populaire » de la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing et l'action des comités de soutien à sa candidature entraîneraient un afflux d'adhésions et que parallèlement il suffirait de quelques appels solennels au rassemblement pour que se regroupe, autour des giscardiens, la majeure partie du centre.

Les choses ne se sont pas exactement passées ainsi. Même si M. Roger Chinaud, secrétaire général, pouvait faire état, le 13 janvier, dans une interview à l'hebdomadaire *Jours de France*, d'un apport militant « *considérable* » dû à l'élection présidentielle, il semble bien que la progression des effectifs n'ait pas répondu aux espoirs des dirigeants. Les « giscardiens » de la campagne électorale ne sont pas, loin de là, tous devenus républicains indépendants.

De même, il n'a pas suffi que M. Michel Poniatowski convie, le 25 juin, les formations centristes à se rassembler pour que ce rassemblement devienne réalité. Il y eut bien, le 30 septembre, l'annonce de la signature d'un protocole d'accord entre les républicains indépendants et le Centre démocrate, mais croire que le processus pouvait aller plus loin que la simple élaboration d'une déclaration commune eût été méconnaître la méfiance qu'inspire à M. Jean Lecanuet tout projet susceptible de réduire l'indépendance de son parti.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 6.)

M. GISCARD D'ESTAING ET LA « POLITIQUE POLITICIENNE »

par THOMAS FERENCZY

Nul ne doute que M. Giscard d'Estaing approuve les initiatives prises depuis le début de l'année par plusieurs de ses ministres pour redonner vie aux différentes formations de la majorité, laissées quelque peu en sommeil depuis l'élection présidentielle M. Chirac n'aurait évidemment pas pu, sans son accord, s'installer au secrétariat général de l'U.D.R. ; les tentatives de regroupement centriste n'auraient pas davantage eu lieu s'il n'avait donné son consentement ; sans son aval, enfin, la relance des républicains indépendants ne serait pas envisagée par M. Poniatowski.

Reste à savoir quelle est la part exacte du président de la République dans ces diverses entreprises, et — à supposer que celles-ci soient, d'une manière ou d'une autre, coordonnées — quelle responsabilité porte personnellement le chef de l'Etat dans l'élaboration et l'application de la stratégie politique mise en œuvre. La question mérite d'autant plus d'être posée que son prédécesseur, Georges Pompidou, s'intéressait de très près — soit directement, soit par l'intermédiaire de M. Pierre Juillet — au jeu des partis, et qu'il entrait dans le choix des personnes ou des tactiques.

M. Giscard d'Estaing, pour sa part, affecte de demeurer en dehors de ce que Georges Pompidou appelait, au cours d'une conférence de presse, la « politique pure ». A la différence de son prédécesseur, il se refuse à traiter publiquement de thèmes de cette nature : si l'on excepte les trois déjeuners qu'il a offerts en octobre aux bureaux des groupes parlementaires de la majorité, qui lui ont permis d'assigner son rôle à chacune des trois formations, il n'est guère de circonstance où le président de la République ait exposé ses conceptions sur l'organisation des forces politiques françaises. Soucieux de tenir la dignité de sa fonction à l'écart des querelles ou des intrigues partisanes, M. Giscard d'Estaing joue-t-il avec plus de discrétion le même rôle que Georges Pompidou, ou laisse-t-il à d'autres le soin de mener ce type d'action ?

Un meilleur partage des tâches

Tout indique que le président de la République, plus que son prédécesseur, se garde de s'engager dans tous les détours des opérations politiques. Il est vrai qu'il peut compter sur M. Poniatowski, avec lequel il entretient des relations bien différentes de celles que Georges Pompidou avait nouées avec M. Juillet. Celui-ci n'avait pas l'autonomie d'action de l'actuel ministre de l'intérieur. N'existant que par le chef de l'Etat, il ne pouvait agir qu'en son nom. Il lui fallait, en permanence, la caution de Georges Pompidou. D'où parfois l'impression donnée à l'extérieur qu'il circonvenait en quelque façon le président de la République. M. Poniatowski, au contraire, dispose d'une marge de liberté qui permet un meilleur partage des tâches entre M. Giscard d'Estaing et son principal conseiller.

Si la stratégie est définie en commun par les deux hommes, la tactique est du ressort du ministre d'Etat et des quelques dirigeants avec lesquels le président de la République s'entretient de politique : M. Chirac, d'une manière régulière, et, par intermittence, MM. Lecanuet, Durafour et Servan-Schreiber. Pour le reste, M. Giscard d'Estaing parle peu, même en privé, de ces problèmes : s'il lui arrive, avec ses collaborateurs, de commenter brièvement tel ou tel aspect de l'actualité (il a ainsi estimé que l'attitude du P.C.F. à l'égard des socialistes ne lui était pas dictée de l'extérieur), il se borne de temps à autre à quelques réflexions. Au conseil des ministres, ces questions sont rarement abordées. Au point que M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, qui, par hasard, n'avait pas lu les journaux ni écouté la radio le mercredi où M. Georges Marchais fut hospitalisé ignorait encore, à l'issue du conseil, la maladie du secrétaire général du P.C. : ni avant ni pendant la réunion la conversation n'avait ne serait-ce qu'effleuré ce sujet.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Rien ne sert de courir

Après avoir fermé à grands frais les mines de charbon, on se prépare à les rouvrir à grands frais. C'est le triomphe de la planification.

Il est de bon ton parmi nos technocrates de se gausser des futurologues. L'autre jour l'un d'eux déclarait à la radio que nul n'aurait pu prévoir les événements de 1968 ni la stratégie concertée des pays producteurs de pétrole. Alfred Sauvy et quelques autres ont dû légèrement sourire.

Sans être futurologue, je tiens à la disposition de cet expert éclairé une abondante bibliographie qui l'éclairera encore davantage sur quelques problèmes qui ont pris ses semblables au dépourvu et même sur quelques autres qui les menacent sans qu'ils aient l'air de s'en douter dans un futur immédiat.

C'est bien de courir, mais il ne faut pas oublier ceux qui seraient partis à point si les responsables politiques leur avaient donné le départ à temps.

ROBERT ESCARPIT.

UNE FÊTE DE QUINZE JOURS

Poésie à Lyon

La poésie a obtenu droit de cite, durant quinze jours, à Lyon. La Compagnie du Cothurne lui a prêté son théâtre, les libraires l'ont mise en vitrine et, dans les écoles, les lycées, les comités d'entreprise, de nombreux amateurs ont concouru au succès de cette fête. Car il s'agissait d'une fête, et trop rare en France pour ne pas mériter qu'on s'y arrête. A l'accoutumée, la poésie ne se fait pas remarquer ; elle survit, dans nos cités, à demi clandestine, et parfois oubliée.

Or, à Lyon, les animateurs de la Compagnie du Cothurne l'ont hissée sur le pavois. Dans leur théâtre, sur les murs ou sur les pages, comme le rapporte Jean-Marie-Dunover en page 16, cent fleurs se sont ouvertes. On a dit la poésie, on l'a chantée, on l'a commentée. Cependant, l'euphorie de la fête n'a pas masqué la morosité des lendemains. Des écrivains, des éditeurs, ont posé les problèmes de la diffusion de la poésie. Comment surmonter l'indifférence, sinon l'hostilité du public à son égard ? Comment la faire sortir du ghetto où elle s'étiole ? Les responsabilités de l'école ont été évoquées : la poésie n'y tient souvent qu'une place modeste. Les auteurs aussi ont été mis en question : que veulent-ils communiquer, et le veulent-ils vraiment ?

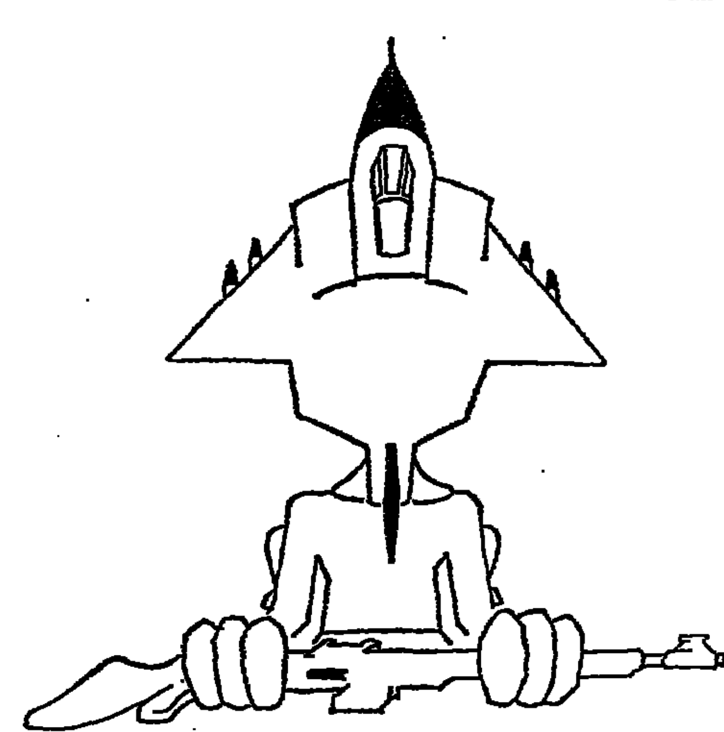
Il est à souhaiter que d'autres villes suivent l'exemple de Lyon, qui fut souvent un carrefour de poètes : de Maurice Sève à Roger Kowalski. On lira, page 21, une petite anthologie des poètes contemporains qui sont nés dans cette ville, ou qui ont avec elle de fortes attaches.

LA VISITE EN FRANCE

« La nation arabe n'oubliera jamais l'appui accordé par le peuple français ami à la cause arabe et au peuple palestinien pour recouvrer ses droits légitimes », a déclaré le président Sadate dans un message adressé à M. Giscard d'Estaing de l'avion à bord duquel il regagnait Le Caire mercredi soir.

Le président Sadate avait été accompagné à Orly en hélicoptère par M. Jacques Chirac, dont il avait été auparavant l'hôte à déjeuner au Quai d'Orsay. Dans une brève allocution prononcée au cours de ce déjeuner, le président Sadate a déclaré : « La France et l'Egypte peuvent ensemble constituer un exemple et établir un prototype des relations internationales. Nous voulons dire au monde entier que nous désirons une politique de dialogue plutôt que d'affrontement. » M. Chirac a dit pour sa part : « La sagesse, l'effort et la paix, ce sont trois mots qui résument fort bien ce que l'Egypte et la France ont pour fondement et pour objectifs de leur action dans le monde d'aujourd'hui. »

● A JERUSALEM, M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré mercredi devant la Knesset que « ni les menaces ni les ultimatums de Sadate » ne pourront modifier la décision d'Israël de ne céder aucun territoire



(Dessin de CHENEZ.)

AU COURS DE SA CONFÉRENCE DE PRESSE

Ni l'Égypte ni la Syrie n'attaqueront Israël

a déclaré le président Sadate

Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée en fin de matinée mercredi à la résidence Marigny, le président Sadate a annoncé que sa visite à Paris avait *« atteint tous les objectifs »* qu'il s'était fixés. Après avoir remercié, en français, l'opinion et la presse françaises de l'accueil qui lui avait été réservé, il a abordé les points suivants :

● L'ACHAT DE MIRAGE FRANÇAIS PAR L'EGYPTE. — *« Cette question,* a-t-il dit, *a une histoire assez longue. Depuis des mois, nous avons pris la décision de diversifier nos sources d'armements. Aussi était-il très important pour moi de soulever cette question... La première raison est que je n'ai pas reçu de compensations pour toutes les armes que nous avons perdues depuis quatorze mois. La seconde est que je veux que nos forces armées acquièrent des Mirage, qui ont de nombreux avantages. Aussi, j'ai demandé au président Giscard d'Estaing d'acheter quelques-uns de ces appareils. Il a accepté, ce dont je le remercie. »* Le nombre des appareils commandés, a-t-il dit en substance, est *« tenu secret »*, mais il se situe très en dessous du chiffre de cent vingts avions mentionnés. Les livraisons *« incluront le Mirage F 1 et seront effectuées dans les années à venir »*. Le financement de cette commande, a-t-il dit encore, n'est *« pas un problème »*.

Le chef d'Etat égyptien a encore affirmé, en réponse à une question sur le rôle des Mirage libyens en octobre 1973 : *« Nous avions à ce moment un petit nombre de Mirage, mais nous ne nous en sommes pas servis pendant la guerre »*

● LE ROLE DE LA FRANCE DANS LE PROCESSUS DE PAIX. — *« L'Europe a sa part à tenir dans la solution définitive du conflit, et surtout la France, qui a un rôle pilote en ce domaine »*, a dit M. Sadate, ajoutant qu'il s'était entretenu de cette question *« en profondeur »* avec M. Giscard d'Estaing. Toutefois il n'a pas été demandé au président français de prendre une initiative en ce moment. *Cela pourra être fait « à une étape ultérieure »*. Interrogé sur le point de savoir si les garanties examinées au cours des conversations pourraient prendre la forme d'un envoi de troupes de divers pays — dont la France — sur les frontières d'Israël, le président égyptien a répondu : *« Le moment venu, j'accepterai volontiers la présence de forces françaises, pourvu qu'elles se trouvent des deux côtés »* (des frontières). Quant à la participation de la France à la conférence de Genève, M. Sadate estime que *« cela peut se faire, mais pas au début »*.

● LA TENSION AU PROCHE-ORIENT. — Tout en se déclarant d'accord avec l'optimisme manifesté par M. Giscard d'Estaing et en estimant que *« pour la première fois depuis vingt-six ans, il est possible de parvenir à la paix dans la région »*, le président Sadate a affirmé à plusieurs reprises que *« la situation actuelle est explosive »* et que *« les jours prochains sont cruciaux, et dangereux pour la paix, car il y a des limites à notre patience ». « Pour désamorcer la bombe qui peut exploser à n'importe quel moment,* a-t-il poursuivi, *il faut qu'Israël se retire des territoires occupés sur les trois fronts, et pas seulement du territoire égyptien. » « Toutefois,* a-t-il encore affirmé, *nous ne prendrons pas l'initiative des hostilités. Je vous prie de me croire, alors qu'on ne m'a pas cru quand je déclarais (avant 1973) que nous allions commencer la guerre. De même, lorsque je dis que la Syrie n'attaquera pas Israël, je suis sûr de ce que je dis, car nous avons un commandement commun. Mais au cas où Israël attaquerait la Syrie, l'Egypte combattra aux côtés de la Syrie contre Israël. »*

● LE PROBLEME PALESTINIEN. — Selon M. Sadate, la cause fondamentale du conflit du Proche-Orient est la question palestinienne, les problèmes du Sinaï et du Golan étant devenus *« secondaires »*. C'est pourquoi, a-t-il dit, *« je pense qu'un Etat palestinien doit être édifié. Je ne puis vous dire quelles doivent être ses frontières — les Palestiniens doivent faire connaître leur volonté à ce sujet — mais, de mon point de vue personnel, la rive occidentale du Jourdain et Gaza sont très convenables pour commencer à édifier cet Etat »*. Le président égyptien a aussi exprimé l'avis que les Etats-Unis *« ne tarderont pas à reconnaître l'O.L.P. »*.

● LE TERRORISME. — Condamnant à nouveau les actes de terrorisme qui sont *« le fait d'irresponsables »* désapprouvés par l'O.L.P., M. Sadate s'est dit d'accord pour que les auteurs de l'attentat d'Orly soient livrés à la France. Pour le moment, a-t-il précisé, *« ils sont déjà en prison à Bagdad »*.

● LES RELATIONS AVEC LES GRANDES PUISSANCES. — M. Sadate a été très laconique sur ses relations avec l'U.R.S.S., se bornant à répondre, lorsqu'on lui demandait s'il attendait de la prochaine visite de M. Gromyko au Caire un progrès sur le plan de l'aide économique et militaire soviétique : *« Je l'espère. »*

● LES ATTAQUES ISRAELIENNES CONTRE LE SUD DU LIBAN. — M. Sadate a indiqué qu'il s'attendait à la poursuite de ces attaques, qui sont destinées, selon lui, à *« calmer l'opinion intérieure en Israël et à ressusciter la légende de l'appareil militaire israélien »*. Y voyant un *« danger très grave pour la paix »*, il a affirmé que la réaction égyptienne *« ne s'exprime pas par la parole »*, et que Le Caire appliquera *« toutes les décisions du Conseil de défense arabe »* sur ce point.

● LA NAVIGATION SUR LE CANAL DE SUEZ. — M. Sadate a rappelé que, pour la sécurité de la navigation, Israël doit reculer encore pour que l'ouverture du canal soit possible, et que les navires israéliens ne pourront emprunter la voie d'eau aussi longtemps que l'état de belligérance persistera entre les deux pays. Quant au passage des marchandises à destination de l'Etat juif, *« cela dépendra du comportement d'Israël dans le proche avenir »*.

● LA REPRESSION EN EGYPTE. — A M. Berque, professeur au Collège de France, qui s'inquiétait du sort des intellectuels emprisonnés en Egypte, M. Sadate a répondu : *« J'ai un reproche à vous faire, à vous les intellectuels français : avant octobre 1973, il y a eu une campagne très sévère contre l'Egypte, à la suite des mesures que nous avions prises. Je n'ai pas répondu, il s'agissait de calomnies. Aujourd'hui, la même campagne a recommencé, pour la simple raison que l'on a arrêté certaines personnes qui doivent être traduites devant les tribunaux. Je dois vous dire une vérité : il n'y a pas, en Egypte, de camps d'internement politiques, il n'y a pas un seul prisonnier politique.*

Les premières réactions dans les capitales arabes

LE CAIRE : un succès sans ombre

De notre correspondant

Le Caire. — Comme dans les grandes occasions, le téléphone arabe a fonctionné avec rapidité. Mercredi, en début de soirée, *« la vente de certains matériels militaires français à l'Egypte »*, constituait l'essentiel des conversations au Caire. Du vieux café populaire et intellectuel Fichaoui, au bar flambant neuf de l'hôtel Méridien, on n'entendait qu'une seule phrase, prononcée sur un ton à la fois surpris et joyeux : *« La France nous envoie des Mirage ! »* Non pas que les Egyptiens souhaitent une cinquième guerre avec Israël pour le seul plaisir de pouvoir utiliser une arme nouvelle; leur réaction traduit plutôt un sentiment de revanche psychologique sur la défaite de juin 1967, certes effacée par le franchissement du canal de Suez en octobre 1973, mais dont on n'a jamais cessé de penser ici qu'elle était due à la possession de Mirage par les Israéliens. Depuis lors, les avions français avaient acquis en Egypte, et dans le reste du monde arabe, un prestige dont on n'a qu'une faible idée en France.

L'enthousiasme des Egyptiens est encore accru par l'idée qu'en cas de nécessité ils n'auront plus besoin des Mirage libyens, qui avaient été prêtés à contrecœur, voire, peut-être, des Mig russes, livrés au compte-gouttes. Dans l'immédiat, cependant, les livraisons accrues de blé français seront d'une plus grande portée pratique pour les Egyptiens que les commandes d'armement...

Le voyage du Raïs à Paris est considéré par tout le monde, ici, comme un succès sans ombre. Le public a suivi par le menu, dans les journaux et à la télévision, les activités de M. et Mme Sadate en France. Les quelques phrases que le président égyptien a tenu à prononcer en français, bien qu'il ne maîtrise pas cette langue, ont achevé de persuader ceux de ses compatriotes qui pouvaient encore en douter de sa volonté de nouer des liens étroits avec la France. L'expression *« l'axe Le Caire-Paris »* revient de plus en plus dans les conversations des responsables.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

BEYROUTH : la presse juge diversement les résultats de la visite

De notre correspondant

Beyrouth. — Si elle a eu des résultats positifs, la visite du président Sadate à Paris ne laisse pas moins sceptiques certains éditorialistes et chroniqueurs de la presse libanaise, qui saisissent l'occasion pour faire le point de la politique arabe de M. Giscard d'Estaing.

Le journal *Safir*, connu pour ses positions pro-libyennes, estime qu'on prête au chef de l'Etat français des sentiments pro-arabes qu'il n'a pas : *« M. Giscard d'Estaing (...),* écrit-il, *a déjà opté pour des positions économiques qui révèlent à quel point son régime est lié à la politique américaine. »* Le même journal se demande si le chef de l'Etat français ne s'applique pas à tenir à chacune des parties dans le conflit *« les propos qu'elle aime entendre »*.

Le *Beyrouth*, pro-irakien, met en doute, lui aussi, les sympathies pro-arabes du président français. *Il s'en prend, en outre,* au président Sadate, qui veut opposer à la *« diplomatie tranquille de M. Kissinger sa politique du « va-et-vient » qui consiste à changer constamment d'allié et de camp pour suivre tous les courants auxquels il est confronté, au lieu de les remonter. Un jour il annule sa visite à Moscou, un autre il menace de se rendre à Washington, un troisième il s'en va à Paris, et ainsi de suite... »*

Al Nahar, bien plus nuancé, estime que l'accord franco-égyptien sur les fournitures d'armes et l'attitude commune par rapport au conflit privent Israël de l'argument majeur dont il se prévalait jusqu'ici, et selon lequel *« l'Etat hébreu est seul dans la région à défendre l'influence de l'Occident face à la pénétration soviétique, les armes russes fournies à l'Egypte n'étant pas tournées seulement contre Israël mais aussi bien contre le monde libre »*. L'éditorialiste se demande si on ne peut pas parler désormais d'un conflit entre *« deux Etats pro-occidentaux, l'Egypte et Israël »*, et *« non plus entre deux Etats inféodés respectivement à l'Est et à l'Ouest »*.

Al Anouar (pro-égyptien) se demande si le gouvernement français n'est pas tout désigné pour participer aux efforts de médiation entrepris par les grandes puissances en vue d'un règlement politique du conflit.

Enfin *Al Hayat* (pro-saoudien), met en relief l'identité de vues entre la France et l'Egypte, et souligne que les deux pays *« veulent se libérer de la tutelle des Super-Grands »*.

ÉDOUARD SAAB.

Dans « l'Unité »

M. MITTERRAND : je crois que M. Sadate est sincère.

M. François Mitterrand déclare dans une interview à l'hebdomadaire socialiste *l'Unité* à propos du président Sadate :

« Sur le plan personnel, je crois qu'il est sincère. Et ce mot s'applique à des hommes d'Etat. Je crois que cette sincérité est assise sur une bonne analyse de la situation : l'Egypte a besoin d'aller vers le progrès économique. Elle ne peut pas supporter un budget de guerre en permanence, avec l'accroissement de sa démographie — un million d'habitants de plus par an — et les énormes différences qui existent encore entre les groupes sociaux. L'Egypte n'est pas un pays producteur de pétrole, donc pas un de ceux qui bénéficient du rush actuel sur le pétrole. Le président Sadate ne manque certainement pas à la solidarité arabe, mais il accorde une particulière importance aux considérations de politique intérieure. Cela lui donne sinon une position de médiateur, tout au moins une disposition d'esprit qui l'amène à comprendre que la paix est un grand bienfait. Et qui rejette la guerre comme un moyen désespéré. Je crois donc que Sadate peut remplir un grand rôle pour la paix. C'est même lui qui peut remplir le plus grand rôle pour le rétablissement de la paix au Proche-Orient. »

PROCHE-ORIENT

Des journalistes ont été autorisés à visiter une prison de l'O.L.P.

Damas *(U.P.I.)*. — Pour la première fois, des journalistes occidentaux ont pu visiter mercredi 29 janvier une prison de l'Organisation de libération de la Palestine, située dans les environs de Damas. La prison abrite les cinq membres d'un commando palestinien qui avaient été arrêtés le 19 août dernier alors qu'ils s'apprêtaient à débarquer à Dubaï dans le but de s'emparer d'un avion de ligne britannique. Les cinq hommes, remis par les autorités de Dubaï à l'O.L.P., avaient été jugés le 10 octobre. Deux d'entre eux — Chawkat Mohamed Nazmi Youssef et Youssef Khalil Saleh Hassan — furent condamnés à quinze ans de réclusion. Deux autres — Kassem Mohamed Saïd et Taleb Khaled Saadeddine — à dix ans, et le cinquième — Adnane Attia Khairallah — à sept ans.

Les deux premiers ont été présentés mercredi à la presse. Un *porte-parole de l'O.L.P., M. Ziyad* Abdel Fatah Saïd, a expliqué que l'Organisation désirait montrer ainsi qu'elle n'hésitait pas à prendre les mesures le plus sévères pour maintenir la discipline dans les rangs de la résistance palestinienne.

Aux journalistes qui ont pénétré dans sa cellule, Nazmi Youssef, le chef du commando, a déclaré qu'il avait été recruté par un ancien dirigeant du Fatah, Abou Mahmoud (1), de son vrai nom Ahmed Abdel Ghaffour. Il a ajouté que l'opération de Dubaï avait un double objectif : obtenir la libération de fedayin emprisonnés à Athènes et mettre en échec les tentatives de règlement « défaitistes » du problème palestinien.

Une « correction méritée »

Chawkat Nazmi, trente-quatre ans, originaire de Haïfa, a affirmé qu'il était maintenant conscient d'avoir commis un crime en défiant la direction de l'O.L.P. et qu'il considérait la peine qu'on lui avait infligée comme une « correction » méritée.

La prison dans laquelle se trouvent Nazmi et ses camarades abrite aussi de soixante à soixante-dix Palestiniens qui y purgent des peines diverses pour des crimes ou délits allant de l'espionnage à la simple ivrognerie. Les prisonniers travaillent le jour sur des chantiers de construction ou dans les champs. La nuit, ils sont enfermés à plusieurs dans des cellules de 5 mètres sur 5 mètres, chauffées par des poêles à charbon. Un mur de 3 mètres de haut entoure la prison.

Le porte-parole de l'O.L.P. a rappelé que son organisation avait clairement pris position contre les deux dernières opérations terroristes à l'aéroport d'Orly.

« Quand nous condamnons des actes criminels, a-t-il ajouté, *nous ne le faisons pas seulement en paroles mais en actes, chaque fois que nous le pouvons. »*

Comme on lui demandait pourquoi les seuls pirates jugés et condamnés étaient ceux qui, justement, n'avaient pas pu mener à terme leur projet, alors que d'autres, qui avaient effectivement détourné des avions et pris *des otages, n'avaient jamais été jugés,* le porte-parole a répondu que des pourparlers étaient en cours pour obtenir la remise de terroristes palestiniens détenus dans d'autres capitales arabes, dont les auteurs de l'opération d'Orly, qui sont actuellement aux mains des autorités irakiennes, et les Palestiniens qui, en novembre dernier, avaient détourné vers Tunis un avion britannique parti de Dubaï (2).

Le porte-parole a indiqué, d'autre part, que l'O.L.P. avait établi un code criminel en vertu duquel sont jugés les fedayin ayant commis des actes d'indiscipline. Le code prévoit la peine de mort dans le cas où un détournement d'avion entraîne la mort d'innocents.

(1) Impliqué dans l'opération de Rome-Fiumicino en décembre 1973, Abou Mahmound a été « exécuté » par la suite dans une rue de Beyrouth.

(2) Cette déclaration contredit une autre information de source palestinienne (*le Monde* daté 26-27 janvier) selon laquelle les auteurs du détournement du VC-10 britannique vers Tunis avaient été jugés et condamnés par l'O.L.P.

Israël

LA DÉMISSION DE M. YARIV est exploitée par l'opposition

De notre correspondant

Jérusalem. — En décidant de quitter le gouvernement de M. Rabin, dans lequel il détenait le portefeuille de l'information, (*le Monde* du 30 janvier), M. Aharon Yariv a apporté de l'eau au moulin de l'opposition, au moment où celle-ci est elle-même troublée par des dissensions intérieures (1). Le groupe Likoud a, en effet, bondi sur l'occasion que lui offrait le ministre démissionnaire en citant, comme une confirmation à ses accusations, l'un des motifs de la démission, à savoir les méthodes de travail du gouvernement.

M. Yariv reproche notamment au gouvernement de n'avoir pas tenu compte d'une recommandation du premier rapport de la commission Agranat (2) portant sur la création d'un comité interministériel de la défense, qui donnerait une base légale au forum restreint (et composé arbitrairement par le premier ministre) qui est appelé à prendre les grandes décisions concernant la défense nationale. Mais, dans l'après-midi du 29 janvier, M. Haïm Tsadok, ministre de la justice, a déclaré que M. Yariv avait eu tort de démissionner à quatre jours de la réunion du conseil des ministres qui doit prendre la décision souhaitée par la commission Agranat.

M. Yariv avait aussi les plus grandes difficultés à connaître les prérogatives exactes de son ministère, dont la création avait suscité des contestations qui n'ont jamais pris fin.

Il s'est plaint, mercredi, devant les journalistes auxquels il annonçait sa démission, que ses collègues du gouvernement faisaient preuve d'une telle assurance sur les sujets les plus éloignés de leurs fonctions ministérielles qu'il lui était souvent difficile de donner la moindre information. Il y a lieu de penser que M. Rabin profitera de l'occasion qui lui est offerte pour réduire les dépenses de son gouvernement en supprimant le ministère de l'information.

Rappelons que M. Yariv, qui dirigeait le deuxième bureau de l'état-major général pendant la guerre de 1967, a par la suite, à deux reprises, alors qu'il était ministre, tenu en public des propos qui ont vivement irrité le chef du gouvernement. La première fois, en déclarant qu'il était favorable, sous certaines conditions, à un dialogue avec l'O.L.P., la seconde en annonçant à la télévision qu'il avait signé la pétition du Likoud en faveur d'un gouvernement d'union nationale. — A. Sc.

(1) L'un des partis mineurs faisant partie de la coalition de droite qu'est le Likoud, le Centre libre (quatre sièges sur trente-neuf) s'est scindé mercredi. Son chef, M. Shmouel Tamir, ancien dauphin de M. Bégin, s'est séparé de son second, le député Eliezer Shostak. Chacun des deux hommes a entraîné avec lui un des deux autres députés.

(2) Commission créée après la guerre d'octobre pour établir les responsabilités dans l'impréparation sur le plan militaire.

DU PRÉSIDENT ÉGYPTIEN

et de ne faire aucune concession qui puisse mettre en danger sa sécurité. M. Allon répondait ainsi au leader de l'opposition de droite. M. Menahem Begin, qui avait reproché au gouvernement de vouloir abandonner les puits de pétrole d'Abou-Rodeiss et les cols de Mitla et de Giddi « sans consulter la population israélienne ». Des milliers de manifestants se sont rassemblés dans la soirée devant le bureau du premier ministre pour protester contre l'intention qu'ils prêtent au gouvernement de négocier un retrait du Sinaï, des hauteurs du Golan et de la Cisjordanie. Cette manifestation, particulièrement importante, avait été organisée par le Gush Emunim (Bloc des croyants), mouvement qui réclame l'installation de nombreux Israéliens dans les territoires occupés. Les manifestants, qui ont récité des psaumes et des versets bibliques, ont distribué des tracts pour protester contre la « trop grande dépendance d'Israël vis-à-vis des Etats-Unis ».

● A DAMAS, le ministère des affaires étrangères a annoncé mercredi que M. Gromyko, chef de la diplomatie soviétique, était attendu samedi 1er février à Damas pour une visite de quarante-huit heures. M. Gromyko doit se rendre ensuite au Caire. — (A.F.P., U.P.I., A.P.)

Israël estime que la France s'engage de plus en plus dans le camp arabe

(Suite de la première page.)

Cette *« omission »*, selon des commentateurs, serait due, en ce qui concerne la France, à l'échec du général de Gaulle qui avait fini par admettre qu'il était impossible d'imposer une solution. En ce qui concerne l'Egypte, rien dans les propos du président Sadate au cours de sa conférence de presse ne laisse entendre qu'il renonce à la politique du pas à pas de M. Kissinger.

Le principe de l'évacuation

Le secrétaire d'Etat reste donc habilité par les deux camps à conduire la négociation. Dans les prochains jours il reprendra ce qu'il a appelé sa mission d'exploration dans les capitales de la région. On affirme à Jérusalem que, dans leurs entretiens avec M. Kissinger, les Egyptiens sont bien moins rigoureux que dans leurs déclarations à Paris, et que l'évacuation des *« trois fronts en trois mois »*, parfois évoquée, n'est pas au centre des conversations multilatérales du secrétaire d'Etat américain.

Le principe de l'évacuation est admis depuis longtemps, dit-on ici, mais le *« repli territorial doit s'accompagner d'une progression politique »*, selon la formule de M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères. Israël s'en tient fermement à son exigence d'une contrepartie politique en échange d'un repli, contrepartie dont ne fait pas mention le communiqué franco-égyptien, mais dont il est bien question dans les dossiers de M. Kissinger. Jérusalem entend obtenir du Caire au moins une déclaration de non-belligérance, même *de facto*, avant de consentir à un nouveau recul de ses troupes. Ensuite, c'est par paliers successifs que pourrait être rendue à l'Egypte la quasi-totalité du Sinaï, paliers qui marqueraient les étapes de l'établissement d'un climat de confiance. Encore faudrait-il que l'Egypte consente à attendre dix ans pour récupérer le Sinaï.

« Il ne saurait être question de laisser l'Egypte ou n'importe quel autre Etat arabe s'approcher de nos centres vitaux dès lors qu'ils refusent de mettre un terme à l'état de guerre », a dit, mardi 28 janvier, M. Shimon Pérès, qui a repoussé avec fermeté l'idée de faire dépendre la protection du pays d'une garantie internationale (*le Monde* du 30 janvier).

Un diplomate israélien, qui a été en poste à Paris pendant de nombreuses années, nous a déclaré : *« Il est assez piquant d'entendre les Français parler de garanties internationales. J'étais à Paris, lorsque, en 1957, la France s'est engagée à garantir, en échange de notre retrait du Sinaï, la liberté de navigation dans le détroit de Tiran, et j'étais à Prague un jeune juif tremblant d'angoisse lorsque la France, en 1938, a fait bon marché de ses garanties à la Tchécoslovaquie. »*

ANDRE SCEMAMA.

M. Ben Natan : les livraisons d'armements ne vont pas rendre l'Égypte plus modérée

M. Asher Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris, a déclaré, mercredi 29 janvier, au micro d'Europe 1, en réponse à une question sur la paix au Proche-Orient :

« Cela dépend de la définition de la paix par M. Sadate. Si la paix, pour lui, c'est un état de non-belligérance, alors, peut-être, espère-t-il y arriver. Mais la paix, ce n'est pas la non-belligérance ; la paix c'est beaucoup plus que cela. La paix, c'est la reconnaissance mutuelle. La paix, c'est la fin de la guerre économique, diplomatique. La paix, c'est la fin de la guerre subversive, et la paix, c'est quand même des relations quelconques, dans le domaine humain au début, dans d'autres domaines ensuite. Donc, je connais sa définition de la paix, mais c'est loin d'être une paix véritable. »

A propos des ventes d'armes françaises à l'Egypte, M. Ben-Natan a déclaré :

« On donne à l'Egypte des moyens très importants d'armement, et cela ne va certainement pas l'amener à être plus modérée à l'avenir dans ses demandes.

» Il y a encore autre chose. Ces avions-là doivent remplacer des livraisons soviétiques. Mais qu'est-ce qui assure que les Russes ne vont pas reprendre les livraisons à l'Egypte ? De ce fait, ces avions s'ajouteraient alors à ceux achetés à la France, ce qui accentuerait le déséquilibre déjà existant entre Israël et les pays arabes. Dès maintenant, le nombre des avions se trouvant dans les pays arabes est trois fois supérieur à celui en possession d'Israël. »

Les commentaires de la presse

L'HUMANITE : optimisme étonnant.

« Sur le plan politique, les entretiens franco-égyptiens se soldent par des déclarations d'intention, dont plusieurs sont dignes d'approbation, mais dont certaines méritent un accueil plus réservé. (...) Parmi les appréciations pour le moins discutables, on relèvera les propos, d'un optimisme étonnant, tenus par M. Giscard d'Estaing à son hôte, dès le premier soir des entretiens, et affirmant que « les chances d'un règlement équitable... sont aujourd'hui plus grandes qu'elles ne l'ont jamais été ». *(...) Comment la paix pourrait-elle être restaurée sous l'égide de l'impérialisme américain ? C'est le soutien des Etats-Unis qui entretient et encourage l'annexionnisme des dirigeants israéliens. (...)*

» Pour la diplomatie giscardienne, le fin mot de la sagesse consiste-t-il donc à s'en remettre aux bons offices de M. Kissinger ? Illusion dangereuse pour la paix. Illusion préjudiciable au rôle que la France pourrait et devrait jouer en faveur d'un règlement au Proche-Orient. »

(YVES MOREAU.)

L'AURORE : le visible et l'invisible.

« Remarquable performance que celle de ce très habile homme d'Etat. D'une main il n'a cessé d'exhiber un rameau d'olivier tandis que, de l'autre, il signait des commandes d'armes. Rarement décalage nous avait paru aussi net dans une grande rencontre internationale entre le visible et l'invisible, le verbe et la réalité, la philosophie et la stratégie. (...) Sadate, ayant lâché son rideau de fumée, entendait ne s'en évader à aucun prix. Seules une confiance à tout crin, une certitude absolue de voir aboutir les négociations en cours pouvaient rendre acceptables par une opinion française vigilante les importantes commandes d'armement que le Raïs était venu passer à Paris. Si l'impression avait prévalu ici que le Proche-Orient se trouvait à la veille d'un nouveau conflit, comment eût-il été possible à la France de livrer des armes destinées dès demain à combattre les Israéliens ? »

(ROLAND FAURE.)

LA LETTRE DE LA NATION : succès pour notre diplomatie.

« On peut constater que les résultats de cette visite dépassent les espérances de chacune des deux parties. Ceci vaut, tant sur le plan économique que sur le plan politique, ce qui était moins évident au départ. (...) On retient, dans le communiqué commun, la notion de « reconnaissance du » droit de tous les Etats de la » région à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres, reconnues et garanties ». L'Egypte fait donc sienne la thèse française qui apparaît comme un élément déterminant pour la recherche d'un règlement juste et durable. Il faut noter enfin que Le Caire, au risque d'irriter quelque peu les Super-Grands, souhaite la participation de la France à la conférence de Genève — dans une étape ultérieure, il est vrai — et accepterait la présence de troupes françaises « au moment des garanties de la paix ». Sur tous ces points, c'est là, incontestablement, un succès pour la diplomatie française. »

LE FIGARO : ces retrouvailles méritaient mieux.

« Il n'est pas certain (...) que la mise à la disposition des capitaux arabes d'une partie de la technologie militaire française représente un nouveau facteur de tension au Proche-Orient. L'Egypte aura sans doute les coudées plus franches vis-à-vis de son fournisseur soviétique, et le rôle éventuel de la France — ou de l'Europe — dans la garantie des frontières des Etats de la région peut avoir, un jour, une certaine importance. (...)



(Dessin de KONK.)

» On peut pourtant regretter un peu le style général de ce séjour. Pour sa première visite officielle en France, Anouar el Sadate n'a guère vu Paris. En dehors de l'Elysée et de l'ancien hôtel Rothschild, il a essentiellement visité une sorte de super-marché à l'enseigne du Bonheur des armes, et rencontré ses principaux chefs de rayon. Au-delà des impératifs commerciaux, les retrouvailles franco-égyptiennes méritaient sans doute mieux. »

(YVES CUAU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : un événement politique.

« Nous nous demandions lundi si le « sommet » franco-égyptien serait un événement politique. La réponse est affirmative. Il l'est sans conteste possible dès lors que la France prend le relais de l'U.R.S.S. pour livrer, à un pays belligérant du monde arabe, les armes refusées par le Kremlin lui-même. Négociateur remarquable, le président Sadate a réussi à faire de la France, qui jusqu'ici parvenait à donner d'elle-même l'image d'une puissance attachée à la fois à l'existence d'Israël et aux droits des Palestiniens, un Etat qui prend fait et cause pour le monde arabe contre Israël. »

(RICHARD LISCIA.)

LIBERATION : guerre ou paix ?

« Il a été beaucoup question de paix au Moyen-Orient dans les entretiens politiques franco-égyptiens. Si l'on en croit le « communiqué commun », les choses seraient même en bonne voie. Les discussions financières n'ont à peu près traité que de fournitures d'armes. Quelqu'un a donc intérêt à une guerre prochaine dans la région. Mais qui, puisque tout le monde veut la paix ? Nous n'attendons pas de réponse à cette question. »

PROCHE-ORIENT

A L'ACADÉMIE MONDIALE POUR LA PAIX

Les limites du rôle des « casques bleus »

par JEAN SCHWŒBEL

La nouvelle formule présentée par M. Giscard d'Estaing à l'occasion de la visite à Paris du président Sadate, à savoir qu'Israël devait avoir des frontières « sûres et efficacement garanties », a été relevée avec faveur par M. Sabry Abdallah, ministre égyptien de la planification, et approuvée par M. Abba Eban, ancien ministre israélien des affaires étrangères, qui fait actuellement une visite privée en France. L'un et l'autre, parlant mardi soir sur deux chaînes différentes de la télévision française, y ont vu une utile contribution de la France dans la recherche d'un règlement au Proche-Orient. Quelles formes concrètes prendrait cette participation de la France ?

Précisément, les techniques de la médiation internationale — et le rôle des « casques bleus », au Proche-Orient notamment — ont constitué les thèmes essentiels d'un colloque récemment organisé à Menton par l'Académie internationale pour la paix.

Crée à New-York en 1967 sous le nom d'International Peace Academy Committee (IPAC), l'Académie mondiale pour la paix a pour but essentiel *« de préparer des hommes responsables qui pourraient être mis à la disposition des gouvernements et des organisations spécialisées pour les tâches toujours plus nombreuses et plus urgentes de médiation et de solution pacifique des conflits qui naissent, se développent ou menacent le monde contemporain »*. C'est précisément dans cet esprit que son comité français, créé à Nice par le professeur Dupuy, a repris cette année l'étude qu'elle avait commencée en 1974 des problèmes spécifiques que posent les interventions destinées à rétablir et préserver la paix dans les conflits internationaux. Ce que dans le jargon de l'ONU on appelle le *peace keeping* et le *peace building*.

M. Paul Ruegger, ambassadeur, ancien président du comité international de la Croix-Rouge, le brigadier général Harbottle, ancien chef d'état-major des « casques bleus » à Chypre, le général indien Rikhye, ancien chef d'état-major des « casques bleus » au Congo, et le colonel norvégien Egge, qui l'assista comme chef de l'information de l'UNEF (Forces d'urgence des Nations-unies), ont tiré les leçons des opérations de médiation et de paix qui ont été menées lors de la crise de Cuba, puis à Chypre et au Congo.

Après eux, M. Liu, le fonctionnaire chinois qui occupe le plus haut poste à l'ONU, comme directeur du bureau des secrétaires généraux adjoints aux affaires politiques spéciales, fit, dans un français irréprochable, un remarquable exposé sur le rôle de médiation que les Nations unies n'ont cessé de jouer au Proche-Orient.

Les fondateurs de l'Organisation des Nations unies avaient réservé au seul Conseil de sécurité, assisté d'un comité d'état-major, composé des chefs d'état-major des pays membres permanents du Conseil et responsable de *« toutes forces armées mises à sa disposition »*, la tâche de maintenir l'ordre dans le monde et de réprimer les agressions.

En fait, ce système n'a jamais pu fonctionner du fait de la rivalité des grandes puissances, *« fort soucieuses que l'ONU n'intervienne pas dans les pays appartenant à ce qu'elles considèrent comme leur zone d'influence »*. Il a donc fallu suppléer à cette carence et trouver d'autres moyens d'arrêter un conflit et de maintenir la paix. C'est alors que s'est élaboré le système des « casques bleus » fournis par de petites puissances neutres de l'Ouest et non alignées du tiers-monde, ce qui a permis d'éviter l'intervention des armées des grandes puissances, redoutée à la fois par les pays en conflit, peu assurés de leur retrait le jour venu, et par l'ONU elle-même, peu confiante en leur docilité.

Ce système a rendu beaucoup de services à Chypre, au Congo et au Proche-Orient. Aussi longtemps du moins que leurs présence a été acceptée par les pays sur le territoire desquels les « casques bleus » stationnent. Ces derniers, en effet, ne sont pas là pour se battre contre quiconque ni pour réprimer les agressions. Ils ne peuvent se servir de leurs armes que pour se défendre et n'ont plus qu'à se retirer si on les attaque ou si le pays d'accueil l'exige. C'est ce qu'ils ont fait en 1967 à la demande de Nasser. C'est ce qu'ils font actuellement à Chypre, où les Turcs leur interdisent pratiquement l'accès de la zone qu'ils occupent.

C'est ce que fera sans nul doute la force d'observation — les Syriens n'ont pas voulu, en effet, de « casques bleus » — sur le Golan si la Syrie à la fin du mandat de six mois ne le renouvelle pas. Les « casques bleus » n'ont utilisé leurs armées de façon offensive que dans un seul cas, très particulier, pour empêcher la sécession du Katanga.

On mesure de la sorte les limites de l'efficacité de la formule, qui peut, toutefois, être renforcée. M. Liu a ainsi exprimé l'avis que ni Israël ni l'Egypte ne pouvaient désormais signifier leur congé aux « casques bleus », dont ils ont accepté formellement, en 1973, la mission dans le Sinaï. A l'objection selon laquelle Israël refusait toujours l'accès de son territoire au contingent polonais de « casques bleus », M. Liu répondit qu'à cet égard bien des choses s'étaient arrangées depuis la guerre, et que des accords de transit avaient été conclus discrètement entre les Israéliens et les Polonais sans que leur application rencontrât depuis lors des entraves.

La dernière guerre israélo-arabe a donc provoqué une amélioration de la formule des « casques bleus ». Il en est d'autres qui lui sont dues. Pour la première fois, les « casques bleus » comportent un contingent de troupes d'un pays de l'Est : la Pologne. Pour la première fois aussi des officiers soviétiques se trouvent au Proche-Orient en qualité d'observateurs : ils sont au nombre de trente-six, comme les observateurs américains. Ce sont là des innovations discrètes et de grande signification qui sont passées presque inaperçues dans l'opinion publique. Elles ont été l'un des termes du compromis qui a mis fin au grave affrontement qui a opposé les Américains et les Soviétiques pendant la guerre du Kippour, les premiers ne pouvant admettre un renforcement de l'influence de l'U.R.S.S. au Proche-Orient et surtout pas la présence de troupes soviétiques, les autres ne pouvant accepter ni l'écrasement de l'Egypte ni leur exclusion de cette région.

Comment est-on parvenu à ce compromis ? C'est ce que les débats de Menton ont permis de mieux comprendre. Le 24 octobre 1973, les combats se poursuivant sur tous les fronts de la guerre israélo-arabe en dépit des appels au cessez-le-feu lancés par le Conseil de sécurité des 22 et 23 et la troisième armée égyptienne se trouvant définitivement encerclée, le président Sadate réclame une nouvelle réunion immédiate du Conseil de sécurité et demande, dans des messages adressés à M. Nixon et à M. Brejnev, l'envoi de troupes soviétiques et américaines afin de superviser le cessez-le-feu. Cette double information est donnée au Caire à 19 heures. Dès 20 heures, le porte-parole de la Maison Blanche fait savoir que les Etats-Unis n'enverront pas de troupes au Proche-Orient. Au Conseil de sécurité qui se réunit à 23 heures, leur représentant, M. Scali, ajoute que l'envoi de troupes des grandes puissances ne pourrait aider à la réalisation de la paix.

Après une interruption de séance, le Conseil de sécurité reprend ses débats le 25 octobre à 5 heures du matin. Il est alors saisi par huit de ses membres qui sont des pays non-alignés d'un projet de résolution demandant la création immédiate sous l'autorité du Conseil d'une force d'urgence de l'ONU. Ce projet ne spécifie pas que les troupes des grandes puissances devront en être exclues. Au contraire, tous les membres du Conseil de sécurité à l'exception des Etats-Unis se montrent favorables à un retour à la Charte qui prévoit l'utilisation de troupes appartenant aux grandes comme aux petites puissances sous le commandement d'un état-major contrôlé par le Conseil de sécurité. Si bien que lorsque M. Scali demande que la résolution du Conseil de sécurité exclue clairement de la force d'urgence les troupes des pays membres permanents du Conseil, il se heurtera non seulement aux objections des Soviétiques mais aussi à celles des Anglais et des Français.

Les concessions américaines

Mais les Américains sont bien résolus à ne pas accepter de troupes soviétiques au Proche-Orient. On apprend dans la matinée du 25 octobre que le président Nixon a décrété l'état d'alerte des forces americaine. Cette mesure, dira dans l'après-midi le sénateur Jackson, a été prise en réponse à une note qu'il qualifie de brutale et qui a été adressée par l'U.R.S.S. au Etats-Unis pour les avertir qu'elle enverrait unilatéralement des hommes au Proche-Orient. On parle de vingt-cinq mille hommes. En réalité, le contenu de cette note n'a jamais été publié.

Les mesures américaines atteignent leur but et dans la soirée du 25 octobre le Conseil de sécurité adopte a l'unanimité et donc avec l'accord de M. Malik (U.R.S.S.) — la Chine ne participant pas au vote — l'envoi immédiat d'une force d'urgence dont les pays non-alignés ont accepté de préciser qu'elle ne devra pas comprendre de troupes des grandes puissances. Sur ce dernier point, cependant, la France s'abstient. Son représentant declare : *« Lorsqu'il s'agira de l'envoi d'une force chargée non pas seulement de faire respecter le cessez-le-feu, mais d'assumer le maintien de la paix, nous estimons qu'aucune exclusive ne devra être portée contre tel ou tel membre du Conseil. »* Bref, la France réserve pour l'avenir son droit de participer à la garantie des accords qui devront un jour assurer l'existence d'Israël. La déclaration au Conseil de sécurité de M. de Guiringaud annonce celle du président Giscard d'Estaing sur la nécessité des frontières « efficacement garanties » pour Israël.

En définitive, les Américains l'ont emporté le 25 octobre. Il n'y aura pas de troupes soviétiques au Proche-Orient, à supposer qu'il en ait été vraiment question. En revanche, les Soviétiques ont obtenu l'envoi immédiat sur le Sinaï d'une force d'urgence prélevée sur les contingents autrichiens, finlandais et suédois des casques bleus de Chypre. Ils ont obtenu en outre les concessions relatives à la nationalité des observateurs et des casques bleus.

La guerre d'octobre a revitalisé la formule des « casques bleus », très atteinte par leur retrait sans d'Egypte en 1967. Et cette revitalisation était inéluctable dès lors que les grandes puissances ne parviennent plus, comme le général Rikye l'a souligné à Monton, à assurer la police dans le monde. Malheureusement, les « casques bleus », si utiles qu'ils soient, ne peuvent que séparer les belligérants (« peace keeping ») et donner ainsi aux médiateurs et négociateurs le temps d'amener les parties opposées à conclure une paix durable (« peace building »). Or, précisément, aujourd'hui ces efforts de médiation n'aboutissent pas. La plupart des conflits actuels — au Vietnam, à Chypre, au Proche-Orient — pourrissent.

Sans doute, en sera-t-il longtemps ainsi : aussi longtemps qu'une opinion publique puissamment motivée, parce qu'enfin bien informée, n'accordera pas son soutien aux procédures internationales de règlement pacifique des conflits.

AFRIQUE

CARNETS DE ROUTE EN ÉTHIOPIE « SOCIALISTE »

II. — D'une famine à l'autre

Un abîme sépare l'Ethiopie de sa capitale haut perchée, occidentalisée, fraîchement politisée : celui qui sépare une révolution bavarde d'un silencieux Moyen Age. Jean-Claude Guillebaud, qui a fait le voyage d'Addis-Abeba en Erythrée, nous ouvre ci-dessous ses carnets de route (« le Monde » du 30 janvier).

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

● Ataye, dimanche... — Depuis un an cette « route d'Asmara » qu'est le principal axe de l'Ethiopie *a été améliorée. Un peu moins* de cailloux et d'ornières. Dans un nuage de poussière blanche, on peut désormais « filer » à cinquante kilomètres à l'heure — c'est un luxe — dans une campagne brûlée par la sécheresse où il n'est pas rare de mettre en fuite des hyènes ou des babouins. Nous chargerons dans la voiture des lycéens — garçons ou filles — qui regagnent leurs villages pour le week-end. Avec leurs vêtements occidentaux, leurs livres sous le bras et des réflexes vaguement dédaigneux, les lycéens, ici, semblent appartenir à un autre monde. Comme si, déjà, mille ans les séparaient de la génération précédente. Certains parlent anglais. Avec les autres, c'est en amarhique que nous poursuivons d'interminables conversations « politiques » dans le tintamarre des amortisseurs malmenés. La clairvoyance de leurs jugements est une surprise.

Principal sujet de conversation : la grande campagne révolutionnaire organisée par les militaires et qui commence à disperser soixante mille intellectuels dans des campagnes qu'ils doivent « alphabétiser » et « conscientiser ». Nos passagers accepteront de partir quand viendra leur tour, mais ils ne sont pas tous très enthousiastes.

« *Quand des paysans ont faim,* dit l'un d'eux, *et qu'ils attendent une fois de plus une récolte catastrophique, ce n'est pas le moment de venir leur apprendre l'alphabet amarhique. De quoi aurons-nous l'air quand ils nous demanderont si on leur apporte à manger ?* »

Dans l'ensemble, cependant, les lycéens se déclarent favorables au « projet socialiste » et à la réforme agraire. « *Bien sûr,* poursuit un jeune auto-stoppeur, *la réforme agraire risque d'être injuste. C'est ce que disent mes parents et ils ont raison. Il ne sera pas toujours facile de faire la différence entre les propriétés qui ont été accaparées indûment ou volées et celles qui ont été gagnées par le travail.* »

Question identique posée à plusieurs jeunes gens : Qu'est-ce qui vous inquiète le plus dans la situation actuelle ? Réponses fréquentes : Les risques de division de l'armée et le tribalisme. Pour ce dernier point, le « deurg » multiplie depuis deux mois les « gestes » libéraux propres à désamorcer les querelles ethniques toujours latentes. La domination culturelle des Amarhas sur l'ex-empire semble se faire plus légère.

Depuis le début du mois de janvier, par exemple, les Gallas (l'ethnie la plus nombreuse qui compte dix à quinze millions de *membres) dispose de quelques* heures d'émissions en Gallinia à la radio nationale. Par l'intermédiaire de l'armée (où les Gallas *sont majoritaires*), ils sont en outre mieux représentés au sein du nouveau pouvoir. Cela suffira-t-il à stopper ces velléités *de dissidence qu'a pu encourager* une certaine vacance de l'administration centrale ? Ce n'est pas sûr. Un « *Front de libération des Gallas* » ne vient-il pas d'être créé en Ethiopie ? Personne, il est vrai, ne connaît son audience.

Un autre sujet excite beaucoup nos passagers occasionnels : la fuite des bourgeois et des « exploiteurs » de la capitale, qui, disent-ils, « *partent devant la révolution comme des rats* ». La radio amarhique a cité deux exemples qui ont scandalisé le pays. Un des plus gros commerçants arméniens d'Addis (M. Vellisasariou) a réussi à s'enfuir en Afrique du Sud avec 12 millions de dollars éthiopiens (30 millions de francs actuels !). Depuis des années, dit-on, il ne payait aucun impôt. Quant à cet Italien qui gérait le casino, c'est à dos de chameau à travers le désert qu'il a rejoint Djibouti, en emportant la caisse. On ne sait trop quel accueil lui réservèrent les autorités françaises...

Peu avant Dessié (capitale du Wollo), brève rencontre avec un intellectuel « libéral » qui ne mâche pas ses mots à l'égard du régime militaire. Pour lui, l'affaire est claire, il s'agit ni plus ni moins d'une dictature. « *Avez-vous pris la peine de lire le nouveau code pénal promulgué par le Deurg ?*, dit-il. *Vous verrez qu'on peut maintenant arrêter quelqu'un pour n'importe quel motif. Il suffit d'avoir fait ou dit quelque chose en contradiction avec la philosophie « Ethiopia Tikdem ». Comme personne n'est capable d'expliquer ce que signifie exactement cette formule, c'est l'arbitraire.* » Cet opposant irréductible, inquiet, qui a refusé de continuer à nous parler dans un café, n'est pourtant pas un « suppôt » de l'ancien régime. En janvier 1974, sous l'empire, il avait pris beaucoup de risques pour nous donner des informations sur la famine et la corruption.

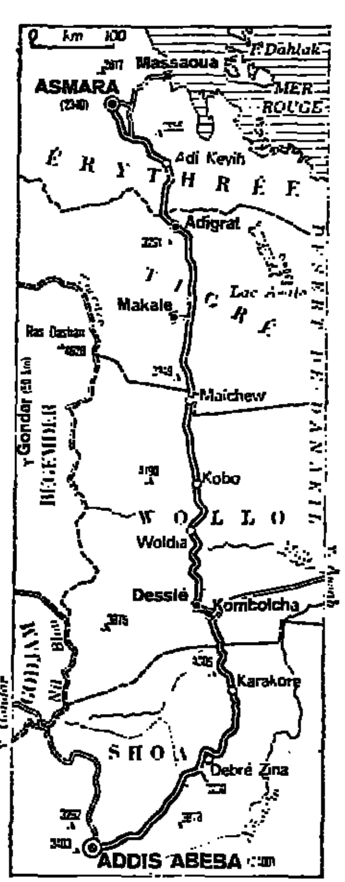
Les étudiants et les intellectuels de la région de Dessié paraissent, il est vrai, plus politisés qu'ailleurs. Partout, ici, on recueille des réflexions et des critiques sévères à l'encontre de ce « *socialisme en uniforme* ». Le « *niveau intellectuel* » des militaires, notamment, fait l'objet de plaisanteries cruelles. Détenu par des officiers subalternes, des sous-officiers ou même de simples soldats, le régime est « borné », selon beaucoup d'étudiants fiers de leur culture occidentale. A la fin du mois de décembre, les représentants du Deurg de Dessié ont affronté une assemblée d'étudiants goguenards qui le sommaient de s'expliquer sur le « *socialisme éthiopien* », tandis qu'une partie de la salle scandait tranquillement : « *Down te the Deurg* ». Notre interlocuteur y était. « *Si vous aviez vu le colonel transpirer à grosses gouttes...* »

* * *

● Kombolcha, lundi. — Brûlante étape dans ce gros village qui, hier encore, était l'un des « carrefours » les plus importants de l'Ethiopie. De Kombolcha, en effet — où existe un aéroport accessible aux D.C.-3 d'Ethiopian Airlines, — partait l'ancienne route d'Assab qui, pour rejoindre la mer Rouge, traverse le désert des Danakils. L'attitude de ces nomades irréductibles et batailleurs à l'égard du nouveau régime n'est pas claire. Un moment tenté par la dissidence, leur chef — Ali Mirah, — qui campe à proximité de la frontière du T.F.A.I., a officiellement rallié le régime des militaires après que ceux-ci eurent essayé de l'arrêter. Mais c'est une allégeance bien fragile. Les Danakils, misérables et littéralement décimés par la famine, disposent d'une arme redoutable. Ils peuvent, sans difficulté, couper par des embuscades la nouvelle route asphaltée Addis-Abeba - Assab, qui relie la capitale éthiopienne à son port pétrolier. Ce serait une catastrophe.

Dans cette perspective, on a fait grand cas, à Addis-Abeba, de la mort de deux chauffeurs de camions assassinés sur cette route par les Danakils, on y a vu des attentats politiques reliés, peut-être, à une recrudescence de la guérilla érythréenne. A Kombolcha, pourtant, sur le terrain, plusieurs témoins nous affirment que cela n'avait rien à voir avec la politique. « *Les Danakils meurent de soif*, nous dit-on ici. *C'est simplement pour leur prendre leurs réserves d'eau potable qu'ils ont arrêtés et assassinés deux camionneurs.* »

Nous dormirons mal dans ce minuscule « hôtel » envahi par des prostituées criardes et querelleuses. En trois jours, nous avons parcouru 400 kilomètres. Les choses paraissent à la fois plus simples et plus imprévisibles qu'on ne l'imagine à Addis-Abeba, ce théâtre d'ombre où tournent en rond les correspondants et les diplomates étrangers. Après ces 400 premiers kilomètres, la principale « information » mérite toutefois d'être soulignée : hormis le poste de contrôle qui fouille les voitures à la sortie d'Addis-Abeba, nous n'avons rencontré aucun soldat sur la route. Dans un pays *que l'on déclare ordinairement* « au bord de la guerre civile »...



●Wodia, mardi. — Province du Wollo, province martyre... Aujourd'hui les mendiants mourant de faim ont disparu des routes et des villages, dans les treize camps de réfugiés ouverts entre avril et septembre 1973, il ne reste plus que quelques centaines d'orphelins. Il n'empêche ! Le spectre de la famine continue de hanter cette province endeuillée... Il faut s'attarder dans ces villages mal remis d'une sorte d'épouvante millénaire pour mesurer l'extraordinaire traumastime qu'a pu représenter la famine pour l'Ethiopie tout entière.

Nous passerons la soirée à l'hôtel San Mikael (sorte d'auberge en bois et torchis) en compagnie d'un Ethiopien de trente-cinq ans, M. Begedu Mersha, qui travaille aujourd'hui pour l'organisation Terre des hommes. Il parle doucement, gravement, avec une espèce de désespoir dans le ton. Les récits de M. Begedu, il est vrai, ont de quoi terrifier le plus averti des visiteurs. Pendant deux années, ce célibataire obstiné s'est battu presque seul contre la mort, contre cette hémorragie grisâtre de paysans affamés qui s'est mise brusquement à sourdre des lointaines campagnes. A l'époque, il travaillait à Mersa, un village situé au sud de Woldia, sur la route de Dessié. « *J'avais engagé deux manœuvres que je payais avec mon argent*, dit-il. *Pendant quatre mois, nous avons passé nos journées à enterrer des gens. Nous avions quarante ou cinquante nouveaux cadavres chaque jour. Personnellement, j'ai enterré plus de 4 00 0personnes.* »

Begedu Mersha, qui est désormais connu — et vénéré — dans toute la région, nous affirme que les statistiques officielles concernant la famine sont fausses. D'après lui, il y aurait eu quatre à cinq cent mille morts de faim au Wollo. Une chose est certaine, on trouve aujourd'hui, à l'est de la route, des villages d'une soixantaine de maisons dans lesquels il ne reste plus qu'une ou deux familles. « *Toutes les autres sont mortes* », dit-il. Faut-il croire M. Begedu ? Les derniers bilans gouvernementaux publiés à Addis donne des chiffres très inférieurs quoique déjà terribles. Selon l'ENI (Ethiopian Nutrition Institute), cent six mille personnes au total seraient mortes de faim en 1972-1973 dans la partie orientale du Wollo (20 % de la population). Les principales victimes ont été les jeunes de moins de quinze ans et les personnes de plus de quarante-cinq ans. En outre, la quasi-totalité du bétail (80 %) a disparu dans des régions dont l'équilibre socio-économique se trouve bouleversé pour longtemps. Mais entre l'abstraite précision d'une statistique et les récits épouvantés d'un témoin direct, comment choisir ?

Actuellement est poursuivi avec l'aide du gouvernement et de plusieurs organisations internationales le plan dit de « réhabilitation », qui consiste à réinstaller les réfugiés dans leurs villages après leur avoir fourni des secours (25 kilos de grains par adulte, 12 kilos par enfant) et une somme de 170 dollars éthiopiens (remboursables en trois ans), destinée en principe au rachat de bœufs, d'outils et de semences. A partir de février 1974, les paysans ont donc été amenés en camions vers les villages et abandonnés au dernier endroit accessible par la route. Mais, de l'aveu unanime, ce programme de réhabilitation n'est pas un succès. Les paysans n'ont pas trouvé de bétail à acheter, les villages manquent désormais de main-d'œuvre masculine, ils n'ont plus d'animaux pour les labours. Et, surtout, après deux nouvelles récoltes très médiocres en 1973 et en 1974, la famine menace à nouveau.

« *Dans de nombreux villages, aujourd'hui,* poursuit M. Begedu, *les paysans n'ont pas reçu de grain depuis deux mois. Ils n'ont plus rien à manger et s'apprêtent à un nouvel exode.* »

Au moment où nous allions quitter Woldia après une courte nuit, un enfant de huit ans s'est précipité pour nous embrasser les pieds. Il s'agit d'un orphelin que nous avions ramassé sur la route en janvier 1974. Son père, *sa mère et ses frères étaient* morts de faim, et, tout seul, il arrivait de son village, après trois jours de marche à travers la montagne. Aujourd'hui, il nous reconnaît et veut parler de sa nouvelle vie. Le voilà cireur de chaussures à Woldia. L'orphelin du même âge qui l'accompagnait l'an dernier s'est engagé comme berger aux alentours. L'un et l'autre, malgré leurs haillons, sont assurés d'avoir un plat d'Ingera chaque jour. Le bonheur !

Prochain article :

L'EMPEREUR SAVAIT...

Nigéria

LE GÉNÉRAL GOWON ADRESSE UN SÉVÈRE AVERTISSEMENT AUX GRÉVISTES

Lagos (*Reuter*). — Le général Gowon, chef de l'Etat nigérian, a lancé, mercredi 29 janvier, un sévère avertissement aux grévistes qui, a-t-il dit, perturbent gravement la vie du pays depuis le début du mois. « *Les grèves,* a-t-il affirmé, *sont la conséquence d'un plan délibéré destiné à entraver le progrès économique et à paralyser l'autorité de l'Etat.* »

M. Alheji Kam Salem, chef de la police, avait déjà adressé une mise en garde analogue aux syndicats, samedi dernier, affirmant qu'il ne pourrait accepter longtemps la violation du décret gouvernemental qui interdit les grèves. La Confédération générale des syndicats avait répliqué en demandant au gouvernement de donner des instructions à la police et à l'armée pour qu'elles s'abstiennent de toute intervention dans le domaine social.

Les grèves ont affecté notamment les hôpitaux, les docks, les chemins de fer et le bâtiment. Dimanche, la Confédération générale des syndicats a lancé un ultimatum au secteur privé pour qu'il aligne, avant trois semaines, les salaires sur les traitements de la fonction publique, qui ont été récemment augmentés.

Madagascar

La polémique se développe entre le général Ramanantsoa et les partisans de l'ancien président Tsiranana

Tananarive (*Reuter*). — Tandis que, cinq jours après avoir dissous son gouvernement, le général Gabriel Ramanantsoa poursuit ses consultations en vue de constituer une nouvelle équipe ministérielle, la polémique qui l'oppose au parti socialiste malgache (P.S.M.) se développe. Après avoir vainement proposé la création d'un « conseil des sages », auquel le général Ramanantsoa aurait remis le pouvoir, le P.S.M. a affirmé, mercredi 29 janvier, dans un communiqué à la presse, que le président Philibert Tsiranana, « *simplement suspendu* » en mai 1972, « *est redevenu président de la République* » après la dissolution du gouvernement décidée ce 25 janvier, et que le Parlement malgache « *reprend ses prérogatives* ».

« *Autrement dit,* fait valoir le P.S.M., *le général Ramanantsoa, qui n'est pas chef de l'Etat et qui n'est plus chef du gouvernement (...), ne peut constituer un nouveau gouvernement qu'après une nouvelle désignation par le président Tsiranana, président de la République, seul habilité à nommer un chef du gouvernement.* »

Radio-Madagascar a nié cette interprétation de l'acte de dissolution, affirmant que celui-ci est « *tout à fait conforme* » à la Constitution.

D'autre part, le colonel Richard Rajaonarison, responsable présumé d'une tentative de mutinerie qui aurait eu lieu le 31 décembre dernier à Tananarive, a déclaré jeudi qu'il ne quitterait pas le camp des forces de police, où il est retranché, avant que le général Ramanantsoa n'ait annulé les mandats d'arrêt ou de dépôt lancés contre les officiers impliqués dans cette affaire et remanié la répartition des postes de commandement militaires, afin qu'elle « *reflète la réalité ethnique du pays* ».

AMÉRIQUES

Pérou

M. Alvarado invite les États latino-américains à engager entre eux le « nouveau dialogue » proposé par Washington

Le président péruvien Juan Velasco Alvarado a invité, le 29 janvier, les pays d'Amérique latine à refuser le « *nouveau dialogue* » proposé par les Etats-Unis. C'est entre eux, a précisé le général Velasco, que les Etats latino-américains doivent engager ce dialogue, limitant leurs relations avec les Etats-Unis au seul cadre de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.).

Le président péruvien a souligné que son pays appuyait la décision du Venezuela et de l'Equateur de ne pas assister à la réunion des ministres des affaires étrangères américains initialement prévue pour mars à Buenos-Aires et que le gouvernement argentin a récemment « *décommandée* » (*le Monde* du 29 janvier). Le général Velasco a déclaré que cette réunion devrait être suspendue jusqu'à ce que les Etats-Unis modifient leur loi sur le commerce (*Trade Act*), qui prive, en raison de leur appartenance à l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), le Venezuela et l'Equateur des facilités tarifaires qui leur étaient jusqu'alors consenties au titre de pays en voie de développement.

Un nouvel élément de détérioration des relations interaméricaines a été fourni par la condamnation à de fortes amendes, le mardi 28 janvier, en Equateur, des patrons de quatre thoniers américains arraisonnés trois jours auparavant dans la limite des 200 milles revendiqués par le gouvernement de Quito. Ces opérations sont les premières du genre *depuis plus d'un an.* Elles pourraient ranimer la « *guerre du thon* » qui, entre 1968 et 1971, avait vu l'arraisonnement d'une trentaine de bateaux américains par les autorités équatoriennes. De source diplomatique, on indique à Quito que les Etats-Unis pourraient répliquer par une suspension de leur aide militaire, comme ils l'avaient déjà fait entre 1971 et 1974.

On connaît, d'autre part, le texte exact de la réponse que M. Henry Kissinger avait faite, lors d'une conférence de presse réunie le 28 janvier à Washington, à la *question* : « *Envisagez-vous de vous rendre en Amérique latine en février ?* » « *J'envisage — bien que je ne pense pas l'avoir annoncé, comme certains de mes collègues semblent l'avoir déclaré — de me rendre en Amérique latine, et ceci certainement avant la réunion de l'O.E.A. qui aura lieu ici en avril. La date exacte sera fixée après que mon voyage au Moyen-Orient aura été plus complètement organisé. Ce que je puis dire, c'est que j'accorde une grande importance à nos relations avec l'Amérique latine et que j'honorerai à la première occasion possible ma promesse de visite là-bas* », a déclaré le secrétaire d'Etat américain. Une visite de M. Kissinger en Amérique latine avait été annoncée pour la mi-février par le ministère chilien des affaires étrangères et par le ministre des affaires étrangères argentin, M. Alberto Vignes (*le Monde* daté 5-6 janvier).

Deux éléments de détente ont, en revanche, été enregistrés dans le domaine des relations interaméricaines. La commission spéciale de l'O.E.A. chargée de réviser la charte de l'Organisation a demandé que seule la majorité simple soit désormais requise dans les votes les plus importants, et non plus celle des deux tiers. Rappelons que, lors de la conférence de Quito, en novembre dernier, la levée des sanctions décidées en 1964 contre Cuba avait été repoussée, alors que douze pays sur les vingt et un participants avaient voté en sa faveur, trois s'y opposant et six, dont les Etats-Unis, s'abstenant. La nécessité d'obtenir les deux tiers des voix (quatorze) avait bloqué une décision souhaitée par la grande majorité des Etats latino-américains.

Enfin, pour la première fois en près de douze ans, le représentant de Cuba aux Nations unies a participé, le 28 janvier, à la réunion du groupe des pays latino-américains *au siège de l'ONU*. — (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*)

États-Unis

● *Mise au point.* — A la suite d'une information publiée dans *le Monde* du 26-27 janvier au sujet d'une explosion qui s'était produite à Manhattan le 24 janvier, nous avons reçu une mise au point du Comité pour l'indépendance de Porto-Rico établi à Londres (1). Ce Comité affirme que le groupe qui a revendiqué l'attentat — les Forces armées de libération nationale (F.A.L.N.) — n'a aucun lien avec lui et que « *de tels procédés sont tout à fait contraires aux buts du mouvement pour l'indépendance de Porto-Rico et à ceux du parti socialiste portoricain* ».

(1) Adresse : BM-CPRI, London WC1V 6XX.

ASIE

La guerre en Indochine

La R.D.V. demande à la France d'intervenir pour amener les États-Unis à appliquer les accords de Paris

Le ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Vietnam, M. Nguyen Duy Trinh, a adressé à M. Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, une longue lettre dans laquelle il forme l'espoir « *que le gouvernement français, en sa qualité de signataire de l'accord de Paris sur le Vietnam, et dans l'intérêt d'une paix 'urable en Indochine et dans le Sud-Est asiatique, contribuera activement à amener le gouvernement des Etats-Unis à faire honneur à ses engagements et à exécuter correctement l'accord* ». Le message dénonce « *les violations et le sabotage systématique par le gouvernement des Etats-Unis et l'administration Nguyen Van Thieu de l'accord de Paris et de l'acte de la conférence internationale sur le Vietnam qui ont amené*, dit-il, *une aggravation continue de la situation au Vietnam du Sud* ». « *Le gouvernement des Etats-Unis*, poursuit le message, *accentue de plus en plus son engagement militaire, et cherche, par tous les moyens, à accroître son aide militaire au régime Thieu.* »

● *A Saigon*, évoquant cette question dans une interview au *Washington Post*, le président Thieu a déclaré qu'il voulait faire comprendre au peuple et au Congrès des Etats-Unis à quel point son gouvernement a besoin du soutien américain. Il a souligné que les crédits supplémentaires — 300 millions de dollars pour Saigon — demandés mardi par le président Ford au Congrès *constituaient « un minimum »* pour lui permettre de faire face à la détérioration de la situation militaire.

● *A Washington*, le président Ford a déclaré, mercredi, qu'il était prêt « *à se battre* » pour faire voter les crédits qu'il avait demandés pour Saigon et Phnom-Penh. *Ouvrant la séance hebdomadaire* du conseil de cabinet, il a souligné, indique l'A.F.P., « *l'importance et l'urgence* » de cette aide. « *Nous ne pouvons pas faire une politique internationale dans une partie du monde, et une politique isolationniste dans une autre* », a-t-il ajouté.

● *Au Cambodge*, un convoi fluvial en provenance du Vietnam du Sud — le troisième en une semaine — a réussi à franchir le blocus du Mékong par les Khmers rouges, et à atteindre Phnom-Penh jeudi 29 janvier. Mais deux pétroliers faisant partie du convoi ont été incendiés à la suite des tirs des révolutionnaires.

Ceux-ci ont, d'autre part, encerclé la ville côtière de Kampot, à l'extrême sud du pays. La situation y est jugée « *très grave* » par Phnom-Penh, précise l'A.F.P.

EUROPE

Yougoslavie

Les professeurs exclus de l'université de Belgrade dénoncent l'influence du « dogmatisme stalinien »

De notre correspondant

Belgrade. — Les huit professeurs évincés de la faculté de philosophie de l'université de Belgrade (*le Monde* du 29 janvier) ont adressé une lettre au Parlement de la République fédérée de Serbie. Ils rejettent toutes les accusations portées contre eux et plaident avec fermeté en faveur de la liberté de la pensée, de la science et de l'enseignement. Les enseignants disent que leur éviction est *« arbitraire »* et contraire *« à tous les principes de l'autogestion »*. Ils font état d'une longue et systématique campagne de pressions dont ils ont été l'objet et allant du retrait de passeport et de la tentative de corruption à *« la condamnation aux travaux forcés de nos étudiants pour avoir osé nous défendre »*.

Rappelant que la faculté avait formé une commission composée de plus de trente professeurs, qui, après une enquête approfondie, leur avait reconnu les qualités morales et politiques exigées par la nouvelle législation du personnel enseignant, la lettre dénonce les *« protagonistes d'une campagne politique qui nous attaque pour des actes que nous n'avons pas commis »*. Il s'agit en réalité de bureaucrates qui ont recours à la calomnie, conscients que *« la partie attaquée est dans l'impossibilité de leur répondre publiquement »*.

Quant à leurs *« relations avec l'étranger »*, les professeurs déclarent que celles-ci existent, mais qu'elles ne sont pas entretenues *« avec des magnats de la finance, des hommes d'affaires, des généraux, des services de renseignements, des rois ou des empereurs, mais avec des philosophes, des savants, des intellectuels connus, ce'st-à-dire des hommes qui ne sont pas, comme le prétend la propagande officielle, les ennemis du socialisme et de notre pays, mais bien au contraire leur amis éprouvés »*. D'ailleurs, ajoutent les professeurs, *« les policiers à la mentalité stalinienne ont toujours parlé d'« activités ennemies » lorsqu'ils voulaient étouffer les opinions avec lesquelles ils n'étaient pas d'accord. Les philosophes de Belgrade « empoisonnent » la jeunesse ? C'est là une allégation tout aussi vieille que la philosophie elle-même. Comment alors peut-on parler d'un mouvement ouvrier au sein duquel on évite la critique et qui a tendance à interdire la discussion et la liberté de la parole ? » « Notre travail d'intellectuels est présenté,* poursuit la lettre, *comme une ambition politique malpropre et déshonorante, comme une tentative de complot. On veut créer ainsi une atmosphere propice à la justification de mesures de persécution pour supprimer ce qui reste de la liberté de la pensée scientifique proclamée par la Constitution et le programme de la Ligue des communistes. »*

La lettre condamne avec vigueur la *« vulgaire apologie de ce qui existe »* et l'appareil du pouvoir, qui agit en réalité *« à la place de la classe ouvrière »*. Elle affirme que, parallèlement à la campagne contre les philosophes, s'est accrue l'influence du dogmatisme stalinien. *« La caractéristique d'une telle conception dogmatique du marxisme est la reconnaissance tacite de l'infaillibilité de la direction du parti. Tout désaccord avec celle-ci est considéré comme une preuve suffisante de culpabilité. Or la politique de la direction de la Ligue des communistes n'a-t-elle pas connu au cours des dix dernières années des oscillations et des contradictions qui, à un moment donné, ont menacé l'existence du parti, voire celle de la Yougoslavie ? »*

Après avoir rappelé qu'ils étaient opposés aux tendances nationalistes staliniennes et petites-bourgeoises et insisté sur leur adhésion au socialisme autogestionnaire, les professeurs s'inquiètent de constater chez les fonctionnaires du parti *« une dangereuse tendance à supprimer ce qui reste de l'autonomie de la science socialiste »*.

« En ce moment de grandes épreuves, concluent-ils, *nous exprimons notre profonde gratitude à la faculté de philosophie, convaincus qu'en nous défendant des accusations injustes elle a défendu en même temps la liberté de la pensée scientifique et de la culture. Nous sommes prêts à reconnaître que nous n'avons peut-être pas fait tout ce que nous aurions pu faire pour le triomphe de la vérité. Nous croyons que les idées ne seront pas vaincues par l'interdiction faite aux professeurs de les exposer du haut de leur chaire. Nous sommes convaincus qu'une communauté attachée à la vérité comme cela est le cas de la faculté de philosophie ne sera pas démoralisée ni empêchée de poursuivre la défense de la vérité et des grands principes moraux du seul fait qu'elle a perdu provisoirement huit de ses membres. »*

PAUL YANKOVITCH.

R. F. A.

LA VISITE DE M. CHELEPINE POSE DES PROBLÈMES JURIDIQUES AU GOUVERNEMENT

Bonn *(A.F.P.)*. — M. Alexandre Chelepine, président du conseil central des syndicats soviétiques, est attendu en R.F.A. dans les prochains jours — vraisemblablement vendredi 3 janvier, a annoncé mercredi un porte-parole de la Confédération ouest-allemande des syndicats (D.G.B.) Il participe actuellement à une réunion de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) à Berlin-Est.

En R.F.A., M. Chelepine doit rencontrer M. Henz-Oskar Vetter, président de la centrale D.G.B., qui s'était rendu à Moscou en 1973.

En raison du passé de M. Chelepine à la tête des services spéciaux soviétiques (il a dirigé le K.G.B., il y a une quinzaine d'années), ce voyage a posé des problèmes au gouvernement de Bonn, qui a fait valoir la raison d'Etat, ainsi que des motifs impérieux *« d'intérêt politique et public »* auprès des services judiciaires. Ces derniers possèdent sur l'actuel chef des syndicats d'Union soviétique un dossier rendant théoriquement possible l'ouverture d'une action contre lui, dès son entrée sur le territoire ouest-allemand.

La section pénale de la cour fédérale de Karlsruhe a, en effet, rendu en 1962 un arrêt considérant qu'en raison de ses fonctions, à la tête du K.G.B., la responsabilité de M. Chelepine était engagée dans le meurtre de l'ancien chef ukrainien en exil, Stefan Bandera, « exécuté » au pistolet à gaz, en octobre 1959, à Munich, par Bogdan Stachinski, alors agent spécial soviétique.

Stachinski, qui avait « choisi la liberté » en août 1961 en passant à Berlin-Ouest, avoua le meurtre de Bandera et fut condamné à huit ans de travaux forcés, peine relativement clémente. Le tribunal avait estimé que *« la responsabilité de ses mandants était bien plus grande que la sienne »*.

● *En Allemagne fédérale*, le groupe chrétien-démocrate votera contre la loi de ratification de la convention franco-allemande sur la poursuite des criminels de guerre condamnés par contumace en France Cette décision a été annoncée le mercredi 29 janvier aux représentants de la presse française à Bonn par M. Richard Jaeger, vice-président du Bundestag.

● LES SERVICES DE CONTRE-ESPIONNAGE ouest-allemands, mis en cause dans l'affaire Guillaume, l'espion est-allemand qui a provoqué la démission du chancelier Brandt, vont être placés sous le contrôle direct d'un secrétaire d'Etat, M. Manfred Schueler. Celui-ci est le chef de la chancellerie. Il aura pour tâche de coordonner les activités du service de renseignements (B.N.D.) du contre-espionnage (B.F.V.) et de la sécurité militaire (MAD). — *(A.F.P.)*

Italie

LES ENFANTS DE L'AUSTÉRITÉ

(De notre correspondant.)

Rome. — L'Italie a enregistré en 1974 quelque soixante mille naissances de plus qu'en 1973. La raison de ce brusque regain de fécondité ne fait aucun doute pour les économistes et les sociologues : comme à New-York, victime du fameux black-out, c'est la pénurie d'électricité qui a encouragé les couples à se retrouver.

Les mesures d'austérité prises à partir de décembre 1973 : fermeture d'entreprises, de restaurants, de cinémas, de théâtre, et surtout réduction des programmes télévisés, sont les premières responsables de ce phénomène. Il est plus marqué dans les régions pauvres du pays. Si en Lombardie le taux de natalité a peu varié d'une année à l'autre, en Calabre il est passé de 14,4 à 21,8 pour mille et en Sardaigne de 19 à 23,2 pour mille.

M. Luigi de Marchi, secrétaire de l'Association italienne d'éducation démographique, n'a pas présenté ces chiffres avec le sourire. Selon lui, le déséquilibre entre les ressources économiques et la croissance de la natalité est trop grave pour que l'on puisse se permettre d'infliger à l'Italie, avec « bonne conscience », de tels « dommages démographiques et socio-économiques ». Son association réclame donc au gouvernement d'« annuler immédiatement les mesures prévoyant la clôture anticipée des émissions télévisées et des spectacles publics ». — R. S.

Portugal

Le Mouvement des forces armées annonce l'annulation des manifestations communistes et socialistes rivales du 31 janvier

Les forces de l'OTAN n'effectueront aucun débarquement à Lisbonne

Le Mouvement des forces armées a annoncé mercredi soir 29 janvier l'annulation des manifestations de rue que les communistes et les socialistes comptaient organiser vendredi chacun de leur côté dans le centre de Lisbonne Dans une allocution à la télévision, le commandant Victor Alves, ministre d'Etat, qui parlait au nom du M.F.A a justifié cette annulation en déclarant que les « *manifestations séparées nuisaient au processus de démocratisation* ». Cette annonce a été précédée d'une réunion extraordinaire entre les dirigeants militaires et les chefs de partis, MM Soares et Cunhal. Il semble que ces derniers se soient ralliés au point de vue des ministres militaires, le Conseil des Vingt, organisme suprême du Mouvement des forces armées s'étant également prononcé dans la journée de jeudi contre les défilés qui devaient avoir lieu à Lisbonne pour célébrer l'anniversaire du soulèvement contre la monarchie en 1891.

Cependant, le M.R.P.P (Mouvement de réorganisation du parti du prolétariat, maoïste) a décidé de maintenir sa propre manifestation vendredi soir à Lisbonne contre les manœuvres aéro-navales de l'OTAN. Des informations faisant état d'un débarquement de plusieurs milliers d'hommes participant aux manœuvres dans la capitale ou à proximité (*le Monde* du 30 janvier) ont suscité une vive émotion dans les milieux politiques portugais. Un entretien a eu lieu jeudi soir entre le chef de l'Etat, le général Costa Gomes, et un représentant de l'ambassade des Etats-Unis.

Les dirigeants portugais auraient fait valoir que les manœuvres de l'OTAN, certes prévues depuis longtemps, pouvaient être mal interprétées alors que la situation politique est délicate. Les ouvriers des chantiers navals de Lisnave avaient fait connaître leur intention de protester contre un éventuel débarquement d'unités de l'OTAN Des assurances ont été données en fin de soirée jeudi. Aucun débarquement de forces participant aux manœuvres militaires de l'OTAN n'aura lieu près de la capitale

Enfin on annonce officiellement à Lisbonne que la campagne pour les élections à la Constituante commencer le 4 mars prochain. Aucun sondage d'opinion ne pourra être publié avant les élections, qui devraient avoir lieu avant le 25 avril.

« L'HUMANITÉ » : une dimension politique évidente.

Commentant les exercices aéronavals de l'OTAN qui ont lieu, avec la participation d'unités françaises, du 31 janvier au 7 février au Portugal, *l'Humanité* écrit :

« Même si le Portugal est membre de l'OTAN, cet exercice, dans le contexte actuel, ne saurait être considéré comme de simple routine. Sa dimension politique apparait évidente.

» Au demeurant, Washington suit de très près — de trop près — l'évolution des événements portugais. Le nouvel ambassadeur américain, M. Frank Carlucci, spécialement choisi par M. Kissinger — à la suite d'une mission d'information effectuée par des agents de premier plan de la C.I.A. — n'est pas avare de promesses de crédits pour... après les élections (sous-entendu : à condition qu'elles soient bonnes aux yeux de la Maison-Blanche et du département d'Etat).

» A défaut de pouvoir, en l'état actuel des choses, mettre en scène un Pinochet (un Spinochet, comme on dit ici), le docteur Kissinger s'accorderait fort bien d'un régime à la Caramanlis. »

A Vienne

REPRISE DES NÉGOCIATIONS SUR LA RÉDUCTION DES FORCES EN EUROPE CENTRALE

Vienne. — Les négociations sur le réduction des troupes en Europe centrale, auxquelles participent douze pays de l'OTAN et sept du pacte de Varsovie, et qui avaient été ajournées le 12 décembre dernier, ont repris ce jeudi 30 janvier, à Vienne, après une suspension de sept semaines.

Réunis depuis octobre 1973, les négociateurs entament cette cinquième série de conversations sans qu'aucune des deux parties, apprend-on de source proche de la conférence, semble avoir de nouvelles propositions à soumettre.

La négociation continue de buter sur trois points principaux :

— L'Ouest propose une réduction qui tiendrait compte de la disproportion entre les forces des deux camps : les troupes soviétiques seraient réduites de 69 000 hommes en échange d'un retrait de 29 000 Américains. L'U.R.S.S. ne veut entendre parler que d'une réduction « symétrique » qui ne porterait, dans la première phase, que sur 20 000 hommes ;

— Dans cette première phase, l'Ouest ne prévoit la réduction que de troupes américaines et soviétiques, alors que les pays de l'Est demandent qu'elle s'étende aux forces de tous les pays de l'Europe centrale ;

— Contrairement aux pays occidentaux, les membres du pacte de Varsovie réclament que la réduction des forces et des armements ne s'applique pas seulement aux armées de terre, mais aussi aux forces aériennes et à l'armement atomique.

Espagne

MM. Fraga, Silva et le comte de Motrico souhaiteraient fonder une « association politique » de centre-droit

Neuf personnes soupçonnées d'appartenir aux commissions ouvrières ont été appréhendées, le mercredi 29 janvier, à Santa-Cruz-de-Tenerife, aux Canaries, et trois membres du Front de libération de la Catalogne ont été arrêtés le même jour à Barcelone. A Valladolid, l'université a été fermée jeudi pour vingt-quatre heures à la suite d'une agression contre le recteur. Au plan politique, des personnalités envisagent de créer des « associations » : c'est le cas cette semaine de deux anciens ministres, MM. Fraga et Silva, et d'un ancien ambassadeur, le comte de Motrico, favorables à une large démocratisation des institutions.

De notre correspondant

Madrid. — Le problème qui se pose au gouvernement de M. Carlos Arias Navarro, après l'approbation du statut des associations politiques, est le manque évident d'enthousiasme des Espagnols.

Les possibilités offertes sont minces, et seuls des « *membres organiques* » du Mouvement, groupes phalangistes ou carlistes n'ayant pas suivi le prince Carlos Hugo dans l'opposition, ont fait des démarches pour les exploiter.

Le régime veut organiser la droite qui présenterait au pays un programme capable, selon l'un de ses dirigeants, de « *regrouper ceux qui n'appartiennent pas au Mouvement mais ne militent pas non plus dans les partis de gauche* ».

La gauche, du fait du caractère restrictif du statut, n'a pas la moindre possibilité légale d'entrer dans le cadre des associations. M. Joaquin Ruiz-Gimenez, chef de file de la démocratie chrétienne de gauche, assure que la réforme « *peut avoir pour résultat une grande confusion dans le pays et décevra beaucoup de monde* ».

Pour « *s'associer* », la droite devra faire preuve de sa légitimité, c'est-à-dire de son orthodoxie politique devant la commission *ad hoc* du Conseil national du Mouvement.

Le comte de Motrico, ancien ambassadeur à Washington et Paris déclare que « *la droite espagnole doit évoluer et prendre l'initiative de la démocratisation* ». Pour sa part, M. Fraga, ancien ministre de l'information, actuel ambassadeur à Londres, demande que les députés aux Cortès soient élus au suffrage universel M. Silva, ancien ministre des travaux publics, est plus discret, bien qu'il envisage de participer à la création d'une association de « centre-droit » avec M. Fraga et le comte de Motrico.

Ce « centre », dont le but déclaré est de réformer la Constitution dans le cadre de la légalité, est pressé de s'organiser, car la situation, après Franco, peut être explosive. Le « centre » voudrait être un pont entre les secteurs les plus « évolués » du Mouvement et l'aile la plus modérée de la gauche. Il souhaite en finir avec le régime mais non pas avec le système.

Dans ce trio, la figure principale est M. Fraga, mais le comte de Motrico est beaucoup plus « politique ». Aussi la presse appelle cette opération le « cyclone Fraga ».

Dans le monde des affaires, les jeunes patrons seraient disposés à appuyer une opération de type néo-capitaliste. Mais d'autres secteurs, par exemple celui qui est représenté par M. Joaquin Garrigues Walker, sont moins bien disposés.

« *Il est curieux*, dit M. Walker, *qu'une personne ayant le passé politique de M. Fraga cherche aujourd'hui à se présenter comme un homme du centre. Cette tentative me paraît incroyable, mais peut-être mon impression est-elle due à ma formation libérale. En tout cas, je ne me sens proche de M. Fraga ni idéologiquement ni historiquement. Nous sommes différents. Bien qu'il ait changé ces derniers temps, il est de toute façon à ma droite.* »

Pour sa part, le professeur Enrique Tierno Galvan, chef de file du parti socialiste populaire, déclare : « *Tout cela n'est que jeux de salon. On prétend monter une association politique sans tenir compte de l'opinion publique. C'est une grave erreur de mépriser le peuple espagnol qui, demain, sera le seul protagoniste.* »

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LA PREMIERE REUNION du nouveau conseil de défense, prévue le 31 janvier à Luanda en présence du nouveau haut commissaire, le général Silva Cardoso, sera consacrée à la présence, dans le centre du pays, d'une armée de trois mille hommes dirigée par M. Daniel Chipenda, exclu du M.P.L.A. (Mouvement populaire de libération). Ce dernier a déclaré qu'il ne souhaitait pas la « *guerre civile* », mais qu'il « *était prêt* » si M. Agostino Neto, président du M.P.L.A., désirait l'affrontement.

Chili

● LA FEDERATION SYNDICALE MONDIALE dénonce, dans un communiqué publié à Prague le 29 janvier, l'assassinat par la chilienne de M. David Silberman, ancien directeur de la mine de cuivre de Chuquicamata et conseiller de la Centrale unique des travailleurs (CUT). M. Silberman était détenu dans une prison de Santiago-du-Chili. — *(A.F.P.)*

Chine

● M. TENG HSIAO-PING, vice-premier ministre chinois, a reçu, jeudi 30 janvier, à Pékin, M. Etienne Manac'h, ambassadeur de France en Chine, qui doit quitter prochainement son poste. La visite de M. Teng Hsiao-ping à Paris, qui aurait lieu en mai, a été évoquée au cours de l'entretien. — *(A.F.P.)*

Côte-d'Ivoire

● LA COTE D'IVOIRE ET LE PORTUGAL ont décidé mercredi 29 janvier d'établir des relations diplomatiques.

Grèce

● M. CARAMANLIS, PREMIER MINISTRE, a annoncé que 1975 serait une année d'austérité pour tous les Grecs, et une année de sacrifices pour les plus riches. De son côté, M. Papaliyouras, ministre de la coordination économique, précise que la révision du barème de l'impôt sur le revenu entraînera un accroissement de la charge fiscale de 2,5 %, ainsi qu'une forte augmentation des taxes indirectes. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE GOUVERNEMENT ITALIEN a décidé de poser la question de confiance pour obtenir un vote bloqué de l'ensemble de son projet de loi sur la réforme de la RAI (radio-télévision italienne) et faire échec aux quelques quatre mille amendements présentés par le Mouvement social italien-Droite nationale (M.S.I.-D.N.) (*le Monde* du 26-27 janvier). Si la réforme était adoptée, le M.S.I.-D.N. serait absent du conseil d'administration de la RAI alors que tous les autres partis y seraient représentés. — *(A.F.P.)*

Sierra-Leone

● SEPT SOUS-OFFICIERS, qui comparaissaient depuis le 7 janvier devant une cour martiale, à Freetown, pour haute trahison, ont été condamnés, mercredi 29 janvier, à la peine de mort. Ils ont été reconnus coupables d'avoir voulu renverser le gouvernement au mois de juillet dernier. — *(A.F.P.)*

POLITIQUE

Le congrès des républicains indépendants

(Suite de la première page.)

Conduit, par la dynamique du moment, à un rapprochement qu'il ne souhaitait pas véritablement, M. Lecanuet employa une méthode dans laquelle il excelle et excelle et qui lui avait déjà servi du temps du Mouvement réformateur : il acquiesça, sacrifia aux formalités, prononça quelques phrases de bon aloi sur l'alliance prioritaire qui liait son parti à celui de M. Michel Poniatowski et... attendit. Comme il l'avait sans doute espéré, le protocole d'accord fut vite oublié.

Il en fut de même avec le Centre national des indépendants et paysans. M. François Schleiter, président de cette formation, annonça en octobre que les indépendants étaient d'accord pour la création d'une confédération. On en resta là.

Quant au Centre Démocratie et Progrès, il demeura totalement en marge de ces opérations. Il est vrai qu'il avait soutenu M. Jacques Chaban-Delmas au premier tour de l'élection présidentielle et n'était pas particulièrement en odeur de sainteté chez les partisans de M. Giscard d'Estaing.

Les anciens et les modernes

Huit mois après l'entrée de leur président à l'Elysée, les républicains indépendants se retrouvent donc victorieux mais isolés, et bien loin d'occuper, sur le terrain parlementaire notamment, une place en rapport avec leur succès « présidentiel ». Leur groupe de l'Assemblée nationale (soixante-cinq députés) n'est que le second de la majorité, largement distancé par le groupe U.D.R. (cent soixante-douze) et guère plus puissant que le groupe des réformateurs (cinquante-deux). Les espoirs d'unification sur ce terrain-là avaient été pareillement déçus : certains dirigeants giscardiens souhaitaient la constitution, après l'élection présidentielle, d'un groupe commun aux centristes, réformateurs et républicains indépendants, mais ils n'ont pas été suivis.

En plus de ces déceptions, le succès de M. Giscard d'Estaing eut pour conséquence de déranger un certain équilibre interne. La Fédération nationale des républicains indépendants procédait, depuis sa création, d'un dosage délicat d'ancien et de moderne. Anciens, le substrat électoral nettement conservateur et ses nombreux élus et notables venus de l'ancien parti indépendant dont M. Antoine Pinay fut l'une des gloires. Modernes, ce président entré si tôt au gouvernement et son équipe de jeunes députés ambitieux, apparemment peu traditionnalistes. Du contemporain plaqué sur du rustique, en quelque sorte. Mais avec le début de « l'ère nouvelle » c'est la veine « moderne » qui fut surtout exploitée pour la constitution du gouvernement où entrèrent MM. Poniatowski, Fourcade, Bonnet, d'Ornano, Soisson, Destremau, Dijoud, Ducray. De ce fait, au groupe parlementaire, « les anciens » accrurent leur domination. Ce ne fut pas sans conséquence. Lorsque l'Assemblée examina le projet de loi relatif à l'interruption de grossesse — projet témoignant de la volonté de réforme du nouveau président de la République, — le groupe parlementaire giscardien fut, de tous, celui qui donna, en proportion, le moins de suffrages au texte gouvernemental (dix-sept sur soixante-cinq). Les débats qui préfacèrent ce vote et le résultat final conduisirent à plusieurs reprises M. Roger Chinaud — qui n'est pourtant pas un révolutionnaire — à tenir des propos sévères pour les députés de son propre parti.

Un dirigeant de la fédération déclare à ce sujet : « *Que la politique de réformes entreprise depuis huit mois ait surpris un certain nombre d'électeurs, c'est indéniable. Que certains élus puissent s'inquiéter des réactions de leur électorat, c'est possible. Mais en aucun cas, ces élus — qui suivent M. Valéry Giscard d'Estaing depuis des années — n'ont pu avoir le sentiment d'être trahis.* » M. Jacques Dominati, membre du secrétariat politique et député de Paris, faisait allusion au même malaise, quand il soulignait, le 12 janvier, la nécessité, pour les républicains indépendant, de devenir un « *grand parti d'électeurs* » et de ne pas confondre le conservatisme et le respect des valeurs confirmées.

Certes, ce n'est pas la première fois que se manifeste chez les R.I. un décalage entre M. Giscard d'Estaing et ses amis mais, désormais, le phénomène s'applique au président de la République et aux élus, qui devraient être les plus proches de lui.

S'ils n'ont pas toujours soutenu avec enthousiasme l'action du chef de l'Etat, les républicains indépendants ont veillé à ne pas les gêner dans ses nouvelles fonctions. L'effacement des anciens animateurs devenus ministres ou secrétaires d'Etat aidant, le parti du président a fait preuve de discrétion et a laissé les autres occuper le devant de la scène. Un peu trop, sans doute.

Ainsi apparaît la triple nécessité de se renforcer sur le terrain, de mieux coller à l'image « réformiste » de M. Giscard d'Estaing et d'affirmer une meilleure présence politique. L'ordre du jour du congrès est, de ce point de vue, significatif. Le bureau politique a décidé que trois commissions étudieraient respectivement la réorganisation de la formation, la définition de ses nouveaux thèmes d'action et de réflexion, la préparation des prochaines échéances électorales. Le bureau a souhaité que M. Poniatowski revienne à la direction avec le titre de président et a envisagé de confier le secrétariat général à M. Jacques Dominati, député de Paris, ce qui permettrait à M. Roger Chinaud, actuel secrétaire général, de devenir président du groupe parlementaire. Le congrès sera l'occasion de procéder à cette réorganisation et de prendre un nouveau départ, au moment où les centristes cherchent à se retrouver et alors que l'U.D.R. va de l'avant. Certes, les républicains indépendants préfèrent que le mouvement gaulliste soit animé par M. Chirac, « *le plus giscardien des gaullistes* », plutôt que par « *un revanchard* », mais sans plus. La remontée de l'U.D.R. ne favoriserait pas les projets à long terme des « libéraux ». M. Chinaud ne fut-il pas le premier dans la majorité à s'inquiéter publiquement des conséquences que pourrait avoir, sur le jeu des institutions, l'émergence, face au président de la République, d'une personnalité investie de toute la puissance du plus important parti de la majorité ? Une personnalité pouvant « négocier » son soutien au chef de l'Etat, et ce alors que la formation dont est issu celui-ci est encore bien loin de pouvoir prendre le relais ?

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Chalandon : le régime est parlementaire

M. Albin Chalandon, ancien ministre, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., interrogé le 29 janvier par la chaîne F.R. 3, a notamment déclaré :

« *La Constitution de 1958 a créé en France un régime parlementaire comme dans le passé, et c'est la décision d'élire le président au suffrage universel qui a modifié les choses et qui a créé l'autorité présidentielle et a fait du président le chef de l'Exécutif. Mais, en réalité, dans la Constitution, c'est le premier ministre qui a les pouvoirs...*

» *Ce qui fait que nous avons des institutions très souples qui peuvent en réalité engendrer des situations différentes. Nous avons eu pendant quinze ans, avec le général de Gaulle, un pouvoir quasi absolu parce que le chef de l'Etat avait, à l'Assemblée nationale, une majorité qui était totalement soumise à ses volontés et à ses vues... Nous avons aujourd'hui une deuxième hypothèse. Le président a, à l'Assemblée nationale, une majorité. Elle n'est plus aussi soumise, elle est conditionnelle, en quelque sorte...*

» *On peut en imaginer une troisième, c'est le cas où il y aurait face au président de la République, à l'Assemblée, une majorité hostile.*

» *Imaginez que demain M. Mitterrand gagne les élections à la tête de l'opposition, qu'il soit premier ministre, à ce moment-là, qui gouvernera ? Est-ce qu'ayant les pouvoirs comme premier ministre il n'en usera pas face au président de la République.* »

M. Chalandon a indiqué qu'il ne succéderait pas à M. Chirac au secrétariat général de l'U.D.R., sa « *participation étant provisoire* », a estimé qu'il y a à l'U.D.R. « *entre cent cinquante mille et deux cent mille adhérents qui payent annuellement leurs cotisations, ce qui veut dire davantage de militants* ».

M. GISCARD D'ESTAING ET LA « POLITIQUE POLITICIENNE »

(Suite de la première page.)

Les seules discussions politiques auxquelles participe le chef de l'Etat sont en fait celles qu'il engage avec M. Poniatowski ou avec M. Chirac. Avec les autres, une phrase, une allusion, un geste tiennent souvent lieu d'indication. Encore faut-il que le président de la République y consente. Reçu par M. Giscard d'Estaing, alors que se prépare la tentative de regroupement de la « gauche réformatrice », M. Jacques Barrot, secrétaire général du Centre Démocratie et Progrès en même temps que secrétaire d'Etat au logement, s'imagine que le chef de l'Etat va lui donner — ou du moins lui demander — son avis sur cette entreprise. Or M. Giscard d'Estaing n'en dit mot : l'entretien porte exclusivement sur le logement.

Au terme d'une conversation avec M. Rossi, l'un des artisans de ce regroupement, a plus de chance. avec le président de la République, il lui fait observer que, depuis la naissance officielle des nouvelles sociétés de télévision (dont il était chargé de suivre la mise en place comme secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement), il a davantage de temps pour faire de la politique. C'est très bien, répond — en substance — le chef de l'Etat, il faut faire de la politique. M. Giscard d'Estaing n'ignorant pas l'opération en cours, son approbation vaut encouragement.

M. Durafour voit le chef de l'Etat quelques jours avant le lancement officiel de la « gauche réformatrice ». Le président de la République ne lui parle que de son travail ministériel. Ce n'est qu'à la fin de la rencontre que M. Durafour informe M. Giscard d'Estaing de ses projets et que celui-ci, d'une parole, y souscrit. Pour M. Durafour, cela suffit. Le même jour, le chef de l'Etat a déjeuné avec les dirigeants républicains indépendants : il a plus écouté que parlé, mais l'invitation à déjeuner n'était-elle pas, en elle-même, à deux semaines du congrès du mouvement, une marque d'intérêt ?

Le président de la République va-t-il au-delà de ces vagues recommandations et de ces incitations discrètes ? Son premier ministre et son ministre d'Etat sont à cet égard ses seuls confidents : il est évidemment difficile de percer le secret de ces tête-à-tête. Il semble bien toutefois que si M. Giscard d'Estaing reste étranger à l'exécution des manœuvres, il n'en dirige pas moins l'action avec fermeté et détermination.

L'actuel remue-ménage au centre résulte d'une directive donnée clairement au conseil des ministres du 3 janvier qui, par exception, traitait de politique. Avant de présenter son calendrier de réformes pour 1975, le chef de l'Etat avait invité les membres du gouvernement à se comporter comme des responsables politiques, non comme de simples gestionnaires. Simple rappel de la prééminence des ministres sur leurs administrations, comme M. Rossi devait le rapporter à l'issue du conseil ? M. Giscard d'Estaing en avait dit davantage : il avait explicitement appelé les dirigeants de la majorité à « *reprendre leurs troupes en main* » afin de mobiliser l'opinion sur la politique de réformes proposée par le chef de l'Etat. Ces réformes, avait-il déclaré, ne seront pas acceptées facilement par une partie de l'électorat de la majorité : les partis doivent se donner pour tâche de nourrir le débat, d'expliquer, de convaincre.

Une réelle volonté politique

Cette exhortation, qui allait ensuite justifier les diverses opérations de relance, n'était pas une parole en l'air. Elle était l'expression d'une réelle volonté politique : hâter la réorganisation de la majorité.

Cette réorganisation avait commencé, trois semaines auparavant, par la mainmise de M. Chirac sur l'U.D.R. C'est en l'absence du président de la République, alors en voyage officiel aux Antilles, que le premier ministre prenait possession du secrétariat général du mouvement gaulliste. M. Giscard d'Estaing était-il au courant ? Interrogé par ses proches, le chef de l'Etat répond qu'il connaissait le projet de M. Chirac mais qu'il n'en attendait pas si tôt la réalisation.

De fait, le premier ministre avait à plusieurs reprises expliqué au président de la République que si l'U.D.R. n'était pas placée sous son contrôle direct, elle risquait d'entrer en dissidence. Et c'est M. Poniatowski qui avait emporté l'assentiment de M. Giscard d'Esaing en lui donnant des précisions supplémentaires sur le complot des « barons ». Il n'y eut pas besoin de coup de téléphone aux Antilles : le ministre de l'intérieur, assuré de l'accord de principe du chef de l'Etat, donna le « feu vert » à M. Chirac. Opération réussie, estime-t-on à l'Elysée, puisque le mouvement était repris en main et qu'en particulier l'influence menaçante de M. Jobert ne tardait pas à décliner au sein de l'U.D.R. M. Giscard d'Estaing devait être consulté sur le nom des secrétaires généraux adjoints ; le choix de M. Chalandon pourrait, dit-on, avoir été inspiré par le président de la République.

Deuxième étape : le 2 janvier, après avoir constaté le dynamisme nouveau de l'U.D.R. et la relative apathie des autres courants de la majorité, M. Giscard d'Estaing suggère à ses ministres de rendre à leurs mouvements respectifs l'élan qui leur fait défaut. Le chef de l'Etat a *jugé* nécessaire de prendre personnellement l'initiative de cette relance : les efforts des centristes d'une part, des républicains indépendants de l'autre, pour se réorganiser marquent le pas. L'une des raisons de ce ralentissement, selon le président de la République, est que les dirigeants de ces mouvements, devenus ministres, sont absorbés par leurs tâches gouvernementales et que leurs successeurs à la tête des diverses formations ne « font pas le poids ».

Chez les centristes, l'idée d'une fusion du parti radical et du Centre républicain a été lancée le 30 septembre. On ne cache pas, dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing, que le chef de l'Etat avait lui-même souhaité, au cours de conversations privées, cette réunification. L'échec de la première tentative, a conduit le président de la République à demander qu'elle soit reprise, sous une forme ou sous une autre, au début de cette année. Elle fut au détriment de l'élargissement du parti radical envisagé par M. Servan-Schreiber. Rien n'autorise à dire cependant que M. Giscard d'Estaing ait tranché en faveur de M. Durafour contre son éphémère ministre des réformes. Le chef de l'Etat a approuvé l'initiative du ministre du travail : il n'en a pas pour autant cautionné tous les aspects. S'il n'ignore pas les difficultés que crée la personnalité de J.-J. S.-S. (au point qu'il recherche, avec M. Poniatowski, le « troisième homme » qui pourrait arbitrer entre les deux rivaux), M. Giscard d'Estaing ne décourage ni l'une ni l'autre de ces opérations, qui vont dans le sens de ses vœux.

En revanche, la stratégie de M. Lecanuet ne paraît pas tout à fait conforme aux vues de M. Giscard d'Estaing, qui l'a fait, semble-t-il, discrètement savoir. En un mot, le développement du Mouvement réformateur, c'est-à-dire l'alliance du Centre démocrate et des radicaux, n'est pas encouragé par le chef de l'Etat. On a observé que, présentant son gouvernement à la télévision, en mai dernier, il a soigneusement distingué les centristes (MM. Lecanuet et Abelin) des réformateurs (MM. Servan-Schreiber et Durafour). Les dirigeants du Centre démocrate reconnaissent que leur action n'a pas reçu, en tous points, l'imprimatur présidentiel. Cependant, sur un point au moins — la nécessité de se renforcer et de se mobiliser en faveur du chef de l'Etat — l'appel de M. Giscard d'Estaing, le 2 janvier, s'adressait à tous les centristes sans distinction.

Une intervention décisive

Il s'adressait aussi aux républicains indépendants, qui avaient entrepris, dès l'automne, de préparer leur congrès, prévu en novembre. La grève des postes les a contraints à le reporter en janvier. Entre-temps, les perspectives des républicains indépendants ont changé, surtout depuis le déjeuner offert le 16 janvier à sept de leurs dirigeants par le chef de l'Etat, dont l'influence s'est exercée, en cette circonstance, d'une manière directe. M. Giscard d'Estaing a mis l'accent, au cours de ce déjeuner, sur le décalage existant entre sa politique de réformes et l'état d'esprit de la plupart des républicains indépendants. Il a souhaité que des « hommes nouveaux » prennent en charge, à tous les échelons, l'animation du mouvement. Il n'en a pas dit plus, mais M. Poniatowski n'a pas tardé à tirer les conclusions de cette analyse, qu'il a fait approuver par le chef de l'Etat : l'ordre du jour du congrès a été bouleversé, afin que la réorganisation du parti et la redéfinition de ses objectifs — dont on ne devait pas discuter à l'origine — soient débattues par les délégués. L'intervention du président de la République avait été décisive. Le choix des hommes, ensuite lui a été également soumis.

M. Giscard d'Estaing a donc pris une part réelle dans l'effort de remodelage de la majorité : son rôle direct a été déterminant à l'égard des républicains indépendants, important à l'égard de l'U.D.R., appréciable à l'égard des centristes Il a donné l'impulsion, fixé les orientations, approuvé les moyens. Il a montré qu'il était le patron, même si l'étroite amitié qui le lie à M. Poniatowski empêche souvent de démêler ce qui revient à l'un et ce qui revient à l'autre.

Quels sont, en ce domaine, ses objectifs ? Le président de la République, dont le souci principal est de ne dépendre d'aucun parti, n'a évidemment pas renoncé à rééquilibrer sa majorité parlementaire pour l'aligner sur sa majorité présidentielle. Divers sondages l'incitent à penser que les trois forces qui le soutiennent peuvent compter aujourd'hui, dans le pays, l'une — l'U.D.R. — sur 15 % des suffrages (soit à peu près le score de M. Chaban-Delmas en mai dernier), l'autre — les républicains indépendants — sur 20 à 22 %, grâce à l'image du président de la République, la troisième — les centristes — sur 13 à 15 % : au total 50 %. Cette proportion lui paraît satisfaisante si chacun de ces courants accroît de quelques points son pourcentage. On ne croit pas dans son entourage que M. Chirac puisse faire beaucoup mieux que de stabiliser l'électorat U.D.R.

Le président de la République ne paraît pas avoir en tête, pour le moment, une réforme du mode de scrutin pour les élections législatives. Il ne paraît pas non plus escompter à moyen terme une rupture de l'union de la gauche. Ni M. Giscard d'Estaing ni l'un ou l'autre de ses collaborateurs n'ont rencontré de représentants de la gauche. Si des conversations ont eu lieu, c'est, semble-t-il, avec M. Poniatowski, qui a pu, à l'occasion de déjeuners privés, sonder certains de ses amis socialistes. C'est en nouant avec le Centre démocrate de tels contacts, en créant un climat de confiance, que le « bras droit » de M. Giscard d'Estaing avait préparé l'élection présidentielle et facilité, le moment venu, le ralliement des centristes. Avec les socialistes, M. Poniatowski espère rejouer un jour le même scénario. Alors seulement la réunion au sein d'une même majorité des trois quarts du corps électoral pourra être envisagée. Elle rendrait possible cette fameuse alternance entre « libéraux » et « sociaux-démocrates » pendant les sept — ou quatorze — années de présidence giscardienne. Une condition : que le régime devienne présidentiel.

M. Giscard d'Estaing surveille de près la « politique politicienne » que de Gaulle dédaignait ou affectait de dédaigner. Il sait aussi regarder au loin.

THOMAS FERENCZI.

ARMÉE

M. Bernard Chenot présidera le conseil permanent du service militaire

Sur l'initiative du ministre de la défense, M. Jacques Soufflet, un Conseil permanent du service militaire (C.P.S.M.) a été constitué. Le *Journal officiel* du jeudi 30 janvier publie sa composition. Présidé par M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, le C.P.S.M. comprendra douze membres au total :

— Quatre parlementaires : MM. Michel de Bennetot et Jean-Paul Mourot, député U.D.R. respectivement du Finistère et de l'Indre ; MM. Pierre-Christian Taittinger, sénateur U.D.R. de Paris, et Jacques Menard, sénateur, R.I. des Deux-Sèvres.

— Quatre militaires : le général de corps d'armée Marcel Bigeard, commandant la région militaire de Bordeaux ; le colonel Cornavin (Air) ; le lieutenant de vaisseau Simon (l'équivalent du grade de capitaine dans la Marine nationale), et l'adjudant-chef Laot (Terre).

— Quatre personnalités civiles : M. Bernard Chenot ; Mme Anne Combrisson, professeur agrégé de médecine à l'hôpital Tenon (Paris) ; M[e] Dohet, avocat au barreau de Paris, et M[e] Lissaragué, avocat au barreau de Versailles.

Les parlementaires, qui appartiennent à la majorité ont été choisis par les présidents des deux assemblées. Ce conseil consultatif sera installé officiellement par le ministre de la défense au début de février.

Le C.P.S.M. est chargé d'élaborer des propositions de réforme du service militaire à l'adresse de M. Soufflet, et il pourra jouer le rôle d'un « médiateur » entre les appelés et le ministre de la défense. Avec la création de cet organisme M. Soufflet a manifesté son intention de réactiver également la commission Armées-Jeunesse dont les travaux ont porté, jusqu'à présent, sur la condition des appelés, l'organisation du service national et la promotion sociale dans les armées.

La création du C.P.S.M. avait été annoncée par le gouvernement lors du débat, en novembre dernier, au Parlement, sur le budget de la défense pour 1975. Le nom du général Bigeard avait, alors, déjà été avancé dans les milieux militaires comme l'un des représentants possibles des cadres d'active au sein du C.P.S.M.

Avec le nouveau C.P.S.M. et avec les trente-cinq membres du Conseil supérieur de la fonction militaire (C.S.F.M.) chargés, par tirage au sort, d'examiner les problèmes de la condition statutaire des cadres d'active, officiers et sous-officiers des trois armées et de leurs services, le ministre de la défense dispose de deux organismes consultatifs de concertation. On notera toutefois qu'à la différence du C.S.F.M., qui comprend des représentants des catégories professionnelles intéressées, le C.P.S.M. n'accueille aucun appelé du contingent, le mode de désignation ou d'élection des recrues éventuelles posant de difficiles problèmes juridiques.

Toutefois, le C.P.S.M. conserve la possibilité d'entendre les personnes civiles et militaires de son choix, de visiter des régiments ou des bases et de s'informer directement, selon des procédures qui ne relèvent que de ses membres.

● *Le général Massu*, invité par M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, à un débat contradictoire sur « le malaise de l'armée » dans le cadre de l'émission « Tribune libre » sur FR 3, a répondu dans ces termes :

« *Vous avez déclaré dans un journal que j'étais bien culotté et que j'avais, une fois de plus, perdu une occasion de me taire. Aujourd'hui vous me demandez de venir polémiquer. Ne soyez pas étonné qu'en bonne logique je refuse votre invitation.* »

LES CHEFS DE CORPS DISPOSENT D'UNE CAISSE SOCIALE POUR AIDER LES APPELÉS

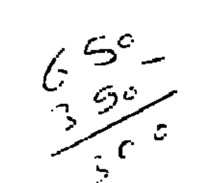
Les chefs de corps, les commandants de bâtiments et les commandants de bases aériennes disposent désormais d'une caisse sociale alimentée sur la base de 33 F par homme du rang appelé et par an. Les unités servant en Allemagne ou outre-mer bénéficient d'une allocation majorée de 20 %.

Cette mesure, inscrite dans le budget 1975, coûtera au total 10 millions.

Cette caisse sociale est à l'entière disposition du chef de corps pour lui permettre d'aider, de sa propre initiative, ceux des appelés de son unité qui connaissent, du fait de leur incorporation, des difficultés financières réelles.

[Cette « caisse sociale » est en fait l'officialisation d'une pratique qui existait déjà. Les bénéfices faits par les « foyers » des régiments servaient en effet à aider les appelés qui avaient des difficultés financières.]

● *M. Jean Fournel*, qui avait été condamné le 13 novembre 1974 par le tribunal permanent des forces armées de Marseille à douze mois de prison dont six avec sursis pour avoir, en septembre 1974, au 22[e] bataillon de chasseurs alpins de Nice, distribué des tracts s'inspirant de l' « appel des cent » et incité ses camarades à manifester, a quitté mercredi 29 janvier, à quatre heures du matin, la prison des Baumettes où il était détenu, bénéficiant d'une réduction de peine. Il rejoindra, lundi 3 février, le 7[e] bataillon de chasseurs alpins de Bourg-Saint-Maurice, où il effectuera les deux mois et demi de service national qui lui restent à faire. — *(Corresp.)*



POLITIQUE

AYANT RENOUÉ LES CONTACTS

Les formations centristes veulent prendre un nouveau départ sur le chemin de l'unité

Toutes les formations centristes pratiquent le culte de l'unité, mais, sur son autel, aucune ne veut sacrifier ses propres rites ni certains de ses grands prêtres. Face à l'initiative prise par MM. Durafour, Rossi (Centre républicain), Stasi et Achille-Fould (C.D.P.) et Caro (Centre démocrate), pour lancer les « démocrates sociaux » — mouvement de la gauche réformatrice, — plusieurs réflexes de défense se sont manifestés. Le Centre démocrate, qui réunit jeudi 30 janvier son comité directeur, a déjà proposé de remettre en piste... le Mouvement réformateur. Le conseil politique du Centre Démocratie et Progrès, qui a siégé mercredi 29 janvier, est, lui aussi, sur la défensive : s'il ne désavoue pas les audaces personnelles de MM. Stasi et Achille-Fould, il refuse d'accepter le principe de la double appartenance, qui risquerait de vider de sa substance cette petite formation.

Pour M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, secrétaire général du C.D.P., « la charge à la hussarde » de MM. Durafour et Rossi sur le chemin de l'unité a eu au moins le mérite de créer une dynamique. Le C.D.P. ne saurait se contenter « d'un cartel d'états-majors ou d'un cartel de personnalités ». MM. Duhamel, Fontanet, Claudius-Petit, Barrot, Stasi, Achille-Fould et leurs amis pensent que le processus d'unification doit s'orienter autour d'objectifs précis.

Dans la course à l'unité du centre, les uns partent pour un marathon, les autres pour un sprint : aussi n'y a-t-il eu, jusqu'à présent, que de faux départs. Une nouvelle tentative s'organise. Mercredi, les représentants des principales formations concernées se sont réunis pour en débattre. Il y avait notamment là MM. Jean Lecanuet, Pierre Abelin, André Diligent, Jean-Marie Caro (Centre démocrate), Gabriel Péronnet (parti radical), Eugène Claudius-Petit et Jean Cluzel (C.D.P.), André Rossi (Centre républicain) et Max Lejeune, président du groupe des réformateurs et démocrates sociaux de l'Assemblée nationale, qui avait pris l'initiative de la réunion.

M. Rossi a expliqué les raisons qui avaient motivé la constitution du Mouvement des démocrates sociaux, initiative diversement qualifiée mais généralement jugée révélatrice de l'état d'esprit actuel de l'électorat centriste. Entre la fusion rapide des diverses formations et une procédure plus douce, les participants ont tenté de dégager une voie médiane. En attendant, chacun campe sur ses positions, même le Mouvement des démocrates sociaux, qui entend continuer à agir comme stimulant. — A. L.

Dans la motion qu'il a adoptée, le conseil politique du C.D.P. souhaite une meilleure organisation de la vie majoritaire. Il a fait *« des propositions précises en ce sens au premier ministre, comportant notamment la réunion régulière des principaux responsables de cette majorité, qui, à l'échéance, sera jugée solidairement.*

» Il entend rester fidèle à sa vocation et à son rôle de stimulation et d' « aile marchante » de la majorité. La situation conjoncturelle ne doit pas freiner l'esprit réformiste. [...]

» D'une manière générale, pour le C.D.P., la majorité présidentielle ne doit pas seulement sembler répondre à un programme commun, mais présenter un projet global de transformation de notre société. C'est d'ailleurs le meilleur moyen d'entrainer ceux qui refusent l'alliance avec le parti communiste, plutôt qu'en multipliant les « antichambres » pour les recevoir.

» En ce qui concerne ses structures, le C.D.P. n'a pas cru devoir les changer. En particulier, il n'a donc pas modifié ses statuts, qui refusent la double appartenance. Tout en maintenant sa personnalité, il est évidemment disposé à coopérer à tous les efforts de convergence et de regroupement. Dans cet esprit, il a autorisé en particulier MM. Bernard Stasi et Aymar Achille-Fould, à titre personnel, à poursuivre les contacts qu'ils ont entrepris. »

Le conseil politique a créé une délégation de douze membres, avec mission d'étudier, avant le 31 mars, *« toute forme possible de regroupement de l'aile la plus sociale de la majorité et d'exprimer les options fondamentales du C.D.P. »*.

M. CARO : la base veut son grand parti.

M. Jean-Marie Caro, député du Bas-Rhin, vice-président du Centre démocrate, qui a participé à la création du mouvement des Démocrates sociaux, explique son choix en ces termes :

« Que de temps perdu ! Sans les retards et les fluctuations tirés de la conservation de pouvoirs morcelés, les réformateurs auraient déjà leur unité politique et une stratégie efficace, leur assurant la valeur et la puissance d'un grand parti populaire.

» N'était-il donc pas possible de mettre un terme à cet état de cristallisation crispée; la male part allait-elle devenir notre lot ?

» Il a donc fallu secouer, réveiller, sonner la charge! Il fallait que tombent des tabous.

» Le souvenir du rendez-vous manqué de l'unité, lors des journées de Versailles en mars 1974, véritables journées des dupes, avait définitivement ancré une certitude dans l'esprit de tous : l'unité du centre gauche se fera par la base ou elle ne se fera pas.

» C'est à l'appel pressant et exigeant de cette base qu'il s'agit désormais de répondre ; et sans ambiguïté.

» Et la base veut son grand parti, rassemblant, en des structures unitaires, Centre démocrate, Centre Démocratie et Progrès, parti radical, M.D.S.F., Centre républicain, ainsi que tous les réformateurs démocrates-sociaux attachés à l'action du groupe parlementaire. »

A la Ligue des droits de l'homme

M. NOGUÈRES SUCCÈDE A M. DANIEL MAYER

M. Daniel Mayer, ancien ministre et ancien député socialiste, qui était président de la Ligue des droits de l'homme depuis le mois de mars 1958, a demandé à être déchargé de cette fonction. Il avait précisé en juin 1974, devant le congrès de son mouvement, qu'il souhaitait éviter une personnalisation excessive de l'association.

A partir du 1er mai, M. Daniel Mayer sera remplacé par M. Henri Noguères.

[Né le 13 novembre 1916 à Bages (Pyrénées-Orientales), M. Henri Noguères est le fils de Louis Noguères, ancien député socialiste des Pyrénées-Orientales, ancien président de la Haute Cour de justice. Journaliste, il commença sa carrière en 1936 au « Populaire », organe de la S.F.I.O. Directeur du journal parlé de la R.T.F. en 1946, il est, tour à tour, rédacteur en chef du « Populaire » (1946-1949), puis de l'Agence centrale parisienne de presse (1949-1959). De 1960 à 1964, il dirige la revue « Aux carrefours de l'histoire », écrit et produit des émissions de radio et de télévision. Depuis 1966, M. Henri Noguères est secrétaire général des éditions Flammarion.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages historiques (« la Saint-Barthélemy », « Munich ou la drôle de paix ») et, en collaboration, d'une « Histoire de la résistance en France » en quatre tomes, dont trois sont déjà parus.]

NOMINATIONS

Le Conseil a approuvé la nomination comme avocats généraux suppléants à la cour de sûreté de l'Etat, de M. Hervé Mabille de la Paumelière, et de M. Yvan Boizard, premiers substituts du procureur de la République au tribunal de grande instance de Paris.

Il a également approuvé la nomination de M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française, comme membre du haut comité de la langue française, en remplacement de M. Maurice Genevoix.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 29 janvier au palais de l'Elysée sous la présidence du président de la République. M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères, un projet de loi autorisant l'approbation d'une convention fiscale avec la Yougoslavie a été adopté.

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères et du ministre de la coopération, le conseil a adopté les projets de loi autorisant l'approbation de divers accords de coopération avec la République populaire du Congo.

Sur la proposition du ministre de la qualité de la vie a été approuvé un projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours.

(Page 33.)

Sur la proposition du ministre du travail, un projet de loi relatif à la situation des détenus et de leurs familles au regard des assurances maladie et maternité a été approuvé.

(Page 32.)

Le ministre des affaires étrangères a fait le point de la préparation de la conférence sur l'énergie.

(Page 34.)

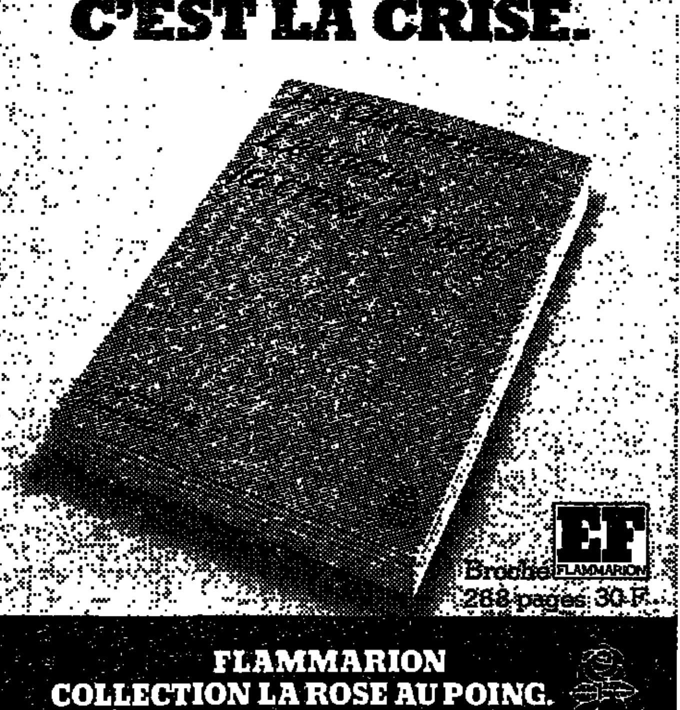
Le ministre de l'industrie a rendu compte de son voyage en Côte-d'Ivoire.

Le ministre de la coopération a fait part des travaux du Conseil des Communautés (coopération et développement).

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la formation professionnelle, a présenté le bilan de la formation professionnelle continue et des grandes orientations de l'intervention de l'Etat en ce domaine.

(Page 35.)

ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 30 janvier (pp. 1 et 30), c'est mardi 28 janvier et non mercredi que M. Jacques Chirac a été l'hôte de la *Revue des Deux Mondes*.







POLITIQUE

MIS EN CAUSE PAR DES PERSONNALITÉS DE GAUCHE

M. J.-E. Hallier demande la constitution d'un jury d'honneur

Comme il l'avait indiqué, M. Jean-Edern Hallier a répondu, mercredi 29 janvier, aux accusations portées contre lui par M. d'Arthuys et à la mise en garde qu'elles avaient entraînée de la part d'un série de personnalités de la gauche française.

Du très long texte qu'il nous a communiqué et dans lequel il met en cause des tiers, on retiendra d'abord qu'il demande la constitution d'un jury d'honneur pour régler ses différends avec la gauche.

D'autre part, aux accusations de M. d'Arthuys concernant l'emploi qu'il aurait fait de deux sommes, l'une de 2 000 dollars, l'autre de 4 170 dollars collectés pour les victimes de la répression au Chili, il répond que si la première somme est entrée en sa possession alors qu'aucun comité ne l'avait mandaté, c'est parce que *« personne n'avait été capable de l'acheminer »* et qu'il a *« pris sur lui de pallier cette carence »*.

La fille du président Allende avait émis selon M. Hallier, le vœu que cette somme soit remise à Mme Toha, épouse de l'ex-vice-président du conseil, pour qu'elle la distribue à parts égales aux femmes des six ministres prisonniers à l'île Dawson. Au cours d'une première entrevue avec Mme Toha, à laquelle, selon lui, M. d'Arthuys assistait, celle-là refusa cet argent. Il affirme l'avoir rencontrée une seconde fois à la résidence de l'ambassadeur de l'Inde, en présence d'un conseiller de l'ambassade de France. A cette époque, M. d'Arthuys avait quitté le Chili.

Toujours selon M. Hallier, Mme Toha lui dit qu'elle avait des cousins pauvres à Concepción, qui méritaient d'être aidés. Comme cela ne correspondait en rien au vœu formulé par la fille du président Allende, il s'adressa à Mme Almayda, femme de l'ex-ministre des affaires étrangères, à laquelle il remit, en plus de sa part propre, celle de Mme Toha, soit 1 000 dollars en tout. 2 000 dollars restaient donc à distribuer à quatre autres femmes de ministres. M. Hallier affirme qu'il fut obligé de quitter brusquement à ce moment-là le Chili. Avant d'y retourner, sous une fausse identité, il assure avoir laissé les 2 000 dollars à un correspondant, dont il ne peut préciser l'identité car il se trouve toujours au Chili.

A son retour en France, en avril 1974, il assure avoir pris aussitôt contact avec le responsable du parti socialiste chilien d'alors, M. Zamora, qui lui délivra, dit-il, un satisfecit et à qui il remit, à titre de garantie, l'équivalent de ces 2 000 dollars, qu'il affirme n'avoir jamais reçus. Il a appris par la suite que cette somme avait été distribuée anonymement aux familles des prisonniers.

Quant à la somme de 4 170 dollars, elle devait constituer, selon M. Hallier, la cagnotte de départ d'une agence de presse clandestine, Araucana, dont il avait eu l'idée. N'étant pas chilien, il ne voulait pas en assumer la direction. Devant ce qu'il appelle l'« incapacité des organisations chiliennes à s'unir », il « *séquestra* », selon ses propres termes, les sommes dont il disposait, « *moyen de pression pour faire prévaloir ses vues* ». « *Las d'attendre*, dit-il, *je partis en Amazonie et à mon retour à Paris, voyant que décidément l'agence ne pourrait se constituer, je remis l'intégralité de cette somme, aucun accord n'ayant été possible sur le terrain et les désillusions ayant été croissantes.* »

M. Hallier déclare s'étonner, en conclusion, que « des gens respectables, comme Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, aient pu se prononcer sur le seul témoignage de M. d'Arthuys », et conclut en affirmant qu'« il n'y a pas de résistance chilienne », et que « personne n'a le droit, en Euorpe, de s'en prétendre le porte-parole ».

La désunion de la gauche sera au centre des débats du P.S.

(Suite de la première page.)

Comme l'un de ses principaux signataires est M. J. Piette, maire d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), proche collaborateur de M. Guy Mollet depuis bien des années, l'idée d'une fusion avec le texte de la Bataille socialiste ne peut être écartée, bien que cette tendance se montre, quant à elle, résolument unitaire.

Restent donc face à face la majorité du parti, groupée derrière M. François Mitterrand, et le CERES, qui se proclame « courant de gauche » de la formation socialiste, et qui se trouve dans la position quelque peu privilégiée de participer au secrétariat du parti, tout en apparaissant comme l'opposition au premier secrétaire. A première vue, la situation peut paraître plus claire que lorsque le P.S. était, comme en juin 1971, à Epinay-sur-Seine, lors de sa fondation, divisé en six tendances. En réalité, les clivages ne sont pas aussi simples.

La poussée du CERES

La motion de M. François Mitterrand a reçu le soutien d'hommes très différents puisqu'elle est signée aussi bien par MM. Mauroy et Defferre que par MM. Rocard et Chapuis, par M. Savary comme par MM. André Jeanson et Jean Poperen. Le ralliement de M. Poperen (5 % des mandats au congrès de Grenoble) aux amis du député de la Nièvre (65 % des mandats) et la présence aux côtés du premier secrétaire des chefs de file des divers courants qui ont récemment rejoint le P.S. laissaient espérer à la direction un succès sans équivoque. Il n'en est rien. La motion Mitterrand-Poperen, avec 68 % des mandats, se trouve certes largement majoritaire, mais elle ne fait pas le plein des mandats que l'on pouvait théoriquement escompter.

S'il est exact qu'elle progresse dans trente-trois fédérations départementales, il est surtout révélateur de constater que le CERES améliore ses positions dans quarante et une fédérations et porte son score national de 21 % à 25,5 %. L'analyse détaillée de la poussée de ce courant permet de constater qu'il a tendance à s'effriter dans les départements où il était déjà très fort (Essonne, Territoire de Belfort, par exemple), mais qu'en revanche il opère des percées dans pratiquement tous les départements où jusqu'à présent il n'était pas implanté. Sa présence est désormais nationale, et ce courant est même majoritaire dans douze départements (Ille-et-Vilaine, Loire (1), Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Haute-Saône, Savoie, Paris, Territoire de Belfort, Essonne). Il gagne trois départements (Loire, Moselle et Haute-Saône) et en perd deux (Maine-et-Loire et Corrèze).

Le succès du CERES est particulièrement sensible dans les régions où le P.S. est traditionnellement modéré. On peut le constater à travers sa nette percée en Alsace et en Lorraine ou encore par les bonds qu'il opère dans des départements comme la Creuse (+ 17 %), la Loire-Atlantique (+ 22 %), la Meurthe-et-Moselle (+ 16 %), voire même, de manière plus ambiguë, dans le Morbihan et les Pyrénées-Orientales. Il est remarquable que se trouvent incluses dans cette répartition les deux villes où les alliances municipales du P.S. ont, ces dernières semaines, posé le plus de problèmes : Nancy et Nantes. Le vote en faveur de la tendance, qui se veut la plus rigoureuse, avait aux yeux des militants de ces deux secteurs la signification d'un désaveu des élus de leur parti engagés dans des coalitions à direction centriste.

Le cas de Nantes est particulièrement révélateur, puisque le CERES a localement bénéficié du soutien d'une partie du courant Poperen et des nouveaux venus du P.S.U. et de la C.F.D.T. Les douze élus socialistes qui figurent sur la liste du maire, M. André Morice, sénateur (Centre républicain), ont, pour leur part, appuyé la motion de M. Notebart qui a obtenu 11,5 % des mandats avec, au nom de la défense de la laïcité, les encouragements des trotskistes de l'OCI (Organisation communiste internationaliste) ! C'est dire à quel point sont difficiles à interpréter les votes internes au P.S.

La motion de M. Mitterrand

La motion présentée par M. Mitterrand continue néanmoins de rassembler l'essentiel des cadres et des élus du parti. Elle bénéficie en particulier de l'apport encore considérable des trois plus grosses fédérations départementales du P.S. : les Bouches-du-Rhône (97 % des mandats pour M. Mitterrand), le Nord (58,8 %) et le Pas-de-Calais (56,2 %).

L'existence de la motion de M. Notebart a, en outre, permis au principal adjoint de M. Mitterrand, M. Pierre Mauroy, maire de Lille, de se séparer de l'aile la plus modérée du P.S. M. Mauroy, qui localement s'était vu contraint de ménager les notables de la S.F.I.O., lorsqu'il était venu à Lille assurer la relève de M. Augustin Laurent, s'est trouvé pour la première fois en mesure de les affronter clairement et de les battre. M. Notebart n'obtient en effet que 23 % des mandats dans le Nord. Le maire de Lille gagne du même coup du terrain sur sa gauche, au détriment du CERES, qui se trouve limité à 17 %.

L'analyse des résultats obtenus par la motion de M. Mitterrand est délicate en raison de la présence d'un amendement signé par MM. Gilles Martinet (ancien secrétaire général du CERES en désaccord aujourd'hui avec les fondateurs de ce groupe), André Acquier (syndicaliste C.F.D.T., animateur de la « troisième composante » des assises du socialisme) et Robert Chapuis (ancien secrétaire national du P.S.U.). Les signataires de ce texte n'avaient pas osé en faire une motion de peur de ne pas franchir la barre des 5 %, mais leur projet reste de regrouper les militants venus du P.S.U. et de la C.F.D.T. Ils proposent notamment de réexaminer la nature et le contenu des nationalisations et de mettre au point un « plan intérimaire » à appliquer dès que la gauche parviendrait au pouvoir. Cet amendement n'a pas été discuté dans de nombreux départements et les votes émis n'ont pas exactement la même nature que ceux concernant les motions puisqu'ils sont sans influence sur la composition de la direction du P.S.

Là où l'amendement a été pris en compte, on peut remarquer qu'une fraction non négligeable de ceux qui soutiennent le texte de M. Mitterrand ont eu le désir de le « gauchir » en l'amendant. Le courant qui s'est ainsi dégagé (10 à 15 % des mandats nationaux) explique, par exemple que le CERES ait perdu le Maine-et-Loire et la Corrèze, et qu'il ait marqué le pas dans le Finistère et dans la région parisienne. Les clientèles du CERES et celle de l'« amendement Martinet » se recoupent en effet. On a pu, par exemple, le constater dans le Doubs ou en Savoie, où l'amendement a été mis en avant par M. Jean-Pierre Cot pour tenter de reconquérir du terrain sur le CERES. Il s'agit pour les auteurs de cette initiative de ne pas laisser à M. Jean-Pierre Chevènement et à ses amis le monopole du titre « courant de gauche » dans un parti où il est toujours considéré comme flatteur d'être le plus à gauche possible.

Rivalités et querelles

Deux états-majors se battent en conséquence autour d'une même clientèle avec les risques de surenchères et de querelles d'hommes qui en résultent. Le climat dans lequel s'est déroulée la lutte de tendances qui a marqué la préparation du congrès a d'ailleurs détérioré les relations entre les divers courants, et tout particulièrement entre le CERES et les autres membres de la direction du parti.

M. Chevènement et ses amis se voient reprocher leurs méthodes « bolcheviques », tandis qu'eux-mêmes ironisent volontiers sur les allures de « cour » qu'offrent le premier secrétaire et son entourage.

Ces rivalités et ces querelles risquent de rendre difficiles les éventuelles synthèses politiques qui pourraient être élaborées dans le cadre du congrès de Pau. L'alliance passée en juin 1971 à Epinay-sur-Seine entre M. Mitterrand et le CERES avait été reconduite en juin 1973 à Grenoble bien que le député de la Nièvre n'eût plus besoin, à l'époque, de cet appoint pour s'assurer une majorité. Déjà le CERES avait opposé une motion à celle du premier secrétaire, mais, une fois réussie sa démonstration de force, il s'était montré des plus conciliants lors du congrès. Il avait même laissé M. Mitterrand l'accuser de vouloir « *faire un faux parti communiste avec de vrais petits bourgeois* » et accepté d'abandonner la plupart de ses revendications. En sera-t-il de même à Pau puisque, là encore, l'essentiel est acquis, c'est-à-dire la démonstration de force et sa conséquence : un nombre accru de postes dans les organes dirigeants du parti ?

Sur de nombreux points, les motions déposées par M. Mitterrand et par le CERES sont parallèles. Quand, par exemple, le premier secrétaire propose des stages de formation, le CERES insiste pour que les stagiaires touchent un dédommagement financier. Quand le premier secrétaire évoque l'implantation dans les entreprises, le CERES réclame pour ce secteur d'activité 25 % du budget du parti.

Les élections municipales

Il en va de même pour la tactique à employer lors des élections municipales. Alors que M. Mitterrand propose que le P.S. s'engage à ne passer que des alliances avec des signataires du programme commun, le CERES réclame que les listes d'union de la gauche soient la règle du parti. Il heurte ainsi de front la plupart des élus locaux socialistes pour qui la règle prévue par M. Mitterrand est déjà très contraignante. En effet, près des trois cinquièmes des villes où les élus socialistes participent à la gestion municipale ne répondent pas au nouveau critère imposé puisqu'elles sont dirigées par des coalitions socialo-centristes. Un amendement tendant à adoucir la motion de M. Mitterrand a été déposé sur ce point par le Centre d'études pour le socialisme de M. Eric Hintermann. Il tend à limiter les alliances municipales du P.S. aux personnalités qui acceptent le seul chapitre du programme commun consacré aux collectivités locales.

Le débat ne pourra cependant être poussé au fond puisque le gouvernement a annoncé une réforme de la loi électorale municipale et qu'il est bien difficile d'arrêter une tactique quand on ignore encore la règle du jeu. Cependant, le congrès de Pau est, en principe, le dernier avant celui de juin 1977, qui se tiendra après les élections municipales et avant les élections législatives.

Les relations avec le P.C.

Le principal clivage entre les deux motions reste donc la question de l'union de la gauche et des relations avec le parti communiste. Les deux textes réaffirment et leur attachement à cette stratégie et leur fidélité au programme commun. Tous les socialistes sont, en outre, d'accord pour repousser les dix meetings proposés par le P.C.F.

Face à la controverse engagée par le parti communiste, le CERES souhaite pourtant que le P.S. sorte de son mutisme. Il va proposer de répondre aux critiques du P.C.F. par des offres d'actions communes à la base. Les dirigeants du CERES sont convaincus que si les militants socialistes demandent à leurs homologues communistes d'engager des actions sur tels ou tels problèmes locaux le P.C.F. se trouvera rapidement en porte à faux. Le CERES espère retourner au profit du P.S. la vieille tactique communiste de l'unité à la base, qui en clair revient toujours à dresser les militants d'une formation contre leurs dirigeants jugés réticents.

Pour justifier leur analyse, les dirigeants du CERES peuvent s'appuyer sur le fait qu'une certaine incompréhension de la nouvelle ligne du P.C.F. s'est, à diverses reprises et encore lors de la session des 20 et 21 janvier du comité central, manifestée chez quelques cadres locaux du parti communiste. En tentant d'accentuer ce décalage, le CERES espère ramener dans les six mois le P.C.F. à une coopération plus amicale.

M. François Mitterrand et les principaux dirigeants socialistes ne partagent pas du tout cette vision optimiste. Ils sont convaincus que la rectification de ligne faite par le P.C.F. est destinée à durer jusqu'au prochain scrutin national, et donc en principe jusqu'aux élections municipales de 1977. Selon eux, les difficultés d'adaptation que le P.C.F. peut connaître à tel ou tel échelon vont se dissiper avec le temps, et il est inutile d'en jouer ou d'essayer de faire revenir les communistes sur leur analyse.

Puisque les communistes estiment inacceptable de laisser le P.S. tenir le premier rang au sein de la gauche, ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour redresser la situation. En particulier, ils prendront toujours soin de bien distinguer le P.C.F., « parti révolutionnaire », du P.S., « parti réformiste », et se battront systématiquement sous leurs propres couleurs. On peut même penser que si une élection présidentielle intervenait prématurément il y aurait, lors du premier tour, deux candidats de gauche : un communiste et un socialiste.

En conséquence, M. Mitterrand souhaite que son parti apprenne à vivre de manière autonome sans toujours se déterminer par rapport à ses alliés. Toutefois, il est disposé à prouver sa bonne volonté en acceptant des actions communes avec les communistes sur des sujets précis (l'emploi, par exemple) et dans un cadre élargi aux centrales syndicales.

THIERRY PFISTER.

(1) Dans la Loire, le succès de la motion CERES s'explique par le soutien des militants du P.S.U. et de la C.F.D.T., qui sont désormais majoritaires au sein de cette fédération du P.S.

Les alliances municipales du P.S.

Socialisme 2000, *organe du Centre d'études pour le socialisme dont le secrétaire général est M. Eric Hintermann, membre du comité directeur du parti socialiste, publie dans son premier numéro une étude intéressante sur les alliances municipales du P.S. dans les villes de plus de 10 000 habitants.*

Le P.S. exerce des responsabilités dans 312 de ces villes. Dans 15, il a fait élire des municipalités socialistes homogènes, dans 118, il pratique l'alliance avec les communistes et dans 183 il est associé, majoritairement ou minoritairement, avec des centristes et des modérés.

Les alliances avec le P.C.F.

Sur les 118 municipalités d'union de la gauche, 30 sont dirigées par un socialiste avec l'appui du P.C.F. Dans les 88 autres, le P.S. est présent aux côtés des communistes sans que le maire soit issu de ses rangs.

Les alliances centristes

Sur les 183 municipalités concernées on dénombre :

— 77 villes à direction socialiste avec des éléments modérés associés ;

— 102 villes dont les maires sont centristes ou assimilés et où les socialistes participent à la gestion.

★ *Socialisme 2000*, mensuel, 3 F, 62, rue La Rochefoucauld, 75009 Paris.

A L'ÉMISSION « LE POINT SUR L'A 2 »

M. Mitterrand : si un parti fait aujourd'hui reculer la droite c'est surtout le P.S.

Dans la querelle — pardon ! le débat — qui oppose communistes et socialistes, M. François Mitterrand avait choisi de ne pas répondre. Ou de répondre le moins possible, quitte à décocher quelques flèches, rares et amères. A deux jours du congrès de son parti, alors qu'au sein de celui-ci le CERES met en cause la « passivité » de cette attitude, M. Mitterrand, invité mercredi soir 29 janvier de l'émission « Le point sur l'A 2 », est sorti de sa réserve. La présence de M. René Andrieu, rédacteur en chef de « l'Humanité » et membre du comité central du P.C.F., favorisait un débat que les autres journalistes, MM. Pierre Charpy (« la Lettre de la nation »), Philippe Tesson (« le Quotidien de Paris »), Dominique Pado (« l'Aurore »), souhaitaient, pour des raisons diverses, déclencher, et que M. Jacques Sallebert, meneur de jeu, a volontairement laissé se développer. Il a bien fait. Cette première explication, qui sans doute n'épuise pas la confrontation, devait se produire. Ne serait-ce que pour apporter un peu d'air.

Jamais M. Mitterrand ne fut aussi prévenant que ce soir-là pour expliquer à M. Andrieu que le parti socialiste entendait bien devenir le premier en France, sans renier le programme commun, et jamais le bouillant porte-parole communiste ne fut aussi aimable pour rappeler que ses amis ne sauraient se laisser supplanter par leurs alliés ambitieux. Tout le problème est là : c'est celui de la fin et des moyens. Au P.S., les communistes reprochent un recrutement intensif et hasardeux : M. Mitterrand a presque admis que M. Rocard allait trop loin. Au P.C., les socialistes, un peu triomphalistes, font grief de ne pas respecter le jeu de la concurrence que sous-entend l'acceptation pleine et entière du pluralisme des partis. Entre un parti qui aspire au premier rôle et un autre qui entend rester à l'avant-garde, la compétition était inévitable. L'euphorie unitaire des périodes de préparation électorale — législatives de 1973, présidentielles de 1974 — avait caché cette évidence que les lendemains d'élections rappellent crûment comme une réalité avec laquelle il faut vivre.

ANDRÉ LAURENS.

M. Mitterrand considère que « *vouloir comparer la situation au Portugal et la situation en France, c'est déjà forcer les choses* ». S'agissant de la querelle entre communistes et socialistes français, il s'explique sur « *son attitude de distance, de réserve* », que lui prête l'un de ses interlocuteurs. « *Mon comportement*, déclare-t-il, *est dicté par le souci de permettre à l'union de la gauche de réussir et de durer, de dominer ses difficultés.* » Le premier secrétaire du P.S. répond ensuite à trois griefs précis, rappelés par M. Andrieu, au nom du P.C.F. : « *Les assises du socialisme : le document final ne fait pas état du programme commun. C'est un document parmi d'autres. Dans tous les autres, il y a référence au programme commun. Je suis moi-même intervenu et j'ai déclaré qu'il ne pourrait y avoir quelque coalition que ce soit qui pourrait ignorer, mésestimer le programme commun. Alors, je vois dans la volonté polémique du P.C.F. une mauvaise volonté, ou alors le souci de justifier une critique que l'on sait infondée. Je me dis que les communistes se trompent et qu'ils n'ont pas le droit de douter de ce que j'affirme au nom de mon parti.*

» *L'austérité : notre thèse sur la crise internationale du capitalisme est très proche de celle du P.C.F. (...). Nous pensons que cette crise nous atteint. Nous ne pensons pas que ce soit les travailleurs qui doivent en faire les frais, car ils payent déjà la crise internationale d'une société qui n'est pas la leur. Pourquoi voulez-vous que le parti socialiste se retourne contre eux ?*

» *Enfin, les actions communes ! Vous nous avez proposé des meetings (...). Ce serait risquer d'égarer l'opinion que de faire semblant, le soir, devant dix, quinze mille personnes, d'une sorte d'harmonie qui a besoin d'être rétablie, pour, le matin, voir les socialistes attaqués d'une façon acérée par les communistes.* »

Après avoir exposé que le socialisme démocratique consistait à laisser tous les courants s'exprimer — ce qui fut le cas de Jacques Delors, Michel Rocard, M. Mitterrand demande : « *Est-ce que la direction du P.S., dans ses choix comme dans ses actes, a manqué au contrat solennel qui nous lie ? Hé bien, je dis non !* »

M. Mitterrand explique que M. Rocard n'avait pas à regretter ce qu'il avait dit avant d'adhérer au P.S. et rappelle que les militaires se recrutent parmi les civils et les socialistes parmi ceux qui ne le sont pas. « *Michel Rocard s'est rallié au P.S. et se soumet à sa discipline. Nous sommes fidèles au programme commun, si vous avez besoin d'être rassuré, soyez-le. Ce programme commun que je tiens pour un grand acte historique, j'y tiens autant que vous (...). Il y a cent quarante-cinq mille adhérents au P.S. Rocard, en dépit de son talent, du prix que j'attache à son concours, n'est pour l'instant que de ceux-là.* »

RENÉ ANDRIEU : « *Vous êtes en désaccord avec ce qu'il a dit ?*

FRANÇOIS MITTERRAND. — *Bien entendu...*

RENÉ ANDRIEU. — *Si vous l'aviez dit plus tôt...*

FRANÇOIS MITTERRAND. — *Je vous en prie, pas de casuistique... J'ai toujours dit que j'étais garant du programme commun dans sa lettre et dans son esprit.* »

« *Nous sommes concurrents* [avec les communistes] *devant le suffrage universel. Mais, lorsqu'il s'agit d'être concurrents de la droite, des conservateurs et du monde capitaliste, nous sommes ensemble. Nous nous retrouverons aux élections, dans une majorité parlementaire et au gouvernement.* »

M. Mitterrand a encore déclaré : « *Les socialistes n'iront pas demain dans un gouvernement de M. Giscard d'Estaing si cela devait signifier l'abandon du programme commun, avec ce qui entoure le programme commun, c'est-à-dire que ses signataires restent ensemble dans la majorité. (...) Au niveau de la direction et des choix annoncés par le congrès et par les dirigeants du P.C.F., il apparaît qu'ils ont décidé de rechercher le pouvoir par la voie démocratique, en compagnie des socialistes. Alors moi je suis très différent d'eux, je les crois.* »

M. Andrieu ayant rappelé qu'au congrès d'Epinay, en 1971, M. Mitterrand avait jugé anormal que cinq millions de Français choisissent le P.C. sur le terrain électoral, le premier secrétaire du P.S. a répondu : « *Les socialistes avaient besoin de reconquérir tous les terrains perdus, y compris ceux que le P.C. nous avait pris depuis vingt-cinq ans. C'est un an plus tard, ayant entendu ces paroles, que le P.C. a signé le programme commun.* »

M. ANDRIEU. — « *Nous ne pouvons pas être d'accord avec une stratégie qui tend à affaiblir le parti communiste au lieu d'affaiblir l'ensemble de la droite.* »

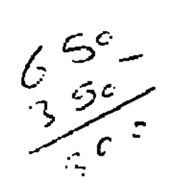
M. MITTERRAND. — « *Vous savez que mon rôle et ma mission étaient de renouveler les chances du parti socialiste, toutes ses chances d'être demain le plus grand parti français. Il est normal que nous gênions, y compris nos plus proches camarades. Cela est loyal et ouvert. (...) Tout le monde sait aujourd'hui que si un parti fait reculer la droite, c'est bien surtout le parti socialiste. Nous voulons faire cela avec vous.* »

M. ANDRIEU. — « *M. Poniatowski vous a décerné un brevet de républicanisme, ce n'est pas vrai que vous gênez tout le monde.*

M. MITTERRAND. — « *Moi, j'entends bien, avec vous, faire reculer la droite.* »

Le premier secrétaire du P.S. a terminé en reprenant son argumentation suivant laquelle le président de la République n'était désormais plus en mesure de changer le premier ministre sans changer de majorité, événement qui, selon lui, annonce une crise de la droite plus grave que celle de la gauche.

● *Une association l'Université démocrate* a été créée à Bordeaux à l'initiative de militants du comité Michel Jobert de cette ville. Elle se propose « *de mieux faire connaître, en milieu universitaire, les thèmes de Michel Jobert et d'assurer l'implantation du Mouvement des démocrates* ». Elle entend, d'autre part, participer activement aux organismes de gestion des universités.



صورة عن الأصل

L'EUROPE DES FEMMES

IV. — BELGIQUE : les hommes ne rient plus

1975 sera l'Année internationale de la femme. Nous avons demandé à nos correspondants des pays de l'Europe des Neuf et de la Suède quel est le « poids » des femmes dans la vie sociale, économique et politique.

Après la Grande-Bretagne et l'Irlande (28 janvier), le Danemark et la Suède (29 janvier), l'Allemagne de l'Ouest (30 janvier), voici la Belgique, les Pays-Bas.

De notre correspondant PIERRE DE VOS

Bruxelles. — Les femmes belges sont inquiètes : tout indique qu'elles seront plus que les hommes victimes de l'aggravation de la situation économique. Le chômage frappe d'abord la main-d'œuvre *féminine*. Un recensement fait l'été dernier a montré qu'il y avait plus de chômeurs féminins que masculins pour la première fois depuis la fin de la guerre. En un an, le chômage féminin s'est accru de 20,9 %, alors que le chômage masculin ne s'accroissait que de 5 %, et que « l'aptitude normale à l'emploi » chez les femmes est infiniment supérieure : 83 %, alors qu'elle n'atteint que 25 % chez les hommes.

Pourquoi les femmes sont-elles plus atteintes par le chômage que les hommes, alors que 32 % des employeurs belges sont des femmes et que les salaires féminins sont encore nettement moins élevés que les salaires masculins ? Le travail féminin est toujours considéré — consciemment ou inconsciemment — comme un travail d'appoint. L'employeur a encore tendance à traiter ses ouvrières comme une main-d'œuvre de seconde zone. Les filles font moins d'études que les garçons et se spécialisent rarement. Souvent on leur propose du travail clandestin, évidemment sous-payé. Deux chiffres sont assez éloquents : 31 % des chômeuses ont moins de vingt-cinq ans alors que chez les hommes de la même catégorie d'âge le taux ne dépasse pas 13,3 %. A noter aussi que 70 % des chômeuses sont des femmes mariées.

Une analyse de l'Office national de l'emploi constate que les femmes belges, 29 % de la population active du pays, appartiennent en *forte* proportion au secteur tertiaire et constituent la majorité de la main-d'œuvre non spécialisée — deux catégories souvent soumises à des licenciements précoces.

Si le chômage masculin s'explique généralement par l'évolution de la situation économique, l'absence d'emploi pour une femme apparaît bien comme la conséquence de sa seule appartenance au sexe féminin. Le handicap professionnel des chômeuses se résume trop souvent au simple fait d'être femmes dans un monde de travail conçu *par* et *pour* les hommes. L'objectif à viser est dès lors, non pas la recherche de palliatifs pour les femmes, mais bien la création d'un monde du travail fait *par* et *pour* tous les travailleurs, y compris les femmes. C'est l'avis des organisations féminines et aussi l'opinion d'Anne-Marie Trekker, qui remarque dans *la Revue nouvelle* : « *Pourquoi, en effet, les femmes devraient-elles nécessairement s'adapter à un marché de l'emploi conçu sans leur participation ? Pourquoi ne pas envisager le problème par l'autre bout et chercher à transformer et à adapter le monde du travail aux exigences et aux valeurs culturelles des femmes ? Le moment est venu de ne plus considérer les femmes comme seule variable et seul facteur « adaptable » au gré des circonstances, tandis que la société reste l'invariante.* »

83 % du salaire masculin

C'est cette situation — autant que la lutte pour l'égalité des salaires — qui fut à l'origine des grèves des femmes à la fabrique nationale d'armes de guerre à Herstal, près de Liège. En 1966, la grève se prolongea pendant douze semaines et obtint un succès complet. Huit ans plus tard, l'égalité des salaires n'étant toujours pas devenue réalité, les ouvrières d'Herstal arrêtèrent à nouveau le travail. En 1974, le député socialiste Ernest Glinne, ancien ministre du travail et de l'emploi, déposait une proposition de loi établissant l'égalité des salaires et réglant les conditions de travail, notamment les critères de promotion et d'évaluation.

Selon les chiffres du ministère du travail et de la prévoyance sociale, le salaire féminin, en Belgique, a atteint, en 1973, 83 % du salaire moyen masculin, contre 88 % en Suède et 87 % aux États-Unis, 75 % en France, 65 % en Allemagne, 58 % en Grande-Bretagne. Ce chiffre moyen de 83 % mérite néanmoins d'être nuancé. Il s'explique par le fait que l'égalité des salaires est pratiquement acquise dans les services publics. Dans l'industrie et dans le commerce, on relève encore des écarts de 35 % à 41 %.

Le comité d'action « A travail égal, salaire égal » compte parmi les mouvements féminins les plus dynamiques. En partant du secteur économique et social, ce groupement constitue en quelque sorte une charnière entre les mouvements plus anciens (et parfois paralysés par les partis ou les idéologies qui les dominent) et les mouvements radicaux que Marie Denis (« Courrier de Belgique » du *Monde*, 23 novembre 1972) considère comme imprégnés d'« *anticulture* » : la liberté d'expression, le rejet des méthodes anciennes et des carcans de pensée unissent ceux-ci dans une poussée révolutionnaire.

Depuis plus de vingt ans, des femmes belges militent dans les partis, dans les syndicats, dans d'autres mouvements, mais il n'y a qu'un an qu'elles ont l'impression de pouvoir réussir bientôt leur percée. Les féministes croient que l'heure des femmes a sonné et que 1975 sera un tournant décisif.

Une des préoccupations essentielles des associations féministes est, évidemment, la libéralisation de l'avortement. Des progrès considérables ont été réalisés grâce à l'affaire Peers, ce médecin accusé au début de 1973 d'avoir pratiqué plus de trois cents avortements et qui fut remis en liberté à la suite d'importantes manifestations dans tout le pays. Aujourd'hui, la libéralisation est un fait.

L'éducation sexuelle aussi a fait des progrès, et l'on atteint peut-être même un stade de saturation et de lassitude. Ces réflexions deviennent courantes : « *On parle trop d'avortement* », « *Il y a trop de révolte sexuelle : le milieu populaire n'y participe pas.* » Il est vrai que la classe ouvrière a peu suivi les manifestations pour l'avortement. Elle attache apparemment plus de prix à une amélioration des équipements sociaux et surtout à la multiplication et à l'amélioration des crèches, ainsi qu'à une meilleur formation professionnelle des filles. Ce sera sans doute là un des principaux thèmes des associations qui demandent déjà une accélération de la « coéducation ».

Les femmes partent aussi à l'assaut de l'Université. Pendant longtemps, la Belgique avait l'un des pourcentages d'étudiantes le plus faibles d'Europe. Le recensement de 1961 indiquait encore 14 % de diplômes décernés à des femmes pour 86 % à des hommes. Aujourd'hui, près de 35 % des étudiants inscrits dans les quatre universités belges sont des femmes, surtout en droit, philosophie et lettres.

Les femmes belges (53 % du corps électoral) votent depuis vingt-huit ans, mais jusqu'aux élections du 10 mars 1974 elles ont montré peu d'enthousiasme pour la vie politique — sauf sur le plan local, où elles peuvent mesurer directement les résultats de leur intervention. Il y a plusieurs centaines de femmes conseillers municipaux. A Bruges, par exemple, on compte sept femmes sur quarante et un conseillers. La percée s'est opérée au Parlement, où le 10 mars les femmes sont passées de huit à vingt-six sur un total de trois cent quatre-vingt-dix parlementaires (quatorze à la Chambre et douze au Sénat). Une seule femme parlementaire fait partie du gouvernement (vingt-neuf ministres et secrétaires d'État). On trouve très peu de femmes dans les cabinets ministériels ou les directions de partis politiques, mais la tendance est au changement depuis la tentative de création d'un parti uniquement féminin à la veille des élections de mars. Le « Parti féministe unifié » (P.F.U.) n'a pas réussi à s'imposer lors du scrutin, il a fait mieux : il a réveillé la conscience politique des femmes belges. Elles ont pris une attitude intermédiaire : « *Choisissez votre parti, mais votez pour une femme.* »

Le conseil n'a pas été perdu. Le 10 mars, 16 % des électeurs ont émis un vote préférentiel pour des candidates, mais le Parlement ne compte encore que 6,6 % de femmes.

Cependant, la locomotive est lancée. L'opinion se moquait volontiers des militantes. Aujourd'hui, le sourire de l'homme belge n'est plus ni tendre ni narquois : il se demande où cela va s'arrêter...

Prochain article :

ITALIENNES AU PLURIEL

PAYS-BAS : un travail en profondeur

De notre correspondant

La Haye. — « La Hollande aurait besoin d'un ministre à la condition féminine, comme en France. » *La jeune syndicaliste qui parle reconnaît que* « dans les syndicats on commence à s'intéresser aux problèmes féminins », *mais regrette qu'au niveau du gouvernement on ait l'air de s'en moquer éperdument.*

La confirmation de cette impression est donnée par la seule femme du cabinet du socialiste Joop Den Uyl. Dans une interview, Mme Irène Vorrink, ministre de l'environnement et de la santé, a admis : « Ma situation dans le gouvernement pose un vrai problème, surtout en tant que femme. »

C'est dire que dans cette Hollande libérale et tolérante, où grâce à la télévision notamment les « tabous » ont été levés un par un, le sort des femmes dans la société n'a pas fondamentalement changé depuis l'époque, il y a huit ans, où la Hollande a décidé d'enterrer son calvinisme austère pour découvrir les joies de la société permissive.

Selon une enquête récente d'un bureau d'études de marchés entreprise pour l'Année de la femme, 20 % des femmes travaillant à l'extérieur sont des O.S., contre seulement 7 % des hommes. De tous les hommes qui travaillent, 12 % occupent des postes du niveau « cadre supérieur », tandis que 3 % seulement des femmes actives dans les entreprises atteignent ce niveau.

Non seulement les femmes doivent se contenter de postes inférieurs, mais un tiers d'entre elles estiment être payées moins que leurs collègues masculins, tout en faisant le même travail. Nel Barendregt, un des rares députés féminins socialistes à la Chambre des États généraux (moins de 10 % de femmes sur 150 sièges), auteur d'un projet de loi sur l'égalité des salaires entre hommes et femmes, pense que la situation s'est tout de même améliorée.

Il y a peu de temps, les femmes aux Pays-Bas ne travaillaient pas à l'extérieur. C'est pendant les années 60 que ce phénomène nouveau s'est manifesté. Aujourd'hui elles représentent 25 % de toute la population active, un tiers seulement ayant un poste à temps complet.

C'est peut-être en partie à cause du retard dans la recherche d'une activité extérieure qu'on trouve peu de femmes dans la politique (une au gouvernement, moins de 10 % au Parlement, sept maires seulement sur huit cents, 4,50 % dans les conseils municipaux), ou dans les syndicats (15 %). Pourtant, selon l'enquête citée plus haut, les hommes sont pour l'émancipation sociale des femmes. Mais peut-être pas sans arrière-pensées, et un peu à contrecœur.

Toujours selon cette enquête, d'ici à cinq ans, il sera nécessaire de créer 325 000 emplois nouveaux pour les femmes.

« Les Nanas fofolles »

Les mentalités évoluant très doucement, les organisations féminines ou féministes n'ont pas fini de se battre, non pas pour un renversement des rôles mais pour l'égalité pure et simple des chances. Par des actions spontanées et souvent marginales, par exemple, celles entreprises par les Dolle Mina's *(« les Nanas fofolles »), les femmes ont obtenu des succès. L'avortement n'est pas légalisé, mais se fait ouvertement depuis sept ans. Surtout, la discussion sur le sort des femmes est entamée, et les hommes sont forcés de tenir compte du « fait féminin ».*

Cela ne se passe pas toujours sans accrocs. Récemment les « Femmes rouges » (organisation féminine du parti socialiste) et les « Nanas fofolles » sont intervenues énergiquement lorsque la direction, entièrement masculine, d'une station de radio, a voulu supprimer un programme entièrement réalisé par des femmes. Le programme dérangeait et faisait rire les hommes. Les femmes ont finalement eu gain de cause.

Ce programme de radio — qui vise à saper les bases de la société masculine — est un peu à l'image de l'action des organisations féministes. C'est un travail de réflexion critique et de rappels répétés à l'ordre des hommes. Que ce soient des amis politiques ou des « phallocrates » déjà perdus pour la bonne cause. Les actions marginales, douteuses, dit-on ici, telle l'occupation de la salle de bains du maire d'Amsterdam et de la rédaction d'un journal féminin, ont été remplacés par un travail en profondeur, non pas contre les hommes, mais avec eux. Les hommes commencent seulement à l'admettre.

PHILIP FRERIKS.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

SOCIÉTÉ

LA SEMAINE DE LA PENSÉE MARXISTE

Lutte des classes et lutte des sexes

« La condition féminine : images et réalités. » Il était difficile d'imaginer thème plus vaste — et imprécis — que celui retenu pour le premier débat de la Semaine de la pensée marxiste, mercredi soir à la Mutualité. On ne pouvait que tomber dans les généralités : on y est resté toute la soirée.

M. Maurice Godelier, sous-directeur d'étude à l'Ecole pratique des hautes études, avait commencé par de louables efforts pour montrer, en tant qu'anthropologue, que les problèmes posés par la différence des sexes *« étaient antérieurs à la lutte des classes »* les inégalités physiques ayant servi à *« légitimer un statut inégal »*. Après avoir admis *« qu'il y a des éléments, même dans une société de classe, de solidarités féminines »*, M. Godelier estime : *« il y a actuellement les bases matérielles pour la liquidation de l'inégalité hommes-femmes »*.

Les ouvrages sur les femmes, ce n'est pas ce qui manque en cette Année internationale. « Le Monde des livres » présente, en page 15, un ensemble d'essais, romans, récits, témoignages, qui ont tous la particularité d'être écrits par les femmes elles-mêmes.

Mme Marie-Madeleine Le Jarriel, secrétaire générale adjointe de l'Action catholique générale des femmes, affirma que *« quelque chose de très important s'est produit quand la femme s'est découverte personne humaine et non plus femme d'Untel ou mère d'Untel »*, puis la parole fut donnée à Mme Françoise Parturier, écrivain, féministe, gaulliste et antisexiste. *« C'est bien,* provoqua-t-elle d'emblée, *une question de nature et de sexualité, mais il s'agit de la nature de l'homme et de la sexualité de l'homme, d'une forme de racisme »*

A partir de cet instant, la réunion ne fut plus qu'un dialogue entre la féministe non marxiste que veut être Françoise Parturier et la marxiste non féministe qu'est Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du parti communiste. « *Oui,* dit la première, *les problèmes de classe existent, mais il est inexact qu'une révolution socialiste suffise à libérer les femmes.* » « *La lutte pour la condition féminine,* répond la seconde, *ne peut être ramenée à une lutte des sexes qui éluderait la question sociale. Que ce soit la première réaction de femmes aux prises avec des difficultés et des discriminations, nous le comprenons, mais la révolte ne suffit pas. Il faut voir où sont les responsables des difficultés. Il ne faut pas orienter la lutte de la travailleuse contre le travailleur, diviser les victimes.* » — Br. F.

★ Le troisième débat public « La femme et la sexualité » aura lieu le vendredi 31 janvier, à 20 h. 30, au Palais de la mutualité, avec : Gisèle Moreau, Catherine Clément, Luce Irigaray, Annette Langevin, professeur Paul Milliez et docteur Bernard Muldworf.

LE PROFESSEUR LORTAT-JACOB : il n'y a aucune raison pour que la loi sur l'interruption de grossesse ne soit pas appliquée.

Interrogé mercredi 29 janvier à France-Inter, à propos de l'application de la loi sur l'interruption de grossesse, le professeur Lortat-Jacob, président de l'ordre national des médecins, a notamment déclaré : « *La loi est maintenant applicable. Il n'y a aucune raison pour qu'elle ne soit pas appliquée dans les conditions déterminées par le texte de loi lui-même, malgré les premières difficultés d'organisation de sa mise en place. La clause de conscience existe dans ce texte de loi, ce qui en permet l'application par chaque médecin en fonction de son propre critère. Cette solution satisfait tout le monde.*

» *Dans les hôpitaux, le texte de loi prévoit que le chef de service reste maître de la décision de l'activité de son service. C'est une question de santé publique. Je pense que l'inspecteur général de la santé publique, dont la tâche est difficile, s'en préoccupe, et devra savoir comment faire pratiquer judicieusement les interruptions de grossesse.*

» *Un nouveau code de déontologie a été mis au point par l'ordre des médecins et présenté, je crois, avant-hier, à Mme Veil. Ce nouveau code prévoit que le médecin doit respecter la vie, mais que l'avortement peut être fait dans les conditions prévues par la loi.* »

Dans « Politique Hebdo »

LE PERE ROQUEPLO CRITIQUE LA DÉCLARATION DU CARDINAL MARTY SUR L'AVORTEMENT

« *Je le dis sans ambages : ma foi chrétienne ne m'interdit nullement de juger qu'un avortement puisse être légitime.* » Le Père Philippe Roqueplo, dominicain, répond ainsi dans le numéro de *Politique Hebdo* daté du 30 janvier au 5 février, à la récente déclaration du cardinal François Marty, archevêque de Paris, qui avait rappelé que « *la* » foi chrétienne, ainsi que la morale, interdit l'avortement, « *mal objectif* » et « *œuvre de mort* » (*le Monde* du 21 janvier).

Sous le titre « *Non, Monseigneur* », le Père Roqueplo écrit : « *Ce qui, éventuellement le justifie* (l'avortement), *c'est qu'il peut, dans certaines circonstances, constituer le seul moyen de rétablir la santé menacée d'une femme ou d'une famille.* (...) *Quoi qu'en dise Mgr Marty, il n'y a sur ce point aucune évidence morale qui permette d'interdire quoi que ce soit à qui que ce soit.* »

« *Ce texte, dira-t-on, est un pamphlet,* conclut le Père Roqueplo. *Oui. C'est un pamphlet : non point pour une morale de facilité, mais pour une morale évangélique de conscience et de liberté. C'est un pamphlet contre ceux qui, depuis tant d'années, polarisent l'enseignement de l'Eglise sur la répression de la sexualité et qui essaient ainsi d'imposer aux autres, jusque dans leur vie privée, des fardeaux que « eux-mêmes ne » remuent pas du bout du doigt.* »

ÉDUCATION

PRÉSIDÉ PAR UN PARLEMENTAIRE EN MISSION

Un « comité des usagers de l'éducation » : pour quoi faire ?

M. Pierre Bernard-Reymond, député (réformateur, C.D.P.) des Hautes-Alpes, parlementaire en mission auprès du ministre de l'éducation, a présenté à la presse, mercredi 29 janvier, le *« comité des usagers de l'éducation »* qu'il vient de réunir et qu'il préside, conformément aux décisions annoncées par le premier ministre le 6 juin 1974 devant l'Assemblée nationale. Quatre parents, trois élèves, quatre enseignants, un proviseur, un attaché d'administration universitaire, un maire (1) : en tout quinze personnes, dont trois femmes, habitant Paris ou la province.

Ce comité a pour ambition, selon M. Bernard-Reymond, de *« substituer au dialogue technocrates de l'administration-technocrates de la représentation le dialogue direct opinion publique - pouvoirs publics »*. Il n'est pas question toutefois, a indiqué son président, de *« court-circuiter les organisations et les syndicats »*, mais de mettre en place *« un système complémentaire de concertation »*. Le comité est, d'une part, une adresse, une « boîte aux lettres », qui peut recevoir les doléances ou les suggestions de tous ceux qui sont concernés par l'enseignement (2).

Harmoniser les règlements

D'autre part, il se propose d'étudier certaines questions, dans le but de faire au ministre de l'éducation des propositions pour simplifier les rapports entre l'administration et les usagers, pour *« adapter et humaniser les règlements en vigueur »*. Sept sujets ont été choisis au cours de la première réunion du comité : les bourses ; les transports scolaires ; l'orientation, l'information, le rôle des parents dans l'éducation ; les affectations des enseignants (la question, notamment, des couples d'enseignants séparés par leur nomination) ; les relations humaines dans l'éducation nationale et les rapports entre les inspecteurs et les « inspectés » ; la sécurité des établissements ; les rapports avec les collectivités locales.

Vaste programme, à propos duquel M. Bernard-Reymond a précisé toutefois que le comité entendait *« modestement, mais objectivement, faire avancer certains problèmes »*. A la question d'une journaliste : *« Ne craignez-vous pas de devenir des technocrates de l'opinion publique ? »*, le député des Hautes-Alpes a répondu que *« la technocratie venait de l'habitude »* et que sa mission, d'une durée de six mois, prenait fin en juin.

Des questions complexes

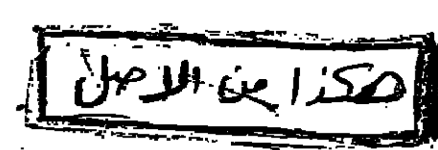
Six mois : n'est-ce pas un peu court pour faire le tour de questions aussi complexes que celles concernant l'éducation et le rôle qu'y jouent les divers « usagers » ? Que peut accomplir en si peu de temps une équipe de quinze personnes, dispersées sur tout l'Hexagone (la prochaine réunion a lieu dans un mois), dans un domaine où les problèmes sont connus et reconnus, où les rapports et les études abondent, mais où les solutions — l'administration est bien placée pour le savoir — ne sont jamais simples ? Ne serait-ce qu'en raison de la taille exceptionnelle de ladite administration.

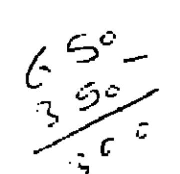
Ces défaillances du système, les associations de parents ou les organisations d'enseignants et de lycéens les connaissent le plus souvent et ne se privent pas d'en faire état auprès de l'administration ou du ministre lui-même. Dans ces conditions, le travail d'un tel comité d'usagers apparaît, malgré l'apparente bonne volonté de ses membres, bien illusoire. — Y. A.

(1) C'est M. Laurent Chazal, préfet hors cadre, maire de Meyreuil (Bouches-du-Rhône) et président du conseil d'administration du *Centre d'information et de documentation jeunesse* (C.I.D.J.).

(2) Comité des usagers de l'éducation, ministère de l'éducation, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. 555-87-50.







Le MARC réclame pour les étudiants un statut de « jeunes travailleurs en formation »

« Il faut que les étudiants cessent de vivre de la charité publique et deviennent des jeunes travailleurs en formation », a déclaré M. Jacques Salvator, secrétaire national du Mouvement d'action et de recherches critiques (MARC, proche de la C.F.D.T.), au cours d'une conférence de presse, mercredi 29 janvier.

Le MARC entend profiter des prochaines élections aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) pour lancer une « campagne nationale », avec des meetings d'information sur le « statut de l'étudiant ». Ces réunions devraient permettre, selon M. Salvator, de constituer des *« comités d'usagers regroupant des étudiants et des travailleurs des œuvres universitaires ayant un intérêt commun au maintien et au développement des CROUS »*.

Au cours de cette campagne, le MARC développe en particulier la revndication suivante : *« Pas d'augmentations des tarifs de restaurants et des cités universitaires, sans contrepartie. »* Il exige notamment la création de logements familiaux et de crèches dans les cités, la mixité dans les résidences, et l'augmentation des moyens accordés aux comités de résidents pour l'animation culturelle et sociale des campus.

Dans les restaurants universitaires, le MARC réclame l'amélioration des repas, la restitution aux CROUS de la T.V.A. perçue par l'Etat et le contrôle des syndicats étudiants et des travailleurs sur les contrats passés avec les entreprises privées.

En multipliant les actions avec les travailleurs des CROUS, le MARC veut d'autre part *« mettre fin à l'opposition, artificiellement entretenue par l'administration et le pouvoir, entre les intérêts des étudiants et ceux des travailleurs »*. Il exige ainsi pour les travailleurs des œuvres universitaires une nouvelle grille des salaires, leur fonctionnarisation, l'amélioration de leurs conditions de travail et leur représentation dans les conseils d'administration.

A partir de ces revendications, le MARC, qui réunira son congrès national les 3 et 4 mai dans la région parisienne, veut *« décloisonner le milieu étudiant, en réclamant un statut unique pour tous, étudiants ou travailleurs en formation »*.

● *Commando d'extrême droite dans trois universités.* — Trois militants de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-Unité syndicale), ont été violemment pris à partie, dans l'après-midi du mercredi 29 janvier, au centre universitaire du Panthéon (Paris - I). Leurs agresseurs, casqués et armés de longues matraques, se sont enfuis en répandant des tracts appelant à voter pour le mouvement d'extrême droite Groupe union et défense. Selon un communiqué de l'UNEF, *« cette agression fasciste fait partie d'une tournée d'agressions, qui, partie d'Assas (Paris-II) le matin, a touché les facultés de Clignancourt (Paris-IV) et de Tolbiac (Paris-I), à 13 heures »*. Au centre Clignancourt, notamment, les locaux de l'UNEF (ex-Rrenouveau), ont été mis à sac par un commando d'une trentaine de personnes, mais les élections qui avaien tlieu n'ont pas été perturbées.

A L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL

Les élections ont été empêchées par l'intervention d'étudiants d'extrême gauche

Les élections aux conseils des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) et au conseil d'université de Toulouse-Le Mirail n'ont pu avoir lieu normalement. Des étudiants d'extrême gauche se sont emparés, mercredi 29 janvier, de la plupart des urnes. Quelques heurts sans gravité les ont opposés de courts instants à des enseignants qui tentaient d'assurer le déroulement normal du scrutin. Les forces de police n'ont pas été appelées.

Rappelons que la décision de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, de modifier le système électoral dans cette université — sans conseil ni président depuis le 5 juillet 1974 — a provoqué de vives réactions à gauche : le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup-FEN), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-ex-Renouveau) avaient décidé de ne pas participer au scrutin, tandis que les « comités de mobilisation » (étudiants d'extrême gauche) avaient menacé de l'empêcher. Seules des listes composées de « modérés » ou de « conservateurs » avaient été déposées.

Le secrétaire d'Etat, qui a décidé d'envoyer un de ses collaborateurs sur place, envisage de nommer un nouvel administrateur provisoire. Il n'est pas question, présentement, de nouvelles élections.

La journée des dupes

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Le scrutin était à peine ouvert qu'à 9 h. 30 le verdict était déjà tombé : Toulouse-Le Mirail n'aurait pas, jusqu'à nouvel ordre, de conseil d'université. Le petit groupe de militants d'extrême gauche qui venait de s'emparer des urnes dans l'U.E.R d'histoire continua alors, de bâtiment en bâtiment, sa cueillette, offusquant les uns, soulageant les autres, parvenant à peine à ébranler le flegme de la majorité des étudiants que ce ballet insolite n'avait guère détournés de leurs occupations.

Des violences, il n'y en eut pas vraiment. Quelques bousculades le matin, au moment où la dernière urne « étudiante », veillée par la poignée d'enseignants décidés à faire respecter la régularité du scrutin, passa dans le camp adverse. Quelques coups l'après-midi, à l'instant où une trentaine d'étudiants, la détermination aiguisée par un meeting tenu dans un amphithéâtre archi-comble, s'avisa de faire disparaître à leur tour les urnes réservées à l'élection des enseignants au conseil d'université. Plus d'une vingtaine de caisses malmenées, utilisées comme tables basses à l'heure du café, baladées triomphalement à travers le campus, transformées en tam-tam, abandonnées, dans l'indifférence générale, la gueule ouverte...

Au-delà d'un certain folklore, les événements de mercredi auront toutefois contribué à cristalliser les désaccords qui divisent chaque jour davantage l'université du Mirail. Opposés en majorité à la décision de M. Soisson, étudiants et enseignants sont allés, au moment décisif, à la bataille en ordre dispersé.

Au boycottage « actif » des gauchistes a répondu le « référendum » organisé par les étudiants de l'UNEF (ex-Renouveau). Encouragés par le SNE-Sup, ceux-ci ont recueilli, dans les salles de cours où ils se sont présentés, plus de mille cinq cents signatures contre la décision du secrétariat d'Etat aux universités, soit davantage que la participation étudiante aux dernières élections. Isolés par l'initiative du SNE-Sup et de l'UNEF, les enseignants du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) n'ont pas su ou pas pu organiser la mobilisation que certains auraient souhaitée.

Que peut faire aujourd'hui M. Jean-Pierre Soisson ? Les derniers événements pourraient l'amener à revenir sur sa décision — bien qu'il affirme hautement son intention de n'en rien faire — ou choisir d'organiser, sous la protection des forces de police, de nouvelles élections. A moins qu'il ne décide de laisser pourrir la situation... Celle-ci ne peut toutefois se prolonger indéfiniment. Sept directeurs d'U.E.R. sur douze ont renoncé, récemment, à exercer leur fonction. Certains sont amenés, afin d'éviter la paralysie, à dater leurs actes de gestion courante d'avant leur démission. Sans conseil, sans président, sans directeurs, où peut aller l'Université ?

En définitive, ce tour de scrutin aura surtout été une journée des dupes. Dupé, M. Jean-Pierre Soisson qui, mal conseillé, mais décidé malgré tout à asseoir son autorité, a mis en branle une mécanique dont il ne contrôle plus tous les rouages. Dupés les opposants de gauche qui ont affiché des divergences dont sauront profiter leurs adversaires. Dupés les enseignants autonomes qui, forts de l'appui du secrétaire d'Etat, ont cru pouvoir s'emparer sans coup férir des leviers de l'Université. Dupés, enfin, tous les étudiants qui ayant fait de l'indifférence une vertu subiront les conséquences d'un mal dont Le Mirail se relèvera difficilement.

BERTRAND LE GENDRE.

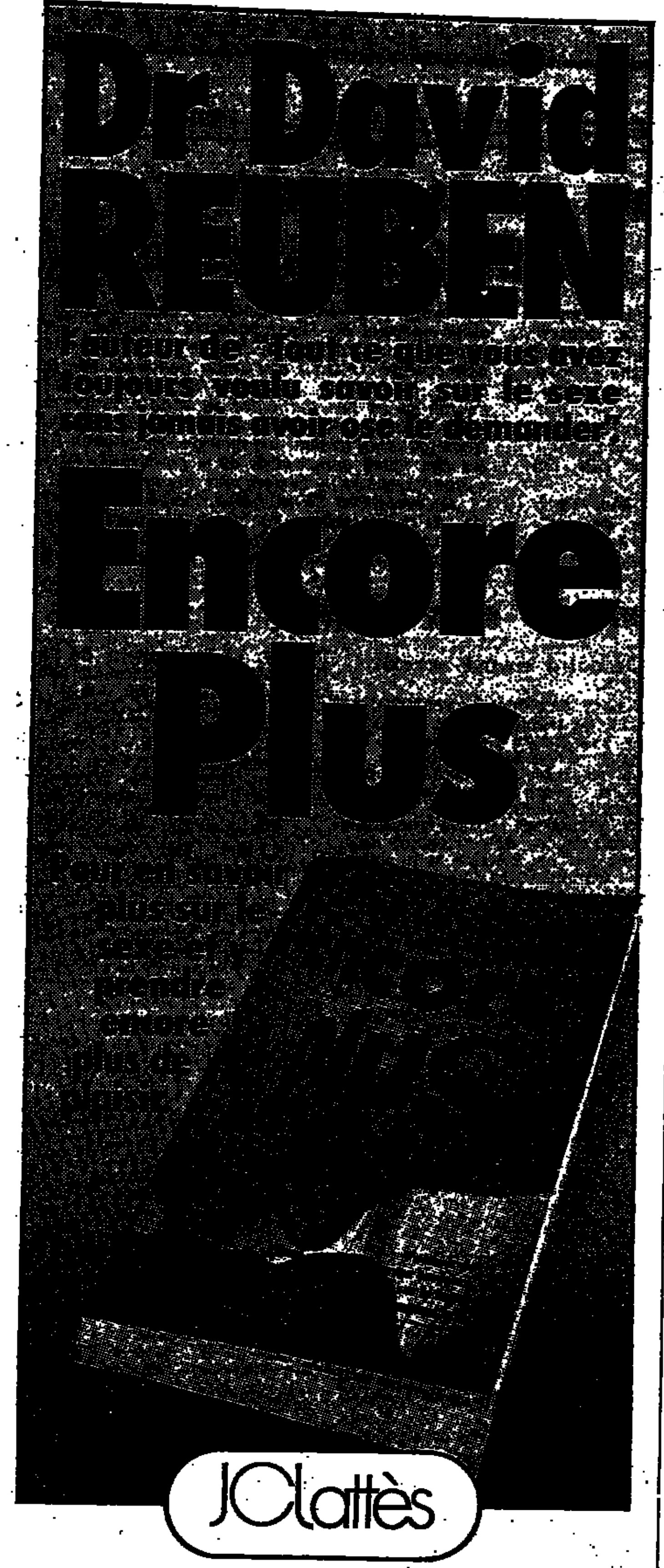
LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS : mission sur le terrain.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, rappelle dans un communiqué que ces élections *« étaient organisées conformément à la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, selon le procédé le plus simple : celui du suffrage direct »*. *« Les auteurs de l'action de force qui en ont empêché le déroulement ont adopté une attitude qui est le refus pur et simple du principe démocratique lui-même*, déclare le secrétaire d'Etat. *Cette attitude inadmissible appelle une condamnation sans réserve. L'institution universitaire exige que ses membres acceptent de participer à son fonctionnement dans la légalité. Le maintien de sa crédibilité est à ce prix. »*

M. Soisson a décidé d'envoyer sur place l'un des membres de son cabinet, M. Jacques Beguin. Au vu de son rapport, il *« examinera les modalités selon lesquelles sera organisée la mise en place du nouveau régime de gestion provisoire »*. Les administrateurs nommés précédemment ayant donné leur démission (*le Monde* du 29 juin), le secrétaire d'Etat a en effet décidé de les remplacer. Il n'est pas question présentement, précise-t-on à son cabinet, d'organiser de nouvelles élections.

D'autre part, les organisations favorables à la tenue du scrutin à Toulouse-Le Mirail ont protesté, dans des communiqués, contre les violences physiques exercées par les militants d'extrême gauche. L'Union nationale interuniversitaire (UNI) *« dénonce de tels agissements et demande que des sanctions soient prises à l'encontre des auteurs de ces actes. Elle réclame que des élections soient à nouveau organisées sous le contrôle de vigiles : elle appelle tous ceux qui partagent son point de vue à la rejoindre pour lutter avec elle contre le totalitarisme marxiste à l'université »*. La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur *« s'élève contre les voies de fait dont ont été victime un certain nombre de professeurs et assistants de l'université Toulouse-Le Mirail »*. Elle *« dénonce une fois de plus depuis six ans ces actes de caractère fasciste qui sont beaucoup trop fréquents dans les universités et dont les auteurs sont assurés de l'impunité. »*

A l'inverse, la section du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) de l'université estime que *« le secrétaire d'Etat aux universités a récolté ce qu'il avait semé. Quand ceux qui sont chargés de faire respecter la démocratie la trahissent, il ne faut pas s'étonner, même si on le déplore, que plus personne ne la respecte et que la violence s'installe. La balle est maintenant dans le camp de M. Soisson. Il peut choisir le pourrissement, préférer le durcissement ou prendre enfin la voie de la négociation. »*



CARNET

Réceptions

— M. Ernst Walkowski, ministre de l'ambassade de la République démocratique allemande, a offert mercredi soir une réception à l'occasion de la visite en France d'une délégation de journalistes de la R.D.A.

Naissances

— M. Eric Beau et Mme, née Nathalie Morin, ont la joie d'annoncer la naissance de
Mathilde.
Paris, le 14 janvier.

— M. Gérard Weil et Mme, née Martine Hauser, laissent à Emmanuel la joie d'annoncer la naissance de
Stéphanie,
le 27 janvier 1975.
5, boulevard Richard-Wallace,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Mariages

— M. Georges Brissac
Et le docteur Simone Babette Rosembaum
ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité.
Neuilly, le 24 janvier 1975.

Décès

FRANÇOIS GRANDJEAN

Nous apprenons le décès, survenu le 22 janvier, de
M. François GRANDJEAN,
de l'Académie des sciences.

[Né à Lyon le 17 octobre 1882, M. François Grandjean était ancien élève de Polytechnique et inspecteur général des mines en retraite. Après avoir enseigné dans les Ecoles nationales supérieures des mines de Saint-Etienne puis de Paris (1908-1940), étudié les cristaux liquides et dirigé le Service de la carte géologique de la France (1935-1940), M. Grandjean s'est consacré à l'étude des acariens, de très petits animaux vivant souvent en parasites (tique, soûtat). M. Grandjean était considéré comme un des plus grands spécialistes mondiaux des acariens, ce qui lui avait valu d'être Associé au Muséum national d'histoire naturelle. Il fut élu à l'Académie des sciences en 1937.]

Mme et M. Robert Brame,
maire de Noisy-le-Roi,
conseiller général des Yvelines,
Et leurs enfants,
M. et Mme Jean Idot et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Julien BRAME,
survenu le 28 janvier 1975, dans sa soixante-seizième année.
La cérémonie religieuse et les obsèques ont lieu le 31 janvier dans l'intimité familiale.
6, résidence « Les Princes »,
78590 Noisy-le-Roi.
6, route de Rennemoulin,
78590 Noisy-le-Roi.

— Nous apprenons le décès de
M. Jacques DECOUST,
inspecteur général du travail
et de la main-d'œuvre.

[Né le 29 mars 1917 à Fontainebleau, licencié en droit, M. Jacques Decoust a été chargé de mission pour les questions sociales au cabinet de M. Michel Debré (1959-1962), membre de la section des activités sociales au Conseil économique et social (1967-1968) et chargé de mission au cabinet de M. Y. Morandat, secrétaire d'Etat aux affaires sociales en 1968.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Léon Flahault, son épouse,
Le docteur et Mme Daniel Flahault,
M. et Mme Hubert Flahault,
Le docteur et Mme Jean-Luc Flahault,
Le docteur et Mme Michel Liet,
Le lieutenant-colonel et Mme Jacques Callery,
Le docteur et Mme Georges Duval,
Le docteur et Mme Charles-Etienne Flahault,
M. et Mme Dominique Flahault,
M. Michel-Léon Flahault,
M. et Mme Eric Marteau d'Autry,
M. et Mme Alain Réquillard,
Ses enfants,
Ses trente-sept petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du
docteur Léon FLAHAULT,
chirurgien,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
pieusement décédé le 28 janvier, dans sa soixante-dix-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er février à 13 h. 45, en l'église Saint-François-Xavier.
Paris (7e).
Paris - Cholet - Maule.

— Les familles Gas, Richard, de Chicourt, Etienne, Rozano,
Parents et alliés,
font part, avec leur peine et leur espérance, du décès de
M. Henri-Louis GAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 17 janvier 1975 au Cannet.
4, rue de Seppois,
Le Cannet (06110),
Dakar, Paris.

— Mme Maurice Hardouin,
Le docteur Emile Moreno et Mme et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Koubi et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Charles Hardouin et leur fils,
Mme et Mlle Bouron,
Les familles Bernard, Leprince, Grandin, Bouteille, Henon, Raulet,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice HARDOUIN,
ingénieur E P C I,
retraité de la Société française d'électrométallurgie,
division magnésium,
leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, survenu à Paris le 27 janvier 1975, à l'âge de soixante-six ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 31 janvier, en l'église Saint-Jacques-le-Majeur de Montrouge, place de la Mairie, où l'on se réunira à 15 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montrouge, dans le caveau de famille.
38, rue Périer,
92120 Montrouge.

— Nous apprenons le décès du
général de brigade aérienne
Philippe KOECHLIN-SCHWARTZ,
survenu dans sa quatre-vingtième année.

[Né le 25 janvier 1895 à Vannes (Morbihan), le général Koechlin-Schwartz était chef de la mission française en Egypte (1944-1945) lors de sa dernière affectation. Il était titulaire de la médaille des évadés.]

— Mme Michel Lafon,
Ses enfants,
Son petit-fils,
font part du décès subit de
M. Michel LAFON,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure
de l'enseignement technique,
ancien élève de l'Ecole technique de publicité,
diplômé du C.P.A. (46 C).
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le Parc Eiffel,
92310 Sèvres.

— Mme Julien Brame,
Mme Georges Léon,
M. et Mme Jean-Pierre Léon et leurs enfants,
Mme Jacqueline Léon et son fils,
ont la tristesse de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,
M. Georges LÉON,
survenu le 16 janvier, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Selon ses volontés, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 23 janvier, au cimetière Montparnasse.
14, avenue du Général-Niox,
75116 Paris.
79, rue du Ranelagh,
75016 Paris.
15, rue Décamps,
75016 Paris.

— La Société mathématique de France,
Et le Comité national français des mathématiciens (organisation française de l'Union mathématique internationale),
rendent hommage à la mémoire de
Paul MONTEL,
doyen
de la section de géométrie
de l'Académie des sciences,
doyen honoraire
de la Faculté des sciences de Paris,
ancien président
de la Société mathématique de France,
ancien président
du Comité national français des mathématiciens,
dont le décès est survenu à Paris, le mercredi 22 janvier, au cours de sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

— Mme Jean Nougayrol,
Elizabeth et Pierre, ses enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Jean NOUGAYROL,
membre de l'Institut,
survenu le 23 janvier 1975.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité.
[La biographie de M. Nougayrol a paru dans « le Monde » du 26-27 janvier.]

— Nîmes-Paris.
M. Maurice Richard, ancien chef du service constructeur de l'académie de Paris,
M. et Mme Jean Cailler et les petits Jean, François et Jacques,
Mme Elisabeth Escleine,
M. et Mme Edward Escleine et leurs enfants,
M. et Mme William Escleine et leur fils,
Le docteur Jean-Louis Martin-Champetier et Mme, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Odette Léoncie Jeanne RICHARD,
née Escleine,
survenu le 20 janvier 1975, dans sa soixante-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière protestant de Saint-Césaire à Nîmes dans une stricte intimité.
Il n'y aura pas d'autre faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Manuela SEMIDEI,
chargée de recherches au C.N.R.S.,
chargée de cours
à l'Institut d'études politiques de Paris.
De la part de
M. Antoine Semidei,
M. et Mme Jean Joly et leurs enfants.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église de Roquebrune-Cap-Martin (06).
29, rue Vaneau,
75007 Paris.
15, rue Las Cases,
75007 Paris.

— Mme Gustave Monod,
Mme Louis Testemale, ses grands-mères,
M. et Mme Frantz Laforest,
M. et Mme Jacques Peccia-Galletto, ses oncle et tante,
M. et Mme Henri Testemale, ses parents,
Marie-Claude et Dominick Owen Jones et leur fille,
ont le chagrin de faire part de la mort de
Jean-François TESTEMALE,
survenue accidentellement au Cambodge dans sa vingt-quatrième année.
64, rue d'Alleray,
Paris-XVe.

Remerciements

— M. René Bonissel et la famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes et associations qui ont partagé leur peine lors du décès de
Mme René BONISSEL,
les prient d'agréer leurs sincères remerciements et l'expression de leur reconnaissance émue.

— Mme Marcel Bidault de l'Isle,
M. Thierry Bidault de l'Isle,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été manifestées lors du décès de
M. Marcel BIDAULT DE L'ISLE,
les prient de recevoir l'expression de leurs sincères remerciements et l'assurance de toute leur gratitude.

Services religieux

— Thomson-C.S.F. nous prie d'annoncer qu'un service religieux sera donné le samedi 1er février 1975, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Salle, rue Brémontier, Paris-17e, pour le repos de l'âme de
M. Constantin KYSICAS,
directeur général de la Société française radioélectrique, puis directeur général adjoint de la Compagnie générale de télégraphie sans fil, décédé le 9 janvier dernier à l'âge de quatre-vingts ans.

Messes anniversaires

— L'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord fera célébrer une messe solennelle à l'intention de tous les soldats « morts pour la France » en Algérie, en Tunisie, au Maroc, dimanche 2 février, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Communications diverses

— Le général Stehlin signera son livre « la France désarmée », paru chez Calmann-Lévy, le vendredi 31 janvier, à partir de 17 heures, au Drugstore-Matignon, 1, avenue Matignon, Paris (8e).

— Il est rappelé que l'« Exposition sur la vie universitaire parisienne au XIIIe siècle », qui se tient actuellement dans la chapelle de la Sorbonne, est prolongée jusqu'au 16 mars 1975 inclus.

Ouverte tous les jours, y compris dimanche et mardi, de 11 heures à 18 heures. Entrée place de la Sorbonne.

Visites et conférences

VENDREDI 31 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 heures, 158, boulevard Haussmann, Mme Legregeois : « Le fastueux hôtel Second Empire d'un collectionneur ». — 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Saint-Girons : « Meubles et objets d'art Louis XVI ». — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Zujovic : « Un décor de François Boucher et autres décors du XVIIIe siècle ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., buste de Garnier, rue Scribe : « Musée de l'Opéra » (Mme Camus). — 15 h., 6, place des Vosges : Un peintre fantastique, Victor Hugo, place des Vosges » (Mme Hager). — 15 h., 1, rue de Sully : « Salons et bibliothèque de l'Arsenal » (Paris et son histoire).

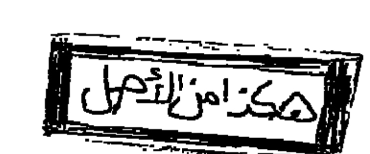
CONFERENCES. — 15 h., musée de Camondo, 63, rue de Monceau, Mme Véra Granoff : « Tapis, tapisseries et mobiliers de tapisserie ». — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientologie de France) (entrée libre). — 20 h., 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Jean Phaure : « Le mystère de Louis XVII » (Institut d'herméneutique). — 20 h. 30, salle La Rochefoucauld-Liancourt, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Claude Ferraton : « Le XVIIIe siècle français : Watteau, Chardin, Boucher, Fragonard). — 20 h. 30, palais de Chaillot, salle des ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna : « Splendeurs du Mexique, indien, espagnol et contemporain et du Guatemala » (A la découverte du monde). — 20 h. 30, salle des ingénieurs, 13, rue Blanche : « L'intégration des enfants handicapés dans le milieu scolaire » (Association de placement et d'aide pour jeunes handicapés).

PRESSE

● *Le bureau parisien des cadres administratifs* de la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.), après avoir entendu ses délégués syndicaux à France éditions et publication (groupe France-soir), *« constate que les travailleurs, qui n'ont pas participé à l'élaboration de la politique économique de l'entreprise, sont les victimes des erreurs de gestion accumulées depuis de nombreuses années.*

» Face à cette situation, le bureau parisien des cadres administratifs de la F.F.T.L. (C.G.T.) s'engage à prendre toutes dispositions nécessaires pour soutenir toute action des travailleurs de F.E.P. »

● La revue *Sexpol*, dont nous avons annoncé la parution (*le Monde* du 30 janvier) est mensuelle. Elle vaut 10 francs (B.P. 265, 75866 Paris Cedex 18).



Le Monde DES LIVRES

UN DOCUMENT PLEIN DE FRAICHEUR

Célestin Guittard en révolution

★ JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS SOUS LA REVOLUTION, publié par Raymond Aubert. France-Empire, 631 p., 48 F.

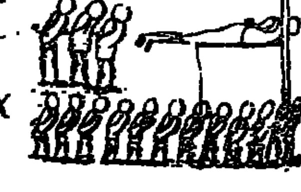
A l'angle de la place Saint-Sulpice et de la rue des Canettes, Célestin Guittard, qui s'est affublé du nom postiche et pseudo-nobiliaire de Guittard de Floriban, connaît, pendant les années de la Révolution française, une vieillesse anxieuse, matraquée par les soubresauts de l'histoire. Il n'oublie pourtant pas, chaque jour ou presque, de tenir son journal intime, agrémenté de dessins sans prétention : les éditions France-Empire viennent de donner ce texte au public, en un gros volume dont le prix n'est pas inabordable.

Un naïf à vues courtes

Célestin Guittard est un naïf. Un homme à vues courtes. Un peureux. Mais la période qu'il traverse est si étrange que ce personnage sans intérêt compose « ipso facto » un document plein d'intérêt. Son journal, c'est le récit de la mort du roi, de l'inflation des assignats et de la chute de Robespierre, considérées par un quelconque individu; il ne dispose d'aucune perspective historique ; il voit tout à plat ; il mélange l'essentiel et l'accessoire ; son témoignage n'en a que plus de fraîcheur.

La Révolution, dans les débuts, n'est pas pour lui déplaire. Il est hostile à la « société des ordres » ; à la noblesse (malgré la particule dont il s'affuble). Il se réjouit, par moments, du « dernier soupir des aristocrates », mais ne veut pas, en fait, leur mort intégrale : car dans ce cas, si quelques-uns d'entre eux en réchappaient quand même, leur vengeance ne serait-elle pas terrible ? Célestin déteste aussi les octrois ; les monopoles d'Etat du sel et du tabac; les fermiers généraux, sangsues du peuple ; les parlements. Il va à la messe, mais lit l'Encyclopédie, vénère Voltaire et Rousseau, plus que Marat. Ses grands hommes, en politique, sont Mirabeau, Brissot, d'Ormesson... Il veut l'union du roi, de l'Assemblée constituante, de la nation, des vrais patriotes. Il déteste les moines et ceux parmi les clercs qui refusent la Constitution civile du clergé : il approuve les poissardes qui fouettent les nonnes et les bigotes, quand celles-ci soutiennent les prêtres hostiles à la Constitution.

Donc Célestin n'aime pas les « ordres » ; mais il est terrifié plus encore par les désordres et par la guerre : on sait comment ça débute, on ne sait jamais comment ça fini. De ce côté-là, il n'est pas gâté par sa vieillesse. En temps « normal » (autrement dit sous l'Ancien Régime), ce bourgeois au sens strict du terme vivait de quelques loyers de terres et de maisons ; et surtout de ses rentes, qui reposaient sur le crédit de l'Etat. L'inflation des assignats met notre homme sur la paille ou du moins l'oblige à se morfondre et à s'abstenir, pendant cinq ans, de tabac, de liqueur et de café. En outre la révolte des Noirs à Saint-Domingue, contrecoup de l'agitation en métropole, le prive des revenus qu'il tirait d'une propriété dans les Antilles.



« Les poux nous sortent de la peau »

L'un dans l'autre, il n'ose pas trop se plaindre. S'il s'y risquait, on lui couperait la tête : Paris, en 1793-1794, est d'humeur massacrante. Aussi bien hurle-t-il (à voix basse) avec les loups : il compile dans son journal des listes de décapités ; il les illustre de petites guillotines qu'il dessine géométriquement. Il laisse discrètement éclater sa haine contre les « enragés » ou les terroristes « de gauche », exécutés à l'initiative des robespierristes. Mais dans ses notes de chaque jour, dont il sait si bien que la police pourrait les utiliser contre lui, il ne se hasarde point à critiquer l'exécution des Girondins ni celle de Danton.

Après la mort de Robespierre et la chute des Montagnards, il jette le masque. Il s'élève désormais contre les insurgés populaires du faubourg Saint-Antoine, qui manifestent pour le pain et pour la subsistance. Il dit sa rancune contre les Jacobins. Il se lamente (en chuchotant) sur le sort des modérés, vaincus par l'armée de la République lors de l'insurrection de Vendémiaire. Il se prend à détester le régime républicain, spécialement pendant la crise de subsistance de 1795. Le pain est tellement mauvais à cette époque, écrit-il, que « quand on en consomme, les poux vous sortent sur la peau, par centaines : génération spontanée ? »

Célestin craint les bacchanales de la populace. Mais il est moins soucieux de politique que des misères et des douleurs de son corps, à l'affût desquelles il se tient sans cesse Il écoute chaque battement de son cœur. Il ne nous laisse rien ignorer de ses torticolis, de ses coliques, de sa roupie enchifrenée, de son œil qui ne pompe plus les larmes, des plombages dentaires de ses amis (déjà), de son dégoût pour les huîtres et de son amour pour le vin.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 16.)

UN « NOUVEAU ROMAN » AMÉRICAIN ?

JOHN GARDNER : un feuilleton métaphysique

★ L'HOMME-SOLEIL, par John Gardner. Traduit de l'américain par Claude et Anny Mourthé. Denoël, 648 pages, 65 F.

NÉ en 1933, retranché derrière sa profession d'universitaire médiéviste à San-Francisco, cet écrivain, considéré dans son pays comme l'un des plus grands, élabore, en marge des milieux littéraires, une œuvre difficile, séduisante, sans lignage avoué John Gardner, dans les trois volumes que nous connaissons de lui en traduction française, a entrepris de nous parler de choses graves : nous-mêmes, dans notre modernité.

La ville, harcelée par les voitures, les objets, les gadgets, grandie trop vite : c'est le lieu choisi par John Gardner Precisément parce que ce lieu, objet d'une métamorphose véritablement insensée (nous connaissons cela), permet de mesurer la subite accélération, les inexplicables mutations du monde actuel. Une impatience sans but.

Aux portes de la cité demeure, en s'affaiblissent, le milieu rural On penserait qu'il est porteur de valeurs sinon éternelles du moins de maintenance. Mais non ! Il a cessé de l'être. Ses certitudes immobiles, « théologiques » (pourquoi pas ?), se sont effritées La civilisation judéo-chrétienne, avec sa législation du bien et du mal, a aboli l'univers antique : « *Adultère point ne seras*, par exemple. *Pourquoi ? L'amour est-il quelque chose de si timoré, effacé d'un souffle J'ai bien regardé les ombres des feuilles qui jouaient sur les genoux des dames, et la blancheur de leurs cuisses. Je ne les ai pas trouvées moins pures parce que les feuilles les aimaient* »

Dès lors s'affirme le seul débat Il est entre l'ordre du plus grand nombre et le désordre de celui qui est seul. Entre le triomphe puritain et froid de la raison, et sa démission dansante. Quelle valeur ont les valeurs, demande John Gardner ? Et il répond par une parabole « *l'Homme-Soleil* », ou les malheurs de la conscience.

Batavia City

Dans une petite ville nommée Batavia, microcosme déphasé, ou, plus exactement, reflet tronqué de la civilisation moderne, un homme, un inconnu a tracé le mot « amour » en travers des voies de l'autoroute. L'officier de police responsable procède à son arrestation Par cela même, il échange la certitude feinte contre le doute profond : on ne bafoue pas une partie, un morceau de l'ordre, mais toujours, à chaque action de cette nature, l'ordre dans son entier. Parce qu'il enferme l'Homme-Soleil dans sa prison, le chef de la police de Batavia doit s'interroger sur l'ordre même.

Mais le coupable ? Qui est-il ? Un inconnu avec un visage horriblement brûlé, et une odeur nauséabonde, traînant avec lui des vapeurs impudiques de souterrain. Un magicien surnommé « l'Homme-Soleil » Un illusionniste habile comme pas un à faire surgir ou disparaître les objets — mais l'illusion qui vraiment l'habite est celle de la liberté

HUBERT JUIN.

(Lire la suite page 23.)

UN RÉFORMISME UTOPIQUE

« LA RÉVOLUTION PARALLÈLE », de Pierre Emmanuel

Par Bertrand Poirot-Delpech

LA « crise » de notre société et de notre culture a succédé à mai 68 comme thème favori des essayistes, et pourrait bien battre ses records bibliographiques. Il ne se passe pratiquement plus de semaine sans qu'au moins un livre en donne les causes ou les remèdes. Conséquence logique de ce que cette crise touche en premier un milieu particulièrement apte et enclin à s'exprimer. C'est le contraire qui surprendrait, et que les librairies regorgent de traités en portugais ou en arabe sur « l'humanisme du marteau-piqueur en question » !

Dans le flot de diagnostics plus ou moins amateurs, celui de Pierre Emmanuel mérite une attention spéciale parce qu'il émane d'un professionnel sinon de l'analyse universitaire du moins des comités où nos institutions culturelles tentent de s'adapter : hier président des commissions de réforme de l'enseignement et du VIe Plan, aujourd'hui de l'institut de l'audio-visuel. De ces présidences auxquelles s'en ajoutent d'autres comme celle du Pen Club, le poète-citoyen qu'est Pierre Emmanuel a tiré la conviction que tous les déséquilibres actuels proviennent d'une même incapacité à vivre ensemble. Seule une nouvelle mentalité communautaire nous affranchira de la caste super-technicienne qui régie jusqu'à nos loisirs, et rendra un sens à la vie.

PAR quels moyens retrouver cette convivialité perdue ? Comme *Pour une politique de la culture* (Le Seuil, 1971) et contrairement à son titre qui suggère une méthode radicale, ou du moins générale — « La révolution de proche en proche » eût mieux convenu, — *la Révolution parallèle* ne propose pas un système global d'où découleraient des améliorations en chaîne mais, à l'inverse, un catalogue d'amendements propres à renverser la tendance par contagion.

Les mesures de détail suggérées se ressentent de la pratique des commissions, où la crainte des affrontements doctrinaires s'apaise souvent dans des vœux flous et généreux, voire pieux. Il faudrait manquer d'esprit et de cœur pour ne pas souscrire à tout ce qui est ainsi proposé pour l'école : l'arracher aux exigences de l'économie, à la tyrannie de l'intelligence abstraite et à la fatalité sociale, substituer à la discipline du savoir la spontanéité créative, l'ouvrir sur le monde, y développer la « *communication orale* » sans « *privilégier le langage verbal* », etc.

Le même balancement propre aux synthèses collectives rend inattaquables les suggestions concernant l'ensemble de la vie culturelle et sociale : mettre le patrimoine artistique à la disposition du plus grand nombre mais en sachant que la vraie culture est une « *disposition de tout l'être* » ; cultiver la raison, mais ne pas négliger l'imagination et la sensibilité comme modes d'appréhension du réel ; faire que les provinces imposent aux mots « régionalisation » et « participation » un autre sens que « *celui fabriqué dans la capitale* », mais « *sans se dresser contre Paris* ».

LUTTER contre la passivité devant la télévision, assurer la « *concertation continue* », « *définir en commun ce que devrait être une vie meilleure* », « *édifier un humanisme collectif* », « *donner un cœur aux villes* », « *recréer une patrie* », « *réintégrer le peuple* » : qui niera que l'idéal soit de ce côté ?

Mais suffit-il d'inventorier les objectifs à atteindre pour s'en rapprocher ? Pierre Emmanuel est le premier à en douter. De ses expériences consultatives à l'éducation nationale et au Plan il a conclu lui-même aux limites, et parfois à l'inanité, de la bonne volonté réformatrice. « *La rénovation doit pousser le parti pris plus loin que nous ne pouvions le faire* », « *il aurait dû être largement politique* » ; aucune « *nouveauté décisive* » n'est possible « *tant que les questions sont posées à l'intérieur des institutions* », ces « *formidables auto-mystifications* » ; « *la finalité de l'enseignement n'est pas neutre ni le choix de société qu'elle inclut* », ce sont « des données politiques, des postulats philosophiques » ; « *plus j'avance, plus je crains que des structures ne soient substituées à d'autres, laissant le système pétrifié* ». Et de déplorer chez Illich l'absence de « *projet de société que sa critique appellerait* »...

MALGRE cette conscience aiguë que les ravaudages partiels sont voués à l'échec, l'auteur exclut de s'en prendre au système libéral où nous vivons.

Sans préciser sa répulsion, mais en y revenant souvent, il est en effet convaincu que les régimes communistes sont encore plus « totalitaires ». Y recourir serait prendre le risque « connu » du « fanatisme », d'une « barbarie » dont la « mentalité progressistes ne peut concevoir qu'elle porte en soi les ferments », d'une mort de la « pensée métaphysique », de la « théologie » et de l'« art », d'une « stupeur des consciences » et de « mécanismes de terreur incomparablement plus coercitifs que la logique du progrès forcé ».

Cette défiance à l'égard des sociétés se réclamant du marxisme englobe le marxisme lui-même, rendu responsable d'une politisation « excessive » de la vie publique La politique devrait être « *réservée aux grandes orientations nationales* ». Pour le reste, il faudrait « *faire l'économie des vieilles divisions* », surmonter la « bipolarisation » et le « manichéisme » séculaires qui ont « étiolé la vie commune » et sclérosé les syndicats. Le refus des analyses marxistes va jusqu'à nier que les problèmes puissent se poser en termes de « rapports de forces » — le mot de classe n'est jamais prononcé, — et qu'une telle position, comme toute opinion, relève de l'idéologie. Cette notion est réservée aux autres et assimilée à une « contrainte ouverte ou masquée », à une « prison mentale », limitée » et « réductrice » par rapport à un humanisme « total » qui se situerait, par hypothèse, au-dessus de toute idéologie.

BIEN que le libéralisme ne fournisse pas davantage de « *perspectives à l'idée de l'homme* », avec ses libertés devenues « folles » et son « *économisme de plus en plus exclusif* », c'est dans la « *forme existante* » qu'il faut agir si on veut éviter les « *révolutions sauvages* ».

Par le socialisme démocratique ? On peut supposer que cette voie est retenue puisque, en dépit des « erreurs » et des « crimes » qui l'ont « dévalorisée », « *le concept de socialisme reste la moins mauvaise approximation d'une fraternité librement consentie et consacrée par des institutions* ». Mais les seules références doctrinales sont la participation envisagée par le général de Gaulle et les articles de Jacques Chaban-Delmas sur la « nouvelle société ». Ce qui n'exclurait pas la révolution, non au sens admis de prise du pouvoir par la classe des travailleurs, mais dans l'acception, décrétée plus haute, de « *conquête universelle de la dignité humaine* ».

TOUTES les propositions de *la Révolution parallèle* n'ont pas cette imprécision. L'une d'elles est même très concrète et sans doute pleine de conséquences : rebâtir la communauté nationale à partir de « pays » comparables aux Lander allemands où, dans un rayon d'environ de 30 kilomètres, des réseaux de solidarités locales s'opposeraient aux décisions des métropoles, à l'exode rural, à l'assaut des promoteurs et des estivants étrangers à monnaie forte, restaurant ainsi cadre de vie et goût de la fête, animant demain la télévision par câbles.

Mais Pierre Emmanuel ne prétend pas offrir des remèdes techniques et détaillés. Il s'avoue non spécialiste et homme d'image plus que de concept. Comme son maître Péguy rêvant de « cité harmonieuse », il se réserve de croire aux changements de mentalité sous l'effet des mots autant que des lois économiques et des organisations sociales. Bref, il revendique le droit à l'utopie.

Pour un poète, l'utopie première est évidemment de voir dans sa propre démarche créatrice la clef de tout changement social Refusant l'image d'inutilité, d'irrationalité et de défoulement que Freud a contribué à répandre, il tient la poésie pour une saisie globale et dynamique du réel et de la condition humaine, tels que l'individu et la collectivité gagneraient à les appréhender.

L'AUTEUR n'a jamais caché que cette quête poétique de soi était liée pour lui à une dimension spirituelle de l'humanité. Il a toujours estimé qu'il existait en nous un instinct métaphysique refoulé et que nous étions doués d'une « âme », « *cette grande onde qui se propage à tout l'être* ».

Au moment de s'interroger sur le salut en commun, cette conviction ne fait que croître et s'affirmer Les mots de « moralité », de « spiritualité » et même de « supra-rationalité » ne sont pas évités, au risque d'effaroucher les tenants de la laïcité L'apparition de communautés en rupture avec le système et à la recherche d'idéaux fraternels inédits lui est une raison d'espérer en un renouveau de la convivialité et de l'arrachement au biologique par l'art et le sens du sacré.

Car il croit aussi à la vertu de l'exemple. C'est même le sommet de son credo réformiste face à l'effondrement des valeurs et des consensus : que « *des réalisations utopistes à petite échelle* » se montrent « *assez nombreuses et soudaines pour que leur contagion communautaire contamine la grande utopie du monde actuel* » ; que « *des initiatives limitées constituant autant de formes d'expérimentation sociale modifient les structures et les mentalités* ».

A l'origine de ces « expériences-pilotes » : le germe de l'idée, la semence de la parole L'auteur y revient sans cesse, comme par autosuggestion oratoire et jusqu'à l'incantation « *Ce sont les idées qui modifient lentement les comportements et les institutions* » ; il faut « *semer des idées qui se fraieront leur chemin à long terme* »; « *l'idée d'une politique culturelle ne germera que si elle est inlassablement proférée par le verbe autant que réitérée dans les actes* ».

Cette foi sous-estime quelque peu les facteurs économiques en jeu et la relativité de sa propre idéologie Elle s'exagère les loisirs de l'« âme » chez qui vit avec 1 500 F par mois, soit, dit-on, un salarié sur trois. Mais il est bon et entraînant qu'un poète idéaliste croie aussi farouchement aux mots que les réalistes aux faits.

Les rêves, aussi, sont têtus.

★ « La Révolution parallèle », de Pierre Emmanuel, de l'Académie française, Le Seuil, 296 p., 36 F.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Le charme équivoque des fausses confessions

Le Prix Fénéon de littérature vient d'être remis officiellement, hier, en Sorbonne à Henry Raczymov pour son roman la Saisie.

★ LA SAISIE, Gallimard, collect. Le chemin, 144 p., 15 F.

POURQUOI des inconnus sont-ils venus déposséder Irtych de ses meubles ? De quel droit ces rustres ont-ils, avec un soin maniaque, dégrafé toutes les images dont il avait, année après année, tapissé ses murs ? Assis sur l'unique chaise, Irtych, le narrateur, tente, au cœur de sa maison vide, de « faire le point » sur sa vie, sur lui-même. De cette méditation naît un monologue ambigu, où, d'abord, la parole d'Irtych s'anticipe elle-même par « un jeu bruyant de redondantes précautions » : « *Vais-je parler ? Dirai-je ? Puis-je dire ?* » Clamant son souci scrupuleux de la vérité, affirmant son innocence, Irtych nous convainc *peu à peu de sa culpabilité*. Cette saisie, il l'attendait, et, somme toute ce fut « une bonne chose de faite ».

A partir de là, le récit déroule, comme une spirale à l'envers, les méandres des retours en arrière. Récit de plus en plus affirmatif, et qui donne des lectures de plus en plus improbables de l'événement. Il apparaît d'abord, à l'exaltation d'Irtych, qu'il rêvait d'être, sous un prétexte quelconque, débarrassé non seulement de ses meubles vétustes, mais de son travail médiocre d'employé de banque. Le récit se reconstruit ensuite comme une idylle avec sa voisine Roseline, charmante créature, que son mari délaisse pour tirer des sons discordants d'un violoncelle. Dans un troisième temps, il est question d'un « mauvais coup » fomenté par Irtych et un collègue antillais, Joshué Lenoir, et pouvant, en cas d' « échec relatif », motiver une saisie. On parle aussi d'un magot dissimulé, d'un avion pour Caracas...

Dans ce premier récit, Henri Raczymow joue avec une maîtrise remarquable de toutes les complexités de son personnage. Certes, le narrateur est un « étranger », un solitaire, doutant de son propre nom (Irvych, Irlych ou Irtyck ?), et la saisie de son mobilier figure une dépossession plus intime. Mais aussi bien, le portrait qu'il nous donne de lui-même, par petites touches savoureuses, peut faire penser qu'il s'agit tout bonnement des fantasmes d'un petit employé, célibataire, rêvant d'une vie plus spacieuse : « *Ah ! Roseline, les cocotiers, tu imagines un peu ?* » Irtych nous laisse, par l'ironie de ses dernières paroles, sous le charme équivoque des fausses confessions.

MARION RENARD.

Les enfants de Jean Cau

★ LES ENFANTS, Gallimard, 208 p., 25 F.

LA grâce de l'enfance a le bras long. Elle restitue à Jean Cau cette vigueur, cette sincérité et même ce brin d'humour dont, après de fougueux débuts, son œuvre ne portait plus trace. Le voici qui consent enfin à laisser sa virilité au vestiaire, qui renonce à jouer les paladins de la majorité silencieuse, à brocarder la gauche qu'il servit jadis, à chercher dans les combats de coqs ou de taureaux un exutoire à sa fringale de violence.

Si ces nouvelles sonnent vrai, c'est parce qu'à dix ans il ne trichait pas. Avec une superbe aisance il réintègre sa peau de petite brute méridionale, reprend son titre de chef de bande, sa fronde, son couteau à cran d'arrêt, tous les attributs de son passé épique. Sans attendrissement ni nostalgie il saisit ses souvenirs à vif. Il roule des épaules, parade dans la cour de récréation, invente des farces qui tournent au drame, mais qu'importe, l'innocence protège encore cet univers de jeunes carnassiers dont le temps ne tardera pas à limer les crocs.

A la lecture de cette douzaine d'instantanés piaffants, une conclusion s'impose : le talent de Jean Cau trouve un meilleur terrain dans « la Guerre des boutons » que chez les « Parachutistes ».

GABRIELLE ROLIN.

ECHOS ET NOUVELLES

— EN HOMMAGE A JOSE CORTI, une exposition-rétrospective se tiendra du samedi 1er février au samedi 8 février 1975 dans les locaux de la Librairie de l'université, 17, rue de la Liberté, à Dijon, qui avait déjà organisé, les années précédentes, sous la direction de M. Jacques Bazin, des expositions consacrées à Gallimard. Jérôme Lindon, Julien Gracq et Max Milner, auteur du livre « le Diable dans la littérature française », paru chez Corti, ont écrit spécialement des textes en hommage à ce libraire-éditeur exemplaire.

— A LA SUITE DE L'ARTICLE D'ANDRE LAUDE consacré à la librairie « Shakespeare and Company » (voir « le Monde des livres » du 20 décembre 1974), le poète Jean Fanchette nous rappelle qu'il fonda, rue de la Huchette, en 1959, une revue bilingue intitulée « Two Cities » (« Deux Villes »). Il y publia Durrell, Miller, Anaïs Nin (qui animait la rédaction new-yorkaise de la revue) ainsi que les premiers textes en français de Burroughs, Corso et autres écrivains appartenant à la « Beat Generation » ou liés à elle.

— UNE ENCYCLOPEDIE DE L'ESOTERISME, en huit volumes, commence à paraître aux Editions du Jour. Ecrite par Jacques d'Arès, cette histoire comparée des religions et de la pensée herméneutique veut constituer la synthèse des connaissances en ce domaine. Deux tomes sont déjà publiés : I. « Mythologies » et II. « Religions non chrétiennes » (232 et 244 p., 39,95 F chacun).

— POUR LE CENTIEME ANNIVERSAIRE de la mort du poète des « Amours jaunes », l'association Tristan Corbière 1975, en collaboration avec Deckart (collectif qui se voue à l'image sous toutes ses formes), organise une manifestation itinérante qui comprendra la projection d'un film de moyen métrage, la présentation d'un livre consacré au poète, ainsi qu'un spectacle audio-visuel avec poèmes et musiques. Marc Bernol, cinéaste, est l'auteur du film et du livre, dont Henri Bureau de Deckart assumera la diffusion, d'abord en Bretagne, puis dans les autres régions.

— « POEMES D'AUJOURD'HUI POUR LES ENFANTS DE MAINTENANT », anthologie de la poésie du vingtième siècle, recueillie par Jacques Charpentreau et publiée pour la première fois en 1956, rééditée en 1972, fait l'objet d'une nouvelle édition revue et augmentée, avec une préface de Gaston Roger, aux Editions ouvrières, collection « Enfance heureuse ».

VIENT DE PARAITRE

Romans français

DRISS CHRAIBI : *Mort au Canada*. — L'auteur des *Boucs* et de *la Civilisation ma mère*, écrivain marocain d'expression française, décrit ici l'histoire d'une passion. (Denoël, 208 p., 34 F.)

CLAUDE KLOTZ : *les Mers adragantes*. — Un récit qui se veut le livre du plaisir, de la tendresse, de l'humour, de la jeunesse et du goût de la vie. Par l'auteur de *Paris-Vampire*. (J.-C. Lattès, 230 p., 30 F.)

Mémoires

CLAUDE BOURDET : *l'Aventure incertaine*. — Des souvenirs mêlés à des commentaires sur l'action de l'auteur dans la Résistance : à la tête du réseau « Combat » jusqu'à sa déportation à Buchenwald. (Stock, collection « Grands Sujets », 478 p., 35 F.)

RENE CASSIN : *les Hommes partis de rien*. — La naissance et les débuts de la France libre à Londres (1940-1941) où l'auteur, aujourd'hui membre de l'Institut et prix Nobel de la paix, rejoignit le général de Gaulle. (Plon, 490 p., 35 F.)

MAURICE TOESCA : *Cinq ans de patience (1939-1945)*. — Le Journal de l'auteur du *Soleil noir* sous l'occupation, alors qu'il était sous-préfet de Neufchâteau, secrétaire général de l'Aisne, puis directeur-adjoint du cabinet du préfet de police de Paris. (Emile-Paul, 380 p., 39 F.)

Essais

ROGER CAILLOIS : *Obliques*. — Troisième tome de la série : *Approches de l'imaginaire*. Le volume rassemble des textes écrits de 1960 à 1974 et portant sur un large éventail de sujets : Lamarck, le temps circulaire et le temps rectiligne, le fantastique naturel, l'Enfer, le surréalisme... Précédé de *Images, Images* trois essais sur le rôle et le pouvoir de l'imagination. (Stock, « Le Monde ouvert », 256 p., 35 F.)

Cinéma

ALAIN et ODETTE VIRMAUX : *Colette au cinéma*. — Un recueil de ses critiques, chroniques, scénarios, dialogues de films dont ceux de *Jeunes filles en uniforme*, *Lac aux Dames*, *Divine*. (Flammarion, 350 p., 48 F.)

Critique littéraire

ALAIN LACOMBE : *le Roman noir américain*. — La saga de l'Amérique des années 1920-1925 : la violence, la ville, l'outsider, la femme, la corruption. (10/18, 190 p., 9 F.)

LA VILLEDIEU : *A la rencontre de Gérard de Nerval*. — Le romancier de l'*Amour guêpe* (prix Populiste 1974) donne une interprétation mystique et progressiste de la démarche nervalienne. Préface d'Armand Lanoux. (Denoël, 256 p., 40 F.)

Le Blanc et le Noir chez Melville et Faulkner. — Ouvrage collectif réalisé par une équipe de l'université de Paris-VIII sous la direction de Viola Sachs : la place que tient le problème noir dans l'œuvre de ces deux écrivains. (Mouton, 291 p., 58 F.)

Histoire

MAURICE LOMBARD : *Les métaux dans l'ancien monde du V[e] au XI[e] siècle*. — Deuxième tome des *Etudes d'économie médiévale* dont le premier était consacré à *la Monnaie et l'Histoire d'Alexandre à Mahomet*. (Mouton, 300 p., avec cartes et schémas, 54 F.)

P. de SENAR CLENS : *le Mouvement « Esprit » 1932-1942*. — L'histoire d'un mouvement qui n'a pas seulement réuni une génération brillante, d'Emmanuel Mounier à Pierre-Henri Simon, de Jacques Madaule à Jean Lacroix et de Denis de Rougemont à Pierre-Aimé Touchard ; mais aussi marqué une étape intéressante de la pensée politique contemporaine. (L'Age d'homme, 370 p., 49 F.)

Sciences humaines

THEODOR W. ADORNO : *Théorie esthétique*. — La première traduction française d'un livre fondamental du grand théoricien de l' « école de Francfort » (voir « le Monde des livres » du 25 octobre 1974). Traduit de l'allemand par Marc Jimenez. (Klincksieck « Esthétique », 348 p., 60 F.)

L'Esclavage en Afrique précoloniale. — Dix-sept études menées « sur le terrain » par des anthropologues cernent la réalité du système esclavagiste dans les sociétés africaines traditionnelles. Présentation de Claude Meillassoux. (Maspéro, « Bibliothèque d'anthropologie », 584 p., 75 F.)

Armée

MOUVEMENT D'ACTION JUDICIAIRE : *les Droits du soldat*. — Statut, discipline et justice militaire. Trois membres du Comité d'action judiciaire ont établi ce petit guide des droits et devoirs du soldat. (Maspero, « Petite Collection », 130 p., 8,50 F.)

Bande dessinée

FRED : *Hum*. — Les dessins les plus incongrus de cet auteur hors série, sublimés par la couleur et le grand format. (Dargaud, 64 p., 30 F.)

GUILLERMO MORDILLO : *Crazy, Crazy*. — Une assez impertinente parodie de Tarzan, où le seigneur de la jungle et les hôtes de la forêt en prennent pour leur grade. (Cogito, J.-C. Lattès, 32 p., 25 F.)

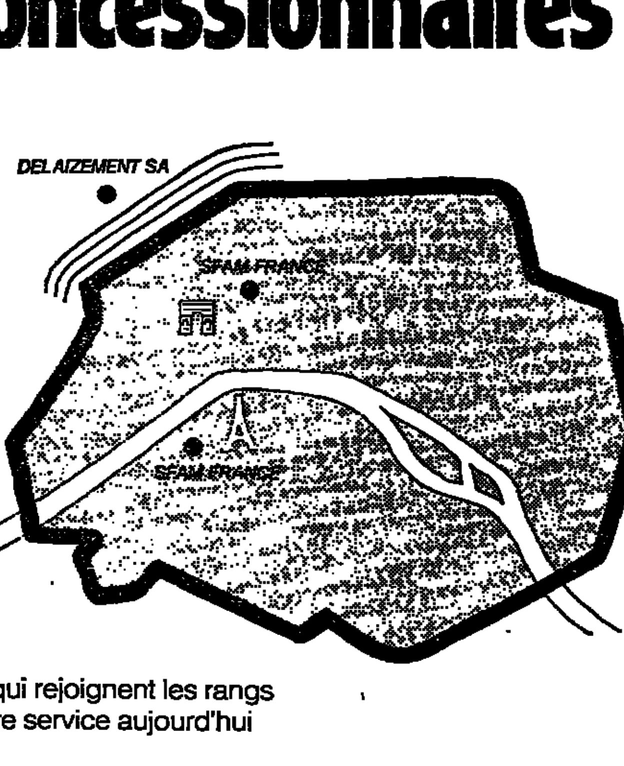
Science-fiction

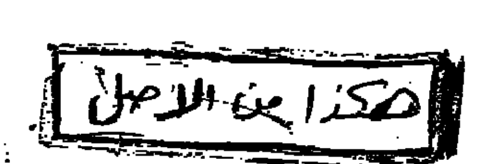
ERIK FRANK RUSSELL : *Guêpe ; Plus X*. — Deux variations sur le thème de David et Goliath, revu et corrigé par la science-fiction. (Opta, 344 p., 52 F.)

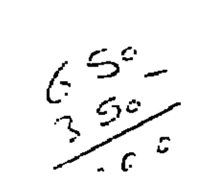
PHILIP K. DICK : *la Vérité avant-dernière*. — Pour survivre à la guerre atomique, les hommes se terrent dans des abris souterrains ; c'est ainsi qu'on peut les manipuler à volonté et mettre fin à la guerre sans le leur dire. (Lafont, 298 p., 28 F.)

NATHALIE HENNEBERG : *la Plaie*. — Un *space opera* flamboyant, par une des meilleures spécialistes du genre, réédité pour la première fois depuis dix ans. (Albin Michel, 320 p., 15 F.)

Retour à la Terre. — Cinq nouvelles écrites par des auteurs français sur un thème commun : un jeu littéraire passionnant qui touche notre pays après avoir donné lieu à de brillantes variations aux Etats-Unis. (Denoël, 251 p., 9 F.)







PAROLES DE FEMMES

1975 : « Année de la femme », à l'initiative de l'UNESCO. En France et à l'étranger, de nombreuses manifestations culturelles sont envisagées. La Semaine de la pensée marxiste, qui se déroule actuellement à la Mutualité, est centrée sur le thème de « La femme, aujourd'hui, demain ». Une nouvelle maison d'éditions, « Les Editions des femmes », des travaux théoriques importants (voir « le Monde des livres » du 1er novembre 1974) : les choses changent. Les femmes ont décidé d'agir et de se faire entendre. Nous présentons quelques-uns de leurs récents essais et récits.

ROMAN

Le monstre de la Vie Quotidienne

★ DEUX FEMMES A LA RENCONTRE, de Simone Balazard. Grasset, 276 p., 32 F.

CE titre inachevé ou renversé a de quoi surprendre, comme le genre du roman lui-même par rapport aux œuvres antérieures de Simone Balazard. Avec *l'Histoire d'Emile* (et une nuit) ou même avec *le Rocher rouge*, ce prof de philo qui, en émule de Simone de Beauvoir, a quitté l'enseignement pour la littérature, nous avait habitué à plus de fable, plus de mythologie, plus d'imagination. Elle fait ici une plongée dans le réel.

C'est vrai que le livre nous conduit « à la rencontre » de deux femmes : Hélène à Paris jeune mère de famille heureuse et cultivée qui rédige des notices pour une encyclopédie et manifeste une incroyable boulimie de savoir; et, en Ecosse, Marguerite Fontaine, une vieille star de cinéma excentrique qui, au crépuscule de sa gloire, est devenue un écrivain de valeur. C'est vrai également que les deux femmes vont « à la rencontre » l'une de l'autre, et chacune à travers l'autre « à la rencontre » d'elle-même. Quant au roman, il va, lui, au-devant de la condition féminine et de ses redoutables problèmes.

Un monstre est toujours prêt à dévorer la femme et à lui ravir son être. Simone Balazard l'appelle « la Vie Quotidienne » avec deux majuscules. Elle en parle bien, retrouvant pour la décrire ses talents de visionnaire, comme elle décrit avec justesse et pittoresque l'harcelante vie parisienne, tout en tentations et en obligations fugaces.

Hélène se débat plutôt bien que mal entre ces étreintes. Pas question de l'asile pour elle. Un émiettement néanmoins à quoi il faut échapper, sinon... Marguerite Fontaine va lui fournir à point nommé le remède.

Fascinée par cette femme dont la vie a été si différente de la sienne : la liberté, la renommée, des amants, un « amour fou », un mariage par désir de maternité, une renaissance enfin quand se termine la première vocation... Hélène décide d'en écrire la biographie. La voilà enfin attelée à une vraie tâche et comme elle a dans sa manche des atouts dont bien des femmes pourraient seulement rêver: un don d'écriture, un éditeur prêt à la publier, des copains qui jouent du théâtre et porteront la biographie à la scène, le salut par la création ne saurait manquer d'arriver.

Le livre est intelligent, vif, mais il déçoit sur le fond du problème. Qu'est-ce que cela nous apporte d'apprendre que la belle Marguerite s'est accomplie pour avoir été « pleinement femme » à chaque moment de sa vie, si l'on ne creuse pas davantage ce qu'est la féminité ? Ou que la jeune Hélène, après avoir placé son modèle aux antipodes d'elle-même, découvre qu'elle lui ressemble comme une sœur ?

Pour n'être pas désespéré, ce roman psychologique n'en est pas plus convaincant. Et pourquoi faut-il qu'on le lise avec l'appât d'une solution ?

JACQUELINE PIATIER.

ESSAIS

L'UNIVERS FÉMININ : du gynécologue aux magazines

★ VAGINAL POLITICS, d'Ellen Frankfort (La Presse, 245 pages, 36 F).

★ LES FILLES D'AUJOURD'HUI, Dr Marthe Riquier (Casterman, 163 pages, 25 F).

★ LE COMMERCE DES FEMMES, Michèle Noël (Casterman, 167 pages, 25 F).

★ FEMMES-FEMMES SUR PAPIER GLACÉ, M.-A. Dardigna (Maspero, 167 pages, 21 F).

VAGINAL POLITICS : c'est un signe des temps que ce titre n'ait pas besoin de traduction : nous admettons qu'il y ait une « politique » de la génitalité. Ces Américaines (mais en France, au M.L.A.C., elles ont des symétriques et des émules) explorent, manient, manipulent, examinent au speculum et, au besoin, soignent leur corps. Elles arrivent, s'entraidant, à interrompre une grossesse et à « s'extraire » leurs règles (ce que l'on ne saurait recommander sans réserve). Mais même si nous trouvons parfois excessif — parce que dangereux — ce rejet de l'aide médicale, cette révolte contre la toute-puissance du docteur (homme ou femme), de Celui ou Celle-Qui-Sait, témoigne, au moins dans son principe, d'une prise de conscience utile. Voilà mis en question le Roi silencieux, le « confesseur laïque », le Monarque qui interdit, recommande, prescrit et proscrit, mais si rarement explique.

En France peut-être cette toute-puissance est-elle moins marquée... mais dans les hôpitaux elle domine, surtout en gynécologie et en psychiatrie.

Pour Ellen Frankfort (et aussi pour les militantes néo-féministes françaises), rejeter l'empire, l'emprise, la domination du médecin (homme ou femme) signifie, symboliquement, refuser la soumission. Le médecin, même s'il est une femme, mais qui se conforme au modèle forgé par les hommes, devient l'emblème de ce qui prive la femme de son initiative, de sa responsabilité. Ainsi, une enquête (d'ailleurs menée par l'Ecole de médecine de Harvard) montre que, un an après leur veuvage, l'auto devient un centre de la vie des femmes seules. Ce qui symbolise leurs besoins d'évasion, de liberté, de libre disposition d'elles-mêmes. *Vaginal politics*, recueil de textes, montre que les luttes pour la liberté de la contraception et de l'interruption de grossesse sont, en réalité, des gammes grâce auxquelles des consciences se cherchent. La réalité médicale et une meilleure compréhension du corps forment des jalons dans la quête de l'identité féminine.

Deux autres ouvrages, publiés en même temps par le même éditeur, nous ramènent en France. *Les Filles d'aujourd'hui* livre l'expérience d'une femme, médecin et pédagogue. Celle-ci nous montre — conduite par le « fil freudien » — les phantasmes et les tabous réels auxquels des filles, en apparence émancipées, se heurtent, aujourd'hui, dans notre société si permissive. L'autre livre, *le Commerce des femmes*, est « écrit par une seule personne, mais... raconté par plusieurs ». Michèle Noël se comporte en récitante des confessions multiples de femmes très diverses. De tous âges, de tous milieux, avec leur langage et leurs limites. Nous trouvons même une prostituée qui plaide pour le côté social de son métier : que deviendraient les handicapés, les infirmes, les disgraciés, si l'érotisme tarifé disparaissait, entraînant avec lui l'illusion de communication et de tendresse ? Une mère villageoise comprend que sa fille, en ville, vive autrement et refuse le mariage par exemple.

L'auteur, avec une lucidité extrême, démonte le méli-mélo idéologique, les confusions et les sursauts contradictoires qui sont encore — peut-être pour longtemps — le prix des tentatives de prise de conscience. L'important est de découvrir, au fond d'existences qui semblent très normales, c'est-à-dire semblables à la moyenne, des poussées de prise de conscience et des moments de révolte.

Dans *Femmes-femmes sur papier glacé*, Anne-Marie Dardigna, féministe intransigeante, fait le procès des magazines féminins. Sujet abordé bien des fois depuis une génération, et récemment encore, avec plus de talent, dans *la Femme et ses images*, de Pascal Laîné. Ce que dit l'auteur est souvent juste : les difficultés et les non-conformismes, les questions brûlantes du couple, de la maternité non désirée, des sexualités minoritaires, etc., sont de plus en plus souvent abordés... mais chaque fois, « récupérés » comme disent les militantes. Comment le reprocher aux magazines de mode et de divertissement ? Ils ne cachent pas leur but : adapter la lectrice à la société en l'incitant à des modifications, non à une « révolution ». La vraie question, toujours sans réponse et valable pour tous les organes de presse largement diffusés, reste de savoir s'il vaut mieux y voir posés les vrais problèmes ou non. Les pures et dures du M.L.F. répondent : Non. On peut penser au contraire que montrer l'existence d'idées nouvelles est, en tout état de cause, une victoire du mouvement. Et qu'il faut essayer de poser quelques questions à celles et à ceux qui les nient ou les repoussent, plutôt que de se contenter d'affirmer « tout » devant les déjà convaincus.

DOMINIQUE DESANTI.

RÉCITS

Dire son corps

★ RETABLE, de Chantal Chawaf. Editions des Femmes, 165 p., 22 F.

LE texte, Retable, *est comme une narration qui se cherche sans avoir le souci de se trouver. Elle raconte une « naissance » et présente un « portrait », mais cette naissance est surtout celle d'un texte qui sort, phrase à phrase, d'une sorte de pression, de poussée corporelle insistante comme le souvenir, et ce portrait est celui d'une enfance, d'une jeunesse, d'une vie inscrites dans des mots qui sourdent de la peau, de la chair, du sang, comme une transsudation brillante et brûlante. Ils sont tirés à vif d'un corps de femme.*

Mais plus beau et plus fort est le texte qui suit : la Rêverie. *Il est un exemple achevé, presque incomparable, de cette écriture qui plonge dans les arcanes des nerfs, des vaisseaux, des organes, du sexe, pour dire la vie. Plus exactement, ici : pour dire la jouissance. Dans une espèce de succession d'infrarouges, d'ultraviolets, d'ondes cosmiques qui allument sur leur passage des plots de lumière dans la substance même des mots et des images. Tout cela, dans un brassage chaud, un pétrissage doux que seule la médiation d'un corps féminin pouvait rendre sensible. Etrange « travail », qui par les voies d'une nouvelle écriture — qui pourrait être parfois celle de Claude Simon, — conduit à une réalité biologique profonde. Comme il arrive chez Monique Wittig aujourd'hui. Si jamais les mots peuvent aider à atteindre l'au-delà érotique dont parle Octavio Paz, en voici les limites, en un sens, reculées.*

RAYMOND JEAN.

« Dans le mitan du lit »

★ DANS LE MITAN DU LIT, d'Evelyne et Claude Guman. Editions des Femmes, 259 p., 25 F.

LES Editions des Femmes se sont fait une règle de ne livrer au public que des ouvrages signés par des femmes ; or ce livre est, au moins partiellement, écrit par un homme. L'exception s'explique : c'est un couple ici qui s'exprime.

La parole est, ici, partagée comme le lit. Muriel et Sébastien ont beaucoup à dire sur leur vie conjugale et sur leur rencontre avec quelques-uns des problèmes érotico-idéologico-politiques qui peuvent se poser à un jeune couple « conscient » d'aujourd'hui. L'intéressant est qu'ils le disent à deux voix, dans une sorte de chant balancé qui prend valeur d'une psychothérapie.

Les chapitres dus à Sébastien sont denses, têtus, analytiques, réflexifs. Les pages écrites par Muriel sont coupées, aérées, trouées de silences, traversées d'éclats. Si, par hasard, il existe deux principes d'écriture, l'un masculin, l'autre féminin, les amateurs trouveront ici à réfléchir sur cette question.

Très honnêtement, le livre, sans tout livrer, n'escamote rien. Le point de départ est un mariage consécutif à une rencontre dans un cinéma : « *Et notre rencontre fut de la couleur du film gris et tchèque que l'on projetait ce jour pluvieux de décembre dans un petit cinéma du quartier Latin. C'est drôle, rétrospectivement, cette vie qui commence dans le noir. Deux mains qui se cherchent. Deux bouches qui se trouvent. Deux corps que s'étreignent. Et la nuit qui se prolonge.* » (C'est Sébastien qui parle.) La vie à deux qui sort de là, marquée bientôt par la naissance de deux enfants — toujours très présents dans le livre, — est assez caractéristique, semble-t-il, du mode d'existence d'un certain type de couple « intellectuel de gauche », plus ou moins sinistré par les lendemains de 1968, militant de toutes les problématiques de l'heure : celle de l'engagement dans l'action (relations avec différents mouvements politiques, proximité du maoïsme »), celle de l'avortement, celle de la frigidité combattue, celle de l'homosexualité (rapports avec des amis du F.H.A.R.), celle de l'usage des drogues médicamenteuses, celle de l'antipsychiatrie, celle de la dynamique de groupe — en ce sens, on imaginerait par moments certains chapitres du livre illustrés par quelques bandes de Claire Brétecher...

Mise à nu, oui ! mais qui s'ouvre sur le tragique contemporain. Quand Sébastien et Muriel parlent de leurs relations à la fois heureuses et difficiles avec d'autres couples, de la bizarre dérive de leur amie Marie vers l'angoisse et la folie, de leurs recours aux adjuvants « chimiques » de la vie moderne, de leur lent et lucide exorcisme des pièges du sexe, le problème qu'ils posent, en se répondant, en s'interpellant, en s'exprimant *ensemble*, c'est d'abord et tout simplement celui d'une vie *vivable* dans le monde d'aujourd'hui. — R. J.

Au Festival de Nice

A l'occasion de l'Année internationale de la femme, le Festival international du livre, qui aura lieu du 3 au 8 mai 1975, accueillera le premier congrès mondial des femmes écrivains. Les résultats d'un sondage d'opinion sur l'existence d'un particularisme de la littérature et de la lecture féminines feront l'objet d'un colloque, et une exposition établira une liste de livres et de revues consacrée à ce thème.

La première Association internationale des femmes écrivains sera, d'autre part, créée au cours du festival.

TÉMOIGNAGE

Voyage au bout de l'asile

★ LA TREBUCHE, de Catherine Le Tellier ; Mercure de France, 128 p., 22 F.

QUATRE enfants, les déménagements, le chat, le mari, les départs, les caisses et les cartons qui s'accumulent, le téléphone qui sonne. Paris retrouvé après dix ans d'absence, les parkings souterrains, le métro, le bruit, de nouveau les enfants... la fatigue, lancinante. Un matin, la vie trébuche : c'est la « dépression ». On emmène Catherine Le Tellier à l'hôpital.

De sortie en rechute, de clinique en asile, elle reste isolée plus de trois ans. Elle retrace aujourd'hui cette lassitude sans fond : un récit retenu, presque silencieux, éclaté. Son écriture neutre, blanche comme un mur, sans angle vif, rappelle le vide qu'elle a traversé. Seules quelques fioritures maladroites et convenues rompent son unité: des fleurs artificielles dans la nudité d'une chambre.

Cette absence d'histoire, de peur, de joie, cette atonie généralisée en disent plus que tous les traités de psychiatrie. On est de l'autre côté, là où il n'y a plus de chronologie, et juste une mémoire vacillante. Un « halo gris », où, une nuit trop longue, avec calme, on tente de s'ouvrir les veines. Mais les ciseaux de Prisunic ne coupent pas.

Catherine Le Tellier n'est pas révoltée. Elle a retrouvé, fragile, instable, ses lycéens turbulents, son mari occupé, un nouvel appartement, et la sonnerie du téléphone. Elle a peur à nouveau de ne plus les entendre. Alors elle parle, à voix basse. Et son chuchotement dérange...

ROGER-POL DROIT.

HISTOIRE

LES MYTHOLOGIES DE L'AMOUR

★ HISTOIRE ET MYTHOLOGIE DE L'AMOUR, d'Evelyne Sullerot. Huit siècles d'écrits de femmes. (Hachette, 316 pages, 58 F.)

UNE petite protestante lit l'histoire de Grisélidis à qui son roi et mari impose épreuves, tentations, abandons, rejets, humiliations, pour savoir à quel degré elle l'aime. L'adolescente s'évanouit...

Devenue femme, mère, sociologue incontestée du travail féminin, Evelyne Sullerot a voulu venger l'adolescente qu'elle fut... et Grisélidis. Et voici, recueillis, découverts, analysés par elle, huit siècles d'écrits féminins souvent inconnus, oubliés, et qui nous éclatent au cœur. Bien sûr, on attendait un beau livre et celui-ci l'est. Mais, de plus, la sociologue nous démontre, textes à l'appui, à quel point l'époque souffle sur l'amour.

Ainsi la femme médiévale dit — superbement — son désir. Cet amour-là ne peut se vivre dans le mariage parce qu'alors il y aurait obligation, devoir. La Renaissance reconnaît la brûlure des passions, mais déjà la liberté se voile. Aux grands siècles classiques, la gloire de la femme, c'est de se refuser ; l'élégance du langage masque l'exigence d'absolu. C'est avec la bourgeoisie, les marchands unis par l'intérêt et le lit communs que vient au jour le besoin du libre choix, de la tendresse conjugale, du couple. Un tumultueux mélange de romantisme et de féminisme traverse le dix-neuvième siècle. Jusqu'à l'explosion du vingtième siècle, où volupté et plaisir deviennent des sujets majeurs.

Le livre s'annonce fièrement comme un hymne à l'homme « *Bien aimé, trop aimé, mal aimé, redouté, détesté.* » Pourtant, Evelyne Sullerot donne leur place, poétique et superbe, aux saphiques. Elle ne s'en fera pas moins dévorer par le clan des intransigeantes ségrégatrices. C'est que, mettant à part Monique Witting, qui invente un langage, elle montre peu d'indulgence aux « braves petits Céline femelles du sixième arrondissement ».

Pour Evelyne Sullerot « ... *tout est prêt pour le temps des prophètes* ». Peut-être ne me suivrait-elle pas si je dis qu'une aurore s'annonce où sensualité et sentiment sauront mieux tolérer leurs différences et se distribuer les rôles.

D. S.

HISTOIRE

Célestin Guittard en révolution

(Suite de la page 13.)

Une « humeur » maligne et voyageuse se déplace, *croit-il*, depuis son orteil gauche jusqu'à sa gorge, en passant pas son aine droite. Il suit cette « humeur » à la piste, et les souffrances qu'elle entraîne avec elle. De temps à autre, il décrit ses rêves : chute dans un étang, apparition d'une morte...

Rentier, soupçonné de temps à autre par les responsables de sa section, il se débat dans un magma bureaucratique et kafkaïen : certificat de vie, certificat de résidence à fournir à tout bout de champ. Sa vie sociale ou sociable n'en continue pas moins : à soixante-cinq ans, il a deux amies de cœur qui n'ont que soixante printemps à toutes les deux. Il les emmène à la foire, au théâtre, au musée...

Campagnard d'origine, il garde un pied dans la chlorophylle. Il suppute les conséquences du temps qu'il fait ; celles de la pluie ou « *lavasse* », *dangereuse pour les vignes et pour les foins* ; il prend régulièrement des nouvelles de son village natal, où le prix du beurre a monté.

Un œil vif

Excellente source, documentaire et polyvalente, pour l'historien professionnel, ce « journal » est plus d'une fois fastidieux pour le lecteur non spécialiste. Mais Célestin Guittard, de temps à autre, a l'œil vif : le récit qu'il donne d'une manifestation organisée par le Club des Cordeliers (« les dames et les messieurs se tenant le bras, marchant, à sept ou huit ensemble, au nombre de mille à douze cents passant le Pont-Neuf, et se retrouvant avec des groupes analogues venus de tout Paris », semble dater de nos « évènements » d'hier ou d'avant-hier. Il sait aussi mesurer *l'irréparable*. Et, par exemple, dans ses réflexions sur tel ou tel guillotiné de marque, comme l'est l'amiral d'Estaing, exécuté le 28 avril 1794. « D'Estaing, âgé de soixante-cinq ans », écrit-il, « natif du Puy-de-Dôme. Amiral et lieutenant général. La famille d'Estaing est maintenant éteinte. C'était le dernier, sans enfants. »

E. LE ROY LADURIE.

L'ESTHÉTIQUE DES LUMIÈRES

Le don de Tamino

« L'ESTHETIQUE DES LUMIERES » de Jacques Chouillet. P.U.F., 232 p., 25 F.

LA *Flûte enchantée* où culmine et s'achève le dix-huitième siècle, à travers les symboles maçonniques et par la musique, montre Pamina, l'être sensible, qui retrouve la liberté grâce à Tamino, la connaissance rationnelle. C'est sous le signe de la *Flûte* que M. Jacques Chouillet ouvre son étude et explique la signification de son titre. Dans l'esprit des Lumières, les données sensorielles, la musique, la peinture, peuvent être éclairées par double lumière — justement — de l'expérience et de la réflexion. Comment les philosophes ont-ils élucidé le problème du Beau et de l'Art ? Telle est la question que l'auteur essaie de résoudre, avec à la fois une grande précision, un refus de la généralisation, mais aussi un esprit de synthèse que ceux qui connaissent ses travaux sur Diderot ont déjà pu apprécier.

Il ne s'agit nullement, pour les Lumières, de rationalisme (on a trop longtemps catalogué le dix-huitième siècle comme *le* siècle de la raison, mais il y a beau temps que Jean Fabre et d'autres ont parlé du romantisme des Lumières). Pour Jacques Chouillet, le trait essentiel de ce siècle n'est donc pas du tout ce rationalisme, mais le désir d'élucidation du *réel* sensible, ce qui est bien différent. Loin de refuser la sensation, on l'intègre dans une construction rationnelle. Tel est bien le progrès essentiel de la pensée européenne au dix-huitième siècle : « accepter la sensation, cette intruse, lui donner droit de cité ; ce qui signifie, dans le domaine propre de l'esthétique, placer l'expérience du Beau sensible au centre, et les canons, les modèles, les *a priori* de l'académisme, à la périphérie.

Après avoir posé ces principes, Jacques Chouillet présente les différentes métaphysiques du Beau, étudie comment s'est faite, au niveau de la réflexion esthétique, la découverte des techniques (musicales, picturales, etc.). Et termine en analysant les phénomènes de rupture et de nostalgie qui semblent caractéristiques de la seconde moitié du siècle.

Kant, à bien des égards, ne fait que reprendre cette affirmation fondamentale des Lumières, que Rousseau, Diderot et Winckelmann avaient découverte : « Toutes les valeurs esthétiques procèdent de la conscience critique et ne dépendent que d'elle ». Cette conscience critique agit dans une société donnée, et l'esthétique des Lumières n'a garde de se couper du social et du politique. Jacques Chouillet invoque Kant, précisément : « *Pour parvenir à l'esprit de Lumière, la seule condition nécessaire est la Liberté* ». L'esthétique des Lumières ne peut se séparer de cette revendication fondamentale de la liberté humaine qui aboutira à la Révolution. C'est bien justement la liberté dont Tamino fait don à Pamina.

BEATRICE DIDIER.

Marivaux journaliste

★ LES JOURNAUX DE MARIVAUX, de Michel Gilot, 2 volumes, 1 432 p., 120 F, Editions de l'université de Lille.

LES metteurs en scène s'essayent à l'envi à nous faire découvrir de nouveaux Marivaux. Son œuvre romanesque est de mieux en mieux connue, mais on avait besoin de la remarquable étude de Michel Gilot pour pénétrer dans ce monde touffu et fuyant que constitue l'activité journalistique de Marivaux. *Le Spectateur français*, *l'Indigent*, *le Cabinet du philosophe*, voilà les feuilles volantes — « volatiles », comme les appelle Marivaux — où pendant quelque vingt ans l'écrivain exprime ses pensées, ses réflexions dans des domaines fort divers, tandis que la France passe progressivement du flamboiement de la Régence au rayonnement des Lumières.

Le lien de tel article avec telle pièce de théâtre ou tel chapitre de roman est saisissant; on voit à chaque moment l'œuvre en train de naître, de se transformer, de vivre. C'est grâce à ce creuset d'élaboration à la fois théâtral et romanesque que Marivaux est sorti du précieux ou du fabuleux pour découvrir la réalité, et M. Gilot a tout à fait raison de voir dans tous ces textes un « vivier de thèmes et d'images ».

Pourtant, le journalisme de Marivaux intéresse encore davantage en lui-même, pour lui-même. On y découvre un art fort passionnant. Ce journalisme-là peut sembler assez différent de celui qui se pratique de nos jours. Marivaux se soucie finalement fort peu d'« informer » son public, il préfère le former. Il laisse aux « gazettes » le soin de colporter des nouvelles; pour lui, ce qui l'intéresse c'est de s'exprimer, au gré de son humeur, aussi bien sur des sujets actuels que sur des problèmes généraux — et cela en toute liberté politique, morale, esthétique.

Ce faisant, Marivaux a contribué à transformer profondément la conception du journalisme et du journaliste. Il est parvenu à détruire l'image ancienne et dépassée du savant auteur d'extraits, du polygraphe pédant, pour lui substituer une image beaucoup plus moderne. Avec lui, le journalisme devient une des formes des relations humaines, un moyen de communication, on dirait presque, s'il ne fallait garder toujours présent à l'esprit, qu'à cette époque le public est limité, un *mass medium*. — B. D.

Les Auvergnats de La Fayette à Michelin

★ HISTOIRE DE *L'AUVERGNE*, de Jean Anglade. Hachette, collection « Littérature », 330 pages, 49 F.

ON raconte que Christophe Colomb, débarquant en Amérique, y découvrit un Auvergnat occupé à vendre des chapelets d'Ambert aux Peaux-Rouges. *Légende* ? Histoire vraie ? Jean Anglade incline pour la seconde hypothèse, en homme habitué à ne s'étonner de rien parce qu'il connaît les roueries de la vraisemblance. Chez ce chantre de l'Auvergne, qui marie toujours avec bonheur lyrisme et cocasserie, le sérieux ne se guinde pas. Sa langue, juteuse, est aussi éloignée du jargon savant que la Patagonie du Kamtchatka. D'où la jubilation qu'on éprouve constamment à le suivre dans sa remontée du temps.

« La réussite est le Saint-Graal de l'Auvergnat », capable de la poursuivre jusqu'au bout du monde — tels La Fayette ou les Michelin. Mais cette terre de diaspora a tant de réserves qu'elle lance aussi ses fils à l'assaut de la France, dont elle se veut « le nombril ». Les auteurs d'une autre *Histoire de l'Auvergne* (1) — autre par le ton mais égale en amour — le constatent eux aussi : « On peut affirmer que la réussite moyenne des Auvergnats à Paris est d'un niveau sensiblement supérieur à celui des originaires d'autres provinces venus aussi dans la capitale. » A cet égard, 1931 apparaît comme une année symbolique : Paul Doumer à la tête de l'Etat, Pierre Laval à la présidence du conseil et Castellane à celle du conseil municipal, tandis que Mgr Verdier tient l'archevêché de Paris...

Aventuriers, les Auvergnats ? Sans conteste : par obligation et par vocation. Jean Anglade en distingue deux espèces : celle des « brûleurs d'étapes », façon Pompidou ou Giscard d'Estaing ; celle des « bougnats » aux rêves plus modestes, mais dont certains ont fait leur beurre, si l'on peut dire, dans la quincaille ou la limonade.

Il leur reste, aujourd'hui, à s'inventer un avenir où s'équilibre mieux que naguère la fortune d'une ville comme Clermont-Ferrand et le demi-assoupissement involontaire du pays d'alentour. La région est si belle, point encore défigurée par les usines et les promoteurs, ses paysages sont si variés qu'elle représente une grande réserve de nature et que là, peut-être, est la solution de ses problèmes.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) Ouvrage collectif sous la direction d'André-Georges Maury; Ed. Privat, Toulouse, 500 pages, 115 F.

POÉSIE

Défense et illustration

LYON vient d'être quelques jours la capitale française de la poésie. L'ancienne métropole des Gaules avait bien failli, du temps de Maurice Scève, être celle du royaume. Sa situation, aux *confluences* des voies fluviales et terrestres, l'y prédisposait. Du moins fut-elle aux années noires le centre spirituel, le cœur réel de la zone dite libre. Il était juste que les poètes de Lyon réassument le rôle de résistants qui fut le leur, si comme le formule Pierre Emmanuel, président d'honneur de ces journées de fête verbale, « la poésie n'est pas une façon de dire mais un mode d'appréhension globale du réel » (1). Résister à quoi, cette fois-ci ? Toujours « à cette médiocrité qui nous envahit », a répondu Jean Sourbier. Tentative ambitieuse, peut-être que celle de plusieurs centaines de participants, fervents certes, en regard du million d'habitants de l'agglomération lyonnaise.

Chansons et free-jazz

Le Théâtre du Huitième, mis à la disposition des poètes et de leurs supporters, s'est transformé non seulement en auditorium et en tribune (libre), où les poèmes sont dits ou chantés, mais en hall d'exposition de poésie murale, souvent puissamment ou naïvement enluminée. De la poésie en vrac, signée de noms connus ou pas, de lycéens ou d'écoliers, bonne ou mauvaise, peu importe. La sélection se fait d'elle-même. La muse y retrouve les siens. A côté des manuscrits, les imprimés : une vraie foire aux poètes. En ville, une demi-douzaine de libraires ont accepté de participer à l'opération, avec des vitrines vides de leurs best-sellers, et des séances de signatures. Tout concourait à créer la fête. Les chansons, le free-jazz, coloraient l'apparente austérité de la pure poésie.

Le terrain, il est vrai, avait été débroussaillé : les hôtes, Marcel Maréchal et Jean Sourbier, avaient fait entrer la poésie au théâtre; à ce Centre dramatique national de Lyon où est installée leur Compagnie du Cothurne, avec Audiberti, Holderlin, Vauthier, Kateb Yacine, Nazim Hikmet. Il y eut au dernier Festival d'Avignon l'expérience « Poésie Cothurne 74 ». Et les rencontres du Verger. Il faut aussi nommer les autres artisans de cette quinzaine : François Bourgeat, Paul Vincensini, Gil Jouanard, Christian Ruche, et souligner l'intense travail de préparation accompli dans les ateliers de création des écoles, dans les clubs de poésie des lycées ou des comités d'entreprise.

Poésie ouverte ou fermée

Il ne suffisait pas de donner la parole aux poètes, de mettre le public en condition, de se livrer au terme de cette quinzaine à une réflexion collective sur l'éclosion d'un phénomène insolite en France. Un des principaux objectifs de « Poésie et chanson à Lyon » était de créer les moyens d'une communication poétique dans une société qui lui est visiblement hostile. Jean-Pierre Faye, Bernard Pingaud, Henri Deluy et Gil Jouanard avaient auparavant étudié les rapports de « poésie et société ». Ce qui est clair, c'est que le poète « inquiète ». Il n'a pas sa place dans un monde déshumanisé. Il empêche de tourner rond les machines à sous et les autres. Faut-il le « réhabiliter » ou le replonger dans sa solitude, en tête à tête avec lui-même ?

Alors s'est posé l'épineux problème de l'édition, car, à côté des critiques, se pressaient en rang serré les éditeurs de poésie qui sont aussi des éditeurs-poètes (ils y croient et ne font généralement pas fortune). Pierre Seghers a annoncé la mort de la plaquette au bénéfice de l'audio-visuel, de la chanson, de l'objet « poétique », du « poster » : « Il faut sortir le poète et le mettre sur les murs. »

Sans mépriser ces nouveaux supports, ses confrères ont bien entendu pris la défense de l'imprimé. Il se porte bien, en un sens. Trop bien même à voir l'inflation des comptes d'auteur.

« *Jamais on n'a autant écrit et imprimé de poésie, et jamais on en a aussi peu lu* », a dit quelqu'un. Contre le piège de la chanson — que devient une chanson de Brassens dont les strophes, allégées de leur musique, sont alignées noir sur blanc ? Une aile de papillon nettoyée de sa poussière multicolore. Armand Henneuse a pris la défense de « ces parallélépipèdes droits et silencieux : les livres » de la page avec ses grandes marges de blancs chères à Eluard.

De toute façon, le livre, il faut le vendre. Michel Breton et Jean Orizet, directeurs de *Poésie 1* (Editions Saint-Germain-des-Prés), qui fête son millionième exemplaire, sont satisfaits de leur expérience, calquée sur la formule des périodiques : faire financer l'impression par les annonceurs.

On a préconisé un mode de diffusion parallèle qui déchargerait les libraires des paquets d'ouvrages de poésie, que beaucoup n'ouvrent même pas.

Autre suggestion : que l'Etat fasse ouvrir davantage les portes de la télévision aux poètes, qu'il souscrive à quelques centaines d'exemplaires des « bons » recueils et les envoie au bibliothèques publiques. Ils seront lus.

Le rôle des éducateurs

Quant aux revues, aussi nombreuses que confidentielles et dont beaucoup sont couvertes de dettes, leur importance n'a nul besoin d'être démontrée, et les poètes n'ont pas attendu la Cinquième République pour composer des bouquets de leurs œuvres dans des recueils collectifs. Reste à les faire connaître et lire. Le sujet n'a été qu'ébauché. Une question plus grave a été posée par un participant : « Sommes-nous sûrs que les poètes cherchent vraiment à communiquer avec le lecteur ? »

A supposer qu'ils le veuillent, l'essentiel, pour provoquer une rencontre, c'est d'éveiller le sens poétique, dès l'enfance, dès l'adolescence. Les responsabilités de l'école, qui, la plupart du temps, n'a utilisé le poème que comme exercice de mémoire, sont évidentes, et on lui a fait son procès. En contrepartie nombreux sont les éducateurs qui, parce qu'ils l'ont, insufflent le feu sacré à leurs élèves. Les tout-petits dont s'occupe Mousse Boulanger ont découvert la valeur plastique, musicale, concrète des mots. Ils jouent avec eux comme avec des ballons ou des briques de couleur. On ne leur apprend pas à être poètes. Il n'y a pas d'enfants-poètes ; pas plus qu'il n'y a de poètes-pour-enfants. Il n'y a que des enfants qui s'expriment, se libèrent. La poésie est une école de liberté. Pour tous les âges.

Ce qui compte, en définitive, c'est cette soif de poésie qu'on a décelée chez les jeunes, au cours de la quinzaine lyonnaise ; une soif qui se manifeste avec des exigences qui n'ont rien à voir avec le goût des bouts rimés, et que Rimbaud résumait avec sa phrase trop ressassée : « Changer la vie ». Plus encore que les livres vendus, plus encore que le regain de succès, mérité, remporté par les vivants et les morts, une telle prise de conscience est à inscrire à l'actif de la Compagnie du Cothurne. « *Il faut que la société qui succédera à celle-ci soit vivable.* » Ceux qui exprimaient ce désir sous-entendaient : « Par la poésie ».

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) *La Révolution parallèle* (le Seuil).

ÉDITION

Une nouvelle encyclopédie : Hachette

UNE nouvelle encyclopédie voit le jour, qui se propose de faire le point des connaissances accumulées dans les domaines les plus divers en les présentant sous la forme d'un inventaire ramené à l'essentiel, accessible au grand public, et qui puisse servir, en même temps, d'ouvrage de référence.

Il s'agit de l'Encyclopédie générale Hachette, dont les douze volumes seront publiés de janvier 1975 à mai 1977 (les deux premiers sont en vente actuellement).

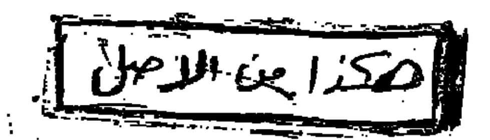
Composés par une équipe de cent cinquante spécialistes, ces douze tomes, complétés d'un index alphabétique de cent mille mots, représentent quatre mille huit cents pages contenant quatre mille huit cents dossiers classés par ordre alphabétique et s'accompagnent de dix mille illustrations couleurs.

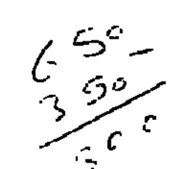
Leur prix de souscription est d'environ 2 000 francs pour la collection, et ils seront vendus exclusivement par le réseau de courtage du « Livre de Paris », filiale Hachette pour la vente à domicile.

— UNE NOUVELLE MAISON D'EDITION : PYGMALION, dirigée par Gérard Watelet, publie le 5 février 1975 un livre de Jean A. Cherasse et Patrice Boussel sur « Dreyfus ou l'intolérable vérité ». Ce livre, dont la sortie coïncide avec celle du film, reprend le précédent ouvrage de Patrice Boussel sur « l'Affaire Dreyfus à travers la presse » et s'accompagne de l'intégralité des déclarations de François Mitterrand, Michel Debré, Alain Krivine, François Brigneau et Edgar Faure, dont une version plus condensée est contenue dans le film.

Au programme des publications à venir, la réédition des « Portes de la perception », d'Aldous Huxley, qui donneront leur titre à une collection où figureront Robert Amadou, Jean Cuisenier, les Mémoires d'Uri Geller et une « Bibliothèque infernale » avec « l'Histoire du vampire de Düsseldorf », par Marcel Schneider.

— LES EDITIONS CALMANN-LEVY lancent une nouvelle collection d'essais consacrés aux problèmes de notre temps. Intitulée « L'ordre des choses », cette collection, à mi-chemin entre l'analyse et le document, est dirigée par Blandine Barret-Kriegel, agrégée de philosophie et assistante de Michel Foucault au Collège de France. Dans le premier volume, qui paraît ces jours-ci, Simone Iff, présidente du Planning familial, dresse le bilan des luttes menées par son mouvement et esquisse des perspectives d'avenir : « Demain, la société sexualisée ». Parmi les prochains titres, « le Marxisme introuvable », de Daniel Lindenberg, retrace la diffusion du marxisme en France, et « le Catholicisme sur le chemin du socialisme », de Robert Chapuis, souligne l'évolution des catholiques vers la gauche révolutionnaire. Un effort de réflexion sur notre époque qui vaut d'être suivi.





Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. MAURICE SCHUMANN

Le discours du récipiendaire

Une double leçon d'histoire

C'EST à un cours d'histoire que nous convient, ce jeudi, M. Maurice Schumann et le duc de Castries, un cours d'histoire rédigé sur et par ceux qui l'ont faite, avec maints détails inédits dont le public d'académiciens et d'invités présent à la réception de l'ancien porte-parole de la France libre à Londres a la primeur. C'est dire l'intérêt de ces discours, apparemment austères, qui mettent en scène l'un l'œuvre diplomatique, officielle ou para-officielle, d'un artisan de la paix : l'autre le rôle politique, dans la Résistance, puis dans la France ressuscitée d'un homme né pour la méditation et jeté dans l'action.

Héritier d'une lignée de grands serviteurs de l'Etat, Wladimir d'Ormesson avait une vocation de rassembleur. Confident de Lyautey pendant la première guerre, auteur du « Plan d'Ormesson », qui sentant venir la seconde, voulait encore l'éviter, résistant sous l'occupation, il fut ambassadeur au Vatican, « l'annonciateur de l'ère conciliaire ». Quant à M. Maurice Schumann il revenait au duc de Castries, historien de son état, d'en retracer la carrière d'éditorialiste et de chef de parti, de narrer ses accords et désaccords avec le général de Gaulle, d'établir le bilan positif et négatif d'une activité inlassable en politique intérieure comme en politique étrangère. Rendu à la vie privée, l'Académie qui l'accueille l'incitera peut-être à assumer enfin pleinement sa vocation d'écrivain. — J.-M. D.

MESSIEURS,

ME dispenserez-vous d'un usage aussi ancien que votre compagnie ? Quand on reçoit l'honneur de franchir votre seuil, on s'applique à le mériter, d'abord en vous adressant son remerciement, puis en évoquant son prédécesseur comme pour lui demander de vous admettre dans la lignée. Mais, à la dissociation qu'implique cet ordre, pour naturel et logique qu'il soit, je ne parviens pas à me résoudre. Je sais, en effet, que — malgré les témoignages d'indulgence et d'encouragement qui me furent prodigués par tant de voix dont j'entends aujourd'hui l'inflexion, même si elles se sont tues — je n'aurais pas eu le front de prétendre à vos suffrages si Wladimir d'Ormesson n'avait cru que je pouvais en être digne.

Le temps n'est peut-être qu'un défi que l'homme lance vainement à l'éternité. Mais quand la durée vient briser, suspendre ou adoucir son indifférence, quand, par exemple, le roulement symbolique du tambour prolonge le timbre d'un instant privilégié, alors la barrière semble fléchir. Faut-il parler de la présence d'un mort ? Oui sans doute, puisque la main qui m'a conduit vers vous n'a pas quitté ma main.

Un moraliste, qui mourut trop jeune pour être des vôtres, disait vrai : « *Les passions conseillent parfois plus hardiment que la réflexion, parce qu'elles donnent plus de force pour exécuter.* » Comment la réflexion pourrait-elle nourrir mon remerciement ? Elle ne me porte qu'à mesurer combien je me sens inégal à tant d'éclat. Mais la passion de la rigueur d'où procède le besoin de remettre en question le langage et d'exiger des mots un contenu ? Mais la passion de la tolérance qui vous qualifie pour montrer à la France — après les grands déchirements — pourquoi sa tunique est malgré tout sans couture ? Mais la passion de l'égalité des chances et des droits qui, dès l'origine, confondit ici, dans un vrai collège, des hommes entre lesquels ailleurs la naissance dressait ses frontières ? Il me reste de justifier — en reprenant chacun de ces élans qui, déjà, donnèrent son rythme à ma vie — le bonheur de partager votre dignité et peut-être votre combat.

Car le temps n'est plus où l'Académie française régnait sur un héritage. Il nous faut maintenant forger pour la défense et l'illustration de la langue les armes d'une vraie reconquête. L'attrait du français est intact, son rayonnement et son cheminement sont contrariés On accepte la pensée de nos hommes de science, mais à la condition qu'un moule étranger la déforme. Qu'il soit banni demain de l'univers des satellites, le véhicule des coordonnées et des méditations cartésiennes ne pourra-t-il plus prétendre qu'à la gloire des langages éteints ?

Une certaine charte est intitulée Déclaration des droits de l'homme et non déclaration des droits du Français. Mais cette universalité, d'où la tire-t-elle, sinon de la résonance des mots qui servirent à la sculpter ? Puisqu'il faut veiller sur le titre même du dictionnaire tout en révisant son contenu, on verra désormais votre compagnie éclairer et stimuler les pouvoirs auxquels la croissance de la menace commande d'entreprendre une contre-offensive ambitieuse. En déployant mon effort dans votre ombre pour seconder cette mission, je tenterai, messieurs, de prolonger ensemble « les jours sans mesure » que vous m'avez donné de vivre et la lueur du regard tutélaire sans lequel je ne les aurais jamais vécus.

Mais, pour refuser de croire que les yeux de Wladimir d'Ormesson se sont fermés, faut-il imposer silence à la raison ? Suffit-il, au contraire, de le voir tel que l'avaient modelé cette aptitude à l'émerveillement et cet art naturel de ne jamais insulter ni après-demain ni avant-hier, qui lui épargnèrent le vieillissement et la lassitude ? Chagrins, cataclysmes, métamorphoses, rien ne lui arracha le soupir de Portia: « *Mon corps est fatigué de tout ce grand monde.* » Le bienfaisant excès de sa sensibilité et de sa curiosité qui s'avivaient et se distrayaient mutuellement lui donna la vocation la plus enviable : celle d'être un contemporain par essence et par sympathie.

« *Contemporain de l'éternité* », selon la définition de l'homme dont votre compagnie est redevable à un vrai poète, mais aussi du même âge que ses petits-fils, du même temps que ses aïeux. « *D'abord continuer, ensuite commencer* » : Voilà sa devise et son histoire.

« Compact, lisse mauve et doux »

LES trois syllabes du nom qu'il a porté et qu'un autre parmi vous continue d'illustrer, je ne peux plus les prononcer sans les charger des mêmes couleurs ou des mêmes attributs que « la syllabe lourde » dont se délectait Marcel Proust. « Compact, lisse, mauve et doux » telle était Parme dans les rêves de ce conquistador du temps perdu ; et tel est Ormesson dans ma vraie mémoire, celle du cœur, où se confondent la « vieille maison » et, comme il disait, « l'archéologue » qui l'a ressuscitée tirée de sa torpeur, dégagée de ses broussailles, bref qui l'a, lui aussi, reconquise. Dans la vie et dans l'œuvre écrite de Wladimir d'Ormesson comme dans le dernier roman de Jean d'Ormesson, le personnage par excellence est une demeure familière. Mais — entre ces deux créatures dont la pierre a les palpitations et parfois les souffrances de la chair — le contraste est poignant. L'une sera livrée par le plaisir de Dieu à la fatalité du déclin, de l'étouffement ; sans jamais abdiquer, la fidélité s'y sentira moins forte que la faiblesse des roseaux. L'autre, au contraire, gagne sur les invasions : celle des mauvaises herbes, des alluvions, des soldatesques.

Le 6 juillet 1914, Wladimir d'Ormesson ne la retrouve que pour entendre retentir le tocsin. Le 27 mai 1940, après l'avoir au long d'un quart de siècle rétablie dans sa dignité, l'approche de l'envahisseur l'en éloigne sans qu'il sache s'il la reverra, sans pourtant que le doute l'atteigne en profondeur. Quatre ans et trois mois plus tard, derrière les murs intacts, tout est cassé, démoli, crevé, déchiré. « *Il y avait de quoi*, dit le mémorialiste, *faire un signe de croix et partir en pleurant. Mais nous restâmes...* » Et c'est ainsi que la douzième génération entend couler la petite rivière du Morbras à l'endroit où Raymond Radiguet venait le dimanche cueillir des fleurs qui — s'il faut en croire *le Diable au corps* — ne poussent pas ailleurs. Roman qui finit bien ? Non certes. Le livre est beau parce qu'il ne finit pas. Aucun de ceux qui peuplent ses chapitres ne fut réfractaire aux séductions du paysage : aucun n'oublia qu'elles seraient périssables s'il n'y avait au-dessus d'elles la continuité d'un horizon. Quelque définition qu'on puisse donner de cette limite — loi morale ou code de l'honneur — elle protège une certaine noblesse qui oblige pareillement siècle après siècle.

En 1794, Henri d'Ormesson, premier maire élu de Paris, chef de division de la garde nationale, n'est sauvé que par le 9 Thermidor de l'échafaud, dont il allait gravir les degrés parce que deux commissaires avaient découvert chez lui un pli bien innocent, mais cacheté par la main du maréchal de Castries. Cent cinquante ans plus tard, la politesse sera rendue : traqué par la police de l'occupant et condamné à mort par la Milice qu'il a levée dans nos bas-fonds, c'est chez le duc de Castries que Wladimir d'Ormesson trouvera d'abord asile. Les noms, les dates, les dangers délibérément assumés sont, en quelque sorte, interchangeables.

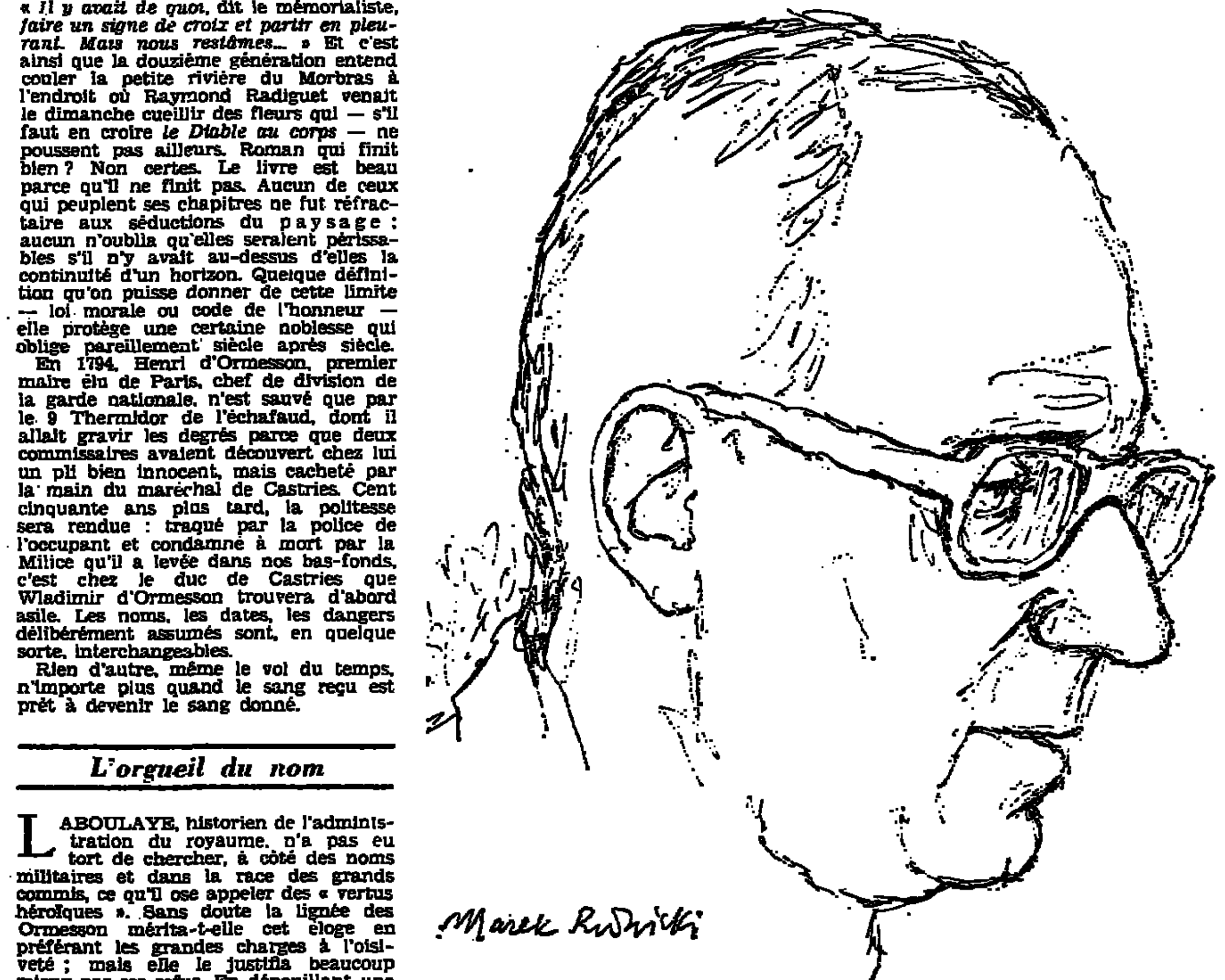
Rien d'autre, même le vol du temps, n'importe plus quand le sang reçu est prêt à devenir le sang donné.

L'orgueil du nom

LABOULAYE, historien de l'administration du royaume, n'a pas eu tort de chercher, à côté des noms militaires et dans la race des grands commis, ce qu'il ose appeler des « vertus héroïques ». Sans doute la lignée des Ormesson mérita-t-elle cet éloge en préférant les grandes charges à l'oisiveté ; mais elle le justifia beaucoup mieux par ses refus. En dépouillant une liasse dans le chartrier de sa vieille maison, votre confrère découvrit une lettre adressée le 28 novembre 1750 à Henri-François d'Ormesson. Elle commence par ces mots : « *Le Roy me charge, monsieur, d'avoir l'honneur de vous mander que Sa Majesté a jeté les yeux sur vous pour remplir la place de M. le Chancelier.* » Le lecteur tressaillit de fierté, comme si c'était à lui-même que venait d'être proposée la première dignité de la monarchie. Mais l'orgueil du nom fut plus délicieusement chatouillé quand il s'avisa que l'offre avait été déclinée.

Henri-François se piquait d'avoir su cultiver, après l'avoir recueilli près de son berceau, l'art difficile de ne pas se laisser éblouir ; son père n'avait pas voulu du contrôle général des finances ; son grand-père n'avait pas été tenté par l'éclat de la chancellerie ; son arrière-grand-père n'avait pas accepté les sceaux sous Richelieu. Peut-être parce que, sur les chemins de ma vie publique, j'ai rarement rencontré cette sagesse ou cette abnégation, je ne résistai pas, un soir, à l'envie d'interroger le visage, peint par Rigaud, d'Henri-François d'Ormesson sur les motifs ou les mobiles de la lettre par laquelle il sollicita la grâce d'échapper à son élévation. Vous devinez par quelle voie me parvinrent aussitôt deux réponses. D'abord la pourpre et la puissance gênent, aux approches de la mort, la méditation sur les fins dernières : plusieurs Ormesson furent poussés vers les ordres par une vocation tardive ; ceux auxquels la mitre fut offerte invoquèrent leur âge pour la refuser. Ensuite, les ancêtres d'Henri-François lui avaient enseigné, non par l'abus des préceptes mais par l'exemple, à n'accueillir les honneurs que comme la parure du devoir.

La chancellerie devait avoir un mauvais renom dans la famille : Olivier d'Ormesson avait été, en 1662, l'un des vingt-six membres de la chambre de justice devant laquelle Fouquet fut traduit ; pour l'inciter à rallier le parti de la mise à mort on commença par lui promettre la succession du chancelier Séguier comme salaire de la peur. Jamais la manière de Wladimir d'Ormesson ne paraît plus sobre et plus rayonnante que quand elle emprunte le style de Tacite pour résumer la fin de cette histoire : « *Fouquet fut sauvé. Colbert quinaud. Le roi furieux. Olivier d'Ormesson célèbre et disgracié* » On n'ignore pas que Louis XIV — qui redouta d'adresser ensuite la parole à ce serviteur de l'Etat capable de regarder la défaveur et le Roi-Soleil en face — se fit, après quelques années, présenter son fils André et lui dit simplement « *Monsieur, tâchez d'être aussi honnête homme que votre père* » Mais sait-on que l'Olivier du Grand Siècle avait déjà de qui tenir ?



M. MAURICE SCHUMANN

(Dessin de Marek Rudnicki.)

Cent ans avant le procès de Fouquet, un autre Olivier, en refusant d'être mis à la tête des finances, avait arraché ce cri à Charles IX « *J'ai mauvaise opinion de mes affaires puisque les honnêtes gens ne veulent pas s'en mêler.* »

Arrêtons-nous sur le bord de cette longue route pour plaindre le juge qui ne sait pas être un réprouvé et n'oublions pas de trembler pour le sens de l'Etat si, d'aventure, les serviteurs qu'il a forgés deviennent, à force d'encourir les faveurs, incapables de mériter les disgrâces.

En vérité, malgré les silences de Louis XIV, le roi de France reste, aux yeux d'Henri-François et d'Olivier, le maître auquel on obéit parce qu'il vous a préalablement écouté, l'interlocuteur qui aura le dernier mot mais n'a pas exigé d'avoir aussi tous les autres Cette définition serait moins fortement ancrée dans leur esprit si elle n'avait été d'abord l'image déposée dans leur mémoire et dans leurs archives. (...)

Mais il faut, pour comprendre Wladimir d'Ormesson, se rappeler le lointain passé qu'il a recousu et revécu. Il se voulut, bien qu'il eût le choix, d'une seule lignée : celle des légistes qui créèrent l'Etat, qui reçurent beaucoup de lui, qui lui donnèrent tout, qui ne lui demandèrent rien.

Nous qui l'avons regardé, entendu, suivi sur le perron de la vieille maison, serions presque tentés de croire qu'il l'a reprise et rendue à elle-même pour mieux ressembler aux premiers de ceux qui l'y précédèrent. J'allais dire : pour y recevoir librement à son tour le père ou le grand-père de Louis XIV. Cette histoire incorporée ajoutait de la grandeur au spectacle : tout restait naturel et tout était voulu.

« Un flacon dans un seau de glace »

CAR cette présence au passé ne fut pas seulement pure de toute acrimonie. Jamais la nostalgie ne l'ombragea. Wladimir d'Ormesson s'était délivré du regret par la réanimation. Il n'évoquait pas ceux qui avaient hanté son parc, il les rencontrait soudain au détour d'une allée. Un autre aurait dit, comme dans une visite intelligemment guidée : « *Ici vinrent Turenne, Racine, Boileau, La Fontaine et Bossuet.* » Lui, près des tilleuls qui si longtemps n'abritèrent plus aucun des siens, mais dont il avait récupéré l'ombre pour la restituer à ses enfants.

Surtout n'allons pas croire que, dans cette manière de vivre en amont, il entrait une part de jeu. La vérité, toute différente, est qu'il y restait une part d'enfance.

Car, si Wladimir d'Ormesson remerciait trop volontiers et trop chaleureusement la vie pour ressembler à un enfant gâté, il préserva jusque dans la vieillesse le charme des enfants choyés. De sa naissance à Saint-Pétersbourg, où, disait-il, « *on était alors plus près de Louis XIV et sans doute aussi de Sardanapale que nous ne le sommes aujourd'hui d'Alexandre III* », de sa croissance à l'ombre d'Elseneur, dans un jardin sur le Tage ou sur les pentes de l'Acropole, de ses rondes avec des filles de prince ou des fils de roi, bref de ces enfances diplomatiques qu'il a décrites avec le recul qu'imposait le temps et l'absence de recul que le cœur exigeait, il avait tiré par contraste le goût de l'enracinement, mais aussi gardé par accoutumance le goût du bonheur. Il détint, avec tous ses dangers et tous ses attributs, le privilège dangereux de fermer la famille, d'être — pour le foyer dans lequel il grandit — le dernier moment de la jeunesse.

Un parfum très légèrement proustien

JUGEZ-EN par cette anecdote incroyable et vraie. Wladimir redoutait par-dessus tout que sa mère ne le confiât à quelque établissement scolaire en partant pour un des quatre coins de l'Europe. La femme du ministre de France à Lisbonne, Copenhague ou Athènes, n'avait aucune envie de se séparer de son benjamin. Mue par un sûr instinct, elle recourut à un procédé qui n'est pas à la portée de tous les chrétiens : elle demanda très simplement au Saint-Père de trancher le débat. Léon XIII n'hésita pas : « *Ce qui prime tout*, dit-il, *c'est l'éducation de la famille.* » Grâce à lui, le futur ambassadeur près le Vatican ne fut jamais pensionnaire. « *Oui, vraiment*, concluait-il après avoir raconté cette histoire, *Léon XIII était un grand pape.* » Et son rire partait d'un cœur qui n'avait jamais vieilli.

Un parfum très légèrement proustien flotte sur cette enfance, comme sur la reconquête du château quitté, sinon perdu. C'est à la fin du *Temps retrouvé* que Proust disserte sur les noms des diplomates : il aime à se dire qu'il n'y aurait pas eu d'Aunay sans les arbres, de Laboulaye sans les bouleaux, ni d'Ormesson sans les ormes. A l'instar de beaucoup d'enfants, le jeune Wladimir jouait à créer des personnages Comme Proust, il tirait leur caractère de leur nom, d'autant plus révélateur qu'il était imaginaire. Son passe-temps favori était d'échafauder, en rédigeant des billets de faire-part, de subtiles combinaisons matrimoniales ou funèbres qui tournaient invariablement autour de quatre points : la duchesse de Nevers-Châtillon née Gromailles ; le baron Gaudin-Lambercier, président du Comité des industries mécaniques ; le docteur Chamborel et le colonel de Mérillac.

Bien entendu, aucun des quatre ne disparut jamais ni de son vocabulaire ni de son souvenir. « *Eux aussi* — disait-il, — *eux surtout sont immortels, à telle enseigne que je n'envisage pas qu'une réception académique puisse se dérouler en leur absence.* » C'est bien pourquoi je me permets, sans lever les yeux, une brève parenthèse pour prier la duchesse de Nevers-Châtillon, née Gromailles, de solliciter en ma faveur l'indulgence du baron Gaudin-Lambercier et pour suggérer au docteur Chamborel de secouer, s'il en est déjà besoin, la torpeur du colonel de Mérillac.

Plus tard, l'imagination de Wladimir d'Ormesson mettait volontiers en présence sur le quai d'une gare, puis dans le hall d'un aéroport, quatre diplomates de second rang : Krimpitz, Bouchaloff, Badington et La Vertigrade (dont l'annuaire diplomatique indique le nom, mais avec cette mention : voir Dubois de La Vertigrade). Ce qu'il n'ajoutait pas, mais ce qu'il sentait au fond de lui-même, c'était que Badington, La Vertigrade, Krimpitz et même Bouchaloff ne disaient de lui que du bien. Ils le remerciaient et le remercient encore d'avoir justifié leur état en persistant à croire que le vrai négociateur est celui qui cherche obstinément à équilibrer deux dignités, la sienne et celle de l'autre. Justement parce qu'il portait et promenait des siècles avec lui, il ne disait jamais : « *tout est fini* » et, comme votre confrère Jules Cambon une minute après la signature du Traité de Versailles, se demandait chaque jour ce qui commence.

En souvenir des deux années que — bien longtemps avant de représenter ou, plutôt d'être, la France à Buenos-Aires et à Rome — il passa tout enfant à Copenhague, j'inscrirais volontiers en tête du journal personnel que rien n'interrompit pendant un demi-siècle et que le mémorialiste comparait à un fleuve d'Amérique, cette pensée de Kierkegaard : « *La vie ne se comprend que par un retour en arrière, mais on ne la vit qu'en avant.* »

La créance de Lyautey

CE contemporain de l'avenir, anxieux de se porter sur demain, Wladimir d'Ormesson l'était-il dans son adolescence ? Ou bien l'est-il devenu, près du tournant de la trentaine, sous l'effet du sentiment le plus propre à grandir celui qui l'éprouve et le mieux susceptible de le révéler à lui-même : l'admiration ? « *Je lui dois tout* » : la créance de Lyautey sur Wladimir d'Ormesson est égale à celle d'Alain sur André Maurois, autre biographe de Lyautey Le débiteur la résumait ainsi : son bienfaiteur lui avait appris à ne jamais dire « ou » s'il y a une chance de pouvoir dire « *et* ». Quant le dialecticien décrète : « ceci ou cela », l'homme d'action donne rendez-vous au futur et réplique : « ceci *et* cela » ; officier de cavalerie *et* dreyfusard : bâtisseur d'empire *et* précurseur de l'affranchissement des peuples : incapable de se résigner à la mutilation de la France *et* capable de comprendre que, vue des mers de Chine ou de l'océan Indien, toute guerre européenne devient intestine ; également prompt à redouter l'injustice du désordre *et* à redire avec Lamennais que les révolutions vivent de la négligence des sociétés : ministre de la guerre après Verdun *et* hanté par l'horreur des hécatombes

C'est en retrouvant Lyautey que Wladimir d'Ormesson le trouva

Au printemps de 1911, ils s'étaient rencontrés dans un des salons qui jetèrent leurs derniers feux sur la France de M. Fallières. A l'hiver de 1916, ils se rapprochent au fond du drame. Entre les deux dates, il y a bien autre chose que cinq années « *Vous dirai-je ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans ?* » Cette question serait banale si Bossuet n'avait choisi, pour la poser, le début de son panégyrique de saint Bernard. Wladimir d'Ormesson y répond, pour son propre compte, avec une ironie tempérée par l'attendrissement.

(Lire la suite page 18.)

LE DISCOURS DE M. MAURICE SCHUMANN

(Suite de la page 17.)

Il se revoit le dos à la cheminée chez une comtesse amie des arts et des lettres, avec un pantalon rouge de secrétaire d'état-major, qui doit avoir rejoint Compiègne avant minuit, en train de déclamer les strophes de son dernier poème devant un général à quatre étoiles déjà paré des couleurs de l'exotisme et de l'audace :

Mais, le 17 décembre 1916, est-ce le romancier de *Tom* et de la *Préface d'une vie*, le poète des *Jets d'eau* et de *la Victoire aptère*, qui, à peine sorti d'une barcasse devant Casablanca, apprend de la bouche même de Lyautey que le résident général, devenu ministre de la guerre, l'a choisi comme officier d'ordonnance ? Sa sensibilité n'est pas seulement intacte. Elle vient d'être avivée, approfondie par la mort de sa mère et la perte de tant d'amis, fauchés comme Péguy ou son cher Bertrand de Fénelon, avec les épis mûrs. Mais elle s'est aussi renouvelée. Car l'enfant choyé a ressenti l'autre souffrance : celle qui ressemble à la souffrance des autres. Blessé le 19 mars de l'année de Verdun entre Altkirch et Dannemarie, le lieutenant d'Ormesson a découvert — dans la solitude cernée par les gémissements du bois de Carspach et des lits d'hôpital — cette douleur dont on ne se délecte pas qu'Apollinaire, au même moment, oppose à la complainte de tous ceux qui sont, se croient ou se veulent mal aimés.

Travailler pour la paix

MAIS par quels efforts le secrétaire d'état-major naguère jugé trop faible pour le poids des armes a-t-il réussi à se pousser en première ligne ? Nul ne su, pas même ses enfants. Une seule fois Wladimir d'Ormesson fera violence à sa pudeur de combattant volontaire. Certains adorateurs de la force, qui devaient dix ans plus tard le montrer du doigt aux polices de l'occupant, ne lui pardonnaient pas de s'appliquer, peut-être avec plus d'acharnement que d'espoir, à maintenir ou à renouer les dialogues franco-allemands : « *En ayant reçu dans le rein* — répliqua-t-il à leurs outrages — *une balle de mitrailleuse qui m'a abîmé la santé pour le reste de mes jours, j'estime avoir acquis le droit de travailler pour la paix et de rechercher, dans la sécurité et la dignité nationale, les modalités pratiques d'une meilleure entente entre mon pays vainqueur et son ancien adversaire.* » Ce texte est daté de février 1931. Exactement quarante ans après, en février 1971, la même main tracera, sur une feuille volante que j'ai cent fois retournée, cette recommandation qui s'adresse à moi à travers les héritiers de mon prédécesseur et à vous, messieurs, à travers moi : « *Je tiens à signaler à mes enfants que le professeur L'Huillier directeur du centre des études européennes à l'université de Strasbourg, vient de publier un livre dans lequel est reconstituée toute l'histoire du Comité franco-allemand d'information fondé par Pierre Viénot en 1925. Je forme le vœu que celui qui sera appelé à me succéder à l'Académie française, par conséquent à retracer mon action ici-bas, étudie ce petit ouvrage. Il trouvera là un résumé très exact et très fidèle de ce qui a constitué l'essentiel de mon activité entre 1925 et 1932 ; des efforts que j'ai tentés entre la période post-locarnienne, et avant la période hitlérienne pour essayer d'assainir les relations franco-allemandes et d'empêcher un nouveau conflit qui me paraissait une folie. Nos espoirs ont été vains. De part et d'autre, la sottise a prévalu. Mais, après une seconde et épouvantable catastrophe (qui n'était que trop prévisible) les faits, depuis douze ans, nous ont donné raison.* »

« On s'acharne à taper sur un mur »

SATISFACTION d'avoir assez vécu pour voir l'Allemagne et la France réconciliées ; sentiment qu'il avait été lui-même un des vrais artisans de cette cause tragiquement contrariée : sourde crainte du réveil des démons assoupis : tels furent les trois rayons qui éclairèrent la sagesse de Wladimir d'Ormesson au soir de sa pensée. Il nous a laissé deviner à quelle heure, lugubre et lointaine, le foyer s'était allumé. Le 25 avril 1917, Lyautey vient de quitter, amer et insomniaque, le ministère de la guerre. Pour triompher de sa fiévreuse clairvoyance, moins de trois mois ont suffi à la coalition des routines, bien qu'il ait préparé la voie par laquelle passeront Clemenceau et la victoire. Une forte crise d'ictère l'oblige à faire un détour par Vichy avant de regagner Rabat. Son officier d'ordonnance devine trop aisément les pensées cruelles qu'il rumine. Quelques semaines plus tôt, Wladimir d'Ormesson avait copié mécaniquement rue Bonaparte, dans le secret de l'appartement personnel du général, le fameux plan d'offensive établi par Nivelle, successeur de fait du général Joffre au commandement suprême. Il est le seul à savoir que le pressentiment de l'échec habite, obsède « le patron ». « *C'est du Kriegspiel*, lui a confié Lyautey, *c'est insensé. On me dit : cela ne vous regarde pas, vous n'êtes pas chargé des opérations militaires. Mais je n'en peux plus d'être le spectateur impuissant d'une guerre qui, à son trentième mois, n'est pas menée sérieusement, alors que déjà la France est saignée à blanc.* » Or, huit jours après l'offensive, sous la pluie qui assombrit le vaste hôpital militaire qu'est devenue la ville thermale, un sous-officier remet au lieutenant d'Ormesson une lettre du chef de l'état-major de la 1re armée pour le général Lyautey : « *On continue, on s'acharne à taper sur un mur, sans but ni raison... Si vous avez encore, mon général, une influence à Paris, je vous en supplie, mettez-la en œuvre. Nous avons eu dans ces derniers six jours autant de pertes qu'en trois mois sur la Somme. Tous ceux qui se battent sont consternés.* »

N'en doutons pas : la hantise de cette consternation des morts de demain, c'est elle qui fera d'un esthète blessé le plus courtois mais non le moins passionné des polémistes de l'entre-deux-guerres ; c'est elle qui inspirera en 1928 l'auteur de *la Confiance en l'Allemagne ?* (avec un point d'interrogation) auquel un jury où voisinent André Tardieu et Léon Blum, décernera un premier prix ; enfin et surtout c'est elle qui suscitera en 1931, quand chacun sait et quand presque personne ne s'avoue qu'il sera bientôt trop tard, le « Plan d'Ormesson ».

Il me faut ici, comme il disait lui-même, donner dans la « vraie confidence » : pour moi, le « Plan » est une image vivace avant d'être une idée forte. En 1931, ceux qui vont avoir vingt ans ne ressemblent plus au jeune Barrès. S'ils « frémissent jusqu'à serser les poings », ce n'est pas du « désir de dominer la vie » mais du besoin de ne plus écouter avec un sentiment d'impuissance les voix qui leur répètent les trois mots que votre futur confrère Emile Henriot choisira bientôt comme titre de son meilleur roman : *Tout va finir*.

L'inutile Cassandre

C'EST alors que, pour la première fois, je vois et entends Wladimir d'Ormesson, mais tel que je ne le verrai ni ne l'entendrai plus. Les invectives dont on l'a couvert, la certitude que le gaspillage de la dernière chance conduira l'Europe aux abîmes, la crise universelle qu'il décrit comme le grand aveu du déclin de l'Occident, durcissent son sourire et alourdissent sa voix quand, dans une salle surplombant les jets d'eau du Palais-Royal qui ne sont plus ceux du poème de sa jeunesse, il en appelle à la nôtre, avec une tristesse véhémente dont il n'est pas coutumier : « *Allons-nous rester figés dans une conception imprudente de la prudence ? Il est fallacieux de se borner à redire qu'il y a près de cinq millions de chômeurs en Allemagne. Ce qu'il faut savoir, c'est que le même raz de marée économique fait peser sur l'Europe entière la menace d'une guerre civile. Mais la clef du problème n'est pas entre les mains des seuls Européens. Donner à ceux qui jouent la dernière chance de la démocratie allemande le moyen d'assainir l'économie en allégeant de moitié la charge des réparations ; demander aux Etats-Unis d'abandonner parallèlement la moitié de leur créance sur les alliés ; proposer à l'Allemagne une convention militaire par laquelle nos deux pays s'engageraient à réduire dans la même proportion leurs dépenses d'armement : telles sont les trois idées directrices du plan qui — en nous tirant d'une immobilité peureuse — montrerait que nous sommes redevenus capables de penser politiquement.* »

Je garde souvenance non seulement du ton sur lequel furent prononcés le verbe et l'adverbe, mais aussi de la question sur laquelle l'inutile Cassandre termina son exhortation : « *Est-il déjà dit que l'Europe pourra faire son deuil de la paix en 1933 ?* » Ainsi nous fut annoncée la première des douze années terribles qui brisèrent des dizaines de millions et broyèrent des centaines de millions de vies humaines sans faire prévaloir le mythe sur la loi du vingtième siècle. « *Il n'y aura jamais plus pour la France de politique extérieure qui ne passe par l'irréversibilité de sa réconciliation avec l'Allemagne* » : cette maxime est la dernière que m'ait léguée le général de Gaulle. Aucun de ceux auxquels je la confiai ne fut plus heureux de l'entendre que le gaulliste Wladimir d'Ormesson.

Si je lui donne ce titre, c'est parce qu'il l'a revendiqué. Quand ? Comment ? Pourquoi ? N'attendons pas pour donner les réponses les récits et les commentaires que livreront ses papiers encore secrets, surtout ceux qu'il rédigea dans les nombreux asiles où le dissimulèrent pendant plus de vingt mois ses faux noms de Français traqué.

Le témoignage de Viénot

POUR moi, le privilège de les avoir lus n'est grevé que d'une servitude. Contraint de choisir entre tant d'expressions d'une seule et même vérité, je porterai ma préférence vers les témoignages encore inconnus ; ils n'ont pas été fournis pour être produits ; ils en gardent un surcroît de force et de vie. Le 14 juin 1944, sur la tête de pont normande, Viénot accompagnait de Gaulle. Torturé depuis trente ans par une blessure sans merci, presque achevé par l'emprisonnement qu'il avait accueilli comme un hommage, puis par les fatigues de l'évasion et de la vie secrète, il n'avait plus que le souffle et, comme ambassadeur du gouvernement provisoire auprès de Winston Churchill, le donnait à la France pour l'aider à rétablir son rang. Son sourire confiait : « *Je vais et maintenant je peux mourir.* » Dès que nous fûmes seuls, il fut plus explicite : « *Je ne reverrai pas Wladimir d'Ormesson. Dites-lui que ma pensée est allée vers lui dès que j'ai touché la France.* » En septembre 1940, avant d'apprendre par Radio-Berlin qu'il allait quitter Rome, il adressa spontanément deux lettres à mon frère André, qui était aussi mon avocat, en le priant de les lire à l'audience. La seconde s'achevait ainsi : « *S'il était vivant, Lyautey vous prendrait dans ses bras.* » En écoutant ce témoignage d'un homme vrai qui, quand il l'avait rédigé, était encore ambassadeur en exercice, mes malheureux juges avaient l'air d'implorer ma pitié. Les larmes qui portaient cette dernière volonté auraient suffi à lui épargner l'oubli ou la prescription. Mais comment aurais-je pressenti que je pourrais, un jour, déposer ici d'un tel passé ?

Le 11 mai 1941, un personnage se ramassait dans le fameux nid d'aigle où Leclerc devait un jour prendre ses quartiers, une voix rauque avait proféré des menaces contre *le Figaro* et nommément contre la signature que, le 1er février précédent, on y avait vu reparaître.

Le parjure

LA Gestapo et ses indicateurs ignoraient encore les mouvements plus ou moins mal cachés de l'auteur des articles éditoriaux, où, dès 1933, le nom du Führer était ordinairement remplacé par sa définition : le parjure. On s'était étonné, dans quelques salons où la pensée gardait la finesse discrète de la soie, qu'un homme aussi bien élevé que le comte Wladimir d'Ormesson eût, sous la baguette de Paul Paray, hurlé *la Marseillaise* en un temps où il ne suffisait plus de la chanter. On ne soupçonnait pas qu'il pût se commettre jusqu'à déposer de ses propres mains dans les boîtes aux lettres lyonnaises un pamphlet clandestin qui prêchait la croisade de l'Ordre chrétien contre le désordre nazi. Mais ses articles en disaient et en taisaient assez pour qu'un œil ne s'y méprît : ni celui, chargé de haine, d'un délateur qui appela littéralement sur Wladimir d'Ormesson « la malédiction », c'est-à-dire la répression : ni celui, lourd d'angoisse, d'un persécuté. Je possède aussi le nom du premier. Je ne citerai que celui du second.

Le 2 avril 1944, à Condat-sur-Vézère, huit Français de tous âges et de toutes origines tombaient sous les mêmes balles. Une sorte de carnet des années noires échappa à l'incendie allumé par les tueurs. Industriel, de naissance israélite, Paul Weill y avait défié l'événement et l'arbitraire en exacerbant son patriotisme jusqu'à la double passion, jusqu'aux tourments mêlés de la souffrance et de l'attachement. 11 septembre 1942 : « *Je me rapproche toujours, de plus en plus, des écrits de Wladimir d'Ormesson. Ce matin, je voudrais lui parler.* » 23 mai 1945 : le dialogue se noue, grâce à la piété d'un fils, en dépit et au-delà de la mort. 9 juin 1945 : Wladimir d'Ormesson compose l'inscription qui sera gravée dans la pierre funéraire de Condat-sur-Vézère. La même âme est offerte, la même main tendue.

« *Obsession de l'homme par l'homme* », disait Paul Valéry qui, aujourd'hui, partage avec Paul Weill deux arrière-petits-enfants. En regard de ces signes d'intelligence, que les justifications semblent vaines et la polémique insignifiante autour d'un passé qui doit, pour faire l'orgueil de tous, n'appartenir à personne ! Le 30 juin 1940 — après avoir, grâce à Pierre de Chevigné qui devait un jour s'asseoir au foyer de Wladimir d'Ormesson, pu suivre les chemins de la mer j'accrochais, comme des millions d'autres, une part de mon espérance à l'illusion d'une secrète connivence entre le glaive et le bouclier. « *Hélas !* me dit le général, *si les choses étaient telles que vous les souhaitez, ce qui est surhumain serait trop facile.* »

Olivier Warin

EN vérité, jusqu'au 16 avril 1942, une plume sûre de n'être jamais serve pouvait hésiter entre deux formes de service et de danger : ou se consacrer à l'imprimerie secrète ou tromper la vigilance des censeurs pour suggérer l'espérance aux Français et protéger leur dignité. Wladimir d'Ormesson choisit l'indocilité à ciel ouvert, tout en sachant que la clandestinité l'envelopperait un jour fatal et prochain. Trente-trois ans après Paul Weill, j'ai tenté de le lire avec les mêmes yeux. Tantôt, le 19 novembre 1940, sous couleur de dénoncer « l'excès de zèle », il s'en prend à « la délation qui est peut-être ce qu'il y a de plus abject dans l'ordre humain ». Tantôt encore, l'éloge de l'ordre lui fournit, le 21 octobre, l'occasion de glisser cette phrase : « *Les Français tiennent à leurs libertés, autant qu'à leur être ; le mot liberté ne peut se dissocier du mot de Français, ils ne font qu'un.* » Tantôt enfin — après avoir, comme le général de Gaulle à Londres, réprouvé les attentats individuels contre l'occupant — il parvient, le 23 octobre, à faire passer ce paragraphe essentiel : « Cinquante otages politiques sont encore tombés hier matin. Nous portons le deuil de ces victimes. Nous pensons en frémissant à leurs familles. Nous ne pouvons étouffer notre cri. »

La référence aux « *otages politiques* » avait un sens bien clair au lendemain des massacres de Nantes et de Châteaubriant. A travers elle, on voit poindre Olivier Warin derrière Wladimir d'Ormesson. Ce nom de guerre n'est pas le seul qu'aient porté ses faux papiers ; s'il le citait avec une sorte de prédilection, c'était sans doute parce que les autres ne l'avaient pas conduit à revoir la mort d'aussi près qu'en 1916. En janvier 1944, Warin avait commis l'imprudence de s'attarder à Lézignan. Il venait de recueillir par héritage cette « vieille *maison* » dont les quatre tours sont cernées par la vigne et devant laquelle trois pins très longs semblent porter jusqu'au pied des Cévennes la douce immuabilité de la plaine languedocienne.

Dans le chartrier du vaste château, peut-on dire que sommeille une tradition contraire à celle des Ormesson qui n'interrompirent le service de l'Etat que sous les Bonaparte ? Il est vrai que Marguerite de La Guéronnière, qui épousa Olivier d'Ormesson il y a presque exactement un siècle, était fille d'un préfet et nièce d'un ambassadeur de Napoléon III. Mais, si elle ne reniait ni ses pères ni leurs convictions, sans doute tirait-elle une fierté particulière d'avoir eu, elle aussi, un grand-père indocile : en 1813, le colonel de Carrion-Nizas qui, deux ans plus tard, devait livrer son dernier combat devant Paris, refusa d'exécuter l'ordre par lequel il lui était enjoint de capturer un colonel prussien venu dans les lignes françaises en parlementaire ; Gouvion Saint-Cyr, qui présidait le conseil de guerre auquel il fut déféré, reconnut en lui son propre sens de l'honneur. L'Empereur, pourtant, le destitua de son grade. Faut-il dire que l'Olivier d'Ormesson du procès de Fouquet fut le Carrion-Nizas de Louis XIV ; ou que Carrion-Nizas, mort à Lézignan, fut l'Olivier d'Ormesson de Napoléon Bonaparte ? Le dernier Olivier, fils de Wladimir, n'avait pas le loisir de s'enorgueillir d'une aussi flatteuse alternative quand il se précipitait vers Lézignan pour y devancer les tueurs de la milice. Il y rencontra le visage poétique de Maurice Noël, futur rédacteur en chef du *Littéraire*, émissaire de Pierre Brisson et porteur du même avertissement. Depuis quinze mois, l'habitude était prise de partir sur l'instant. Les tueurs survinrent deux heures plus tard, deux heures trop tard. Mais, cette fois, Olivier Warin ne chercha plus une retraite dans l'Isère ou un maquis de la Drôme. Il mit le cap tout droit sur les environs de la capitale, loin du Midi où le croyait la Gestapo. Cependant, s'il rejoignit sa fille aînée près de L'Isle-Adam chez Gérard de Montebello, auquel tant de fugitifs doivent le salut, il ne s'y laissa pas terrer par la prudence.

Un long monologue intérieur

PUISSE-JE ne pas demeurer le seul lecteur du manuscrit retrouvé dans des papiers personnels qui relate ses itinéraires d'un point à un autre du Paris clandestin ! On y sent la certitude surplomber la menace. Chaque rendez-vous y est peut-être le dernier, mais il n'y est de rendez-vous qu'avec l'avenir.

Un jour, Wladimir d'Ormesson retrouve, au coin de la rue Rouget-de-l'Isle et de la rue Saint-Honoré, Leduc, qui redeviendra Jacques Bingen pour prévenir la torture en se donnant la mort. Peu de temps après, il rencontre Quintus et fait semblant de ne pas reconnaître Alexandre Parodi, maître des requêtes au Conseil d'Etat. En quittant ces représentants du général de Gaulle à Paris, il se demande ce qui ne serait pas, ce qui ne pourrait pas être si la continuité de la présence française dans le camp qui va vaincre n'avait pas été assumée par un seul mandataire. Alors sa pensée se tourne vers Rome où, du 21 mai au 2 juin 1940, jeté par Paul Reynaud — en pleine tourmente — du journalisme dans la diplomatie, il avait représenté l'idée de la France auprès de Pie XII pendant les quatre mois du plus grand deuil. Aussitôt il se rend étrangement justice : même avant le 20 juillet, date précise à laquelle le pape pressentit que « l'Attila motorisé » n'aurait pas le dernier mot, il n'avait jamais cru à la prédominance finale du *nazisme* ; il n'avait jamais cru non plus que les Français puissent devenir les alliés de leurs ennemis. Mais ce qu'il avait craint, c'était l'éclipse, sa patrie absente de la victoire.

Or, aujourd'hui, Parodi ou Bingen au coin d'une rue de Paris, Juin aux portes de Rome, Olivier, son fils aîné, dans un groupe de combat, bref chaque effort, chaque sacrifice, rendait un peu plus certaine la créance unique de la France Wladimir d'Ormesson fut et resta gaulliste au nom de ce droit et de cette nécessité.

Pourquoi donc ne rallia-t-il pas Alger, d'où lui parvenaient des appels directs, fréquents et pressants ? Il possédait trop bien l'art difficile d'aimer ceux qui l'aimaient pour ne pas les ôter du doute. Tout ce qu'il n'avait pas eu le droit de confier au papier tant que la menace constante d'une arrestation et d'une perquisition pesait sur sa tête, il l'a relaté en neuf pages où je n'ai relevé que trois petites ratures. Signée le 17 mai 1945 à Lézignan, cette déposition transcrit un long monologue intérieur. Elle confronte sobrement la conscience et le tourment.

Elle nous plonge dans l'étrange simplicité du grand drame. Leduc-Bingen, Pierre Brisson, Wladimir d'Ormesson, se rejoignent quelque part dans le vaste immeuble d'une compagnie d'assurances. « *Il faut*, exige Brisson, *que Wladi reste à Paris. Il sera nécessaire à la résurrection du* Figaro... » « *Ne vous faites pas d'illusion*, répond Bingen, dit Leduc. *On aura besoin de lui ailleurs.* » « *Je ne le demande que quinze jours* », reprend Pierre Brisson. « *Pouvons-nous donc*, insiste Bingen, *faire savoir dès maintenant au Saint-Siège que vous acceptez de rejoindre le Vatican comme ambassadeur du général de Gaulle ?* » « *Oui*, répond sans hésiter l'auteur du récit. *Je vous autorise pleinement à le faire. Mais je ne pourrai aller là-bas que lorsque la voie sera libre.* » Ainsi Wladimir d'Ormesson se considère clairement comme aux ordres du seul gouvernement français qu'il reconnaisse. Mais est-ce seulement l'opposition de Pierre Brisson ou les longueurs de la campagne d'Italie qui le retiennent en France ?

Un savoureux dialogue

EN vérité, il fut surtout paralysé par ce qu'il appelle ses « *chaînes familiales* ». Comment mettre à l'abri ses filles, son fils aîné, sa femme surtout, qui relevait d'une grave maladie ? Cette responsabilité est la seule devant laquelle ait jamais reculé Wladimir d'Ormesson. J'ai toujours pressenti, je sais maintenant qu'il croyait lui-même, sans en rien dire, que ce scrupule lui avait barré l'entrée d'une carrière politique qui, sans doute, l'aurait conduit au Quai d'Orsay. Faute d'être un grand ministre, il fut cependant, nous le verrons bien, plus qu'un grand commis. Quand le général lui dit : « *Le vingt et unième siècle sera le siècle de l'Amérique latine, allez à Buenos-Aires avant de retourner à Rome* », il accepta sans hésiter de partir au-devant de toutes les Victoria Ocampo, de tous les José Maria Cantilo, qui répétaient après Supervielle :

Je cherche au loin la France
Avec des mains avides.

Et la France cessa d'être au loin.

Près de deux décennies avaient passé quand la deuxième et dernière demande qu'adressa Charles de Gaulle à Wladimir d'Ormesson fut l'occasion d'un savoureux dialogue :

« *La loi du 27 juin 1964*, lui dit le président de la République, *vient de conférer son autonomie à l'Office national de la radiodiffusion-télévision française. Etes-vous prêt à devenir le premier président du conseil d'administration de l'Office ?*

— *J'ai soixante-seize ans, mon général, et vous m'envoyez dans la cage aux lions.*

— *Sans doute, mon cher maître, il y a des lions dans tous les cirques.* »

Mais bientôt, qui décida que toute communication télévisée ou diffusée des « pouvoirs publics » devait être faite à visage découvert, de placer la télévision des séances du Parlement sous le contrôle du bureau des Assemblées, d'assurer la régularité des tribunes libres ? Certes, le président d'Ormesson n'apaisa pas tous ceux qui se pressent bruyamment autour de la « magicienne inassouvie ». Mais l'Office (qu'il avait doté de ce surnom chatoyant) garda jusqu'à son crépuscule la nostalgie de son aurore. Là non plus Wladimir d'Ormesson n'avait pas été trahi par le réflexe inconditionnel que le précieux confident de beaucoup d'entre nous saisit un jour sur le vif.

Il avait quatre-vingt-trois ans quand Pierre Lhoste lui demanda d'écrire sur-le-champ les dix mots de la langue française auxquels il attachait le plus grand prix. Intelligence et goût, équilibre et sagesse, amour et vérité surgirent sans se faire prier. Puis vint le mot Liberté qui ferma le cortège. Il était le seul qui portât une majuscule.

Un homme d'action

EST-CE à dire qu'il divinisait la liberté ? J'ose dire que, comme le plus illustre de ses prédécesseurs à Rome, il la faisait sortir du droit divin. Le monarchiste Chateaubriand, en 1814, fonde le droit de Louis XVIII sur l'intérêt de la France et traite par prétérition la divinité de sa race. Pour Bossuet, le christianisme est, au sens matériel, inflexible, c'est-à-dire qu'il est comme un « cercle rigoureux », comme un « cerceau redoutable » où le genre humain tourne dans une éternité sans progrès ; pour Chateaubriand non seulement le cercle s'élargit, mais encore c'est son essence chrétienne qui le rend extensible. En effet, si le progrès est la loi, la liberté est l'instrument du progrès. Or la seule source intelligible de la liberté est Dieu qui, en créant l'homme distinct de lui-même, l'a livré à son franc arbitre. De ce « christianisme progressif » — dont le génie fut lentement découvert par l'Enchanteur désenchanté — Wladimir d'Ormesson a nourri les vingt-cinq dernières années de sa vie terrestre et d'abord celles de sa seconde ambassade près le Saint-Siège. Je crois l'heure venue de lever le voile sur l'œuvre inconnue qu'il y accomplit en huit ans. Nous n'ignorons plus que les pensées romaines de Chateaubriand lui assurent une avance d'un siècle sur son temps. Il entendait affranchir l'Eglise de la forme immuable des Etats et répudiait le principe d'une « religion soldée ». Il poussait l'audace jusqu'à demander les « quelques concessions de part et d'autre » qui suffiraient à rétablir l'unité des chrétiens, jusqu'à juger inéluctable le bouleversement de l'ordre social fondé sur les cruautés de la révolution industrielle. Louis XVIII avait raison de dire : « *M. de Chateaubriand voit loin quand il ne se met pas devant lui.* » Or le propre de Wladimir d'Ormesson était de ne jamais se mettre devant lui. Ses Mémoires font silence sur les affaires qu'il eut à conduire. A peine ses derniers écrits laissent-ils échapper cette moitié d'aveu : « *De toutes mes forces et de tout mon cœur, j'ai travaillé pour que les relations de l'Etat et de l'Eglise s'établissent désormais sur des bases raisonnables, solides, conformes aux intérêts des deux parties, ainsi que je l'avais toujours souhaité. Il n'est pas jusqu'à l'épineux problème scolaire, qui m'avait toujours tant préoccupé, qui peu à peu... Mais il ne m'appartient pas de révéler ce qu'on saura peut-être un jour.* »

Eh bien ! ce qu'on doit désormais savoir, c'est qu'il était un homme d'action. Au lendemain de la Grande Guerre, élu maire du village d'Ormesson, qui se tranforme brusquement en ville, il avait imposé — au prix de huit ans d'efforts — la première loi qui fit pénétrer, dans l'anarchie et le trafic des lotissements, l'ordre et la moralité. En 1931, nous l'avons vu dresser, en face de la montée des périls, non pas un barrage de vœux pieux, mais un plan qu'approuva le génie pratique de Lyautey. De même, en 1948, quand il revient à Rome, il se sent également incapable de bomber le torse et d'attendre silencieusement de prudentes et vagues directives. Deux idées l'obsèdent depuis sa jeunesse : la fin du pouvoir temporel des papes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat français — également mal comprises des contemporains — sont de salutaires points de départ. Son rôle sera maintenant de contribuer à en faire les instruments de la réconciliation des Français et du rapprochement des nations.

L'annonciateur de l'ère conciliaire

A quoi pensait-il en écrivant cette phrase ambiguë : « *J'ai toujours considéré que l'ambassade de France au Vatican était à elle seule une espèce de concordat* » ? La réponse est contenue dans la lettre demeurée jusqu'à présent confidentielle qu'il adressa le 12 décembre 1953 à un jeune secrétaire d'Etat aux affaires étrangères que vous lui avez donné, messieurs, comme successeur. Toutes les conditions de la paix scolaire et religieuse s'y trouvent définies. Elles furent secrètement débattues, à Paris, entre les mandataires de plusieurs familles politiques que rapprochait une égale bonne volonté, et à Rome. Mais Wladimir d'Ormesson ne cédait pas plus à l'illusion qu'au découragement : d'une part, il m'écrivait sans risque d'erreur que la « désastreuse » instabilité de nos institutions vouait l'entreprise à l'enlisement ; d'autre part, il sentait que les efforts déployés ne seraient pas vains, à la longue. Sept ans après, le travail de pionnier auquel il avait prodigué tant de soins lui permettait d'apporter un concours décisif à la commission, présidée par votre confrère de l'Institut de France Pierre-Olivier Lapie, dont le rapport donna naissance à la loi qui, pour son honneur, porte le nom de Michel Debré.

Mais en un temps où Jean XXIII n'avait pas encore mis le langage pontifical à la portée du monde moderne, Wladimir d'Ormesson fut aussi l'annonciateur de l'ère conciliaire. Une idée prophétique guidait les dépêches dont j'étais — disait-il avec un sourire indulgent — *le* lecteur attentif. L'Eglise est universelle depuis les origines ; mais cette universalité commence seulement à exister ; les révolutions techniques (les seules qui soient irréversibles) abolissent les distances ; la fin de l'hégémonie européenne, l'inévitable croissance des jeunes nations, le déplacement de l'axe du monde vers l'Asie, que Pie XII nommait « *le continent où tout se jouera désormais* », il n'est rien qui ne tende à charger de son vrai poids le mot œcuménique, applicable à « toute la terre habitée ». Que cette évolution fragmente en chapelles nationales l'Eglise universelle, et voilà l'humanité plus cruellement divisée contre elle-même. Qu'elle fasse renaître, au contraire, l'autorité internationale du Saint-Siège dégagé de ses formes temporelles, et voici poindre une nouvelle aube. En l'aidant à se lever, c'est sa propre vocation que servira la France, elle qui désormais ne tirera plus sa grandeur de sa seule puissance.

(Lire la suite page 20.)

Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. MAURICE SCHUMANN

La réponse du duc de Castries

MONSIEUR,

UN soir du mois de juillet 1817, l'un de vos prédécesseurs au ministère des affaires étrangères se promenait dans le parc du château de Montboissier, aux confins de la Beauce et du Perche.

Bien qu'on fût au cœur de l'été, le ciel ressemblait à un ciel d'automne ; le soleil déclinant s'enfonçait dans les nuages. Le promeneur rêvait sur le malheur des temps et plus spécialement sur ses propres soucis, politiques autant que financiers, quand il fut tiré de ses réflexions par le gazouillement d'une grive perchée sur la plus haute branche d'un bouleau. A l'instant ce son magique fit reparaître à ses yeux le domaine paternel ; il oublia les catastrophes dont il venait d'être le témoin et, transporté subitement dans le passé, il revécut des moments antérieurs, ceux de sa jeunesse, quand il errait dans les bois de Combourg, pénétré d'une tristesse qui était celle d'un désir vague de bonheur.

Cette scène célèbre des *Mémoires d'outre-tombe*, qui a inspiré si utilement depuis tant d'écrivains, s'imposait subitement à ma mémoire tandis que vous retraciez la vie d'un confrère qui nous était particulièrement cher. Car, plus encore que par les évocations, les idées et les mots, j'étais frappé par le timbre d'une voix et, en l'écoutant, je revivais toute une époque.

Cette voix, je l'avais déjà entendue en des jours troublés et voici qu'ils ressuscitaient. C'était alors la voix d'un inconnu qui n'avait pour nous ni nom ni visage, et c'était pourtant celle d'un ami qui nous versait le réconfort.

La France était courbée sous le joug de l'occupant ; humiliés, meurtris, affamés, nous sentions le froid des hivers glacer nos membres comme si la mort planait déjà sur nous ; mais quand on allumait les lampes, on savait qu'un encouragement allait survenir, malgré les brouillages qui troublaient volontairement certaines émissions de radio. A travers d'irritants parasites, de chaudes paroles nous parvenaient tant bien que mal : elles nous assuraient que nous n'étions pas abandonnés et que la résurrection de la patrie s'approchait.

« Le drame de la communication »

CETTE voix qui, pendant quatre années, bouleversa tous les cœurs, cette voix qui maintint les courages et assura l'espérance, c'était la vôtre, monsieur, et les Français vous aimaient sans vous connaître, pour tout ce qu'ils vous devaient.

N'eussiez-vous que cette page dans votre existence, elle eût suffi pour que vous ayez votre place dans l'Histoire et qu'une impérissable reconnaissance vous fût acquise, celle d'un peuple à qui vous avez rappelé chaque jour qu'il avait raison de ne pas douter déjà de son destin.

Pourtant, vous m'avez confié que cette action, qui me paraît toujours avoir été capitale, avait très peu compté dans votre vie, pour une raison qui vous est toute personnelle et que vous appelez « le drame de la communication ». Alors que vous remplissiez avec une grande conscience la mission que le général de Gaulle vous avait imposée, vous aviez le sentiment, tandis que vous parliez devant le micro, que vos paroles n'étaient pas entendues et qu'aucun contact ne s'établissait entre l'inconnu que vous étiez alors et les milliers de Français à qui vous redonniez leurs raisons de vivre.

Car, selon vous, le contact ne s'établit jamais totalement entre celui qui parle et celui qui écoute ; leurs langages sont différents comme leurs âmes, et c'est en vain que l'on tente des échanges. Aussi, pour échapper à cette solitude qui naît de l'incommunicabilité, avez-vous toujours cherché à préserver votre vie intérieure et votre vocation d'écrivain ; vous vous êtes enfermé dans ce jardin secret que chaque humain défend, même s'il est étroit et peu chargé de fleurs, parce qu'il est un bien propre, et vous avez cherché dans le travail le divertissement, au sens pascalien du mot. Il me semble pourtant, et c'est peut-être dû aux vertus secrètes du lieu auguste où vous êtes aujourd'hui accueilli, que vous arrivez au moment où l'attrait

« du vide papier que sa blancheur défend »

va dévoiler quelques aspects de ce monde caché que vous vous êtes réservé et que, au contraire de ce que rêvait Pascal, sous l'homme on découvre un auteur dont les œuvres encore trop rares révèlent plus que des promesses, car vous avez, par sens du devoir autant que par pudeur, sacrifié fort souvent l'écriture à l'activité.

Votre vie, consacrée presque entièrement à l'action, semble, contrairement à ce que vous pensez, avoir obtenu bien des satisfactions sur ce plan de la communication qui vous tourmente. Quand vous n'étiez qu'une voix inconnue, croyez-vous que nous n'étions pas en communion avec vos paroles ? Quand vos hautes fonctions vous faisaient rencontrer la plupart des hommes qui ont tenu les premières places dans l'histoire de ce temps, croyez-vous donc que la valeur de vos propos leur échappait et qu'ils n'en tenaient aucun compte ? Si vous me l'affirmiez, je vous suivrais si peu que votre conviction faiblirait. Car si la communication ne s'établit pas toujours d'une manière intégrale, la rencontre garde sa valeur. N'avez-vous pas intitulé une de vos œuvres romanesques *le Rendez-vous avec quelqu'un*, ce qui est implicitement reconnaître que la rencontre est le premier pas vers la communication ?

C'est sous ce thème qu'il convient d'évoquer une existence que les rencontres modifièrent au point que votre vie a pris souvent un cours différent de celui que vous auriez peut-être choisi si l'homme était totalement libre de ses actes.

L'adhésion au christianisme

VOUS êtes né à Paris, trois ans avant la première guerre mondiale, d'un père issu d'une famille d'artisans-joailliers du Marais et d'une mère belge, originaire de Namur. Votre maison natale de la place Victor-Hugo a abrité de longues années votre existence. C'est là que vous avez commencé vos études sous la direction d'une institutrice qui vous a été très chère, Mlle Limanton, la première personne que vous avez été voir en 1944 quand vous avez fait votre entrée dans Paris libéré.

C'était acquitter une dette de reconnaissance envers celle qui vous avait fait pour la première fois rencontrer l'histoire vivante : c'était en 1919, très exactement le 19 février, rue Franklin, en face du cimetière de Passy. Alors que votre institutrice vous prenait par la main pour traverser la chaussée, un sergent de ville vous barra le passage de son bras tendu ; de l'autre, il salua une limousine dans laquelle on apercevait un vieil homme, coiffé d'un invraisemblable chapeau mou. Si jeune que vous fussiez, vous aviez reconnu Clemenceau.

Votre émotion s'accrut encore quand, le lendemain matin, votre institutrice vous dit : « *Nous avons failli être les derniers à voir Clemenceau. Un anarchiste a tiré sur lui ce matin. Dieu merci ! il ne l'a pas tué. Je n'aime guère Clemenceau, mais je l'aurais regretté* », propos qui vous fit rêver déjà sur les incertitudes de l'histoire politique, car vous demandâtes alors :

« N'est-ce pas grâce à Clemenceau que la guerre est finie ? et que votre éducatrice vous répondit péremptoirement :

— Grâce à Clemenceau, peut-être un peu, mais surtout grâce à Foch. »

Cela dit avec un tel ton de reproche que vous en fûtes longtemps marqué et que des horizons singuliers s'ouvrirent à vous sur la manière de relater le passé.

Vos études se poursuivirent brillamment au lycée Janson-de-Sailly. A l'époque de la classe de philosophie, vous avez traversé une grave crise, physique et morale. La maladie devait modifier votre destinée, mais la métaphysique joua un rôle plus grand encore.

« *Qu'aurais-je été*, avez-vous écrit, *si Alain ne m'avait appris à douter et Simone Weil à croire, Marc Sangnier à aimer et de Gaulle à combattre ?* »

A la vérité, votre crise de conscience avait porté sur la recherche essentielle de l'homme, celle de trouver Dieu. Par une évolution parallèle à celle qui, au même moment, tourmentait Bergson, vous en étiez venu à penser que le christianisme était probablement la plus sûre des religions révélées, et vous n'aviez pas hésité à y adhérer totalement. Ils sont favorisés, ceux qui ont résolu ce problème de bonne heure, car ils trouvent la sérénité dans les épreuves et le courage de poursuivre les tâches les plus malaisées.

Journaliste

AYANT le goût d'enseigner les vérités découvertes, il était logique pour vous de préparer l'Ecole normale, où vous fûtes admissible. La maladie troubla votre oral et, de surcroît, entraîna une réforme militaire qui rendit précoce votre entrée dans la vie active comme correspondant de l'agence Havas et comme collaborateur aux *Nouvelles littéraires*. Bientôt, l'agence Havas vous délégua à Londres, comme si le hasard avait voulu vous faire connaître de bonne heure la cité où se dessinait l'orientation de votre existence.

Vos fonctions vous conduisirent plusieurs fois à accompagner Anthony Eden dans ses déplacements et vos rencontres avec l'Histoire commencèrent à se multiplier. Vous avez vu, de vos yeux, Hitler, Staline et surtout Mussolini, auquel vous avez consacré une intéressante monographie, sous le pseudonyme d'André Sidobre dont furent signés vos écrits d'avant-guerre.

Seul journaliste ayant eu le privilège d'assister au mariage du duc de Windsor avec Wallis Simpson, au château de Candé, vous en fîtes une relation grâce à laquelle votre nom fut remarqué.

L'année suivante, vous rencontriez au congrès eucharistique de Budapest le cardinal Pacelli, futur pape Pie XII, et aviez la faveur d'un long entretien avec lui dont il garda la mémoire.

Vos idées, tant politiques que religieuses, vous avaient mis en contact avec les dominicains du boulevard Latour-Maubourg ; vous écriviez dans leur revue *Sept*, et aussi dans *Temps présent*, dans *la Vie intellectuelle* et nouiez de précieuses amitiés avec François Mauriac, Pierre-Henri Simon et surtout Daniel-Rops, dont les relations devaient jouer un grand rôle dans votre vie. Mauriac accepta de préfacer une brochure importante que vous consacrâtes à l'accord de Munich, dont vous avez dit avec une rare prescience qu'il aboutirait au pacte germano-soviétique. Il était donc logique qu'au printemps de 1939 vous éleviez dans *l'Aube* une vigoureuse protestation contre l'annexion de la Bohême, sous le titre significatif : « Les étapes de la force. »

Ces années si remplies sont encore marquées par des collaborations à la collection « Présence », dirigée par Daniel-Rops, à laquelle vous fournissiez des textes dans *l'Homme de couleur* et *La démocratie règle la liberté*.

L'appel du 18 juin

EN 1939, la guerre que vous aviez jugée inévitable éclate au mois de septembre. Malgré votre réforme vous vous engagez et êtes affecté au service auxiliaire. Cette activité ne vous paraissant pas digne de vos aspirations, vous obtenez du docteur Robinet, père de notre confrère Louis-Gabriel Robinet, qu'il vous verse dans le service armé et vous faites la campagne du printemps 1940 aux côtés de l'armée anglaise.

Vous échappez à la captivité grâce à l'ingéniosité d'une ambulancière ; le 17 juin, à Rennes, tandis que le bombardement écrase la gare et sème la mort, vous entendez le message du maréchal Pétain annonçant la demande d'armistice Il vous afflige, mais pendant peu de temps, puisque le lendemain un heureux hasard vous fait capter à Niort l'appel du général de Gaulle. Vous décidez de gagner l'Angleterre et, le 21 juin, vous parvenez à vous embarquer à Saint-Jean-de-Luz sur un vaisseau polonais, le *Batory*.

Vous possédez dans vos papiers une lettre de Daniel-Rops, adressée au général de Gaulle, dont il fut le premier éditeur. Sur l'enveloppe de cette lettre vous écrivez ce message d'espérance :

« *Nous ne sommes pas l'arrière-garde d'une armée qui part, mais l'avant-garde d'une armée qui reviendra.* »

Après cinq jours d'une traversée orageuse, vous débarquez en Angleterre. Le 30 juin, vous allez signer un engagement dans les Forces françaises libres à Saint Stephen's house et vous faites la grande rencontre de votre existence terrestre ; vous remettez la lettre de Daniel-Rops au général de Gaulle ; celui-ci lit sur l'enveloppe les mots d'espérance que vous y avez inscrits. Il vous a jugé et saura vous employer au poste qu'il considère comme capital, celui de la propagande qui maintiendra le moral de la nation subjuguée par l'occupant.

« *La guerre est un problème terrible mais résolu*, vous avait dit le général ; *il faut ramener la France du bon côté.* »

Cette tâche, vous alliez la remplir pendant quatre années avec toute votre âme et tout votre talent, en ressentant parfois l'impatience d'être confiné dans un bureau quand vous auriez souhaité un champ de bataille. Mais le général, qui vous estimait indispensable, vous interdit de participer à toute mission clandestine sur le territoire continental. Il ne put toutefois repousser votre exigence de prendre part aux opérations de libération.

En 1944, une semaine avant le débarquement, vous étiez incorporé dans un commando britannique, après avoir enregistré une série de messages pour les jours à venir. Une fois en France, vous avez d'abord rejoint une unité de partisans, la compagnie Scamaroni, puis la deuxième division blindée. Au cours de votre voyage, vous avez éprouvé combien il est difficile de passer de la parole à l'action sans susciter la critique. Mais les faits ont vite répondu pour vous, et, sans offenser votre modestie, je serais incomplet si je ne rappelais pas qu'au cours de la campagne de libération de la France vous avez été l'objet de trois citations exceptionnellement élogieuses, sanctionnées par l'attribution de la Légion d'honneur à titre militaire et d'une croix de la Libération que le général de Gaulle tint à vous remettre lui-même sur le front des troupes, le 14 juillet 1945, deux mois après que la France eut signé, aux côtés des Trois Grands, l'acte de capitulation du IIIe Reich.

Le compagnon de la Libération que vous étiez devenu faisait alors ses débuts dans une carrière politique qui, depuis bientôt trente années, vous a placé dans les postes les plus en vue et vous a fait activement participer à l'histoire de notre patrie.

Le parti de la fidélité

VOTRE entrée dans la politique fut particulièrement brillante puisque vous y apparûtes non en simple militant mais bien en chef de parti. Ne dites plus jamais, monsieur, qu'il n'y a pas parfois communication entre les créatures humaines. Pour les Français de 1944 la voix qui, depuis Londres, avait maintenu quotidiennement le moral de la nation n'était plus anonyme ; elle était celle de Maurice Schumann vers lequel montait un élan de sympathie et de gratitude.

Les éléments chrétiens qui s'étaient groupés autour de la Résistance voulurent constituer une formation électorale qui rassemblerait l'ancienne démocratie populaire et l'ancienne Jeune République, auxquelles pourraient se joindre ceux qui, sans avoir adhéré aux partis d'extrême gauche, ne s'en étaient pas moins dressés contre l'occupant et avaient participé à la résistance nationale. Ce parti, dénommé Mouvement républicain populaire et célèbre sous ses initiales M.R.P., représentait une force d'ordre considérable et un contrepoids aux excès déchaînés par les passions partisanes. Le 11 novembre 1944, vous étiez élu président de ce nouveau parti, qui représentait un appoint sûr pour le gaullisme sans en être prisonnier, mais, en revanche, un soutien si loyal qu'il gagna le surnom de « parti de la fidélité ».

Ce fut comme chef de ce parti d'une grande importance numérique que vous deviez siéger à la première Assemblée constituante élue en octobre 1945.

LE DUC DE CASTRIES *(Dessin de Marek Rudnicki.)*

Le principe du tripartisme

LES difficultés politiques révélées par la composition de cette Assemblée rebutèrent vite le général de Gaulle qui, bien qu'investi très solidement par les nouveaux parlementaires, se retira de la scène publique le 21 janvier 1946, laissant la France dans une situation très périlleuse.

En effet, la première Assemblée constituante possédait une majorité marxiste fort exaltée et tellement puissante qu'il eût suffi d'un vote pour faire basculer la France dans une démocratie populaire qui pouvait, en dépit du désir de ses habitants, lui valoir un sort comparable à ceux de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie et des Etats balkaniques. Il s'agit de processus presque irréversibles.

Vous l'avez si bien senti que, dans votre éditorial de *l'Aube*, le 22 janvier 1946, après un adieu émouvant à celui qui venait de quitter la direction de la nation, vous avez écrit que « *les finances malsaines et l'économie fragile risquaient de ramener la France à une servitude sournoise* ».

Cette indication fut comprise, et vous receviez aussitôt une lettre du général Billotte disant que ce serait faire courir un grand risque au pays que le M.R.P. se résignât à une solution bipartite socialo-communiste. Il précisait :

« *Cette solution, qui conduira très rapidement la S.F.I.O. à s'effacer complètement derrière le P.C. et à lui laisser la direction politique, a été examinée avec objectivité par les militaires anglo-saxons. Ils la considèrent comme une très grave menace sur les arrières de leurs troupes d'occupation et comme susceptible de rapprocher le terme d'un éventuel conflit avec l'U.R.S.S. Ils envisagent diverses mesures, dont je vous cite quelques-unes : abandon stratégique de l'Europe continentale, saisie préventive des bases d'investissement de l'Eurasie, évidemment françaises, mesures coercitives économiques... Ce n'est pas le moment de faire la politique du pire ; si, en novembre, je conseillais au M.R.P. de ne pas accepter la politique tripartite sans de Gaulle, je crois maintenant que la formule tripartite à direction socialiste est le moindre mal qui permettra d'attendre sans trop de gâchis les élections.* »

Ce document original, l'un des plus importants de vos archives personnelles, marque un tournant capital de la politique de l'après-guerre. En acceptant, comme président du M.R.P., le principe du tripartisme sans de Gaulle, vous avez permis à la France d'échapper à une aventure dont les conséquences restent toujours incalculables.

Le gouvernement tripartite, présidé par le député socialiste Félix Gouin, aboutit au vote d'une Constitution condamnant la France à un dangereux régime d'Assemblée unique. Le M.R.P. vota contre cette Constitution et celle-ci fut repoussée par le peuple français.

Aux élections de la seconde Constituante, le M.R.P. l'emporta sur le plan numérique et la direction de l'Etat fut alors confiée à son créateur, Georges Bidault. La nouvelle Constitution prévoyait une seconde Assemblée, élue au suffrage restreint, et en dépit de procédures compliquées se rapprochait des lois constitutionnelles de 1875, les seules, depuis 1791, qui ne se fussent pas effondrées en moins de vingt ans.

L'ultimatum de Colombey

AVANT que cette Constitution fût adoptée par l'Assemblée, le général de Gaulle en avait condamné les principes dans un retentissant discours prononcé à Bayeux. Vous fûtes alors convoqué à Colombey. Le général avait continué à vous manifester son affection et à vous appeler avec une véritable tendresse « le compagnon par excellence », mais au cours de cette soirée du 21 septembre 1946 le climat se révéla moins serein.

Le général lançait au M.R.P. un véritable ultimatum le sommant de ne pas accepter la nouvelle Constitution. Vous eûtes le courage d'exposer la réalité des problèmes. On ne pouvait en quatre mois repousser deux projets de Constitution. La continuation du provisoire ne faisait que resserrer les liens entre le parti socialiste et le parti communiste ; on retomberait dans ce cas dans les risques que l'acceptation du tripartisme avait neutralisés au début de l'année. L'attitude que de Gaulle souhaitait pour vous aurait pu faire croire que, contrairement à votre sentiment profond, vous alliez prendre la relève de l'ancienne droite. Comme cette attitude risquait de neutraliser votre action, vous ne vous laissâtes pas convaincre. Sans enthousiasme, le M.R.P. vota la Constitution qui établissait la IVe République, mais marquait une véritable rupture avec le général. Celui-ci constituait alors un groupement hétéroclite qui, sous le nom de Rassemblement du peuple français, allait empêcher pendant dix ans la marche normale de la démocratie et hâter la chute du régime.

A cette IVe République si décriée, les historiens non partisans commencent à rendre justice, car son œuvre ne fut pas négligeable, puisque, somme toute, elle reconstruisit la France en ruine, montra un assez grand libéralisme dans le domaine scolaire et tenta vainement de sauver un empire colonial que les dissensions mortelles et les guerres de l'Europe avaient condamné à périr.

Au cours de cette période, vous avez joué constamment un rôle politique de premier plan, tant comme secrétaire d'Etat au Quai d'Orsay que comme président de la commission des affaires étrangères.

Pendant ces onze années, vous n'avez rencontré que deux fois le général de Gaulle en tête à tête, le 19 août 1948, ensuite, et ce fut plus important, le 8 janvier 1958.

La première rencontre, celle de 1948, eut lieu à l'hôtel Lapérouse. Le nouveau gouvernement avait trouvé ses assises ; dès le 6 mai 1947, Paul Ramadier avait levé l'hypothèque communiste ; par la suite, Robert Schuman et Jules Moch avaient mis fin au chantage de la violence ; on pouvait seulement reprocher à la IVe République la trop grande fréquence de ses crises ministérielles.

(Lire la suite page 20.)

LA RÉPONSE DU DUC DE CASTRIES

(Suite de la page 19.)

Dès le début de l'entretien, vous défendites les qualités du régime, tout en reconnaissant qu'il s'agissait d'un cadre mal bâti. Mais que désirait le général, le détruire ou l'amender ? Il maintint son point de vue que cette Constitution avait été votée contre lui ; il déclara que la IVe République cumulait les travers de la monarchie et les faiblesses de la IIIe République, et qu'en conséquence il ne voyait aucune raison de consolider un régime qu'il désapprouvait. Toutefois, sans se rendre à vos arguments, il vous congédia en vous disant affectueusement : « Je n'oublie pas les services que vous avez rendus quand vous étiez avec moi. »

Trois réussites

Dix années devaient s'écouler sans rencontre nouvelle. Ces dix années sont marquées pour vous par une activité politique dont l'ampleur dépasse les spécialités dont vous avez été chargé. Vous avez dressé vous-même le bilan de ces activités en distinguant vos réussites de vos échecs.

Votre premier objectif était de faire admettre la reconnaissance du droit de cité aux croyants. Sous cette appellation générale il faut comprendre que vous avez soutenu le principe de la liberté de l'enseignement, problème posé depuis la fondation de l'Université par Napoléon, et qui sous la IIIe République avait suscité des luttes acerbes. Pour résoudre la question vous aviez, dès 1936, pris des contacts avec Léon Blum et organisé une rencontre entre lui et le Père Lalande, aumônier général de l'Action catholique de la jeunesse française ; en la conjoncture, vous aviez apprécié l'extrême largeur de vues du leader socialiste.

Dès 1945, vous aviez demandé que les subventions accordées par Vichy aux écoles libres fussent maintenues, premier mouvement d'une offensive qui devait mener au vote de la loi Barangé, qui, cent ans après la loi Falloux, garantissait la liberté d'enseignement.

Vous avez défendu avec une égale énergie et une ferme conviction une politique introduisant la dimension familiale dans la politique sociale. En liaison avec Paul Bacon, ministre du travail, le M.R.P. a écouté vos directives et amélioré la distribution des allocations familiales au point de modifier la poussée démographique. A cette politique, vous vous êtes si vivement attaché que, malgré les conséquences qui pouvaient en résulter, vous avez tenu tête, la mort dans l'âme, à Antoine Pinay jusqu'à provoquer sa démission en décembre 1952, parce que le ministère des finances avait voulu détourner l'excédent des caisses d'allocations familiales.

Sur un troisième objectif, ressortissant celui-là au ministère des affaires étrangères qui était de votre domaine propre, vous et votre parti avez lutté pour la réconciliation franco-allemande. Vous avez participé à la convention européenne des droits de l'homme et, par la suite, vous avez montré, en allant jusqu'à la démission, le prix que vous attachiez à la création de l'Europe.

Dois-je encore ajouter pour être complet que, précisément par respect pour les droits de l'homme, vous avez personnellement travaillé à l'abrogation de la loi d'exil, qui interdisait aux chefs des anciennes dynasties l'accès de leur patrie.

Du gaullisme sans de Gaulle...

A côté de ces succès, vous notez avec la même franchise ce que vous considérez comme vos échecs. Ceux-ci sont spécialement intéressants, puisque la suite immédiate de l'histoire a découlé d'échecs qui ne vous sont pas propres et qui portent sur deux points dont l'importance apparaît clairement aujourd'hui, celui de la réforme des institutions et l'impuissance à maitriser l'épreuve de la décolonisation. De ces erreurs, la IVe République était appelée à périr.

En 1954, en dépit d'héroïques efforts, l'Indochine était perdue ; parallèlement, il fallait renoncer aux protectorats sur le Maroc et la Tunisie, tandis que s'allumait en Algérie une lutte inexpiable qui allait anéantir en une décennie un siècle et demi d'efforts sur les rives africaines de la Méditerranée.

Le point crucial de cette lutte de libération entreprise par le monde arabe ne se situa pas d'ailleurs dans les colonies françaises. Ce fut l'impossibilité, par suite de pressions étrangères, de juguler la crise de Suez, qui devait marquer un si cruel abaissement ; sous la menace d'Etats puissants, la reculade des nations d'Occident en 1956 a coûté à l'Europe son domaine colonial et l'oblige aujourd'hui à se courber devant les détenteurs de l'énergie fournie par les hydrocarbures.

Vous avez senti ce risque plus que tout autre, puisque, bien que président de la commission des affaires étrangères, vous avez participé, comme chef de bataillon à titre temporaire, à cette entreprise avortée où vous eûtes l'occasion de mesurer l'esprit d'indiscipline et de colère qui risquait de conduire l'armée française à de redoutables excès.

Le général avait suivi avec intérêt votre attitude, et, à la Noël de 1956, il vous écrivait avec une touche d'ironie :

« *J'ai su, bien entendu, que vous étiez à Suez. En somme, vous avez voulu faire du gaullisme sans de Gaulle.* »

Une année plus tard, la situation en Afrique s'étant fortement dégradée, vous étiez convoqué dans le bureau spartiate de la rue de Solferino :

« Comme je ne reviendrai jamais au pouvoir, vous a dit de Gaulle comme entrée en matière. »

Vous l'avez interrompu :

« La route du pouvoir vous est ouverte et le R.P.F. n'est plus là pour vous la couper.

— Mais non, vous répondit-il, vous vous arrangerez bien pour vous passer de moi. Vous trouverez toujours un Gaillard pour remplacer un Bourgès. Enfin !... Mais je sais bien ce qu'il faut faire pour sortir du drame algérien. Il faut faire ce dont le régime est incapable. »

Et, cinq mois avant le 13 mai, vous avez appris, de la bouche de celui qui allait redevenir le maitre de la France, que l'Algérie, selon lui, devrait choisir entre l'intégration, l'association ou l'indépendance, le double secret de la paix et de la vraie grandeur étant l'établissement de relations d'un type absolument nouveau entre la France et ses possessions d'outre-mer. Et il ajouta comme conclusion : « La France existait avant 1830, heureusement ! »

Vous gardâtes le secret sur cette réduction de la France à l'Hexagone, si bien que lors d'une conversation avec Michel Debré vous eûtes assez de sang-froid pour ne pas marquer d'étonnement quand il vous exposa sur les intentions du général envers l'Algérie une thèse toute contraire.

Ici se termine ce que vous appelez *in petto* votre première fidélité. La seconde se déroule pendant les onze années du règne du général.

...et avec lui

En 1958 vous redeveniez président de la commission des affaires étrangères, ce qui vous valait l'honneur de six entretiens privés par an avec le chef de l'Etat. Mais vous constatiez assez vite que, tout en vous témoignant la même confiance affectueuse, celui-ci s'était constitué un domaine réservé, que les conversations risquaient d'être de pure forme et que la politique suivie à l'Elysée marquait une certaine contradiction avec le célèbre cours que vous veniez de donner à l'Institut d'études juridiques de Nice sur « La commission des affaires étrangères et le contrôle de la politique extérieure du régime parlementaire ».

Le général vous devait pourtant beaucoup, car vous aviez été un des artisans les plus efficaces de son retour au pouvoir, et je serais indiscret en dévoilant des tractations que vous avez seul le droit de livrer au public quand vous jugerez le moment opportun. Mais il ne s'estimait pas tenu à la moindre reconnaissance envers ceux qui l'avaient servi puisque, à son avis, en le servant, on faisait simplement son devoir envers la patrie.

Il n'en oubliait pas pour autant ses fidèles et, lors de la constitution du premier ministère Georges Pompidou, il vous offrit un portefeuille ainsi qu'à quatre de vos collègues M.R.P. Mais ce nouvel avatar fut de brève durée, puisque, en raison de la prise de position européenne du nouveau premier ministre, vous donniez, ainsi que vos confrères, vos démissions avec éclat, moins de cinq semaines après avoir pris vos fonctions.

Vous retrouviez sans difficultés la présidence de la commission des affaires étrangères, où vous montriez, une nouvelle fois, votre indépendance et votre courage en allant demander la grâce du général Jouhaud, que de Gaulle paraissait décidé à faire exécuter pour l'exemple.

Ces années passées à la présidence de la commission des affaires étrangères sont riches en tâches diverses sur lesquelles il n'est pas possible de s'étendre longuement. Rappelons cependant une mission en Europe centrale préparant la visite du général de Gaulle dans les capitales sises au-delà du rideau de fer.

Parlons enfin tout spécialement de votre visite au président Lyndon Johnson, le 18 mars 1966, alors que treize jours plus tôt le général s'était décidé à chasser l'OTAN du territoire français, pour mieux marquer son indépendance.

Il est peut-être trop tôt pour livrer le récit de cet entretien où vous vous trouviez dans une situation si pénible. Car le président américain prenait acte de l'isolement de la France et ne craignait pas de dire avec amertume que celle-ci aggravait ses soucis.

Toutefois, il consentait à croire que le geste à la fois fier et inamical du général de Gaulle ne rompait pas une alliance dont dépendait la sécurité de l'Occident, et vous preniez sur vous d'assurer, en présence de l'ambassadeur de France, que, malgré les apparences, le général restait un loyal allié.

En 1967, après des élections difficiles, Georges Pompidou remaniait son gouvernement et vous confiait, avec la dignité de ministre d'Etat, le portefeuille de la recherche scientifique : devenu le dirigeant essentiel de l'énergie nucléaire, vous étiez amené à faire avancer la France dans le domaine du progrès énergétique et dans l'amélioration de ses moyens de défense.

Après mai 1968

L'ANNEE suivante, la nation en crise se demandait si tout le régime n'allait pas s'effondrer. Le 29 mai 1968, Georges Pompidou vous annonçait avec émotion que le général était parti pour une destination inconnue et vous demandait avec une certaine angoisse :

« Croyez-vous qu'il reviendra ? »

Vous répondiez alors avec une tranquille certitude :

« Ce départ est l'exécution d'un plan. Vous me demandez s'il reviendra : il n'est parti que pour revenir ; il est déjà à moitié revenu. »

Comme vous l'aviez pressenti, le lendemain le général était de retour ; il ordonnait la dissolution de la Chambre, et le calme, que l'on croyait à jamais disparu, renaissait de lui-même.

Avant ces élections de 1968 qui firent entrer au Palais-Bourbon une Chambre introuvable, le général vous avait muté à un poste qui correspondait particulièrement à vos goûts, celui des affaires sociales, où vous vous montriez le gardien vigilant des fonds appartenant aux caisses d'allocations familiales, et vous étudiiez une réforme de la Sécurité sociale, incluant ses charges dans le budget général. Cependant un dialogue avec les syndicats, prévu rue de Tilsitt, se montra décevant. Votre tâche allait d'ailleurs bientôt être interrompue par l'intempestif référendum du 27 avril 1969, qui eut pour conséquence la retraite immédiate du général de Gaulle.

Dans la nuit du 27 au 28 avril, vous envoyiez au général une lettre pour lui proposer de partager son exil volontaire et de devenir son historiographe, offre qui l'émut sans doute, mais qu'il repoussa, vous estimant promis à une plus haute destinée.

Il ne se trompait pas, puisque, dès son élection à la présidence de la République, Georges Pompidou vous faisait convoquer le 22 juin à l'hôtel de Lassay, où le nouveau président du conseil, Jacques Chaban-Delmas, vous annonçait en ces termes votre nomination au ministère des affaires étrangères :

« Il nous faut à la fois assurer la continuité du gaullisme et donner un nouveau départ à l'Europe ; tu es notre homme. »

Les évènements sont maintenant bien proches pour parler d'eux avec le recul qu'exige l'Histoire pour devenir sereine.

Je désire cependant les évoquer en quelques mots : votre dessein fut de réparer les froissements que l'altière politique du général avait provoqués avec de nombreuses nations ; votre méthode était de mettre de l'huile dans les rouages les plus grinçants, ce que vous alliez réaliser en souriant.

De Washington à Pékin

Le rétablissement de bons rapports avec le Maroc, l'Espagne, l'Algérie et les Etats-Unis fut votre premier objectif.

Une entrevue avec le président Nixon et un contact avec Henry Kissinger en septembre 1972 furent l'événement capital d'une politique qui visait, tout en maintenant l'alliance et l'amitié, à mettre un frein aux exigences des Etats-Unis sur les problèmes regardant strictement une Communauté européenne. Votre désir secret n'était-il pas que le Parlement européen fût un jour élu au suffrage universel ?

Il était indispensable de maintenir les bonnes relations avec l'U.R.S.S. ; en 1971, vous adressiez une invitation à Léonide Brejnev, puis vous participiez à une visite officielle. Aux côtés de Georges Pompidou, vous assistiez au lancement d'une fusée soviétique à Baikonour, en pleine steppe. Le deuxième étage de la fusée venait de se détacher avec fracas quand, dans le silence revenu, vous entendîtes un important personnage du régime soviétique murmurer :

« *Nous l'avons arrêtée à mi-course ; sinon elle ne serait pas tombée au large du Kamtchatka mais entre Changhai et Canton.* »

A ce propos, vous rappelez le mot de Richard Nixon :

« *Je n'entends pas me faire un ennemi irréconciliable d'un pays qui comptera un milliard d'habitants avant la mort de mes enfants. Il faut tenir les deux bouts de la chaine. De Gaulle avait vu juste.* »

Il était donc naturel que vos fonctions vous conduisent un jour à Pékin. Et, un soir du mois de juillet 1972, aux côtés de Chou En-lai, vous étiez introduit dans le cabinet de Mao Tse-toung. Vous étiez là, seul Français, seul homme blanc, seul représentant de la race responsable du sac du Palais d'été, au cœur de la Cité interdite, en face du plus puissant conducteur de peuples de toute la planète. La lune brillait déjà dans la nuit calme. Chou En-lai déclara :

« *La Lune ! Un jour des Chinois y rencontreront des Français !* »

Mao écoutait en souriant : en vous adressant des paroles d'amicale bienvenue, il vous reprochait cependant d'avoir laissé mourir le général de Gaulle avant qu'il eût visité Pékin. Puis il vous invita à vous asseoir, en vous précisant que, dans ce même fauteuil, à l'étonnement du monde, Nixon s'était assis avant vous.

Ensuite, avec une expression énigmatique, il vous précisa les noms de certains qui ne seraient jamais admis à s'y asseoir.

Au cours d'une conversation constamment cordiale, le maitre de la Chine vous chargea d'une invitation pour Georges Pompidou puis il ajouta : « *Vous direz aux maoïstes français qu'ils veuillent bien me lire avant de m'invoquer.* »

Il faudrait encore parler de vos rapports avec le président Pompidou, sur lesquels ont couru des bruits contradictoires. C'est encore le secret de l'Histoire, et je ne puis faire état de tout ce que vous m'avez confié. Je puis seulement dire que ces rapports furent excellents, en dehors de quelques mouvements d'humeur, conséquences peut-être d'un état maladif encore ignoré, et probablement de certaines divergences sur la politique envers les Etats arabes.

Vous n'aviez pourtant pas hésité à vous rendre à Alger et vous m'avez rapporté que, lors d'un entretien détendu, le président Boumediène vous avait dit :

« *Je suis de culture arabe ; je n'ai pas été étudiant à Paris, mais au Caire. Cependant, après l'indépendance et à cause d'elle, j'ai décidé d'apprendre le français et de le faire apprendre à tous les enfants algériens. C'est là votre chance, votre grande chance. Vous la devez à de Gaulle, ne la laissez pas passer.* »

Retour à la vie privée

Ce fut sans doute pour vous un propos consolateur. Mais la politique avec d'autres voisins, du Proche et du Moyen-Orient, vous causa des tourments sur lesquels il est encore interdit de s'étendre, mais où vous n'avez jamais craint de défendre les positions qui vous étaient chères.

Vos obligations ministérielles ne vous permettaient guère de vous soucier de votre situation électorale. Une coalition d'extrêmes la fit soudain basculer de quelques centaines de voix en mars 1973, alors que vous aviez néanmoins totalisé un nombre record de suffrages.

Vous saviez d'avance que Georges Pompidou ne maintiendrait jamais en place un ministre battu aux élections, ce qui marqua votre retour à la vie privée.

C'est une riche et dure expérience que celle de l'échec, car elle permet de recenser ses amis ; j'espère que leur grand nombre vous fut un réconfort au cours d'une épreuve qui allait être brève. Les humains ne mesurent souvent la valeur des êtres qu'après les avoir perdus. Le département du Nord s'en aperçut bien vite et une triomphale élection au Sénat devait effacer pour vous un incident électoral déjà oublié.

Vous vous en réjouissez et nous sommes heureux de le faire avec vous, mais nous y mettons aussi de la réserve.

Etait-ce une si grande épreuve après trente années au service de l'Etat que de pouvoir enfin songer un peu à soi-même, et, quand on a le goût d'écrire, de donner le jour à une œuvre littéraire que l'on porte en soi et que l'on n'a pas trouvé le loisir d'exprimer ?

Pendant votre entracte de la vie politique, vous aviez d'ailleurs occupé, à la présidence de la Fondation de France, un poste plein d'intérêt pour un esprit porté aux recherches artistiques. N'était-il pas souhaitable que le chantre du Tintoret, le pèlerin passionné de la Madonna del Orto, où repose le grand peintre, eût à juger du patrimoine artistique de la nation ? Et où l'ancien ministre des affaires sociales eût-il pu mieux qu'en ce poste orienter les charités en faveur des catégories les plus défavorisées ?

Les prophéties de Daniel-Rops

Dans cette activité momentanée vous laissant des loisirs plus importants que la vie politique, vous aviez retrouvé cette possibilité d'écrire qui avait été le rêve initial de votre vie.

Les chroniques et les écrits d'André Sidobre avaient conquis la notoriété avant la guerre. Les causeries de Maurice Schumann sous l'occupation avaient fourni une anthologie publiée sous le titre *la Voix du couvre-feu*.

Deux participations à la collection « Génies et Réalités », dans des volumes consacrés respectivement à Talleyrand et à Mazarin, avaient été remarquées par les historiens professionnels.

Malgré vos obligations, vous arriviez, en 1962, à publier un roman qui fit quelque bruit et fut adapté à la télévision. Il s'appelait *le Rendez-vous avec quelqu'un*, et se montrait très révélateur de vos inquiétudes. Sa qualité d'écriture était telle que notre défunt confrère Daniel-Rops vous déclara alors :

« *Encore un volume comme celui-là et vous entrerez à l'Académie.* »

Vous me l'avez assuré et je vous ai cru d'autant plus volontiers qu'à la même date il me disait, pour mon compte, la même chose. C'était un esprit juste, mais il voyait parfois trop loin. Du moins ses prophéties étaient-elles exactes.

Lors de votre retraite politique en 1973, vous avez en effet publié ce deuxième volume, un roman intitulé *les Flots roulant au loin*. Peu après avoir accompli la tâche souhaitée naguère par Daniel-Rops, vous êtes devenu notre confrère, au moment même où paraissait le plus remarquable de vos ouvrages, ce triple essai sur Péguy, Simone Weil et Gandhi que vous avez baptisé d'un vers de Rainer-Maria Rilke qui vous est cher : « *La mort née de leur propre vie.* »

Nous espérons, monsieur, que votre rentrée dans la vie politique ne vous empêchera pas de mener à leur terme les quatre volumes que vous préparez après les avoir longuement médités et qu'ils enrichiront encore une œuvre déjà si digne de considération.

Du moins avez-vous mené à bien le premier travail que nous demandons à un nouveau confrère, par application stricte de nos règlements, celui de prononcer l'éloge de son prédécesseur.

La matière était riche

Vous venez de vous acquitter de cette tâche avec autant de talent que de sensibilité. Il est vrai que la matière était riche. Wladimir d'Ormesson était un être exceptionnel, d'une grande affabilité et d'une remarquable modération de jugement. Chrétien convaincu et patriote ardent, il savait servir à la fois Dieu et César, et les deux lui en surent toujours le meilleur gré. Aussi sa carrière a embrassé les activités les plus diverses. Formé jeune à l'action par le maréchal Lyautey, il trouva un nouvel accomplissement en servant, comme vous, le général de Gaulle.

Poète, romancier, journaliste, essayiste, mémorialiste, il consacra aussi une importante partie de sa vie à l'action : deux fois ambassadeur au Vatican, une fois en Argentine, premier président de l'O.R.T.F. aujourd'hui défunt, il servit, secondé par une admirable compagne, les intérêts de la France avec une rare conscience. Il fut de ceux qui, au soir de la journée, peuvent se flatter d'avoir entièrement accompli leur devoir.

Il aimait cette maison où il était assidu, et personne n'y était plus populaire que lui. Nous avons pleuré une disparition que j'ai personnellement ressentie d'une manière très douloureuse parce que nous étions des amis intimes depuis plus d'un tiers de siècle et que nos vies avaient souvent été mêlées.

Je sais qu'un de ses vœux était de vous avoir pour successeur ; nous nous réjouissons que ce souhait se soit si aisément accompli. Au royaume des ombres, d'où il nous voit peut-être, je l'imagine s'entretenant aujourd'hui avec ceux de nos confrères qui vous ont précédé aux affaires étrangères ; ils sont plus nombreux qu'on ne le pense, et, sans les citer tous, je crois que ce fut un grand honneur pour vous d'avoir détenu le portefeuille du cardinal de Bernis, de Châteaubriand, de Thiers, de Guizot, de Lamartine, de Tocqueville, de Raymond Poincaré, de Louis Barthou, d'Edouard Herriot qui surent montrer avec éclat que le service de l'Etat n'est pas incompatible avec l'amour des belles-lettres. Je suis certain que, de même que Wladimir d'Ormesson, ils se réjouissent de votre entrée dans une compagnie où ils furent heureux d'être accueillis.

Il règne chez nous quelques traditions estimables : devenus tous confrères, nos membres sont égaux et ne connaissent d'autre préséance que l'ancienneté dans l'élection.

Si nos portes ne sont pas toujours aisées à forcer et que parfois les passions s'affrontent dans nos scrutins, il est encore chez nous une autre règle d'or, celle qu'une fois admis on devient l'élu de tous.

Aussi, par ma bouche, ce n'est pas moi seulement, mais toute l'Académie française qui vous souhaite la bienvenue et exprime sa joie de vous avoir conféré une immortalité dont notre expérience nous fait, hélas ! mieux sentir chaque jour le caractère illusoire et la fragilité.

LE DISCOURS DE M. MAURICE SCHUMANN

(Suite de la page 18.)

Toute cette œuvre fut, au sens propre du terme, surplombée par un objet. J'ai vu sur sa table de chevet un crucifix dépliable en cuir usé. Il l'avait reçu en 1916 sur le front d'Alsace, des mains d'un incroyant. Sans ce mince bouclier, la balle qui le frappa dans le bois de Carspach aurait été mortelle. Wladimir d'Ormesson, jusqu'au dernier jour, y attacha sa méditation. Les pages les plus profondes qu'il ait publiées, non sans hésitation, figurent dans *les Vraies Confidences*. Elles furent écrites dans l'ombre en février 1943. Il y redit d'abord après Pascal : « Qu'on ne nous reproche pas notre manque de clarté, puisque nous en faisons profession. » Puis, avec une rigueur presque mathématique, il fait profession du mystère de Dieu. « Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immortalité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle me ferait chercher à le résoudre. Je me dirais : « Tout ne finit pas avec nous dans la vie ; tout rentre dans l'ordre à la mort ».

Qui a écrit cela ? Jean-Jacques Rousseau dans l'*Emile*. Wladimir d'Ormesson l'a redécouvert quand il était lui-même un juste opprimé, et quand il se levait, seul, pour chanter le Magnificat : « Suscepit Israel puerum suum ». C'était en 1943. Une angoisse qui ne lui était pas familière lui disait que plus le ciel est noir, moins il est vide.

Et l'ascension continua. Lorsque la *Revue des Deux-Mondes* — qui lui avait épargné ce que sa sensibilité redoutait par-dessus tout : l'absence de tâche — publia ses derniers propos, nous l'avions déjà conduit au cimetière d'Ormesson.

Cette survie n'est pas un symbole ; c'est un signe : le propre de celui qui nous le légua aura bien été de ne pouvoir dissocier la destination de l'homme dans le siècle et dans l'éternité. En le relisant, j'ai — comme le voulait Alain — la sensation de penser à lui jusqu'à l'empêcher de mourir. Je l'entends s'indigner, à l'occasion de l'affaire Lip, contre le « chômage technologique » et définir la sécurité de l'emploi comme un commandement, je le vois jeter encore un coup d'œil sur le poème de Péguy qui — dans la Rome de l'été 40 — l'arrachait à l'abattement, je l'écoute se murmurer à lui-même que nos âmes sont les ondes de Dieu.

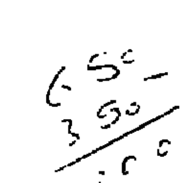
Le panier qu'une nourrice russe...

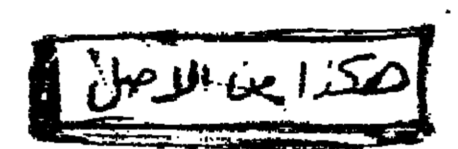
Et j'en viens, en un temps où la science, comme dit le *Faust* de Valéry, touche à tâtons au principe de la vie, à me demander avec Jean Rostand quelle non-science inventera l'homme pour prendre en main les commandes chimiques de son destin. Se laissera-t-il imposer une non-science d'Etat, un « Q. G. » de l'idéologie policière ? Ou reprendra-t-il la « garde des valeurs nécessaires », retrouvera-t-il l'aptitude à choisir son chemin propre d'accès à l'humanisme personnel ? « Il n'est pas, disait Baudelaire, de pointe plus acérée que celle de l'infini. » Cette pointe, Wladimir d'Ormesson l'adoucit jusqu'à lui donner une parenté secrète avec ce quatuor de Debussy qu'il aimait tant. Mais il ne l'émoussa jamais.

Messieurs, que nous eût-il manqué si, en septembre 1888, le panier qu'une nourrice russe avait laissé glisser entre deux rails n'avait été, au tout dernier moment, préservé les roues meurtrières d'un train express ? Peut-être la perfection d'un certain art de vivre qui — dans un monde transfiguré — se confond avec l'art d'espérer. Mais je crois surtout que, si Wladimir d'Ormesson n'avait pas vécu, les antithèses mensongères auraient eu le champ plus libre dans une France qui les a trop choyées. Quel fut donc le secret de l'aisance avec laquelle nous l'avons vu s'évader des fausses antinomies ? Un certain matin de mars, j'ai senti qu'il me le livrait. La veille, vous m'aviez élu pour tenter d'être son successeur. Je voulus mettre sur sa tombe quelques-unes des fleurs qu'il avait souvent choisies pour Nicolas, son petit-fils, et pour celle qui lui inspira, au terme d'un livre bouleversant et serein, ces quelques mots : « D'une façon toute naturelle, nous nous tenions par la main ; c'est ainsi que nous avons traversé la vie. »

Pourquoi n'éprouvais-je que de la quiétude ? Quel népenthès m'avait apaisé ? Le remède magique n'était qu'un souvenir resurgi. Dans une page de *la Ville et les Champs* Wladimir d'Ormesson raconte ainsi les derniers instants de sa mère : « Elle prit nos mains dans les siennes et nous dit simplement : « Vous voir heureux ensemble c'est la joie de ma mort, la joie... »

J'ai su, dès lors que — pour comprendre Wladimir d'Ormesson, tout ce qu'il fit et tout ce qu'il fut — il suffisait de la palpitation d'un mot : le seul peut-être, parmi tous ceux sur lesquels vous veillez, qui soit assez sûr de sa plénitude et de sa clarté pour prolonger sans crainte, jusque dans le parfum de la mort, la saveur de la vie.





A LYON

LOUIS CALAFERTE

Connu surtout pour ses deux romans Requiem des innocents *et* Partage des vivants, *Louis Calaferte, né en 1928, est également l'auteur de curieuses ballades, dans le goût des poètes fantaisistes mais proches de Robert Desnos. Elles ont paru sous le titre de* Rag-time, *chez Denoël, en 1972.*

« Mettons si vous voulez »

Mettons
si vous voulez
un badigeon bleu pomme
et des larmes de lait ou de miel
un smoking
de chez le grand faiseur
un accent d'angora
quelque chose d'antique
étincelles en moire
le cuir anglais d'antan
un glabre majordome
deux ou trois aunes du plus noble des shirting
limited Co and Co
Milan à l'Opéra
la virtualité insigne d'un grimoire
une grappe de fruits
le craquant d'un biscuit
et même un peu d'orgeat
Mettons
si vous voulez
un cerveau d'astronome
Et ce sera la nuit

Extrait de « Rag-time ».

ROGER KOWALSKI

Né à Lyon en 1934, Roger Kowalski s'est vite imposé comme un des poètes les plus purs et les plus vrais de sa génération. Dans la plupart de ses recueils, et notamment Augurales, *(Léo, 1964),* le Ban *(Guy Chambelland, 1964),* les Hautes Erres *(Pierre Seghers, 1966) et* Sommeils *(Grasset, 1968), on retrouve la même voix mélodieuse et digne, qui parle de pressentiments, de signes où le destin et la mort se donnent rendez-vous, de gestes qu'on accomplit par grâce ou par fatalité, de paysages que traversent des hommes à la recherche d'eux-mêmes. Rilke aurait aimé ces prémonitions, et Milosz ces éblouissements dans la brume.*

« L'eau »

Dormirez-vous ? L'eau vous attend ; mille fruits pour votre bouche et ce n'est pas dans mon visage que vous lirez votre mort ; dormirez-vous ?

Le sel dans vos yeux, la tendre balafre où tremble ma bouche, les mots que je n'entendrai jamais plus.

J'écoute ; que votre voix me livre à d'autres oiseaux c'est courir avec un vent de grand orgueil.

(Inédit.)

« Oiseau violet emplumé »

Une eau sur la grande main du songe, l'aboiement derrière les arbres ; noire, nuit noire et la rose déplie ses feux.

Une parole bientôt achevée ; le champ, l'odeur des lilas, la muraille battue d'un vent contraire.

Nulle image, ombre des grands fonds, passe de la pitié.

Je suis parti ; mes os font un poids léger sur la neige.

(Inédit.)

« Avec moi »

Entrez avec moi, ma louve en novembre ; le temps déchire le regard, la nuit conspire à brûler vos derniers vaisseaux.

Ange du songe, face neigeuse du temps, je vous avais pourtant gardée comme une lune immense au bord du siècle,

et tous les vents de ce monde vont sceller vos paupières et votre bouche.

Les abois dans la chambre, les rires de la fragile, les cris de la folle aux yeux enfermés.

(Inédit.)

JEAN ORIZET

Né en 1937, Jean Orizet chante le champ de blé, la vigne, la colline, le côté ensoleillé des choses et des êtres. L'Horloge de la vie *(Guy Chambelland, 1966),* Tu te transformes en tout *(Le Grisière, 1968),* Miroir oblique *(Saint-Germain-des-Prés, 1969),* Silencieuse entrave au temps *(Saint-Germain-des-Prés, 1972) et* les Grandes Baleines bleues *(Saint-Germain-des-Prés, 1974) ne se contentent pas toutefois d'une vision élégiaque : il y a chez Jean Orizet une ironie, d'abord insidieuse, ensuite dévastatrice, qui le mène dans le sillage de Queneau. Mais il s'agit, pour lui, de camoufler le persiflage sous une élégance pince-sans-rire.*

« Qui installe le doute »

Qui installe le doute au cœur de ce chêne
paisible allié du temps ?
Peut-être les saisons s'opposaient-elles en lui
sans qu'il en eût conscience ?
Peut-être son élan déplut-il
aux mauvaises langues de l'orage ?
Le sable était son voyageur vers un port prévisible,
il savait concilier l'écureuil et le fruit
pour nouer la mémoire.
Oublié tout cela.
La sève, maintenant, irrigue une déchirure.
Mais rien ne peut se voir
dans le soleil des branches.

(Inédit.)

Hommage à « Confluences »...

NON, ce ne fut pas un rappel nostalgique du passé que la soirée consacrée à Confluences, *la revue qui, de 1941 à 1945, à Lyon, réussit à regrouper les meilleurs écrivains de l'époque — et de la nôtre. En dépit de leurs divergences idéologiques, ces philosophes, ces romanciers, ces poètes, se retrouvaient dans une commune aspiration vers la liberté. Alors, René Tavernier est revenu parler de l'entreprise commune qu'il avait suscitée et dirigée. Et Mousse et Pierre Boulanger ont fait revivre quelques-uns des textes qui dormaient dans l'amas de livraisons présentées sous vitrine : d'Aragon, d'Audiberti, de Jean Cayrol, de René Guy-Cadou, de Robert Desnos, de François Dodat, de Paul Eluard, de Pierre Emmanuel, d'André Frénaud, de Guillevic, de Max Jacob, de Marcel Michaud, d'Henri Michaux, de Picasso, d'Emile Pick, de Francis Ponge, de René Tavernier, de Pierre Unik, de Jean Wahl.*

Cette simple énumération le démontre, l'aventure de Confluences *fut exemplaire, et par la qualité de ses collaborateurs et par l'esprit qui les unissait. Elle s'ouvre sur le futur.*

... et à Alain Borne

« IL était, il demeure l'un des meilleurs, l'un des plus vrais poètes de ce temps », a dit Georges Emmanuel Clancier d'Alain Borne, tué dans un accident de voiture le 21 décembre 1962. Théophile Briant l'avait découvert, Pierre Seghers et René Tavernier l'avaient révélé, Aragon lui avait consacré un des meilleurs poèmes des Yeux d'Elsa. *Le lycée de Montélimar, la ville où il vécut, porte son nom, Paul Vincensini vient de lui consacrer un ouvrage dans la collection « Poètes d'aujourd'hui », chez Seghers. Il n'en fallait pas tant pour que Benoît Vauzel et le groupe d'animation Artane, sous le titre d'*Approche d'Alain Borne, *présentent un montage de ses poèmes d'amour et de mort, dont l'enchaînement d'images claires, de mots simples, de cris de désir fiévreux, de variations inépuisables, se dessine sur l'écran noir d'une angoisse prémonitoire.*

Le miroir intact d'avoir reflété cent visages
Se fêtera sous le choc
Et dans la rose des éclats
On ne verra que la cétoine éclatante de la mort.

JEAN PÉROL

Né à Vienne en 1932, Jean Pérol partage son temps entre la France et le Japon, où il enseigne. C'est un poète abondant, et quelquefois imprévisible. Si on le juge d'après ses trois derniers recueils, parus chez Gallimard, le Cœur véhément *(1968),* Ruptures *(1970) et* Maintenant les soleils *(1972), il sait être aussi bien un poète-reporter de la réalité japonaise, un poète d'avant-garde qui joue avec les mots et disloque le langage avec une joyeuse désinvolture, et un poète traqué qui s'interroge sur l'homme, l'âme, la conscience, la vie moderne. C'est à ce dernier poète-là que nous empruntons une page particulièrement riche en belles incertitudes.*

« Passé »

Passé pas mal de caps et de conquêtes illusoires, à chaque réveil l'homme est plus nu. Rien ne s'affirme clair, rien ne reste gardé, rien n'est tenu par rien. L'homme-soufflerie. Quand s'arrêtent les nombres et la force du souffle, les parois de verre luisent aussi neuves qu'avant. L'homme-tunnel. Le même suintement, le même claquement monotone des gouttes et qui scande le noir. L'homme-voûte, l'homme-paroi et désarroi. L'homme-peur. La longue voie des esclaves matés, les yeux crevés, le sang à la place des pleurs. Corbeaux, corneilles, et buses, celui qui passe les portes les voit planer criards au-dessus des croix en T, où pendent disloquées les victimes clouées. Le vent de sable sur les ruines qui s'usent, le silence des fins, cette impression d'une lutte pour rien. L'immense, bleu et solaire, en dôme au-dessus des actions qui furent soudain rayées, qui s'oublient, qui lentement se décomposent. Dire : je sais, dire : j'ai compris, dire : ah je vois maintenant, est-ce que tu oses ?

Extrait de « Maintenant les soleils ».

ANNIE SALAGER

Née à Paris, habitant Lyon depuis de longues années, Annie Salager a publié des recueils de poèmes aux inspirations à première vue contradictoires. Dans la Nuit introuvable *(Henneuse, 1961),* Présent de sable *(Chambelland, 1964),* Histoire pour le jour *(Seghers, 1968),* Dix profils sur la toile *(Henneuse, 1971),* la Femme-buisson *(Saint-Germain-des-Prés, 1973), on trouve un grand nombre de poèmes engagés, rageurs, assoiffés d'une justice un peu somnambule. Ailleurs, Annie Salager sait être simple et dire les aspects intimes de l'existence. Mais c'est dans l'approximation des rapports entre la pensée et la nature qu'elle excelle : elle est alors succincte, mystérieuse, convaincue.*

« Je me suis posée... »

Je me suis posée à la cime de l'arbre
dans le déséquilibre de l'arbre et de la branche
je me suis posée sans savoir à la cime,
là d'où l'on voit les deux côtés.
L'espace est un sourire, me dis-je,
mais l'espace me gifle
parce que je sais le corps une bouche sans fond.

(Inédit.)

Parler noblesse

Parler me blesse.
Pas de place (pour moi).
Nombreuses sont les traces d'amour.
J'éloigne à toute vitesse.
Il ne viendra jamais personne.
Même sang que ce chien.
Dans un ravin de glace.
Traces d'amour pourtant.
J'étrangle. Je douleur.
(Mes deux garçons m'ont tenue au monde.)
Le ciel est noir d'une distance qui grandit.
Je ne peux appeler.
Traces d'amour pourtant, traces.

(Inédit.)

JANVIER 1975 — LE MONDE A TRAVERS LES LIVRES

ESSAIS ET DOCUMENTS POLITIQUES

★ Gaston Bouthoul : *la Paix*.

P.U.F., collection « Que sais-je ? », 128 p., 5,50 F.

Sociologue, Gaston Bouthoul s'est consacré depuis des années à la science nouvelle, qu'il a inventée, de la polémologie. Il s'agit pour lui, en étudiant la guerre et ses raisons, de trouver les moyens de l'éviter. Mais comment connaître la guerre sans se pencher sur sa sœur ennemie, la paix ? Ce petit livre cherche à faire le point de ce que l'on en sait, et qui nous ramène presque constamment à la guerre, puisque aussi bien la paix « *vit dans la fascination de la guerre* ».

Ce n'est pas la seule formule qui vienne sous la plume de l'auteur. « *La civilisation est une lutte contre la peur... La guerre froide est la première expérience vécue de la paix atomique... Toute unification idéologique engendre des hérésies...* »

Les conclusions ne pèchent pas par excès d'optimisme. Mais du moins les symptômes annonciateurs des conflits sont-ils perceptibles plus tôt que par le passé. « *Nous n'avons plus d'excuse lorsque nous regardons s'enfler les structures « belligènes » et que nous assistons passivement à leur déferlement.* » — A. F.

★ Michel Chatelus : *Stratégies pour le Moyen-Orient*.

Calmann-Lévy, collection « Perspectives de l'économique », 393 p., 40 F.

Instrument de pression politique et d'enrichissement, le pétrole a pourtant une autre mission : faire d'une dizaine de pays vastes, sous-développés et désertiques des Etats industrialisés. Les pays producteurs de pétrole vivent, depuis peu de temps, un ensemble de profondes révolutions structurelles. Michel Chatelus, jeune universitaire qui fut souvent chargé de mission au Proche-Orient, a compris ce que ces bouleversements présents et à venir ont d'essentiel pour l'Europe. Il se livre à une étude serrée des stratégies dominantes. Son analyse, aux aspects multiples, éclaire les perspectives économiques, la politique intérieure et extérieure des pays producteurs de pétrole mais aussi des centres qui dominent l'environnement mondial, Washington, Moscou et les firmes multinationales.

La situation des pays proche-orientaux, qu'ils soient musulmans ou non (comme l'Iran), est soumise à des pressions qui tiennent aussi bien du passionnel que du rationnel. Ces Etats s'ouvrent, après un long sommeil, à l'ère des technocrates. Simultanément, la région prend une place éminente pour la géopolitique mondiale. L'Occident sera-t-il le partenaire ou l'antagoniste de ceux qui étaient naguère ses vassaux ? Le pari est de taille, les appétits aussi. — D. T. A.

★ Kamuran Bekir Harputlu : *La Turquie dans l'impasse*.

Editions Anthropos, 345 p., 45 F.

Kamuran Bekir Harputlu, militant marxiste accuse la Turquie de s'être elle-même enfermée dans une terrible impasse. Il condamne le manque de structures réelles (politiques, juridiques, économiques), *la pauvreté institutionnelle* d'une nation où Kemal Atatürk a voulu fonder la légitimité républicaine en l'appuyant sur quelques notions d'importation : laïcisme, populisme, étatisme ; principes en Occident, béquilles en Orient, qui soutiennent artificiellement une ossature semi-féodale. Après un demi-siècle de République le kémalisme, qui voulait être une doctrine cimentant le nationalisme turc, s'épuise à son tour, étouffé par ses contradictions, ses tentatives d'intégration à l'Europe. Et voici le grand reproche d'Harputlu : *la démission constante devant l'impérialisme, cette forme de confiance lâche qui, d'une grande œuvre révolutionnaire, fit sortir des crises et l'injustice.*

Son analyse historique nous montre bien avant l'œuvre de Kemal Atatürk, un empire ottoman déchiré, endetté, qui vend ses privilèges à la France, à l'Angleterre, à l'Allemagne, leur laissant toutes facilités pour une hypocrite colonisation.

L'exploitation des matières premières par les pays capitalistes reste, aujourd'hui, une des causes essentielles du sous-développement.

L'ouvrage d'Harputlu peut sembler copieux, parfois indigeste. Pourtant, dans une perspective marxiste, il se livre à une analyse très complète des difficultés de la Turquie. — S. C.

HISTOIRE

★ André Latreille : *l'Ere napoléonienne*.

Armand Colin. Collection « U. », 384 pages. 52 F.

Familier de longue date de l'histoire napoléonienne, le doyen André Latreille, dans une ample synthèse, décrit l'évolution des grands Etats face aux entreprises de Napoléon. Dans quelle mesure Napoléon, fils de la Révolution a-t-il marqué de son influence l'Europe dominée ? Quel fut le sens et quelle fut la portée de l'« aventure » napoléonienne ? Telles sont les questions posées à travers ce manuel qui constitue une mise au point judicieuse et équilibrée.

Le propos est fort vaste ; on serait donc mal venu de contester tel ou tel choix, par exemple la place limitée faite à l'histoire des sociétés. Surtout, ce serait ne pas prendre ce livre pour ce qu'il veut être : une fresque d'histoire générale, entre deux tableaux, dessinés d'une main vigoureuse, de l'Europe en 1799 et en 1815. André Latreille excelle à ce récit alerte, nourri de vastes lectures et d'une fréquentation assidue des classiques de l'histoire napoléonienne. Il sait conter, faire aux événements leur part, il sait combien et comment sont imbriquées alors la vie française et la vie internationale, la politique intérieure et la politique extérieure, il sait le rôle des circonstances et de la psychologie des hommes.

On appréciera la place faite à l'histoire militaire, trop négligée de nos jours : le tableau de la Grande Armée, les récits de batailles et de campagnes sont présentés de main de maître.

Les étudiants auxquels ce livre est destiné, mais aussi le grand public, liront avec plaisir et profit un ouvrage consacré à un temps et à un homme dont André Latreille a su rendre, avec la simplicité d'expression qu'on lui connaît, le caractère fascinant. — J.-M. M.

★ Bernard Pierre : *le Roman du Nil*.

480 pages. 55 F.

Le Nil est un fleuve fascinant : son eau et son limon ont permis à la civilisation égyptienne de naître et de s'épanouir.

Bernard Pierre est un passionné du Nil. Il a suivi le fleuve depuis les sources, qui, au Burundi et en Ethiopie, donnent naissance respectivement au Nil blanc et au Nil bleu, jusqu'au delta par les bras duquel les eaux se déversent dans la Méditerranée. L'auteur sait et dit tout sur le Nil : étapes de la découverte des sources ; description des rapides et des marécages ; affrontement franco-britannique à Fachoda ; mort de Gordon à Khartoum, déménagement des temples de Nubie ; innovation religieuse d'Akhenaton et de Nefertiti ; incendie du Caire (en 1168) ; déchiffrement des hiéroglyphes.

Cette accumulation de sujets variés empêche de classer le livre de Bernard Pierre dans une catégorie connue. Ce n'est pas un ouvrage de géographie : ce n'est pas une œuvre historique. C'est bien un roman, et, soit dit sans nulle ironie, le roman d'un fleuve, en quelque sorte un « roman « fluvial ». — Y. R.

SCIENCES HUMAINES

★ Jacques Chazaud : *les Contestations actuelles de la psychanalyse*.

Ed. Privat. 228 pages. 36 F.

Le meilleur et le pire avoisinent dans cet ouvrage de Jacques Chazaud. Le meilleur : son étude sur les résultats et critères de guérison en psychanalyse, et quelques vigoureux coups de boutoir portés contre ceux, Debray-Ritzen entre autres, qui ne voient en la psychanalyse qu'élucubrations vicieuses et obscurantistes. Il faut dire que, là, Jacques Chazaud a la partie facile.

En revanche, ce qu'il dit sur d'autres contestations de la psychanalyse, par exemple celles formulées par les antipsychiatres, nous a semblé un peu court. Mais surtout, et là nous touchons au pire, Jacques Chazaud use d'un style emberlificoté où abondent jeux de mots et références complices, ce qui ne facilite guère la lecture. Même lorsqu'il touche juste, Jacques Chazaud irrite. Dommage. — R. J.

★ *Psychanalyse et politique*.

Ouvrage collectif. Le Seuil, 240 p., 30 F.

Pour élaborer une théorie politique nouvelle, à quoi Freud peut-il vraiment servir ? Entre l'inconscient et le pouvoir, quel rapport ou quelle rupture y a-t-il ? Comment réunir, sans tomber dans la mystification des amalgames, Marx et la psychanalyse ?

Ces questions, et bien d'autres, animent ce colloque tenu à Milan en décembre 1973, sous la direction d'Armando Verdiglione, dont une importante étude théorique clôt le volume. Ces thèmes ne sont pas neufs. Le nouveau, ici, c'est plutôt la clarté des interventions, la vivacité des débats, la variété des tons et des regards. Serge Leclaire, Philippe Sollers, Félix Guattari, Julia Kristeva, Maud Mannoni entre autres, interrogent chacun à sa manière les rapports réels ou possibles de la politique et de la découverte freudienne.

Ils n'apportent pas une, mais des réponses, d'où surgissent de nouvelles questions. Avec les qualités et les défauts du genre, cet excellent colloque dessine des chemins inexplorés au milieu de sentiers bien battus. — R.-P. D.

★ *Les Chemins de l'anti-Œdipe*.

Ouvrage collectif. Ed. Privat. 172 pages. 29 F.

En juin 1973, Janine Chasseguet-Smirgel organisait au sein de la Société psychanalytique de Paris une journée d'étude consacrée à l'ouvrage de Deleuze et Guattari : *l'Anti-Œdipe*.

Les communications présentées à cette occasion ont été regroupées en volume. C'est avec plaisir qu'on lira la brillante étude d'Alain Besançon intitulée : *Freud, Abraham, Laios*, ainsi que les contributions de Didier Anzieu, Jean Bégoin, Béla Grunberger, pour ne citer que les plus marquantes. — R. J.

★ *L'Antipsychiatrie, sens ou non-sens ?*

Ouvrage collectif. Presses universitaires de France, collection « Virages », 240 p., 35 F.

On a beaucoup écrit sur l'antipsychiatrie. Intérêt, refus, engouement, ironie, ont alimenté tous les partis pris, « pour » ou « contre » le mouvement d'idées qui rassemble des hommes aussi divers que Szaz, Bateson, Basaglia, Laing ou Cooper. Ils ont en commun le refus de considérer les « fous » comme des « malades ».

Aux yeux du docteur Cyrille Koupernik, le temps d'une réflexion plus sereine est venu. Il a donc organisé, sous la forme inhabituelle d'une « table ronde » écrite, le débat qui nous est livré aujourd'hui. Pour cela, il a fait circuler entre des psychiatres d'âge et de tendances variés (J.-C. Arfouilloux, G. Baillon, J.-F. Bargues, J.-P. Chartier, R. Diatkine, S. Lebovici) les textes qu'il recevait de chacun d'eux.

Ce curieux roman par lettres rassemble, diversement nuancés, la plupart des arguments que l'on oppose à l'antipsychiatrie : dangers de son « laisser-faire » thérapeutique, mystification de son « gauchisme », nocivité de sa « glorification » des schizophrènes, nécessité des « institutions », succès de la pharmacopée, etc. Si le document vaut d'être consulté pour mémoire, le résultat de cette confrontation demeure décevant. — R.-P. D.

★ Joseph Gabel : *Idéologies*.

Editions Anthropos, 352 pages. 50 F.

Les travaux de Joseph Gabel constituent un des apports les plus féconds à la critique marxiste de l'idéologie. *La Fausse Conscience* (1) et *la Sociologie de l'aliénation* (2) jetaient un pont entre deux domaines aussi différents que le marxisme et la psychopathologie. Venu de la psychiatrie à la sociologie, Gabel montrait qu'il était possible d'analyser la pensée idéologique comme une sorte de délire, présentant les caractéristiques de la schizophrénie.

Dans son nouveau livre, Gabel entreprend l'analyse de différents courants idéologiques. Il y découvre le même processus de réification. Il isole ces manifestations idéologiques comme un chirurgien isole une tumeur, et les interprète comme des symptômes. Il montre comment, de la vie politique à la vie quotidienne, on ne cesse de se débattre dans les fils presque invisibles de l'idéologie. Un livre, riche d'aperçus, qui s'efforce de renouveler la pensée dialectique. — J.-M. P.

(1) Editions de Minuit, 1962.
(2) P.U.F., 1970.

★ Gérard Fourez : *la Science partisane*.

Ed. Duculot. 173 pages. 15 F.

Nous vivons sur un mythe, celui de la « science » pure, neutre, objective, désintéressée et supranationale. Or, science et politique, science et idéologie sont inextricablement liées. C'est ce que démontre avec brio Gérard Fourez, professeur de physique théorique à l'université de Namur et épistémologue d'une rare lucidité. — R. J.

★ Geza Roheim : *la Panique des dieux*.

Présentation de Werner Muensterberger. Traduit de l'américain par Sylvie Laroche et Massimo Giacometti. Payot. 304 pages. 13,30 F.

Geza Roheim, dont les travaux les plus importants ont été traduits en français ces dernières années, a laissé une œuvre considérable.

Le présent recueil rassemble quatre études publiées entre 1932 et 1952. Deux longs textes, *les Grands Dieux primitifs* et *Animisme et religion*, reprennent les thèmes principaux des recherches de Roheim. Une multitude de faits et de croyances, empruntés à la vie quotidienne et à la mythologie des peuples « primitifs », sont analysés à la lumière des concepts freudiens.

Deux articles plus succincts s'attachent au mythe d'Aphrodite, image de la « mère phallique », et à la signification des monstres et des dragons dans les religions.

Souvent marqués par leur époque, et parfois entravés par une tendance excessive à l'accumulation de preuves et d'exemples, ces analyses occupent malgré tout une place majeure dans un domaine encore mal exploré. — R.-P. D.

★ *La Décivilisation*.

Ouvrage collectif. Textes choisis par Robert Jaulin. Ed. Complexe. Distribution P.U.F. 164 pages. 34 F.

On ne tue pas seulement des hommes, ou des peuples. On assassine aussi des cultures. Avec violence ou subtilité, des croyances, des façons d'être et de penser, des modes de vie sont chaque jour détruits par l'Occident, au nom du progrès, de la science, de LA « civilisation ».

Ce recueil d'articles rappelle la réalité de cet ethnocide omniprésent, et tente de préciser sa signification politique et pratique. On retrouve là les idées inlassablement défendues par Robert Jaulin, signataire de la majorité de ces textes « choisis » qui mettent tous en cause la tendance à l'uniformisation. Leur verdict : en voulant supprimer tout ce qui diffère d'elle, la civilisation occidentale signe son propre arrêt de mort.

Utile pour ceux qui ignoreraient encore ces analyses, le volume n'apporte pas grand-chose aux lecteurs des précédents ouvrages de Robert Jaulin. — R.-P. D.

PHILOSOPHIE

★ Wanda Bannour : *les Nihilistes russes*.

Aubier-Montaigne, « Bibliothèque sociale », 270 p., 36 F.

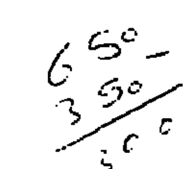
On croit les connaître à partir de quelques images stéréotypées, mais qui peut prétendre les avoir vraiment lus, ces publicistes révolutionnaires, radicaux, caustiques, auxquelles la Russie des années 1860 a légué le surnom de nihilistes ? Souvent leurs textes sont encore épars dans les journaux et revues de l'époque, et les éditions russes de leurs œuvres complètes ne sont pas traduites en français.

C'est pourquoi les abondants « morceaux choisis » rassemblés, traduits et présentés par Wanda Bannour, agrégée de philosophie, qui prépare une thèse sur le sujet, constituent une surprise et une heureuse découverte. A travers les écrits de Tchernichewski, Dobrolioubov, Pisarev, c'est une étrange génération de contestataires qui se fait entendre. Rigoristes et épicuriens, véhéments et désabusés, impitoyables et inspirés, ils sont aussi les pionniers du féminisme.

Amalgamant Fourier, Owen, George Sand, Ricardo, Feuerbach, Stuart Mill, ils tiennent un discours utopique qui n'oublie pas d'être merveilleusement écrit. Ils proclament pour tout à l'heure le bonheur de tous. C'est dire que l'on peut toujours les lire avidement, eux qui furent, comme dit Tchernichewski, « des hommes de l'âge d'or dans un âge d'airain ». — R.-P. D.

Ces notes ont été rédigées par Dimitri T. Analis, Sylvie Caster, Roger-Pol Droit, André Fontaine, Roland Jaccard, Jean-Marie Mayeur, Jacques Nobécourt, Jean-Michel Palmier, Yvonne Rebeyrol.





LETTRES ÉTRANGÈRES

UN « NOUVEAU ROMAN » AMÉRICAIN ?

HARRY MATHEWS : le mélo truqué

CINQ ans après « Conversions » (1), un second roman de l'écrivain américain, Harry Mathews paraît en français : « les Verts Champs de moutarde de l'Afghanistan » (2). Comme son traducteur, Georges Perec, Harry Mathews est un « obsédé textuel ». A la fois romancier et scénariste, il a appartenu, dans les années 60 à l'« école de New-York », groupe de poètes dont les recherches, inspirées de Raymond Roussel, ont influencé en profondeur l'avant-garde américaine. « Les Verts Champs de moutarde de l'Afghanistan » est une histoire rocambolesque, difficile à résumer, qui prend la forme d'une énigme. L'auteur a bien voulu donner quelques clés, mais, au fond, le mystère doit rester entier, avant la lecture.

(1) Gallimard.
(2) Denoël, « Lettres nouvelles », 188 p., 32 F.

Entre Spillane et Roussel

« Comme un mélo, votre roman raconte la course-poursuite d'un vengeur et de sa victime.

— J'ai voulu lui donner une trame efficace et très visible. Tout au long des *Verts Champs de moutarde de l'Afghanistan*, le lecteur doit avoir vraiment envie d'apprendre comment le poursuivant, qui est aussi le narrateur, va accomplir sa vengeance. Son intérêt ne sera pas contrarié par les histoires secondaires, les digressions érudites, les jeux littéraires, palindromes ou contrepèteries, qui engendrent d'autres trames, en recoupant ce qu'il faut bien appeler l'« intrigue principale ».

» J'ai retrouvé ce genre de constructions dans des œuvres généralement méprisées, comme les romans policiers de Mickey Spillane et les bandes dessinées de Chester Gould, le créateur de Dick Tracy. Chez Gould, le récit avance aussi à toute vitesse, malgré de nombreuses séquences déroutantes, remplies d'indices aberrants, dont le lien avec le fil narratif est souvent très difficile à saisir.

— Il y a de l'ironie dans le choix de ces modèles.

— Certainement. Mais cette ironie vise la littérature psychologique. Je ne pastiche pas le mélo. J'admire au contraire beaucoup ces récits à tiroirs qui, chez Eugène Sue par exemple, n'ont plus rien à voir avec le réalisme, mais qui proposent, à la place de l'aventure, du jeu et du mystère. Sans oublier les émotions fortes.

— Vos procédés sont plus subtils. On dirait plutôt que vous cherchez à égarer tout de suite le lecteur et à l'empêcher de s'y retrouver jamais. Même à la fin.

— Le premier chapitre du roman fonctionne comme un piège où j'ai volontairement multiplié les indications contradictoires : le camp en Sibérie, la partie de base-ball, l'évocation de crimes horribles, etc. Ce début est une sorte d'épreuve préliminaire, imposée à ceux qui veulent me lire.

» Je joue avec le lecteur. Un peu sadiquement sans doute, parce que je crois qu'il y a seulement deux personnages « vrais » dans tout roman : l'auteur et son lecteur.

» Sinon, tout ce que le romancier met dans son livre a la consistance de la fumée. C'est de l'illusion, un monde de papier sans profondeur et qui manque absolument de sens. Comme le monde réel.

— Les Verts Champs est un livre très construit.

— Beaucoup moins systématiquement que *Conversions* qui était un peu une version perverse de *la Poussière de soleils* de Raymond Roussel. Les contraintes y sont moindres que celles sur lesquelles on travaille à l'OuLiPo (1). Mais il y en a certainement plusieurs qui ont joué leur rôle dans l'écriture du roman.

» Georges Perec, qui a travaillé trois ans à la traduction avec moi, en a découvert certaines. Selon lui, le livre serait construit sur l'image d'un labyrinthe et sur un double palindrome qui se croise mais dont on ne donne pas le texte. Et tous les chapitres auraient des correspondances entre eux. Le premier et le dernier, le second et l'avant-dernier, etc. C'est possible.

» Ce que je sais, c'est que de nombreux détails des *Verts Champs* qui semblent délirants ne sont pas là par hasard. Quand on s'impose des contraintes, les correspondances inattendues commencent à proliférer, échappant à tout contrôle. Grâce à cet automatisme de l'invention, des structures multiples s'ajoutent aux trames secondaires dont j'ai parlé. Enfin les mots, selon l'expression de Mallarmé, reprennent l'*initiative*. Le livre peut alors prendre sa place, minuscule, comme une abstraction rendue concrète et sans métaphysique. »

Propos recueillis par
RAPHAEL SORIN.

(1) Ouvroir de littérature potentielle. Voir l'anthologie dans la collection « Idées » ; Gallimard.

JOHN GARDNER : un feuilleton métaphysique

(Suite de la page 13.)

Il s'évadera, fera s'évader un jeune Indien. Il en résultera des meurtres et un grand trouble. Lui, l'Homme-Soleil, se maintiendra, dangereusement, immobile à l'endroit supposé central où le fléau partage le bien du mal. On ne peut en douter : il fait *comme si*. Comme si la liberté se perpétuait hors de l'enchaînement des causes et des effets. Comme si le possible l'emportait sur la pesanteur des choses. *Comme si* l'opacité n'était qu'un voile capable de transparence.

C'est un jongleur aussi qui jongle avec les mots. Oui ! la beauté des mots... Tous, dans ce livre, et jusqu'à *l'Homme-Soleil* (surtout *l'Homme-Soleil*) pourraient reprendre à leur compte le cri d'Esther Clumly, la femme aveugle du policier : « *J'ai voulu faire quelque chose, changer contre des actes les splendides mots creux...* » Et voilà que *l'Homme-Soleil*, ce porte-poèmes, contamine l'officier de police Clumly, et chacun des membres de sa famille (car, on le démasque à mesure de ces six cent cinquante pages littéralement interminables, il appartient à l'une des familles les plus en vue de Batavia-City) : jusqu'à ce que la Mort enfin paraisse, dissimulée, et prompte, pour rameuter ces gens et ces pensées, ces âmes (enfin) blessées qui ne seront jamais plus ce qu'elles avaient été, et qu'elles auraient dû être, jusqu'au respectable tombeau...

L'insécurité des certitudes

C'est ici que l'on voit passer le bout de l'oreille de John Gardner. L'oreille ? La langue bifide. Le propos de notre auteur est ambitieux autant qu'ambigu. On avait mesuré, avec *le Naufrage d'Agathon* (1), son souci d'interroger la légalité : la Sparte de Licurge négligeait le poids de l'âme. La pesanteur d'une aile d'oiseau suffit à compromettre le règne du Droit (de l'ordre). Faudrait-il dire : de la liberté ? C'est la liberté qui fait mourir Agathon. Elle a pris le visage de la peste. Ici : « *Il n'y a pas de liberté. Il n'y a qu'engagement et désordre !...* » Dans *Grendel* (2), *Beowulf* à rebours, le monstre tenait la vedette, démontrait l'imposture des bien-pensants, vantait l'isolé. Dans *l'Homme-Soleil* ces propos se prolongent, identiques.

John Gardner poursuit avec obstination un dessin solitaire et désespéré. Il y met une ivresse qui n'appartient qu'à lui : elle est dans les mots, dans les dimensions volontairement mélodramatiques (par endroits), dans les recours à la culture livresque.

Cent personnages mènent la ronde. Ils se meuvent sur un gouffre. Héros obliques, ils sont déchirés par la poésie, ils témoignent pour l'insécurité des certitudes communes.

Le droit ? La loi ? La démocratie ? Ce ne sont pas des réponses, ce sont des problèmes. Alors, le ton monte, le théâtre du roman s'emplit d'appels : Dostoïevski et Spinoza, Faulkner et Marcuse. Ces « collages » culturels, à leur tour, s'enfoncent dans la dérision : l'humour de Gardner, où se réfugie ce qui reste, au monde et dans l'univers, de générosité ! Il y a l'homme et ses facultés d'abstraction ; il y a la nature et ses surgissements sauvages. Le corps et l'esprit. Un divorce semblable au crime inachevé, et (à chaque seconde) perpétré, d'Abel par Caïn. Mais un tel crime a-t-il vraiment été commis ? Est-il (à chaque seconde) commis ? Abel et Caïn ne sont-ils pas des inventions nécessaires, et seules capables de maintenir debout les théories du droit et de la démocratie ? Les uniques barrières contre ces monstres : l'Homme-Soleil, Grendel, Agathon ? Gardner vous tire vers la métaphysique, par les tripes et par les cheveux. C'est Guignol qui sent le soufre et l'encens lorsque Dieu est mort.

Les mœurs, les masques

Nous sommes en 1966 et en Amérique, dans l'Etat de New-York. L'assassinat de Kennedy, les retombées de la chasse aux sorcières, les ligues d'honnêtes gens, la ségrégation larvée, la guerre du Vietnam, le problème noir, et les Noirs justement, les Indiens !... Là-dessus, projetées en ombres insolites et insolentes, sur cette toile de fond, les grandes familles, les dynasties jadis impériales et souveraines : aujourd'hui réfugiées dans l'anonymat du capital, rompues, dégradées, — et l'éparpillement du souvenir des fondateurs dans la médiocrité des descendants !...

La loi fut édictée : elle ne correspond plus aux mœurs. Les mœurs elles-mêmes sont devenues des masques. La libération du sexe, dans ce contexte de murmures et de passivité, n'est pas conquête mais démission. Le temps nous éloigne de l'enfance, inexorablement, et de l'enfance du monde. La société (bifide, elle aussi) a besoin de son désordre pour assurer le triomphe de son ordre : c'est ce que constate Gardner, en riant. Il *rit* de biais, et ce rire insaisissable provoque, chez le lecteur, une irrésistible et croissante *inquiétude*.

Dès les premières lignes de *l'Homme-Soleil*, nous sommes avertis de cet entraînement métaphysique par les propos péremptoires de l'un des multiples héros : « *Le monde est un interminable défilé de symboles, exactement comme le soutenaient les vieux hermétistes. Je le tiens pour un fait établi.* » Et nous sommes aussitôt, dès cette phrase, emportés dans un labyrinthe, où s'entrecroisent les discours de gens « de papier », qui vérifient, chacun à sa façon, la vérité et la vanité des thèses schopenhauériennes du monde comme représentation. (« *Car rien n'est bon ou mauvais sans l'idée qu'on s'en fait.* ») Mais comment affronter la terrible complexité des choses, susurre John Gardner, metteur en scène de cette apocalypse, sinon en bravant les lois, le droit et la justice ; sinon en s'en faisant les *défenseurs* aveugles ?

Ah oui ! John Gardner a écrit une histoire *vraie*. Il nous demande, avec un humour un peu sinistre et un enjouement triste, nos raisons. De vivre ? De mourir ? Vous avez le choix...

HUBERT JUIN.

(1) *Le Naufrage d'Agathon*. Traduit de l'anglais par Anne Villelaur. Editions Denoël, 288 pages, 28 F.
(2) *Grendel*. Traduit de l'américain par René Daillie. Préface de Max-Pol Fouchet. Postface de René Daillie. Editions Denoël, 208 pages, 35 F.

LA PENSEE UNIVERSELLE

romans

Gérard ALEXANDRE
« LE JARDIN DES DIEUX »
De sa naissance à sa fin, un amour marginal et vrai entre homophiles
96 pages, 17,12 F T.T.C.

Claude BERARD
« AM STRAM DIAMS »
(Une aventure de David Tropp)
Quand le bandit se fait justicier
192 pages, 25,70 F T.T.C.

Georges ACHARD
« LES TRIBULATIONS D'UN CONDAMNÉ A MORT »
Un grand roman comique en dépit du titre
256 pages, 27,82 F T.T.C.

Dominique LEJEUNE
« VIRGINIE ET L'AMOUR »
La jeunesse, ses amours et ses drames
128 pages, 19,26 F T.T.C.

Ronald LEWIS-LONG
« LES MOTODIABLES »
En marge de la société, au rythme d'une violence effrénée
224 pages, 30 F T.T.C.

Marcel VIALEROUS
« CE PAIN DE CHAQUE JOUR »
Qu'est devenue cette éducation qui formait la jeunesse d'autrefois ?
448 pages, 48,15 F T.T.C.

Lucien WETTA
« FILLE SPERM »
L'insémination artificielle est-elle la solution de la stérilité ?
256 pages, 27,90 F T.T.C.

Franck GUYRAY
« L'AVERS »
Les vingt premières années d'un homme
192 pages, 22,50 F T.T.C.

Bernard GROSSRIEDER
« AIMER, SOUFFRIR, MOURIR »
Une âme noble et généreuse dans un monde cruel
288 pages, 27,90 F T.T.C.

Karel MAUSER
« YERNE, LE FILS DU DÉFUNT »
Un vieux Slovène adopte le fils de celui qu'il a tué
224 pages, 25,70 F T.T.C.

Irène DIVE
« MAIS QUAND SERA L'ÉTÉ »
... le bonheur reviendra, oui mais en attendant ?
193 pages, 25,70 F T.T.C.

Marie CLAUDE
« LA THÉIÈRE EN CARTON BOUILLI »
Le poids d'une vie ratée, inutile et dérisoire
160 pages, 21,40 F T.T.C.

René REDAN
« BRAPPI »
Le savoureux roman d'un naïf de la Haute-Saône
160 pages, 21,40 F T.T.C.

Raymond DEFRANCQ
« UNE VIE MOUVEMENTÉE »
Un roman autobiographique qui nous donne une belle leçon d'optimisme
192 pages, 22,47 F T.T.C.

GARANCE
« ABIGAIL »
Le suicide est-il un droit ?
64 pages, 14,98 F T.T.C.

Solange SIMON
« PATER NOSTER ou LA SAINTE HORREUR DES CASSEROLES »
La trop grande passion d'un père pour ses enfants
160 pages, 20,33 F T.T.C.

Suzanne CARNIAUX
« LA JEUNE FILLE DES INDES »
Les drames d'une enfant abandonnée
224 pages, 26,75 F T.T.C.

Juliette SOUTEL
« PAR LA OU ON NE SAIT PAS »
Un jeune homme en quête de sa lumière
224 pages, 27,82 F T.T.C.

Philippe MALMONT
« CRÉPUSCULE »
Un vieillard s'interroge sur les hommes en guerre autour de lui
192 pages, 22,47 F T.T.C.

Denise LEPERS
« LES ENFANTS DE LUMIÈRE »
Un livre sur les enfants pour les nostalgiques de l'enfance
128 pages, 18,89 F T.T.C.

Luc-Jean LEONIE
« BOEING LOVE »
Un monologue libérateur avec soi-même dans un style débridé
128 pages, 19,26 F T.T.C.

René LAMOUR
« J'ÉTAIS EN QUARTIER DE FORCE »
Quand la rééducation cohabite avec la dégradation
160 pages, 20,40 F T.T.C.

Bernard SCHMITT
« ET A L'AUBE, WALHALL... »
Un voyage fantastique vers les sommets du surhomme et de l'éternité
160 pages, 19,30 F T.T.C.

José SOUTRIAC
« LE CHAT NOIR »
Oiseau de malheur ?
224 pages, 26,75 F T.T.C.

Tasio SANZ
« DES SAINTES ET DES DÉMONS »
L'odyssée des réfugiés espagnols en 1939
288 pages, 34,24 F T.T.C.

André GUIBERT
« LES LIENS DU MÉTIER »
Grandeur et souffrance des prisonniers de guerre
256 pages, 32,10 F T.T.C.

Pierre CLERMONT
« L'AUBE ÉTEINTE »
Quand père et fils deviennent rivaux par amour
288 pages, 34,24 F T.T.C.

Louis PLANTE
« LES FATALITÉS DE L'AMOUR »
Les servitudes de l'amour et de la fatalité pendant l'Occupation
256 pages, 30 F T.T.C.

Nick GEORGES
« ERREUR DE PARCOURS »
Aucune aptitude pour le rôle attendu d'épouse et de mère...
128 pages, 19,26 F T.T.C.

Jean-Gérard MARCORY
« MAMIWATA ET COCO-TAYE »
Amour, haine et mort en Afrique
128 pages 19,26 F T.T.C.

Yves MARTIN
« L'ENTRE-DEUX EAUX »
Un miroir à deux faces où l'alternance je-il reflète un seul personnage
128 pages, 17,29 F T.T.C.

E. RETHAULT
« TRAFICS ET VAL-DE-LOIRE »
Amour, érotisme et mort dans le cadre des milieux scientifiques
128 pages, 19,26 F T.T.C.

Marcel COUDIN
« LA SALADE NOIRE »
Un regard nouveau sur le racisme blanc ou noir
320 pages, 37,45 F T.T.C.

Louise IZQUIERDO CHARLON
« COUCOU, VOICI L'HUMAIN »
En hommage à Colette, un dialogue entre chien et chat
128 pages, 17,12 F T.T.C

Yves GERARD
« LA FILLE TROUBLÉE »
Sur un chemin tout blanc, un homme et une adolescente...
224 pages, 25,68 F T.T.C.

Gabrielle BASDEVANT
« LE REFUGE »
Une histoire inspirée d'un fait réel de la Résistance
160 pages, 21,40 F T.T.C.

Jeannette GAUTHIER
« LES LACUNES DE TIPHAINE »
Traumatisée par une éducation puritaine et austère
192 pages, 23,54 F T.T.C.

Geneviève LAVIGNE
« DU FOND DE LA NUIT »
De Florence à Paris, l'errance d'un orphelin de 14 ans
160 pages, 20,33 F T.T.C.

Catherine MAUREL
« LAFAYETTE NOUS VOILA ! »
Une satire souriante des touristes français à l'étranger
96 pages, 17,12 F T.T.C.

Claude-César FAGGIANELLI
« UNE ROYALE ESTAMPILLE »
Dédié à la jeunesse si mal à l'aise dans le monde actuel
160 pages, 20,33 F T.T.C.

LA FURE
« NOUS SOMMES TOUS DES ANIMAUX »
Identités entre l'homme et l'animal
128 pages, 19,26 F T.T.C.

Lucien ADAM
« NOIRE ET BLANC »
Le cœur n'a pas besoin de sélectionner les couleurs pour battre
128 pages, 19,26 F T.T.C.

Pierre CRESPIN
« LES CAUSES »
Amours ambivalentes au sein d'un monde excessif
192 pages, 23,54 F T.T.C.

Marguerite DESPRES
« DE TOUT UN PEU »
Nouvelles, poésies, contes écrits de l'enfance à l'âge adulte
128 pages, 19,26 F T.T.C.

Madeleine FORT
« NOUVEAUX CONTES POUR ENFANTS »
Rêve et détente pour les petits lecteurs
128 pages, 19,26 F T.T.C.

poésie

Henry de CHENEVELLES
« Y A-T-IL ENCORE UN ART DE VIVRE ? »
112 pages, 16,10 F T.T.C.

Paul di FELICE
« DE L'ÉGO A L'HUMANITÉ »
64 pages, 16,10 F T.T.C.

Bernard MONTEREMAL
« BÉLIERS ET BOUCLIERS »
80 pages, 16,05 F T.T.C.

Wilson Benoit COCO
« PREMIERS PAS DANS L'AZUR »
208 pages, 21,40 F T.T.C.

Hikari FOUJITA
« BÉGAIEMENTS D'UNE ÉTRANGÈRE »
64 pages, 12,84 F T.T.C.

André CHARMEL
« PULSATIONS »
320 pages, 25,68 F T.T.C.

Claude SAUTERAUD
« ADAGIO ou LES ROSES DE LA NUIT »
176 pages, 21,40 F T.T.C.

Roger-Charles GILLOT
« LES PATATES »
80 pages, 16,05 F T.T.C.

Jeanne DELMAS-DECOTE
« ALBUM »
144 pages, 19,26 F T.T.C.

théâtre

Ismaël BEN MESBAH
« LE TROMPEUR TROMPÉ »
Inceste ou scandale, le dilemme d'un noble sous l'Empire
168 pages, 20,33 F T.T.C.

Yvan-Léon GRAM
« EUX ET LES GENS EN DEUIL »
Au royaume de l'absurde
128 pages, 17,12 F T.T.C.

Claude MICHEL
« MARY »
Face à face, deux femmes défendent une vérité : la leur
96 pages, 17,12 F T.T.C.

Andre BUGNON
« LES CLÉS DU SUCCÈS »
Les bons, les mauvais moments, bref... la vie
64 pages, 14,98 F T.T.C.

Stefan MAX
« CRESCENDO SATANIQUE »
Les diables de Loudun
64 pages, 14,98 F T.T.C.

Jacques SINCLAIR
« JUDAS ISCARIOTE »
Une trahison qui n'avait d'autre but que de sauver Jérusalem
96 pages, 17,12 F T.T.C.

Constant REGARD
« NOUE, DÉNOUE, RENOUE... »
Un dialogue plein d'humour autour du couple éternel
160 pages, 20,33 F T.T.C.

Ulli BAUER
« ALPHA BÉTELGEUSE »
L'espoir de découvrir toujours de nouvelles étoiles
192 pages, 21,40 F T.T.C.

essais

Paul BOURDONCLE
« FIN DE CE MONDE EN 1977, ÊTES-VOUS PRÊT ? »
Savoir lire la Bible
192 pages, 26,80 F T.T.C.

Paul ROCHAS
« FLASHES SUR MA RELIGION ET LA SCIENCE »
Pourquoi le choix du catholicisme
128 pages, 19,30 F T.T.C.

Maurice SCHLUMBERGER
« CHRONOLOGIE DES TEMPS LES PLUS ANCIENS »
Parallèles sur les civilisations antérieures à 2000 avant J.-C.
160 pages, 21,40 F T.T.C.

Jean DU DESERT
« FORCES OCCULTES DE L'ESPRIT »
Extraits du journal d'un archange
208 pages, 14 F T.T.C.

Pierre GERARD
« LE CAPITALISME N'EXISTE PAS »
Un « mal-pensant » nie un dogme universellement admis
224 pages, 27,82 F T.T.C.

Mieke BAL
« COMPLEXITÉ D'UN ROMAN POPULAIRE »
Pour les amateurs de Colette et pour ceux qui doutent de sa modernité
96 pages, 17,20 F T.T.C.

Michel ROBERT
« VITE ! UNE SOCIÉTÉ HUMAINE »
Et fin à la toute-puissance des privilégiés
160 pages, 23,54 F T.T.C.

Pierre GOUHOT
« THÉOPHRASTE RENAUDOT ou MÉDECIN, PHILANTHROPE ET GAZETIER »
Pionnier du journalisme et figure originale de la médecine au XVII[e] siècle
288 pages, 32,10 F T.T.C.

Roland DEVISMES
« LA COUR A VERSAILLES »
(Première partie : Versailles sous Louis XIV)
Une étude objective avec l'aide unique de documents d'époque
320 pages, 37,50 F T.T.C.

Jean AUBRION
« L'HOMME FACE A AUJOURD'HUI »
Sous forme de dialogue un débat-interrogation sur le monde actuel
320 pages, 37,50 F T.T.C.

Henri MOUROT
« UN SOI-DISANT COLLABO »
L'enfer moral et physique de la prison dans les jours sombres
328 pages, 37,50 F T.T.C.

André LOUIGOT
« LE SPHINX DE POTSDAM »
Un regard nouveau et rigoureux sur l'affaire Louis XVII
256 pages, 27,98 F T.T.C.

Marcel ALEXANDRE
« DES ENFANTS... DES PROBLÈMES »
Un hymne à l'enfance écrit par un pédagogue pour les éducateurs
224 pages, 25,70 F T.T.C.

Michel-Marie ETIENNE
« MYSTIFICATIONS ET DÉMYSTIFICATIONS »
Au-delà de la raison le patrimoine le plus insolite
256 pages, 27,82 F T.T.C.

Dr Robert DAHAN
« PARADIS DE LA DROGUE, ENFER DES DROGUÉS »
Analyse politique, économique, sociale d'un fléau mondial
288 pages, 32,10 F T.T.C.

François SUZZARINI
« LA MÉMOIRE »
Somme des connaissances sur la mémoire et clefs pour un usage spectaculaire
256 pages, 32,10 F T.T.C.

Claude BUSET
« NOSTRADAMUS ET AUTRES PROPHÈTES DU PÈRE ET DE L'ESPRIT »
Préparer l'avènement de la religion du futur
304 pages, 37,45 F T.T.C.

Roger HUGONNARD-BRUYERE
« LE JOURNAL DE LA 333 EN AFRIQUE »
Tendre, grivois ou tragique, le journal d'une escadrille
128 pages, 19,26 F T.T.C.

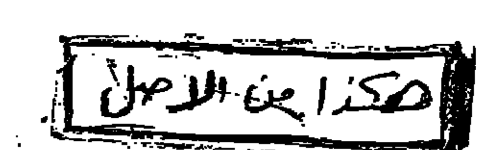
John VROLYK
« LE TEMPS ET LA MORT DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE DE ROGER MARTIN DU GARD »
Le lieu de rencontre de deux âmes
224 pages, 25,68 F T.T.C.

SCIPION
« POURQUOI SOMMES-NOUS EN RÉPUBLIQUE ? »
Après le temps des spéculations sur le futur, le temps de l'action
240 pages, 27,82 F T.T.C.

Marcel de LACROIX-HERPIN
« L'OISEAU FINAL »
Dialogues et délires sur les rapports individu-société
96 pages, 17,30 F T.T.C.

3 BIS, QUAI AUX FLEURS • PARIS 4e • 325-85-44

Pour les libraires DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 7, rue des Carmes. — PARIS (5e). — Tél. : 033-75-95 ou aux C.R.D.L. HACHETTE



MODE

LES NOUVELLES COLLECTIONS

Modération

Les couturiers, cette année, ont choisi des coiffures simples qui encadrent le visage de boucles à peine frisottées. Alexandre, Carita et Maniatis, qui travaillent pour la plupart des grandes collections, ont, principalement pour le jour, agi dans ce sens ; quelques petits chignons en « point d'interrogation » pour le soir, notamment chez Dior.

Patrick Alès a serré en très fines torsades les coiffures de Jean-Louis Scherrer, dégageant les oreilles et le cou. Tout cela pour permettre le port des bérets d'écolière et de berger basque. Les chapeaux de paille ressemblent souvent à ceux du jardinier, à côté de canotiers basculés, à bords plus ou moins grands, et de capelines fleuries.

Au demeurant, les fleurs jouent un rôle important, piquées dans les cheveux, à l'encolure des tailleurs, voire à la taille des robes, resserrées de ceintures assorties ou en contraste.

Les fines sandales beiges à bride en « T » sur le coup de pied sont les chaussures de la saison, notamment chez Dior, chez Mancini qui chausse les mannequins de Scherrer et de Givenchy, ainsi que Villon pour Chanel. Saint-Laurent tient toujours le record de la hauteur des talons, à plus de 10 centimètres, mais dans le même esprit.

LAROCHE : vive les vacances !

Guy Laroche se prépare déjà pour les vacances : de Deauville à Saint-Tropez, son style s'articule autour de la marinière longue, couvrant les hanches sur des jupes de formes variées et quelques pantalons pour le jour, ainsi qu'en ensembles pour le soir. Tout est souple, confortable et facile à porter. Des manteaux-chemises non doublées aux robes folkloriques en camaïeux de coton.

Les robes du soir romantiques superposent des volants imprimés, brodés ou en dentelles, mais il n'oublie pas les fourreaux de vamp pour lesquels il est célèbre, en blanc ou en marine, et les longues tuniques à jupes frangées de plumes d'autruche.

Quelques belles tenues masculines adoptent aussi le style marin, en cabans, vestes de gabardine ou de toile à bâche qu'il reprend pour le soir en combinaisons de soie à col ouvert et foulard noué en souplesse.

SAINT-LAURENT : le chic d'aujourd'hui et de demain.

Magicien du jersey, des accessoires et des mouvements qui paraissent s'enrouler tout naturellement sur le corps, Yves Saint-Laurent accommode à sa manière les thèmes actuels. Sa silhouette, assez peu estivale dans l'ensemble, est étroite sans exagération, simple et dépouillée à l'extrême, le chic d'aujourd'hui et de demain.

Il est le plus influent de nos couturiers, et nous portons toutes un chemisier, un cardigan, une jupe, un pantalon, une ceinture, un bonnet ou une écharpe sur lesquels il pourrait toucher des droits d'auteur.

Ses nouveautés pour 1975 renouvellent les ensembles de tricot. Il taille, en effet, en jersey à fines rayures, des polos, des débardeurs, des vestes et des robes accompagnés d'écharpes assorties, en noir ou marine et blanc. Ils sont portés avec des tailleurs de gabardine à blazer et jupes portefeuille ou pantalons droits, sous le genou pour le jour et entre mollet et cheville le soir. Les mêmes jerseys noirs ou blancs en laine et en soie composent d'amusants ensembles du soir à jupe droite et de belles combinaisons à la taille bien marquée par des ceintures coulissées se terminant en gland de passementerie.

Dans une saison où le bleu marine s'affirme à chaque collection, Saint-Laurent préfère le noir, le blanc, le beige, le gris « nuage d'orage », avec quelques rouges et verts profonds pour le plaisir.

HERCEY : s'habiller pour plaire.

Pas d'excès non plus chez Jean Hercey, qui taille des manteaux amples pour le jour, des capes en quartiers d'orange, des tailleurs fluides et légers, mais aussi des ensembles de robes et de vestes indispensables aux mères de mariés ; des faux fourreaux permettant l'aisance de la marche par des plis plats et des panneaux ; les robes de fin de journée prennent des tons pivoine, rose, tandis que les modèles du soir sont drapés à l'antique en jersey et en mousseline de soie.

GIVENCHY : jeux savants.

Givenchy — très applaudi — équilibre l'importance des épaules par la finesse de la taille et la coupe savante des jupes, qui tombent droit sans paraître étriquées. Des emmanchures carrées, des empiècements en corselet, de petits cols sans revers et des manches larges lui permettent de varier ses effets. Il remplace les manteaux par des imperméables fluides, non doublés et sans épaisseur, qu'il montre souvent sur des robes de jersey, de toile ou de shantung.

Les ensembles de jour comprennent des blazers droits à carrure élargie, presque masculins, sur des jupes plissées ou droites, souvent de couleur différente et s'accompagnent de blouses en soie finement rayées à cravate ou col marinière ouvert. Il les coupe le plus souvent en fine gabardine de laine unie ou rayée associant souvent le marine au « beurre frais » ou tabac blond.

Les robes de fin de journée et du soir varient les formes à l'infini. J'ai trouvé très séduisantes celles en mousseline imprimée de marbrures, à grands décolletés, aux corsages drapés et aux jupes froncées.

COURREGES : du côté de Roland-Garros.

André Courrèges reste fidèle à son style et bondit vers les sports actifs : tennis, régates, athlétisme avec toutes sortes de cotons et de vinyles.

Son dernier ensemble à pantalon est droit, large et à revers, sur un empiècement triangulaire dans lequel passe une ceinture et qu'il présente avec du tricot blanc orné de bleu et de rouge. Ses blousons de ville s'allongent légèrement sous une taille coulissante, les ourlets sont au genou avec des chaussures plates et bicolores.

Les harmonies du soir sont très heureuses en matières qui dénudent le dos jusqu'à la taille, retenus par des bretelles croisées, notamment en vinyle marine sur du velours capucine.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de Marcq.)

SAINT-LAURENT : ensemble du soir de casaque étirée en jersey de soie rayé noir et blanc de Racine sur une jupe droite unie dans le même jersey, porté avec un sautoir en passementerie et boules de corail.

COURREGES : ensemble de tennis à tricot en velours éponge orné de bandes rouges et bleues sur un pantalon à empiècement et ceinture.

GIVENCHY : robe de fin de journée en toile de lin noire de Moreau, à grand décolleté et corselet nervuré, avec une ceinture-lien ornée d'un pavot champagne. Sandales à bride en T de Mancini.

LAROCHE : blazer du soir en surah de soie de Chatillon-Mouly-Roussel, dans une rayure « toile à matelas » noire et blanche, porté avec une cravate noire, comme le pantalon et une chemise blanche.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 4. - Meubles et objets d'art du XVIII[e] s. Porcelaine, faïence ancien. MM. Lacoste, M[e] Ader, Picard, Tajan.
S. 10. - Tableaux modernes. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 11. - Bibelots. Meubles. M[e] Oger.
S. 14. - Bons meubl. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

RADIO-TÉLÉVISION

TRIBUNES ET DÉBATS

● JEUDI 30 JANVIER :
— *M. Abba Eban*, ancien ministre des affaires étrangères d'Israël, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1, à 19 h. 20.
— *S.O.S. Amitié* expose son point de vue en « tribune libre » sur FR 3, à 19 h. 40.
— *M. Pierre Charpy*, directeur de *la Lettre de la Nation*, est l'invité de TF 1, à 20 heures.

● VENDREDI 31 JANVIER :
— *La Fédération de l'éducation nationale* parle en « tribune libre » sur FR 3, à 19 h. 40.

■ Les syndicats C.G.T. et F.O. des artistes musiciens du Bas-Rhin demandent à être reçus par M. Jacques Chirac afin « de rechercher une solution à la paralysie dans laquelle se trouve actuellement l'Orchestre radio-symphonique de Strasbourg ».

Cette entrevue, sollicitée par l'intermédiaire de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et président du conseil régional d'Alsace, devrait, estiment les syndicats, apporter des clarifications sur la nouvelle situation des orchestres de province dans le cadre de leur réorganisation.

— VU —

La fin du conte de fées

Son mari est parti, il l'a plantée là avec cinq gosses. Il a refait sa vie. Elle, elle fait des ménages. Ils ne se sont jamais revus... La femme de cet autre n'avait rien à se reprocher, ne voulait pas divorcer. Et lui a fait attendre très longtemps, et lui a fait payer très cher le droit de reprendre sa liberté. Cet homme, cette femme, sont venus témoigner, parmi beaucoup d'autres, mercredi soir sur TF 1, contre le « divorce à la française ». Une bonne émission, lucide, courageuse, le procès d'une procédure bientôt centenaire. Un plaidoyer en faveur du divorce-constat, par opposition au divorce-sanction.

La belle affaire, dira-t-on, la cause n'est-elle pas entendue d'avance ? Est-il concevable qu'à notre époque les seules raisons valables de demander le divorce soient la condamnation infamante ? L'adultère constaté ? Les excès de sévices ? Une injure grave avec fausses lettres à l'appui ? Peut-on se contenter de cette parodie de justice destinée à masquer les divorces par consentement mutuel, de plus en plus nombreux ? Et le nouveau projet de loi n'est-il pas précisément destiné à mettre les textes au diapason des mœurs ?

Sans doute. Reste qu'à voir les visages bouleversés, profondément marqués, de toutes celles, de tous ceux qui ont vécu une situation tenue pour infamante dans bien des milieux ; à entendre ces avocats parler du désarroi, du désespoir ou de la dureté de leurs clients, des marchandages « à l'amiable » auxquels donnent très souvent lieu le droit de visite et la garde des enfants, ces enfants otages, ces enfants enjeux, ces enfants victimes de drames qui ont vite fait de tourner pour eux, à cause d'eux, à la tragédie, on se dit qu'au-delà de la lettre de la loi il faudrait s'attaquer à la réforme des esprits.

Oui, il serait grand temps de désamorcer, de banaliser ce constat d'échec qu'est une rupture pénible pour les parents, terrible pour les enfants. De trouver normal qu'un couple de jeunes mariés promis à une vie commune destinée à durer plus d'un demi-siècle n'arrive pas à honorer son contrat. De récrire — c'est l'idée de Margaret Mead — la fin du conte de fées. De revoir les manuels scolaires. De ne pas se demander timidement si l'on peut réussir un divorce, mais d'affirmer catégoriquement qu'on le doit. D'introduire enfin la notion de famille élargie, étendue à l'ex-conjoint, à son nouveau partenaire, aux enfants nés de cette nouvelle union, aux anciens beaux-parents restés les grands-parents des enfants du premier lit.

Dans ce domaine où tout reste à faire, la télévision a un rôle à jouer, capital, et pas seulement à l'occasion d'un débat, d'un dossier à peine ouvert que déjà refermé.

CLAUDE SARRAUTE.

Le référé des journalistes de l'O.R.T.F.

La cour d'appel refuse le mandataire désigné en première instance

La première chambre de la cour de Paris a infirmé, mercredi 29 janvier, en appel, l'ordonnance que M. Jean Aubouin, premier vice-président du tribunal civil, avait rendue en référé le 27 décembre, à la demande des syndicats C.F.D.T., F.O. et C.G.T. des journalistes de l'O.R.T.F. pour désigner un mandataire de justice, M. Thouvenot ; celui-ci était chargé de rechercher dans quelles conditions furent établies les listes de répartition dans les nouvelles sociétés de radio et de télévision. Faisant droit à la thèse du service de liquidation de l'Office et du préfet de Paris, qui avaient déposé un déclinatoire de compétence, la cour dit la juridiction de l'ordre judiciaire incompétente pour connaître de la demande.

L'arrêt remarque que, d'après la loi du 7 août 1974, le président-directeur général de l'Office devait effectuer la répartition des personnels, après avis d'une commission spéciale, et que le décret du 24 septembre a précisé la composition de cette commission, déterminé les critères d'aptitude professionnelle, d'ancienneté et de situation de famille, etc.

En conséquence, « *...les charges et les pouvoirs ainsi donnés à la commission et au P.-D.G. ne s'appliquent pas à des actes de gestion normale et courants de l'Office, mais constituent des missions exorbitantes du droit commun, spécialement conférées pour les besoins de la liquidation de l'O.R.T.F. et qui présentent un caractère réglementaire, même si, par leur résultat, elles aboutissent à régler des situations individuelles. Les tribunaux de l'ordre judiciaire ne sauraient donc, par le moyen notamment d'un constat, enjoindre aux autorités investies d'un tel mandat, de produire des pièces ou de régler les conditions dans lesquelles elles ont formulé un avis ou pris une décision. Cette interdiction s'applique aussi bien aux opérations ayant pour objet d'établir la liste des journalistes de l'O.R.T.F. qu'à celles tendant à répartir les journalistes inscrits sur cette liste dans les organismes nouveaux...* »

La cour souligne en outre que « *...l'incompétence de la juridiction de l'ordre judiciaire n'est d'ailleurs pas de nature à compromettre les droits éventuels des requérants. Ceux-ci ont, en effet, des représentants au sein de la commission... Il leur est, en outre, loisible d'exercer un recours devant la juridiction administrative contre les décisions prises dans le cadre de cette loi et qu'ils estimeraient irrégulières. Il est enfin toujours possible à un journaliste qui penserait avoir été omis, à tort, de la liste du personnel employé par l'O.R.T.F. d'établir devant le conseil des prud'hommes l'existence de son contrat de travail et les conséquences qui en découlent* ».

CORRESPONDANCE

Claude Brovelli s'était excusé

M. Henri Marque, directeur de l'information sur TF 1, nous écrit à propos de la lettre de M. Michel Coquery, que nous avons publiée dans le Monde *du 30 janvier, sous le titre : « Les assimilations de Claude Brovelli » :*

Je tiens à vous faire connaître, ainsi qu'à tous vos lecteurs, le texte de la mise au point et des excuses que Claude Brovelli a présentées dans son journal du lendemain, sur un ton de sincérité et d'émotion qui n'a pas pu échapper aux téléspectateurs.

Je crois pouvoir dire que ces excuses, publiquement formulées, ne sont pas la moindre des quelques innovations qui ont déjà marqué l'avènement d'TF 1.

[Claude Brovelli a déclaré le 21 janvier, à 23 heures, en ouverture de son bulletin d'informations : « Bonsoir... Avant de développer l'actualité ce soir, je voudrais m'adresser à ceux d'entre vous qui sont de confession israélite et qui se sont émus à propos d'une confusion d'écriture dans mon billet d'hier soir sur l'affaire d'Orly. Je voudrais être bien clair et le répéter : il n'a jamais été question pour moi de vouloir dire que les Français de confession israélite n'étaient pas des Français. Ils ont au contraire les plus hautes raisons, payées de tant de douleurs et de tant de drames, de se considérer comme une famille spirituelle française. Je regrette donc beaucoup d'avoir été pour une fois mal compris. (...) »]

Les films au petit écran

POURQUOI LES CINÉMAS SE VIDENT...

M. Robert Egligeaud, de Lingolsheim, nous écrit :

A propos de votre article *Nouveau conflit spectacle-télévision ; le public du ciné-club* » paru dans *le Monde* daté du mardi 14 janvier, qui constatait une baisse de 40 % dans la fréquentation des salles de spectacle certain soir (vendredi 10 janvier), point n'est besoin de faire de longs commentaires, un simple exemple valant mieux qu'un long discours.

Ces derniers jours nous avons pu voir ou revoir sur l'une ou l'autre des trois chaînes françaises : *le Corbeau*, de Clouzot, *la Fin du jour*, de Duvivier, *Topaze*, de Pagnol, *Jenny*, de Carné, *Z*, de Costa-Gavras... et sur l'une ou l'autre des trois chaînes allemandes : *Boomerang*, *Viva Zapata*, *le Fleuve sauvage*, d'Elia Kazan, *la Femme au portrait*, de Fritz Lang...

Pendant ce temps, voici un échantillonnage de ce que nous proposaient les salles strasbourgeoises : *la Longue Chevauchée de la vengeance*, *le Zinzin d'Hollywood*, *le Boss des crapules*, *Le shérif ne pardonne pas*, *la Fureur de vaincre*, *les Mandchous en colère*, *Karaté en plein ouragan*, *les Démerdards*, *Un colt pour trois salopards*, *Brute force à Canton*, *Main d'acier, furie chinoise*.

Sans commentaires, en nous étonnant même que la baisse des entrées n'ait été que de 40 % seulement !

● *Guy Lux* recevra le prix de l'Archange de la télévision 1974, décerné par la société Saint-Raphaël, le mercredi 13 février. C'est la chanteuse Dalida qui lui remettra ce prix.

« **Le Monde** » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 30 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Filopat et Patafil ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « Huckleberry Finn ».
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Cheri-Bibi.
20 h. 30 Série. Jo Gaillard : « Du bien beau monde ». Réal. A. Danis, avec B. Fresson, D. Briand, L. Garrani, P. Préjean.
On entre décidément à bord de la Marie-Aude comme dans un moulin... Ce sont des intrus masqués qui contraignent cette fois l'équipage à ouvrir les cales et à jeter à la mer une partie de la cargaison. L'enquête va se dérouler au nord du Saint-Laurent, histoire de prouver que Jo Gaillard sait se mettre à la mode québécoise.
21 h. 20 Sport : Championnat d'Europe de patinage artistique.
En direct de Copenhague et en Eurovision.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Variétés. Rétrospective des meilleures séquences du gala du MIDEM 1975. Réal. A. Flédérick.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : S.O.S. Amitiés.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 35 Un film... un auteur : « Isadora », de K. Reisz (1969). Avec V. Redgrave, J. Fox, J. Robards, I. Tchenko.
La vie d'Isadora Duncan, danseuse américaine ranimant le culte de la Grèce antique et femme libertaire des années 10. Karel Reisz en a fait un roman cosmopolite avec clichés esthétiques et numéros de monstre sacré.

● FRANCE-CULTURE

20 h., A l'occasion de la semaine polonaise : « Un drôle de petit vieillard », de T. Rozewicz (réalisation B. Horowicz), avec M. Chevit, R. Deslandes, L. Lemercier ; 21 h. 35, « Quintette n° 2 en sol mineur » (Danzi) ; 21 h. 50, Livre d'or : Journée de musique polonaise à Reims ; 22 h. 40, Café-théâtre le Splendid ; 23 h. 25, Les noctambules.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105, Orchestre de chambre de la radiodiffusion. Dir. E. Cosma. Avec le concours de Ch. Larde, flûtiste : « Symphonie en ré majeur » (Muzio Clementi), « Concerto pour flûte » (Boccherini), « Alveare Vernat pour flûte et cordes » (K. Huber), « Symphonie n° 5 » (Schubert) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le groupe « Message from Japan » ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

VENDREDI 31 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Filopat et Patafil ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « Huckleberry Finn ».
19 h. 40 Une minute pour les jeunes.
19 h. 15 « Les Shadoks ».
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri Bibi ».
20 h. 30 Film : « Allez, France ! », de R. Dhéry, avec R. Dhéry, C. Brosset, C. Sola, H. Tossy, R. Bussières, J. Carmet.
Fantaisie burlesque par les anciens-Branquignols : les tribulations de supporters français venus encourager le XV tricolore.
22 h. 5 Cinéma pour rire, émission-débat d'A. Halimi.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Michel Delpech.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. L'année de la femme, pourquoi ?
Avec Michèle Perrein, auteur du Mâle aimant ; *de Pascal Lainé, pour* la Femme et ses images ; *de Louisette Blanquart,* Femmes, l'âge politique ; *de Victoria Therame, auteur d'*Hosto blues ; *Mme Fouque, qui travaille aux Editions des femmes, de la duchesse de Bedford, auteur de Nicole Nobody, et avec Mme Marie-Pierre Herzog, directrice de la division des droits de l'homme à l'UNESCO.*
22 h. 50 Ciné-club : « l'Invasion des profanateurs de sépulture », de Don Siegel (1956), avec K. McCarthy, D. Wynter, L. Gates.
Des extra-terrestres s'emparent, grâce aux cosses d'une plante géante, de l'âme et du corps des habitants d'une ville californienne. Un homme seul lutte contre les envahisseurs. Science-fiction cauchemardesque — et aux intentions cauchemardesques — par un spécialiste du film policier noir.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : l'Ile aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Avec la FEN.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 35 Westerns, films policiers, aventures : « les Rois du soleil », de J. Lee Thompson (1963), avec Y. Brynner, G. Chakiris, S. A. Field, L. Gordon.
Au dixième siècle, les Mayas du Yucatan, fuyant devant des envahisseurs cruels, vont s'établir en Amérique du Nord, où ils ont des difficultés avec une tribu indienne avant de fusionner avec elle. Un grand spectacle hollywoodien qui propose l'explication d'une énigme historique.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... le recteur Mallet, par P. Galbeau, avec J. Auriol, G. Antoine, P. Boudeau ; 21 h., Entretien avec Maurice Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode. Il faut sauver la main ; 23 h. 30, Langage croisé, par E. Dietlin.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival international d'art lyrique et de musique d'Aix-en-Provence 1974 : « Luisa Miller » (Verdi), en coproduction avec l'Opéra du Rhin, avec Y. Hayashi, N. Denize, G. Poulet, O. Garaventa, A. Mc Kane, J. Mars, P. Thau, G. Borrot, Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard ; 23 h., Incognito ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

ARTS ET SPECTACLES

TACHAN
au Théâtre de la Ville

● Il est là, tout seul, tout noir, un piano et lui, tout petits sur la scène immense du Théâtre la Ville. Tachan et ses chansons. Dix ans d'orgueil et de solitude pour en arriver là.

«Henri Tachan, c'est un lion», a dit Jacques Brel. Mais Brel s'est tu et Tachan est tombé dans le trou de l'oubli. «Lorsqu'il n'y a pas un événement, un music-hall ou un disque, on ne parle plus de nous, dit-il. Sauf si vous faites partie des vedettes. C'est idiot, ce sont les autres qui en ont besoin. Comprenez-moi, je n'ai rien à faire d'être une vedette, sauf en ce qui concerne l'argent : on ne peut pas créer dans la gène. C'est important de manger, d'avoir chaud. Cocteau disait que la poésie est aussi importante que le pain, mais je crois, moi, que le pain passe avant.

» Cela fait huit ans au moins que je vois évoluer le «show business» devant moi et que je m'y sens étranger. J'ai besoin d'une certaine solitude, de calme. Je travaille avec ma femme et quelques amis. On m'a dit : «Fais ceci, fais cela», mais je n'établis pas de frontière entre la chanson et ma vie. Alors, on a dit : «Il n'est » pas aimable.» Pas aimable ? Je suis comme ça, timide, dans mon coin. Ce n'est pas un personnage, c'est moi. Je suis en marge et je ne le fais pas exprès. On peut être en marge par omission. Ce n'est pas spécial à la chanson : il y a des exclus partout.

» C'est un peu ça que je chante : je suis un révolté, pas un révolutinnaire. Si je le voulais, j'aurais un groupe, des béquilles, une carte. Mais j'ai peur de la théorie. La politique, c'est une affaire de tous les jours. Etre à l'heure, c'est politique. S'excuser quand on bouscule quelqu'un dans la rue, c'est politique. Quand on respecte les autres, on peut commencer à croire dans un régime quelconque. Mais attendre dans une rue barrée parce qu'un président passe, alors là, ça ne va pas. Il n'y a aucune différence entre un président et moi. Qu'est-ce que ça veut dire ces gens prosternés, ces couronnements à la télévision ? On dit que les gens en ont besoin pour ne plus se sentir malheureux. Moi je crois, au contraire, que tout le monde doit connaître son désespoir.

» On ne dénoncera jamais assez la violence ambiante. Je ne me l'avoue pas, mais j'ai la frousse. Je ne me l'avoue pas, pour ne pas être résigné. Mes chansons, ce n'est pas un quart de ce que je sens. Et puis, ce ne sont que des chansons.»

Mais ces chansons-là laissent ceux qui les écoutent aux prises avec leur silence.

MARTIN EVEN.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30.

Cinéma

«LA CHAIR DE L'ORCHIDÉE», de Patrice Chéreau

A première vue, c'est une curieuse idée : pour passer de la mise en scène théâtrale à la réalisation cinématographique, Patrice Chéreau a cru bon d'aller dénicher un roman de James Hadley Chase, *la Chair de l'orchidée*, suite de *Pas d'orchidée pour miss Blandish*, qui fit les beaux jours de la *Série noire* au lendemain de la guerre. Avec armes et tueurs à gages, il a donc transplanté en Europe la déplorable histoire de cette jeune fille séquestrée, violée, battue, riche héritière à moitié folle d'un papa assassin et qui, entre Vichy, l'Italie et la Suisse, essaie d'échapper aux sbires d'une tante abusive, tandis que deux redoutables truands s'acharnent à supprimer l'homme qui l'accompagne et dont elle s'est éprise. Intrigue labyrinthique, cadavres à la douzaine, étalage de violences, personnages issus d'un Sunset Boulevard du crime, hurlements d'horreur et spasmes d'agonie : bien que Chéreau et son coscénariste, Jean-Claude Carrière, se soient appliqués à neutraliser le parfum typiquement américain du *roman*, nous demeurons plongés dans la mythologie du *thriller*.

Pourquoi ce choix de la part d'un metteur en scène qui, au théâtre, a l'habitude de se colleter avec des textes d'une autre envergure ? C'est sans doute la folie du livre qui a séduit Chéreau, son foisonnement et ses extravagances, le mépris total de Chase pour la psychologie, la logique et même la vraisemblance. A quoi a dû s'ajouter chez le réalisateur le besoin de se sentir les mains libres. Chase n'est pas Marivaux ou Shakespeare. Son patronage n'est pas encombrant. Dans l'histoire de miss Blandish, Chéreau a vu un «argument» (comme on parle d'un argument de ballet) qui allait lui permettre d'utiliser sans entraves les moyens, nouveaux pour lui, du cinéma.

Seul donc nous intéresse le travail du metteur en scène. Travail ambitieux, qui ne se laisse jamais ignorer, mais dont l'intelligence et l'originalité retiennent l'attention. Dans des décors choisis avec soin pour leur pouvoir de suggestion — un grand hôtel à Vichy-Marienbad, une usine désaffectée, un asile d'aliénés, une salle de théâtre déserte, les salons d'une demeure bourgeoise, — Chéreau se souvient de Resnais et de Welles, tout en restant fidèle à ses propres expériences. Ces lieux privilégiés se transforment en espaces scéniques à l'intérieur desquels les personnages se déplacent le plus souvent selon une géométrie rigoureuse et où les cadavres eux-mêmes prennent la pose. La pluie qui ne cesse de tomber pendant la plus grande partie du film et de savants éclairages renforcent l'impression d'étrangeté, de mystère et presque d'irréalité, qui convient à un récit placé sous le signe de la catastrophe et de la démence.

L'atmosphère est créée, on attend le destin. Malheureusement, la coque est vide et le destin ne trouve que des fantoches à se mettre sous la dent. Malgré sa beauté et son talent, Charlotte Rampling ne parvient guère à nous intéresser au sort de l'héroïne. Ballottée, malmenée au gré des événements, la pauvrette ne devient elle-même qu'à la dernière image, quand elle se réveille dans un lit d'hôpital, avec trois cadavres à ses pieds. Une folle, oui, que le malheur a rendu telle, et que l'argent va enfoncer dans sa folie.

Ni l'excellent Bruno Cremer, compagnon courageux ni François Simon et Hans Christian Blech, tueurs cauchemardesques, n'ont davantage d'épaisseur humaine. Seules échappent à la schématisation générale Simone Signoret et Edwige Feuillère. Dès qu'elles apparaissent, la première pathétique, la seconde murée dans sa cupidité et sa méchanceté, le film échappe aux conventions. La scène entre Claire et lady Vamos, celle où Mme Wegener est saisie de panique dans son château enfumé, sont de beaux morceaux de cinéma. A ces moments-là, la mise en scène de Chéreau trouve sa raison d'être, et l'on prend conscience du grand film qu'il aurait pu réaliser.

D'un coup de baguette magique, Chéreau a cru pouvoir transformer en tragédie moderne un sombre méli-mélo. Ce fut son erreur. Même exalté, même aménagé, l'univers de Chase reste un univers de pacotille. Chéreau a beau le parer de draperies shakespeariennes, la pacotille fait surface. *La Chair de l'orchidée* est un film plein d'éclats, de lueurs, d'idées originales, d'images superbes. Mais ce n'est qu'un exercice de style. Il faut espérer que, la prochaine fois, Chéreau choisira un sujet moins frelaté, moins fragile, plus digne, en un mot, de son talent et de sa personnalité.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Gaumont-Champs-Elysées, Impérial - Pathé, Maxéville, Clichy-Pathé, Hauteville, Victor - Hugo, Gaumont-Rive gauche, Convention.

« UN FILM SUR DES MONDES QUI AGONISENT »

Patrice Chéreau a toujours été passionné par le grand écran. «*J'ai même eu de plus grandes émotions artistiques au cinéma qu'au théâtre*, avoue-t-il. *J'admire l'expressionnisme allemand, particulièrement Murnau et Lang ; j'aime aussi Huston et Welles.*

» *Quand j'ai voulu faire du cinéma, mes rêves de cinéphile entiché des films américains des années 40 m'ont porté vers le roman de Chase, qui est une grande histoire mélodramatique riche d'inventions, avec de multiples personnages qui se croisent, avec des invraisemblances qui se nourrissent d'elles-mêmes, avec une étonnante spontanéité dans la méchanceté et la violence.*

» *J'aime bien le récit policier. On peut le tordre à sa manière tout en étant astreint à décrire rigoureusement ce qui se passe, à tout soumettre à une espèce de tension. Et puis c'est un moyen formidable de décrire le monde. J'ai commencé le scénario il y a trois ans. Je l'ai repris plusieurs fois, et au fur et à mesure de l'écriture une autre façon de raconter l'histoire s'est imposée.* La Chair de l'orchidée *est un film sur des mondes qui agonisent, des gens qui meurent, sur l'univers du cirque qui bascule dans les souvenirs, les affaires que l'on ne fait plus comme autrefois, les tueurs qui ont peur de mourir, sur un type aussi, une sorte de Drieu de La Rochelle de province qui n'a évidemment plus sa place à notre époque et qui ne sait pas dire non aux choses, qui se laisse aller, qui se laisse tuer — peut-être parce qu'il n'a plus la force de le faire lui-même.*

» *Au théâtre, on peut biaiser avec plein d'extrapolations éventuelles, on est porté à faire mousser. Ici, j'ai essayé d'être le plus simple possible (la caméra ne bouge pratiquement pas). Ni sophistication ni esthétisme. Simplement une sensation de pourriture, une atmosphère de mort et d'écrasement, un climat fondé sur un mélange d'absurdités, de crimes et de cynisme, et des gens qui ont une vie assez pathétique et un homme et une femme (aux apparences fragiles et douces, mais elle est la plus dure) qui crèvent tous deux de solitude et ont des rapports provisoires.*

» *Il n'y a pas de héros dans le film, mais cela est dû au roman de Chase. Quant aux tueurs, j'aurais presque voulu qu'il y ait un conflit de générations renversé avec le jeune type qui est tué au début. Comme dit la police aujourd'hui, il n'y a plus de loi. On ne sait plus qui tue qui.*

» *Au cinéma, on peut raconter des choses plus terribles, et les rapports entre les gens ont énormément d'importance. Si je fais un second film, il sera plus réaliste, plus proche des êtres. En tout cas, au théâtre, maintenant, j'irai vers la simplicité.*»

Propos recueillis par
CLAUDE FLÉOUTER.

● *M. Jean-Charles Edeline* vient d'être réélu à la présidence de la Fédération nationale des cinémas français. Il assume cette fonction depuis 1971.

M. Jean-Charles Edeline est, d'autre part, président de la Société française de production.

Théâtre

«La Célestine» au Français

Personnage créé en Espagne l'an 1500 par un alcade, la Célestine, mère maquerelle de haute stature, tente assez souvent traducteurs, metteurs en scène, comédiens, qui sont d'habitude séduits par les couleurs de la chose.

Adaptant *la Célestine*, Pierre Laville dit avoir voulu « *être fidèle au sens profond de l'œuvre et à sa projection mythique* », et avoir voulu « *réinventer l'énergie et la violence de la sexualité et du pouvoir* ».

La mise en scène de Maurice Maréchal, qui est pourtant un ami de longue date de Pierre Laville, est de celles qui ne permettent pas au public de vivre sa vie, de vivre la pièce.

D'abord, tout le texte est hurlé. Hurlé pendant plus de trois heures. C'est aberrant. Les comédiens-français sont capables de se faire entendre même s'ils s'expriment à voix basse. Rien n'est plus pénible que d'entendre hurler. Les enfants ne le supportent pas de leurs parents. Les femmes ne le supportent pas de leur mari. Pourquoi faudrait-il l'admettre au théâtre ? Ce parti pris abrutit, exaspère. On ne pense qu'aux cordes vocales des acteurs, qui vont casser.

Ensuite, chaque seconde du spectacle, chaque geste, chaque pas, est emporté par Maréchal dans un tourbillon. On saute, on tombe, on virevolte, on fait tournoyer des draperies, on plonge, on fait des moulinets avec n'importe quoi. Pas un moment de répit. Un carrousel de fous furieux.

Cela aussi est aberrant. Cela aussi abrutit et exaspère. On ne voudrait qu'une chose : que cette fantasia hystérique s'arrête, pour que l'on puisse tout de même comprendre ce qui se passe, voir les personnages au repos. Non, impossible : des derviches tourneurs. Un cauchemar.

Alors, de cette « Célestine », de cet énorme spectacle, que dire ? On s'est protégé les oreilles, on s'est protégé les yeux. On garde un seul souvenir : celui d'une panique. La panique de Maurice Maréchal, qui crie et qui court.

La situation des acteurs du Français est décidément bien triste. Ils sont comme des enfants sans père, qui passent sans cesse de main en main, qui sont ballottés à gauche et à droite, au gré des tempêtes, qui sont obligés d'obéir, et qui ne font que des bêtises, et ils n'y sont pour rien, la faute est celle de leurs petits Napoléons successifs. Si les acteurs du Français ne se mutinent pas très vite, ils vont devenir chèvres.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Marigny, 20 h. 30.

Danse

LE BALLET DE L'OPÉRA AU PALAIS DES SPORTS

Le ballet de l'Opéra s'est installé au Palais des sports jusqu'au 8 février. Ces incursions renouvelées à la Porte de Versailles semblent décidément lui réussir. L'ambiance surchauffée de la salle, les publicités suggestives « Mettez un tigre dans votre moteur » de la scène — on a envie de dire le ring, — carré de lumière au milieu d'un océan de spectateurs, tout contribue à renouveler le climat des œuvres les mieux connues. Cette lumière crue tombée des cintres n'est pas tendre pour « le Fils prodigue », un Balanchine des années 20. Elle révèle implacablement les rides d'un style expressionniste qui nous avaient échappé dans l'écrin du palais Garnier. Elle en accentue le côté clownesque et en gomme le pathétique.

En 1959, Peter Van Dyck créait pour l'Opéra-Comique un pas de deux sur « la Symphonie inachevée », qu'il dansa avec Jacqueline Rayet. Le chorégraphe a su résister au romantisme de la musique, maîtriser ses impulsions et ses élans, pour construire une suite de pas purement académique, dont la beauté plastique souligne la ligne mélodique sans jamais chercher à s'imposer par la force ou la virtuosité. A peine si un petit battement de pied, un geste du poignet, viennent mettre leur délicat point d'orgue. On sent dans cette composition comme une grande respiration. Mais, sous une apparente nonchalance, une précision implacable et un rythme soutenu doivent accorder les deux partenaires. Jacqueline Rayet a repris son rôle. Elle est bien dans le mouvement et danse intelligemment avec son petit air têtu et décidé à la Jeanne Moreau. Jean-Pierre Franchetti, lui, ne domine pas encore complètement ces pas contrastés durement enchaînés : il finit sa variation en titubant un peu, comme un boxeur qui vient d'être durement frappé.

La seconde partie du programme est un spectacle Béjart. Le Palais des sports convient particulièrement à son « Oiseau de feu », qui gagne à cette plongée brutale dans le public. Béjart a eu un coup de génie en transformant le bel oiseau exotique de Fokine en un jeune soldat d'une quelconque armée révolutionnaire. Il lui a donné une vie nouvelle et un sens universel. Le rôle a été conçu pour Michael Denard. Particulièrement en forme depuis son retour d'Amérique, il exécute cette cascade ininterrompue de cabrioles battues, de grands dégagés et d'exercices d'école haut la main, avec une aisance impertinente. Mais, même à ce degré d'interprétation, on sent confusément qu'il ne donne pas tout de lui-même. Il se regarde encore trop danser ; le jour où sa danse sera plus intérieure il atteindra à la perfection. Et si le miracle ne devait pas se produire ? « L'Oiseau de feu » répond de lui-même : le jeune guerrier meurt, mais, comme le Phénix renaît de ses cendres, un autre déjà le remplace. Derrière Michael Denard se profile Charles Jude, et tout est bien ainsi.

La soirée s'achève sur le rythme obsédant du « Boléro » de Ravel. Maurice Béjart en a fait un rituel très méditerranéen, mi-flamenco mi-sirtaki. Les désirs mâles s'y enflamment et s'y consument autour d'une table où évolue une femme dont la danse, confiée alternativement à Nicole Chouret et à Josyane Consoli, manque malheureusement de mystère et de concentration. Le ballet est bien gradué, théâtral, mais l'érotisme en est totalement absent.

Il y a aussi dans ce spectacle Catherine Comet. Haussée au-dessus de la fosse, bien visible, elle mène l'orchestre des concerts Lamoureux avec fougue et précision et participe largement à ce qui se passe sur scène.

MARCELLE MICHEL.

Musique

« MANON » à l'Opéra

Manon mal aimée, quel paradoxe ! Comme celui de la première, en juillet, le public de gala, lundi soir, n'a applaudi que du bout des doigts la belle production de l'Opéra, mise en scène par Jean-Louis Thamin, dans des décors et costumes de Matias, manifestant surtout sa réserve à l'égard de l'héroïne, incarnée par Ileana Cotrubas (1). *Serait-il insensible à la mélancolie pathétique du personnage et à cette voix très particulière et personnelle, où le vibrato fait partie du timbre même, exprime l'intensité qu'elle donne à chaque note, à chaque mot comme l'accent d'un archet merveilleux ? A côté de tant de voix stéréotypées par un dressage impitoyable, celle-ci est la couleur, le mouvement d'une âme embrasée par les feux du plaisir, de la passion, de l'anxiété devant cette fatalité inexorable dont elle est la victime consentante.*

Manon sait dès le début, ou presque, où son destin l'entraîne ; elle ne veut ni ne peut résister, mais domine ce destin par sa lucidité ; elle joue de Des Grieux sans cesse, sûre de ses pouvoirs, mais garde toujours dans ses triomphes l'amertume de savoir qu'elle sera vaincue en définitive. C'est tout cela que dit cette voix infaillible et fulgurante dans ses éclats, au Cours-la-Reine ou à Saint-Sulpice, mais surtout d'une tristesse insondable résonnant au cœur de l'être même, comme l'émotion qui affleure dans un lied. Le chant et la parole ne sont plus alors que le battement d'un cœur. C'est cela qui rend le personnage d'Ileana Cotrubas, cette Manon, inoubliable.

En face d'elle, le Des Grieux d'Alain Vanzo, très classique, paraît plus touchant d'être si naïf, si plein de bonne volonté, si faible. La minutie du style, la voix avantageuse, la convention même des gestes, contrastent avec la désinvolture, l'habileté terrible, l'absence d'illusion de Manon, et explicitent le drame de ces deux êtres si peu faits pour vivre ensemble.

Nous ne pouvons revenir sur toutes les qualités de ce spectacle (le Monde *du 4 juillet 1974) qui réunit Robert Massart (Lescaut), Jean Soumagnas (le comte), Michel Sénéchal (Guillot), Claude Meloni (Brétigny) et les trois charmantes compagnes de Guillot : Eliane Lublin, Renée Auphan et Anna Ringart, sous la direction brillante, précise et ultra-sensible de Serge Baudo.*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le rôle était tenu au cours des quatre premières représentations de janvier par Jeannette Pilou. Prochaines représentations les 31 janvier et 4 février (19 h. 30).

Variétés

Barbara

Barbara est avec Catherine Ribeiro et Véronique Sanson l'une des trois chanteuses françaises à qui l'on prête d'emblée l'attention. Bien évidemment, leurs registres, leurs univers, sont différents, opposés. On a une tendresse à part pour Barbara, avec sa toujours étonnante silhouette longiligne caressée par le fourreau noir, avec sa voix arrachée au fond de soi, qui se brise sur des mots, des notes, une émotion, qui se prolonge sur une longue plainte ou un soupir vite réprimé. Il y a comme une ivresse à entrer dans les propres enivrements de Barbara, dans ses éclairages intimes, dans ses presque riens qui cachent une déchirure ou une désespérance.

Depuis quelque temps déjà, Barbara se donne l'air d'aimer la vie, de jouer de plus en plus son personnage jusqu'à en être parfois maniériée, de sentir les choses sur le ton de l'ironie, du dérisoire, de voler en quelque sorte au-dessus de tout. Attitude superbe qui lui va bien mais qui l'éloigne beaucoup trop du jeu de la confidence où, il faut bien le reconnaître, elle excelle le mieux, et dans la musique, et dans les mots, et dans la voix.

Barbara est à Bobino pour un mois. En première et deuxième partie.

C. F.

★ Bobino, 20 h. 30.

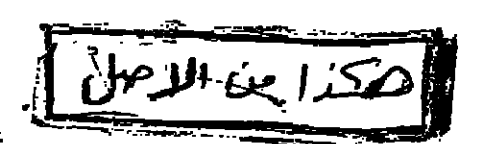
UN NOUVEAU VIOLON SOLO A L'ORCHESTRE DE PARIS

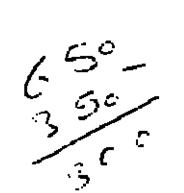
Un nouveau « premier violon solo » vient d'être nommé par concours à l'Orchestre de Paris ; il s'agit de M. Jean-Pierre Wallez, bien connu déjà comme « leader » de l'Ensemble instrumental de France. Aucun candidat, en revanche, n'a pu être retenu au poste de premier cor solo. Le jury était présidé par M. Daniel Barenboïm, futur directeur de l'orchestre.

MORT DE L'HISTORIEN D'ART POLONAIS JULIUSZ STARZYNSKI

Nous apprenons la mort, à Varsovie, de l'historien d'art Juliusz Starzynski. Il était âgé de soixante-huit ans.

[Historien et critique d'art, Juliusz Starzynski était un éminent spécialiste du romantisme européen. Il avait publié de nombreux textes sur Chopin et Delacroix, et récemment une anthologie sur Stendhal, *Du romantisme dans les arts* (collection « Miroir », chez Hermann). Membre de l'Académie polonaise des sciences et des lettres, il disposait en tant que directeur de l'Institut de l'art de l'Académie polonaise d'un solide organisme d'étude pour défendre le patrimoine national. D'autre part, en tant que vice-président de l'Association internationale des critiques d'art et le président de la section polonaise de l'AICA, Juliusz Starzynski avait été l'animateur, depuis près d'un demi-siècle, de toute l'activité artistique contemporaine en Pologne.]





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine.
Odéon, 20 h. 30 : En r'venant de l'expo.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Dialogues avec Leuco.
Chaillot, 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Henri Tachan ; 20 h. 30 : Turcaret.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous. — Petit TEP, 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les autres salles

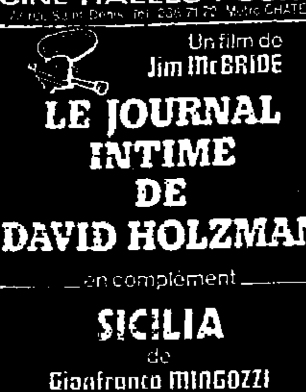
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Soldats ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Deux-Portes, 20 h. 30 : Lo Teatre de la Carriera.
Ecole normale supérieure, 21 h. : le Triomphe de l'amour.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Espace Tribuche, 20 h. : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Interclub 17, 20 h. 30 : Amour toujours.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bontems ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 30 : Christmas.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : le Pique-Nique de Claretta.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macloma, clowns ; 22 h. : Soirée Saravah.
Nouvelle Comédie, 21 h. : le Prince travesti.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Renaissance : voir Chaillot (salles subventionnées).
Saint-André-des-Arts, 21 h. : De l'air.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : les Ventres brûlés ou la Vie sereine.
Tertre, 20 h. 30 : la Chose blanche ; 22 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples. — Le Jardin, 21 h : Nuits sans nuit. — La Resserre, 21 h. : Comédie imaginaire ; Chansons vécues.
Théâtre de l'Epicerie, 19 h. : Philippe Duval, mime.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir. — Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Théâtre Oblique, petite salle, 20 h. : *Grimm, contes.* — *Grande* salle, 21 h. : le Golem.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petit Orsay, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : la Savane.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée
Théâtre 13, 21 h. : Frédéric Baptiste.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : les Branquignols.
Ivry, Studio, 21 h : Dommage qu'elle soit une putain.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Quel heure peut-il être à Valparaiso ?
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Hot 1 Baltimore.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Hamlet.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Baby Sitter.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h 15 : Ph. Val et P. Font.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : Pierre Pechin.
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : Un et nu.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. 45 : la Palata.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Femmes parallèles.
Le Fanal, 21 h : Mr. Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux.



Jeudi 30 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le Jour-de-Fête, 22 h. : le Service humanitaire ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Autant en emporte le vin.
Petit Casino, 21 h. 15 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Le Pétrin, 24 h. : Choco, ça va, écrase.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Henri Gougaud.
Le Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière. — Salle II, 21 h. : Match à la une ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions.
Le Splendid, 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflon.

Le music-hall

Alcazar : Paris-Broadway.
Bobino, 20 h. 30 : Barbara.
Charles-de-Rochefort, 20 h 45 : Dzi croquettes.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Olympia, 21 h. 15 : Michel Sardou
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.

La danse

Palais des sports, 21 h. : Ballet de l'Opéra.

Les concerts

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. B. de Vinogradov (Mestral, Rabinovitch, Roquin, Taïra, Couroupos).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. E. Cosma, avec Ch. Lardé, flûte (Clementi, Boccherini, Huber, Schubert).
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Musique et chansons du Brésil.
Faculté de droit, 21 h. : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P Wallez (Telemann, Jolivet, *Chostakovitch, Vivaldi*).
Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre Bernard Thomas, avec J.-J. Kantorow, Ph. Pouvereau et B. Pasquier (Intégrale des concertos pour violon de Mozart)
Salle Pleyel, 21 h. : V. Bellas, piano (Beethoven).

Le jazz

Nouveau Carré, 21 h. : Cambalache, D. Annegarn.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Hôtel des Invalides, le Sang des bêtes, de G. Franju ; Guernica, Nuit et Brouillard, d'A. Resnais ; la Jetée, Description d'un combat, de C. Marker ; 18 h. 30 : la Rue des Rêves, de D.W. Griffith ; 20 h. 30 : la Méprise, d'A. Bridges ; 22 h. 30 : Eve, de J. Mankiewicz.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-87).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42)
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-*Orléans 14e (508-03-75)* ; *Galaxie, 13e* (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Boul-Mich., 5e (033-48-29).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bergère, 9e (770-77-58)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Les Nations, 13e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 15 h. 30 à 20 h. 30 compris.
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Boîte à films, 17e (754-51-50) ; Ordener, 18e (607-07-02).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-59-54) ; Paramount-Maillot, 17e 42-98) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Mery, 17e (522-59-54) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FENDER L'INDIEN (A., v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o. (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA GENESE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montreal-Club, 20e (607-16-81).
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Arlequin, 6e (548-62-25), Plaza, 8e (073-74-55).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les films nouveaux

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE, film français de Patrice Chereau, avec Charlotte Rampling. — Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial-Pathé, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZAM, film américain de Jim McBride. — V.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LA CHAISE VIDE, film français de Pierre Jallaud. — Bonaparte, 6e (326-12-12), France-Elysées, 8e (225-19-23), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE, film français de Jean-Daniel Simon, avec Sylvie Fennec. — Omnia, 2e (231-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Cambronne, 15e (734-42-96).
BEATLES-SHOW, films inédits anglais sur les Beatles. — V.o. : Action-République.
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE, film américain de Robert Stevenson. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) (en matinée) ; Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATE, film américain d'Anthony Dawson, avec Lo Lieh et Lee Van Cleef. — V.o. : Saint-Michel (326-79-17) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (359-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Telstar, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Liberté-Club, 12e (343-01-59).
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Pagode, 7e (551-12-15).
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) U.G.C-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suisse-All.), vers. angl. : La Clef, 5e (337-90-90).
MAI 68 (fr.) : Dragon, 6e (548-54-74)
MARIAGE (Fr) : Biarritz, 8e (359-42-33), Marivaux, 2e (742-83-90) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Passy 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES MONGOLS (Iran., v.o) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), 14 Juillet, 2e (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
ROBIN DES BOIS (A., v f.) : Rex, 2e (236-83-93), La Royale, 8e (265-82-66).
747 EN PERIL (A., v. f.) : Fauvette, 13e (331-60-74).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), V. f : UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathe, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Les Nations, 12e (343-04-67), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Murat, 16e (288-99-75).
SEXOLOGOS (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA SOUPE FROIDE (Fr) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SWEET LOVE (A., v.f.) (**) : Gramont, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75).
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Clichy-Pathé, 18e (523-37-41)
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Seine, 5e (325-92-46).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14 Juillet, 11e (700-51-13).
ZIG-ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKI (Sov.), v.o. : Studio République, 2e (805-51-97). (sf mar.).
BANANA SPLIT (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA CROISIERE JAUNE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol.), v.o. : Noctambules, 5e (033-42-34).
LAWRENCE D'ARABIE (A.), 70 mm., v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A.), v.o. : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
TEX AVERY (A., v.o.) : Cinoche de *Saint-Germain 6e (633-10-82).*
UN JOUR AUX COURSES (A.), v.o. : Champollion, 5e (033-51-60).

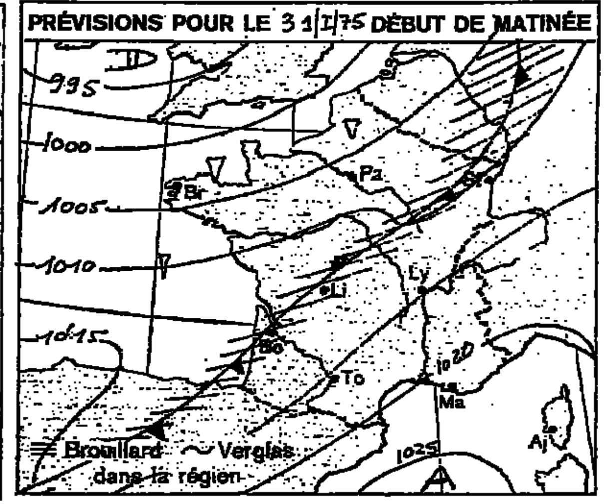
Les festivals

QUINZE ANS DE CINEMA DE GODARD A GARREL : Olympic-Marylin, 14e (783-67-42) : l'Enfant sauvage.
ROCK AND POP STORY : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) ; (v.o.) : Deux cents motels.
POP VARIATION (v.o.) : Acacias 17e (754-97-83) ; 13 h. : Pink-Floyd à Pompéi ; 14 h : Gimme Shelter ; 15 h. 45 : Concert pour le Bangladesh ; 17 h. 40 : Easy Rider ; 19 h. : Performance ; 21 h. : Woodstock.
FESTIVAL BEATLES : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Quatre garçons dans le vent.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action-La Fayette II (878-80-50) : les Fantastiques Années 20.
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN : NICHOLAS RAY. — V.o. : Action-La Fayette I, 9e (878-80-50) : Traquenard
JERRY LEWIS. — V.o. : Boite à films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h : Cendrillon aux grands pieds ; 16 h. et 22 h. : le Zinzin d'Hollywood ; 18 h. : le Dingue du palace.
MARYLIN MONROE. — V.o. : Ranelagh, 16e (224-14-08), en alternance : The Misfits ; Bus Stop ; Les hommes préfèrent les blondes ; le Prince et la Danseuse.
JOHN FORD. — V.o. : André-Bazin, 13e (337-74-39), du 30 au 4 : la Chevauchée fantastique.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 JANV 75 A 0 h G.M.T.



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 janvier à 0 heure et le vendredi 31 janvier à 24 heures :

Le courant général, de secteur ouest, restera très rapide de l'Amérique du Nord à l'Europe, et le front froid, situé jeudi matin de l'Irlande aux Açores, traversera la France dans la journée de vendredi.

Vendredi matin 31 janvier, le temps sera couvert des Pyrénées à la Lorraine, au Rhin et au Jura ; il pleuvra du Massif Central au Nord-Est. Sur les régions méditerranéennes et les Alpes, le ciel sera nuageux.

Sur le reste du pays, des éclaircies passagères alterneront avec des averses, et il fera plus frais que la veille. Au cours de la journée, les pluies se déplaceront vers l'est, et il neigera passagèrement sur les Alpes et le Jura, puis le temps variable, avec des averses et quelques éclaircies, se généralisera.

Les vents, modérés dans l'intérieur, assez forts près de l'Atlantique et de la Manche, tourneront progressivement de sud-ouest à ouest.

Les températures maximales seront en légère baisse.

Jeudi 30 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 017,1 millibars, soit 763,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Biarritz, 16 et 8 degrés ; Bordeaux, 14 et 9 ; Brest, 11 et 11 ; Caen, 11 et 11 ; Cherbourg, 11 et 10 ; Clermont-Ferrand, 12 et 9 ; Dijon, 8 et 6 ; Grenoble, 9 et 6 ; Lille, 9 et 8 ; Lyon, 10 et 6 ; Marseille, 16 et 8 ; Nancy, 10 et 7 ; Nantes, 13 et 11 ; Nice, 15 et 7 ; Paris - Le Bourget, 10 et 10 ; Pau, 14 et 5 ; Perpignan, 19 et 12 ; Rennes, 13 et 11 ; Strasbourg, 9 et 7 ; Tours, 12 et 10 ; Toulouse, 14 et 6 ; Ajaccio, 17 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 7 et 1 degré ; Athènes, 15 et 10 ; Bonn, 8 et 5 ; Bruxelles, 7 et 6 ; Le Caire, 13 et 7 ; îles Canaries, 18 et 14 ; Copenhague, 4 et 3 ; Genève, 10 et 5 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 8 et 7 ; Madrid, 16 et 1 ; Moscou, —4 et —5 ; New-York, 9 et 7 ; Palma-de-Majorque, 21 et 3 ; Rome, 14 et 2 ; Stockholm, 2 et 1 ; Téhéran, 6 et —1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 janvier 1975 :

DES DECRETS :

● Complétant la nomenclature des maladies réputées contagieuses :

● Modifiant l'article R. 143-2 du code du travail relatif au bulletin de paie.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes, le deuxième chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

L'Alpe-d'Huez : 150, 440 ; Autrans : 10, 80 ; Bellecombe - Crest-Voland : 40, 100 ; Bourg-Saint-Maurice - les Arcs : 115, 310 ; Chamonix : 25, 350 ; Chamrousse : 90, 130 ; Chapelle-d'Abondance : 30, 150 ; Châtel : 20, 250 ; La Clusaz : 40, 260 ; Combloux : 30, 250 ; Les Contamines - Montjoie : 40, 300 ; Le Corbier : 40, 230 ; Courchevel : 160, 230 ; Les Deux-Alpes : 75, 350 ; Flaine : 155, 305 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 60, 120 ; Les Gets : 45, 265 ; Grand-Bornand : 35, 210 ; Les Houches : 30, 160 ; Megève : 50, 210 ; Le Menuires - Val-Thorens : 70, 175 ; Méribel : 90, 240 ; Morzine - Avoriaz : 10, 400 ; La Plagne : 160, 210 ; Pralognan : 75, 145 ; Saint-Gervais - Le Bettex : 60, 200 ; Samoëns : 10, 260 ; Thollon-les-Mémises : 100, 190 ; Tignes : 180, 250 ; Val-Cenis : 30, 130 ; Val-d'Isère : 150, 265 ; Valloire : 45, 190 ; Villard-de-Lans : 10, 80.

ALPES DU SUD

Auron : 50, 90 ; Isola 2000 : 70, 110 ; Montgenèvre : 70, 120 ; Orcières-Merlette : 70, 90 ; Pra-Loup : 30, 80 ; Le Sauze : 20, 90 ; Serre-Chevalier : 70, 120 ; Valberg : 30, 60 ; Vars : 35, 110.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 10, 80 ; Barèges : 60, 110 ; Cauterets-Lys : 130, 380 ; Font-Romeu : 40, 60 ; Gourette - les Eaux-Bonnes : 50, 170 ; La Mongie : 80, 150 ; Saint-Lary - Soulan : 20, 150.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20, 60 ; Super-Besse : 20, 60.

JURA

Métabief : 10, 80 ; Les Rousses : 10, 130.

VOSGES

Gérardmer : 5, 35.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous lots compris, aux billets entiers.

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer F
1	1	tous groupes	50
	501	tous groupes	250
	4 411	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	5 491	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	75 901	tous groupes	5 050
2	9 382	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	6 712	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	75 902	tous groupes	5 000
	04 512	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
	27 712	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
3	863	tous groupes	200
	1 083	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	4 173	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	4 893	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	6 023	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 543	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	75 903	tous groupes	5 000
4	94	tous groupes	100
	214	tous groupes	200
	014	tous groupes	500
	7 434	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	9 724	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	65 684	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
	75 904	groupe 3	1 500 000
		autres groupes	15 000
5	15	tous groupes	100
	3 865	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	5 015	groupe 5	5 100
		autres groupes	600
	75 905	tous groupes	5 000
	42 085	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000
6	636	tous groupes	200

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer F
6	5 456	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	7 496	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	9 536	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	75 906	tous groupes	5 000
7	7	tous groupes	50
	27	tous groupes	150
	2 847	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	75 907	tous groupes	5 050
	3 257	groupe 3	10 050
		autres groupes	1 050
8	038	tous groupes	200
	348	tous groupes	500
	2 598	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	8 028	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	75 908	tous groupes	5 000
	9 708	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
9	09	tous groupes	100
	609	tous groupes	300
	1 019	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	7 519	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 859	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	75 909	tous groupes	5 100
	68 159	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
0	70	tous groupes	100
	080	tous groupes	200
	8 870	groupe 3	5 100
		autres groupes	600
	3 900	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	4 220	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	75 900	tous groupes	5 000

TRANCHE de la CHANDELEUR
TIRAGE DU 29 JANVIER 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 5 FEVRIER 1975 A ANTIBES (Alpes Maritimes) — 5e

Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Fiscalité

LES DÉPENSES D'ISOLATION QUI POURRONT ÊTRE DÉDUITES DU REVENU IMPOSABLE

Le *Journal officiel* du 29 janvier 1975 publie un décret définissant les travaux et matériaux d'isolation qui pourront — dans la limite de 7 000 francs, plus 1 000 francs par personne à charge, cette somme n'étant pas cumulable avec les charges d'abattement immobilier — faire l'objet d'une déduction fiscale dans la déclaration des revenus 1974.

Seules pourront être portées en compte :

« 1) *Qui ont pour objet exclusif de limiter les déperditions calorifiques :*

» — *Par la pose de joints d'étanchéité, de type métallique, profilés et mastic ;*

» — *Par la pose de doubles-fenêtres, de doubles vitres et de châssis de fenêtres à étanchéité renforcée, lorsque leur installation est rendue nécessaire par la mise en place de doubles vitrages ;*

» — *Par l'application de matériaux isolants sur les parois des façades et pignons, les plafonds sous combles et sous terrasses, les planchers sur sous-sol ou cave, ainsi que sur les canalisations et réservoirs d'eau chaude et d'air chaud ;*

» *Sont considérés comme isolants, lorsqu'ils sont appliqués sur une épaisseur d'au moins 3 centimètres, les matériaux composés essentiellement de : laines de verre ou de roche, liège, mousse de polystyrène expansé ou extrudé, mousse de polyéthylène, mousses rigides à base de polychlorure de vinyle ou de polyuréthane, mousses formo-phénoliques, vermiculite ou perlite, verre cellulaire.*

» 2) *Les dépenses qui résultent de l'achat et de la pose :*

» — *De systèmes de régulation par thermostats d'ambiance ou par sondes extérieures, d'horloges de programmation, de robinets thermostatiques, de compteurs à calories, de répartiteurs à évaporation.*

» 3) *Les dépenses qui résultent du remplacement d'une chaudière à fuel usagée par :*

» — *Une chaudière neuve de puissance au plus égale fonctionnant exclusivement au fuel, ou au gaz, ou au charbon, ou au bois, ou au charbon et bois. Un appareil captant l'énergie solaire. Un système utilisant l'énergie géothermique, la déduction porte alors sur l'échangeur de chaleur et les installations situées en amont.*

» *Les dépenses relatives à des appareils de chauffage d'appoint autres que ceux alimentés par l'énergie solaire ne sont pas admises en déduction.*

SESSIONS ET COLLOQUES

Le centre Thomas-More organise les filières et sessions suivantes :

● FILIERES

— 7-11 avril : « *L'image de la mort* », avec H. L.-V. Thomas.

— 8-9 mars et 3-6 juillet : « *Narcissisme et Idéologie* », avec M. R. Sublon.

— 26-29 juin : « *Vision catholique de la modernité et vision moderne du catholicisme* », avec M. E. Poulat.

— 22-23 février et 2-5 avril : « *Initiation à l'analyse structurale des textes* », avec MM. J. Calloud et F. Genuyt.

● SESSIONS

— 8-9 février : « *Trente ans d'autogestion ouvrière : l'expérience des communautés de travail* », avec M. M. Mermoz.

— 15-16 mars : « *L'approche marxiste du phénomène religieux dans la pensée de Gramsci* », avec M. H. Portelli.

— 15-16 février : « *Pentecôtisme et néo-pentecôtisme : approches historiques et sociologiques* », avec M. J. Séguy.

— 8-9 mars : « *Condition féminine et images de la femme en Afrique noire*, avec Mme D. Paulme.

— 19-20 avril : « *Problèmes de la modalisation du discours* », avec M. A.-J. Greimas.

★ Tous renseignements au centre Thomas-More, la Tourette, 69210 L'Arbresle.

Éducation

● *L'Association pour le développement de l'éducation nouvelle à l'école* (ANEN), organise à Paris, à l'intention des enseignants et des parents, deux rencontres :

— *Les 1er et 2 février*, sur le thème : l'école et l'environnement.

— *Les 1er et 2 mars*, sur le thème : le travail de groupe et le travail indépendant de l'enfant à l'école.

★ Renseignements : 66, rue d'Assas, Paris-6e, tél. 548-80-72.

● *Le bureau pédagogique Orientations* organise à l'intention des enseignants de tous niveaux, une « *session d'entraînement à la définition des objectifs pédagogiques* ». Ce stage aura lieu à Paris les 22 et 23 février. Les renseignements sont à adresser au bureau pédagogique Orientations, 78, rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Tél. 306-85-30.

Stages

● *Le centre de formation continue de l'université René-Descartes* (29, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris - 707-39-19) organise pour des employés du secteur privé le stage : « Economie de l'entreprise » (réunion d'information le 7 février).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 064

HORIZONTALEMENT

I. Quand elle est pleine, ce n'est une nouvelle pour personne ; Certains les préfèrent cassés. — II. Bien saisis. — III. Adverbe ; Essaye peut-être de faire remarquer sa présence. — IV. En Suisse. — V. N'arrête pas de couler ; Est toujours convoité. — VI. Pronom ; Esquive. — VII. A brusquement changé de direction. — VIII. Repoussions. — IX. A donc longtemps vécu, mais a-t-elle beaucoup retenu ? ; Elle se trompe (épelé). — X. Possessif ; N'est jamais ingrat quand il est riche ; Coule en France. — XI. Roi ; Ses habitués savent fort bien que lorsque le vin est tiré il faut le boire !

VERTICALEMENT

1. La meilleure est bien souvent la plus dure ; Avec lui, il n'y a pas de quoi rire ! — 2. Pas superflues ; Sans changement notable. — 3. Orientation ; Parmi les petites annonces. — 4. Greffes ; Roulées. — 5. Cela ne tient pas debout ! ; Cours étranger. — 6. Suffit à ceux qui manquent d'appétit ou d'ambition ; Pas dolent. — 7. Pourvu d'une solide charpente ; Prénom étranger. — 8. Sigle ; Initiales d'un constructeur d'automobiles. — 9. Romancier ; La part du lion, au cours d'une de ses aventures ; Dans une flûte.

Solution du problème n° 1 063

Horizontalement

I. Entérite. — II. Couloir (ravin). — III. Lu ; As ; Arc. — IV. Agénésie. — V. Ta ; Cernée. — VI. Tue ! LM. — VII. Semoule. — VIII. Rassis ; Er. — IX. Ide ; Ni ; Si. — X. Enlacés. — XI. Ré ; Cerise.

Verticalement

1. Eclat ; Prier. — 2. Nougat ; Adné. — 3. Tu ; Ussel. — 4. Elancées ; Ac. — 5. Rosée ; Mince. — 6. S.R. ; Osier. — 7. Train ; Si. — 8. Réelles. — 9. Oc ; Emérite.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

SCIENCES

Le vol de Saliout-4

DIX-HUIT JOURS DE TRAVAIL DANS L'ESPACE POUR LES COSMONAUTES SOVIÉTIQUES A. GOUBARIEV ET G. GRECHKO.

Les deux cosmonautes soviétiques Alexei Goubariev et Georgui Grechko, qui séjournent à bord de la station orbitale soviétique Saliout-4 depuis le 12 janvier, ont entamé leur dix-huitième journée de vol sans que l'on sache combien de temps l'expérience va encore se poursuivre.

Les deux hommes ont maintenant surmonté les problèmes d'adaptation à l'apesanteur qu'ils avaient rencontrés au début de leur séjour dans l'espace. Leur entraînement physique à bord est important, puisque l'agence Tass précise que les deux hommes ont fait 1 000 kilomètres de bicyclette sur la machine fixe installée à bord de Saliout-4, 100 kilomètres de marche et 150 kilomètres de course à pied sur le tapis roulant à leur disposition.

A. Goubariev et G. Grechko font beaucoup d'expériences de biologie et d'astronomie. Ayant à leur disposition 2,5 tonnes d'appareils scientifiques à bord de Saliout-4, ils font d'une part des expériences avec des plantes, des cultures de tissus, des micro-organismes et des insectes, d'autre part, des observations astronomiques. Ils surveillent notamment l'activité solaire et ses répercussions sur l'ionosphère et l'atmosphère terrestres, et observent les étoiles grâce à des télescopes et à des caméras, aussi bien en ultraviolets qu'en infrarouges et dans le domaine des rayons X.

LE LABORATOIRE ORBITAL EUROPÉEN SPACELAB SERA ÉQUIPÉ D'ORDINATEURS DE LA C.I.I.

L'Organisation européenne de recherche spatiale (ESRO) a passé commande à la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.) de vingt-deux petits ordinateurs Mitra-15 pour le programme de laboratoire orbital habité Spacelab. Quatre de ces ordinateurs équiperont les modèles de vol du Spacelab, et les autres seront utilisés au sol pour la surveillance automatique des essais des matériels tout au long de la préparation des vols. Les livraisons commenceront à la fin de 1975 et s'échelonneront jusqu'en 1977. Le premier vol du Spacelab est prévu en avril 1980. La C.I.I. a célébré récemment la vente de son millième ordinateur Mitra-15.

AUTOMOBILE

LA RENAULT 30 TS SERA AU SALON DE GENÈVE

La régie Renault annonce que les premières Renault 30 TS produites par l'usine du Havre-Sandouville subissent actuellement des tests d'endurance sur route et sur pistes d'essais.

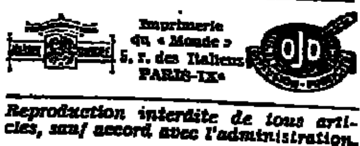
Voiture de haut de gamme de la Régie, la 30 TS est équipée du moteur à six cylindres en V de 2 664 centimètres cubes produit à Douvrin (Pas-de-Calais) par Peugeot-Renault-Volvo, et que l'on trouve déjà sur les Volvo 264 et le coupé Peugeot 504. Ses roues avant sont motrices, sa direction assistée.

La Renault 30 TS sera exposée pour la première fois en public en mars, au Salon de l'automobile de Genève.

● LA CX CITROEN A REÇU LE TROPHEE DE LA « VOITURE DE L'ANNEE ». — Au cours d'une réception, mardi soir, à l'hôtel Méridien, MM. George Taylor et Raymond Ravenel, président et membre du directoire de Citroën, ont reçu le trophée de la Voiture de l'année, remporté, pour 1974, par la CX Citroën.

● LAMBORGHINI, la firme automobile italienne, a été rachetée par deux financiers suisses, MM. Rossetti et Laitner. Pour sortir la société des graves difficultés où elle se débat — ses ventes sont tombées à quatre cent vingt-cinq voitures en 1974, — les nouveaux dirigeants miseront sur le développement des exportations vers les Etats-Unis. Iso Rivolta, autre constructeur italien de voitures de sport, a déjà fermé ses portes et Ferrari a vendu, en 1974, deux fois moins de voitures qu'en 1973.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



SCIENCES

Le vol de Saliout 4

DIX-HUIT JOURS DE TRAV... DANS L'ESPACE POUR ... COSMONAUTES SOVIÉTIQ... A. GOUBAREV ET G. GRE...

LE LABORATOIRE ORBITAL EUROPÉEN SPACELAB SERA ÉQUIPÉ D'ORDINATEURS DE LA CI...

AUTOMOBILE

LA RENAULT 30 ... SERA AU SALON ...

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,08

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux

IMPORTANTE ENTREPRISE
REGION OUEST

recherche

COLLABORATEUR
(Réf. A)

Dans le cadre d'un Service Etudes Sociales. Il sera responsable de
— l'analyse des procédures administratives et informatiques concernant le personnel
— des statistiques.

Niveau D.U.T. Gestion du personnel de préférence Expérience de 5 ans dans un service du personnel. Connaissance du traitement de la paie sur ordinateur exigée.

CHEF de Section Administrative
(Réf. B)

Dans le cadre du Service du Personnel, il aura une activité dans les domaines : pointage, paie, liaisons avec le service informatique.
Expérience industrielle indispensable dans 5 années minimum d'encadrement.

Adresser curric. vitae détaillé, photo, prétentions sous référence A ou B sous le n° 11.637 à HAVAS ATLANTIQUE PUBLICITE, B.P. 52, 44601 SAINT-NAZAIRE, qui transmettra. Discrétion totale assurée.

---

gmf GROUPE MAISON FAMILIALE

Société leader national dans son secteur
100 milliards A.F. chiffre d'affaires
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR
DIVISIONS FINANCIÈRE et COMPTABLE

- Formation expert comptable.
- Expérience fiscale comptable et contrôle budgétaire.
- Promotion certaine dans entreprise à la pointe des réformes sociales.

— Travail agréable (semaine de 4 jours 1/2, horaire mobile) dans siège moderne, situé dans ville moyenne Nord de la France à 100 minutes de Paris.
— Maison meublée offerte pendant période de stage.

Envoyer curriculum vitae + photo à :
G.M.F. « Service E », 15, r. de Marignan, PARIS-8e.

Filiale société américaine implantée à SENS
spécialisée dans la fabrication de matériels d'équipement pour les industries pétrolières
recherche
pour faire face à sa très vive expansion

CHEF DES MÉTHODES

Ce poste convient à :
— un ingénieur ou technicien supérieur connaissant bien les procédés d'usinage et de fabrication modernes ;
— ayant acquis une bonne expérience de la fonction au sein d'une entreprise de construction mécanique ;
— ayant des connaissances sur M.T.M., définitions de pièces brutes et de cumuls de cote ;
— notions d'anglais souhaitées.

Logement assuré.

Adresser C.V., prétentions et photo à :
J.-P. TOUBHANS - FMC EUROPE
B.P. 91 - 89103 SENS.

BUREAU ÉTUDES PUBLIC
HAUTE NORMANDIE

RECHERCHE

INGÉNIEUR - TRANSPORT confirmé

L'ingénieur qui aura quelques années d'expériences professionnelles sera chargé des problèmes de transports collectifs en milieu urbain et interurbain.

Ecrire avec C.V. au N° 7851 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

---

IMPTE SOCIÉTÉ CHIMIE de SYNTHÈSE
recherche pour
BOUCHES-DU-RHONE

INGÉNIEUR
préférence ARTS et MÉTIERS
ayant expérience pour service Achats d'usine.

LOGEMENT ASSURE

Envoyer C.V. détaillé avec photo à N° 90.881 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Fabrique meubles cuisines Bretagne recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

Le candidat, excellent animateur, doit faire preuve expérience similaire, justifier de résultats antérieurs. Il sera jugé sur ses qualités de vendeur. — Faire acte candidature, en envoyant C.V., lettre manuscrite, photo, prétentions à OUEST-MEUBLES, B. P. 33, GOURIN.

SOCIETE LAITIERE REGION CENTRE
RECHERCHE DIRECT. CIAL AYANT EXPER. LAITIERE

Situation active, contacts clientèle, nombreux déplacements, animation réseau commercial, travail en équipe, rémunération intéressante, évolutive. Adresser candidature manuscrite, curriculum vitae, photo à KRAJEWSKI Sélection, 11, rue des Jasmins, 92160 ANTONY, qui trans.

---

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

EXPANSIAL

Recherche pour Sociétés Nationales en Algérie.

ingénieurs

Industrie Pétrolière

Mécanicien - Entretien diesels mécaniques et électriques	Réf. 504
Electricien - Etudes, spécifications, contrôle réalisation	Réf. 505
Electromécanicien - Entretien matériel T.P. et pétrolier	Réf. 532
Mécanicien - Entretien matériel T.P.	Réf. 423
Télécommunications - Etudes, installations, entretien	Réf. 506
Transport - Matériel lourd en zone désertique	Réf. 509
Architecte - Etudes bâtiments industriels et administratifs	Réf. 528
Génie Civil - Travaux d'infrastructure	Réf. 507
Etudes construction d'unités industrielles	Réf. 406
Calcul béton - VRD - Ouvrages divers	Réf. 2123
Spécialiste en gestion de stocks	Réf. 531
Economiste industriel - Etudes complètes de projets industrie plastique	Réf. 527
Soudage pipe jusqu'à 20 pouces - Arc, autogène sous argon - Contrôle radiographique	Réf. 419

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.
Salaire selon compétence - Nombreux avantages sociaux.
Téléphoner pour rendez-vous et adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL 6, Rue Halévy - 75009 Paris - 742.31.29 - 266.12.25

HAVAS CONTACT

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE
Champs-Elysées

recherche pour le 1er avril 1975

UN DIRECTEUR SERVICE COMPTABILITÉ

— Formation et expérience :
Personne de tout premier plan.
Titulaire du DECS, BSEC ou expertise comptable. Il sera averti des problèmes relatifs aux établissements financiers, des problèmes fiscaux et familiarisé avec la gestion par ordinateur.
— Responsabilités :
Comptabilité générale, bilan, consolidation niveau groupe
Poste d'avenir pour candidat disposant d'un potentiel de développement.
— Rémunération :
Suivant expérience et capacité.

Adresser C.V., photo et prétentions au n° 7.822, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

---

TEKTRONIX
division Télécommunications

recherche

SPECIALISTE VIDEO

pour la vente de ses produits télévision.

- Ce poste conviendrait à INGENIEUR/TECHNICIEN possédant une solide expérience des équipements vidéo professionnels.

La connaissance de l'Anglais écrit et parlé est indispensable.

- Salaire à débattre
- Voiture fournie par la Société
- Participation aux bénéfices du Groupe.

Lieu de travail : ORSAY (91)
Téléphoner au 907.78.27 - poste 201.

C&C

SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS et APPLICATIONS INDUSTRIELLES
Filiale d'un Groupe Allemand Important

recherche pour :
— gestion financière de contrats « clés en main », à l'exportation.
— relations banques et administrations,

Cadre administratif et financier

- Sens des responsabilités.
- Formation spécialisée financière ou bancaire.
- Connaissances de comptabilité.
- Expérience confirmée de 3 ans (entreprise ou banque).
- Allemand-anglais courant exigés.

Envoyer curr. vitae manuscrit, photo et prétentions au no 7.853, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE GEOPHYSIQUE
recherche pour
TRAVAIL A L'ETRANGER

CALCULATEURS

1°) Ingénieurs ou Licenciés Géophysique

2°) Niveau Math. générales

âge minimum 25 ans.
Connaissances anglais.
Possédant permis de conduire V.L.
Libérés obligations Militaires.

Adr. CV à C.F.P.S. Sophia Antipolis
Boite Postale n° 16
06560 VALBONNE

---

consultant
3 A 5 ANS D'EXPERIENCE

Notre Organisme est chargé de développer, chez les producteurs et distributeurs de produits de grande diffusion, des modes de communication et de traitement des informations, visant à faciliter et améliorer les échanges administratifs.

Vous interviendrez comme consultant, auprès des grandes Entreprises, déjà acquises à cette action, pour assurer l'information des Cadres, chargés de l'application, et les aider à définir les structures et moyens nécessaires.
- une formation supérieure - Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou de Gestion.
- de solides connaissances en Informatique.
- et des expériences de Conseil vous seront nécessaires pour assurer cette mission, avec l'autonomie voulue, au sein de notre Equipe.

Envoyer C. V. détaillé s /réf. No 53469
Publipress 31, Bd Bonne Nouvelle Paris 2e

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour son
DÉPARTEMENT INGÉNIERIE A PARIS

UN INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

MISSION :
diriger et coordonner une équipe comportant plusieurs ingénieurs de projets chargée de réalisations d'installations chimiques.

PROFIL :
Diplômé d'une ECOLE DE GENIE CHIMIQUE, ayant plusieurs années d'expérience de travaux neufs. Expérience souhaitable dans le traitement des acides et des solvants. Industrie pharmaceutique et utilisation du verre.

Adresser C.V. et prétentions à N° 90.839 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui tr.

NOUS SOMMES UN CABINET D'INGÉNIERIE A PARIS.

Le chef de notre département électrique, cherche, pour renforcer son équipe (6 ingénieurs, 28 *projeteurs et techniciens) réalisant* **les études et la maîtrise d'œuvre d'installations industrielles de distribution d'énergie électrique,**

un jeune ingénieur électricien

de formation ECP, ESE, ayant 1 ou 2 ans d'expérience en — **électricité courants forts** —. Il participe aux études, supervise les réalisations sur chantiers, ce qui nécessite des déplacements en France, à l'étranger, de deux à trois mois. **Anglais courant indispensable.**
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 2816 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère du Travail et des Affaires Sociales
Direction de la Formation

Recherche pour ses services d'enseignement et d'études en Algérie des INGENIEURS, ARCHITECTES et TECHNICIENS SUPERIEURS dans les spécialités suivantes :
— Chimie.
— Électromécanique.
— Électronique RTV.
— Dessin constructions mécaniques.
— Dessin constructions métalliques.
— Travaux Publics et construction.
— Bâtiment - géologie.
— Bobinage.
— Chaudronnerie.
— Électricité auto.
— Mécanique auto.
— Froid industriel.

Adr. C.V. ou se présenter au **BUREAU DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES**
près l'Ambassade d'Algérie
9, rue Guénot. — 75011 PARIS.

Notre groupe métallurgique et électromécanique
recherche

son chef du service des achats

Personne de 1er plan, de formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalente ; expérience des négociations avec les fournisseurs, action permanente pour la réduction des coûts, animation du service, concertation avec les services techniques de nos entreprises.

Ad. CV détaillé, photo si possible et prétent.

cfc.
Service du Personnel
1, rue du Chariot d'Or
77400 LAGNY

C&C

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE ET D'HYDRAULIQUE INDUSTRIELLES
Banlieue Sud
Filiale d'un important groupe européen.
recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

25 ans minimum, ayant expérience en servo-systèmes électrohydrauliques pour prendre la responsabilité de la section engineering hydraulique du département commercial.
Pratique courante de l'anglais exigée

Envoyer C.V. sous N° 15.411 B à :
EDITION BLEU PUBLICITE
17, rue du Docteur-Lebel, VINCENNES 94300
qui transmettra.

CRÉATION POSTES D'AVENIR

ANIMATEUR de réseaux — min. 55.000
30 ans minimum. Nombreux déplacements France. Définition d'objectifs, mise en place et suivi d'un catalogue d'activités : information, animation. Liberté d'action fonction des responsabilités assumées. (R. 752 P)

SECRETAIRE DE DIRECTION — min. 26.000
Dynamique, capable organiser pool, tenir tableau de bord.

SECRETAIRE sténo-dactylo
assurant liaisons téléphoniques.

JEUNE COMPTABLE EXPERIMENTE — min. 33.000
Actif, administratif, suivi des travaux d'exploitation. Liaisons avec secrétariat.

Env. lettre man., C.V. + photo à I.F.F.
24, Avenue Edison 75013 PARIS
Discrétion assurée. Préciser date disponibilité.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS-EST

recherche

POUR CALCULS DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

— POSSEDANT UNE EXPERIENCE PRATIQUE DE PLUSIEURS ANNEES.

— Anglais souhaité.

Adresser C.V. à no 2297, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

MOYEN-ORIENT

nous recherchons pour JUIN 1975

Vétérinaires

justifiant de 5 à 10 ans d'expérience et ayant acquis au cours de leur carrière une spécialisation dans les domaines suivants :
• Pharmacologie animale • Chirurgie animale • Obstétrique • Clinique • Aviculture • Pisciculture, etc...

Aides-Vétérinaires

ou Vétérinaires débutants

Pour tous ces postes, la pratique de la langue anglaise est exigée.

Les dossiers de candid., accompagnés d'une photo et précisant les prétent. de salaire sont à env. à : MINET PUBLICITE, No 39.590 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

BANQUES D'AFFAIRES INTERNATIONALE

CHAMPS-ELYSEES. recherche

1°) Cadres et employés (es)

DE BANQUE pour les départements : Crédit, Trésorerie, Etranger, Comptabilité

2°) Secrétaires biling. anglais

titulaires B.T.S. ou équivalent. sténodactylos, télexistes, standardistes.

3°) Employés de service :

chauffeurs, garçons de courses, garçons de bureau.
Ecrire avec curriculum vitae et photo à n° 7.823, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DELATTRE-LEVIVIER

16, BD MALESHERBES, PARIS (8e)
recherche
pour renforcer service gérant les créances clients

COLLABORATEUR (H. ou F.)

DE TEMPERAMENT ACTIF

• Contacts avec clientèle, usines, province et Paris.
• Lieu de travail « LA DEFENSE » proximité R.E.R.
• Voyages courte durée éventuellement.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel.

Importante entreprise de travaux publics

recherche
pour son siège région LA DEFENSE et pour participer à étude et négociation de marchés

LICENCIE EN DROIT

(HOMME ou FEMME)

— spécialiste droits communs et droits administratifs avec D.E.S. ;
— Anglais parlé et écrit exigé, Allemand ou Espagnol souhaité ;
— au moins 10 ans de pratique juridique.

Adr. C.V. et prétentions, ss n° 90.773, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

ENTREPRISE EXPORTATION

D'INSTALLATIONS ET APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Groupe multinational
recherche pour
Coordination Technique et Approvisionnement :
— équipements industrie chimique,
— machines et matériel de construction,

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

• formation A.M. ou équivalent ;
• 3 ans expérience prof. min. exigée ;
• parfaitement bilingue français - allemand.

Ecrire avec curr. vitae, photo et prétentions à : KLOCKNER INA FRANCE S.A.R.L., 27, rue Marbeuf, Paris (8e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

proche PORTE D'ORLÉANS recherche

CADRE COMPTABLE

ayant quelques années d'expérience

Pour seconder le Chef du Service Comptabilité (effectif 70 personnes environ)

Outre de bonnes connaissances en comptabilité générale et analytique, ce cadre doit être familiarisé avec la gestion informatisée. — Une bonne aptitude à diriger du personnel est indispensable.

Env. curric vitae à n° 90.846, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SI VOUS ÊTES UN VENDEUR CHEVRONNÉ

connaissant de préférence les produits chimiques
Si vous vous sentez capable

D'ANIMER UN RÉSEAU DE VENTE

sur toute la France

Si vous êtes rompus aux contacts humains :
Si vous avez minimum 35 ans ;
Alors vous êtes l'homme que nous cherchons.

Envoyer votre C.V. références et prétentions à la Sté A. ARNAUD, l'un des premiers groupes français de distribution de produits chimiques
C.A. 400.000.000 de francs
68, av. du Général Michel-Bizot 75012 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE recherche POUR MONTAGE D'USINES DE PREFABRICATION LOURDE EN IRAK

INGENIEUR D'EXECUTION

(A & M - TP ou équivalent)

Agé d'au moins 35 ans, ayant une sérieuse expérience des chantiers (Génie Civil - charpentes - électricité - mécanique) et des mises en route d'installations.

Auprès de l'ingénieur en Chef, dont il aura pendant les congés à assumer l'intérim, il sera l'opérationnel chargé de l'organisation et de la bonne marche des chantiers, dirigeant les équipes de conducteurs sur les sites et les activités des sous-traitants.

Connaissance de l'Anglais indispensable. Habitude des contacts en pays arabes souhaitée.

Poste basé à BAGDAD nécessitant de fréquents déplacements.

Adresser CV sous référence 210.172 à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

Important bureau engineering quartier Défense, recherche :
1) PROJETEURS G.C.
pour études de tracés et ouvrages d'art.
2) PROJETEURS - ELECT.
SCHEMATISTES
Adr. C.V. dét. et prétent. à n° 91.036, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

STE D'ETUDES PLANIFICAT. INTEGREE
rech. pour poste Chargé d'études
JEUNE ÉCONOMISTE
INSAE - D.E.S. - SC. ECO - Diplôme I.E.P. souhaité.
Avt esprit imaginat. et sachant parfait. rédig. Dégagé O.M.
Envoyer C.V. manuscr. et photo, n° 19.223 P.A., SVP, 37, rue du Général-Foy - 75008 Paris

GROUPE FIDUCIAIRE PARIS Mo Monceau recherche
COLLABORATEURS
EXPERTS COMPT. STAGIAIRES ou FINALISTES.
Les candidats âgés de 28 a. min. devront avoir une expérience d'au moins 3 a. ds un cabinet d'expertise compt. ou dans un cabinet d'audit anglo-saxon. Situation d'avenir. Env. C.V. manusc. et indication du niveau de rémunération antérieur et souhaité à Mme Condat, 5, rue de Prony, Paris-17e.

CAMIONS UNIC FIAT
recherchent :
ATTACHE COMMERCIAL
Responsable du suivi d'une clientèle grandes sociétés, le candidat souhaité aura :
— 28 ans minimum.
— Bonne formation de base.
— Une expérience réussie de la vente de biens industriels et d'équipement.
— Connaissance du poids lourd pas indispensable.

VENDEUR VEHICULES D'OCCASION
CONFIRME
Env. C.V. manusc., 153, route de Carrières, 95870 BEZONS.

Recherchons
TECHNICO-COMMERCIAL
même débutant, formation électromécanic. ou électronicien connaiss. en galvanoplastie. Allemand ou anglais apprec. Env. C.V. et photo à MURAT Industrie, 50, av. du Président-Kennedy, 91170 Viry-Châtillon.

IMPORTATEUR
Produits chimiques recherche pour siège Paris, quart. Opéra
CADRE TECHNICO-CCIAL
min. 30 ans. Format. Chimie organique et format. cciale ou économique + expérience de la Vente Industrielle.
Excel. anglais indispensable. Allemand nécess. pour position intéressante échelon national dans domaine importation distribution et vente spécialités chimiques industrielles aux industries des plastiques, du caoutchouc et du papier.
Env. lettre manuscrite av. C.V. à M. J.-C. Poulain, 57, quai de la Seine, 75019 Paris, q. tr.

LABORAT. DE RECHERCHES ET D'ESSAIS, ORIENTE PHYSIQUE EXPERIMENTALE
Paris Banlieue Est
engage, en qualité
D'ADJOINT AU DIRECTEUR
INGENIEUR QUALIFIEE
très expérimenté, ouvert aux techniques modernes, autant que possible polyvalent.
Connaissance de l'anglais utile, mais non indispensable.
Le poste exige de plus le sens de l'organisation et le souci de l'efficacité alliés à l'aisance dans les contacts humains.
La formation spécifique sera assurée sur place.
La situation est très stable, susceptible de déboucher sur une promotion importante dans l'avenir.
Age minimum : 40 ans.
Adresser C.V. manuscrit complet et détaillé avec photographie récente, en précisant les référ., aptitudes et qualifications particulières, prétentions, disponibilité à N° 91.080, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Banque privée PARIS 9e recherche
CHEF COMPTABLE
35 ans minimum.
Ayant plusieurs années d'expérience de fonction d'adjoint dans établissement bancaire.
Adr. C.V. détaillé en précisant prétentions à n° 3.139, PEAVIT PUBLICITE, 100, rue de Richelieu, PARIS (2e), qui transm.

RECHERCHE JEUNES AGENTS DE MAITRISE. - Haut niveau technique pour entretien machines de fabrication, emploi stable, conditions exigées : nationalité française, libérés O. M., bac technique option construction mécanique ou électrotechnique, ou bac M maths et technique, ou bac E maths et tech- MANUFACTURE DES TABACS, 6, rue Courtois, 93501 PANTIN.

Recherche couple stylé, avec références, femme cuisinière et mari valet de chambre, logés, nourris, bons gages. Téléphoner pour rendez-vous au : 203-71-48.

MOYENNE ENTREPRISE (C. A. 50 millions) banlieue Ouest recherche
Chef Comptable
EXPERIMENTE
• Bilan comptes exploit. ;
• Comptabilité analytique.
Bonnes notions anglais.
Ecrire avec C.V. détaillé B. P. 11.
92004 NANTERRE CEDEX.

COCEI ENGINEERING GROUPE TECHNIP
200 m. R.E.R., recherche pour son service CONTROLE BUDGETAIRE
UN COST. CONTROLER
Ayant si possible expérience estimation. Références dans sociétés d'engineering ou ensembliers industriels exigées. Anglais souhaité.
Poste à pourvoir rapidement. Restaur. d'entreprise 13e mois.
C.V., photo et prétentions à COCEI, 44, avenue de Chatou, RUEIL-MALMAISON.

CABINET DE **FORMATION**
recherche - URGENT
ANIMATEURS VACATAIRES
pour intervent. en entreprises. Expér. indisp. Env. C.V. détaillé P.B.F., 15, r. Louvre, Paris-1er.

Editeur classique recherche
GERMANISTE
pour travail en équipe :
1°) Profess. CAPES ou agrégé;
1°) Etudiante, langue maternelle allemande, spécialité indiff.
Ecr. s/n° 835 à DAG, 76, rue de Rivoli, Paris (4e), qui trans.

STE FILIALE IMPORT. GROUPE IMMOBILIER
RECHERCHE
NEGOCIATEUR
pour locaux commerciaux et industriels.
Adr. C.V., photo, prét. ss réf. 55754 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Cabinet expertise comptable CAEN (14) - RECHERCHE pour fonction chef de groupe : COMPTABLE, très qualifié, niveau certificat supérieur. Ecrire à AGENCE HAVAS, 14000 CAEN — 8.593.

Organisme Professionnel (Parc Monceau — Effectif : 40 personnes) recherche :
RESPONSABLE ADMINIST.
pour administration service « Personnel »,
gestion administrative et juridique de l'Organisme, conception de notes préparatoires budgets, rédaction de procès-verbaux de réunions, suivi des décisions.
— Rédaction de textes généraux de nature éco. sur la profes.;
— Information des services et personnes extér. à la profes.
La tenue du poste nécessite, outre une bonne formation juridique, notamment en droit social, le goût et des qualités pour la rédaction.
Expérience similaire souhaitée.
Env. C.V. man., prétentions et photo sous pli personnel référencé, Boîte Postale n° 75, à : M. BEDEREDE, 34, av. de Messine, 75008 Paris.

Laboratoire scientifique 91 - PALAISEAU recherche
INGENIEUR SYSTEMES
DEBUTANT
Diplôme d'ingénieur ou maîtrise informatique. — Adresser C.V. et prétentions à n° 90.733, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

ENTREPRISE T. P. recherche pour BANLIEUE SUD
ATTACHE
DIRECTION ADMINISTR.
Il est demandé :
— Une format. supérieure type Sciences Eco ou Supérieure de commerce ;
— Une expérience dans les travaux publics est indispens.
Adres. C. V. complet à Agence Spécialisée des Ingénieurs et Cadres, section A, 12, rue Blanche, PARIS-9e, qui transmettra.

Très important groupe français de négoce de produits de bâtiment vous propose un poste de
ATTACHE DE GESTION
Si vous êtes E.S.C.-I.U.T. ou équivalent (deux ans expérience ou même débutant).
— Directement rattaché au directeur de la succursale, vous recueillerez tous les renseignements de gestion, tiendrez le tableau de bord, assurerez le contrôle budgétaire et la liaison avec les services informatiques.
— Env. C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 15.428 B, EDIT. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui trans.
Nécessité libre rapidement.

Un groupement de photographes parisiens cherche pr démarcher nouvelle clientèle
UN AGENT COMMERCIAL
introduit aux bons niveaux dans l'industrie et le commerce. Il est prêt à consentir des conditions très avantageuses à un candidat apportant un chiffre d'affaires élevé.
Ecr. n° 6.659, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TREFIMETAUX
recherche
COMPTABLE
ht niveau, statut collaborateur. Minimum 25 ans.
Devra maîtriser la comptabilité industrielle et analytique et être capable de mettre en place nouveau système comptable.
Des notions en informatique seront appréciées.
Rémunération en fonction des capacités.
Stabilité de l'emploi.
Envoyer C.V. manuscrit détaillé au SERVICE DU PERSONNEL TREFIMETAUX, 254, rue du Mar.-Leclerc, 94410 St-Maurice.

COMPTABLE HME
25 ans min., très actif, diplômé S.C.F. ou similaire. Bonnes connaissances générales, susceptible prendre relève chef comptable approchant retraite. — Ecrire avec C.V. détaillé PARITYS, 16, rue Vivienne, PARIS (2e).

emplois féminins

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE PARISIEN

recherche
POUR SERVICE COMMERCIAL

VENTE PAR TÉLÉPHONE

JEUNES FEMMES DYNAMIQUES

— Bonne présentation
— ESPRIT VIF ET ACCROCHEUR
— EXCELLENTE VENDEUSE

Adresser C.V. et prétentions, n° 227, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PREMIER PLAN

(PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION)
recherche

SECRETAIRE JURIDIQUE

de haut niveau

PARFAITEMENT BILINGUE

Sténo-dactylo français/anglais
• poste à pourvoir très rapidement
• quartier DEFENSE
• conditions de travail intéressantes

Adresser candidature C.V., photo ss référence DOSEL (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

VIIIe - ARRONDISSEMENT recherche CUISINIERE
BONNE PRESENTATION pour s'occuper service stable + repassage, parlant français, aidée par femme ménage, nourr., chbre indép., réf. exig., tr. bon salaire. Tél., matin : 283-71-48.

THOMSON MEDICAL TELCO
6, rue Vauguyon 92212 - SAINT-CLOUD proche gares (Groupe Thomson Brandt) cherche pour sa DIRECTION COMMERCIALE
UNE SECRETAIRE STENODACTYLO
BIL. ANGLAIS. Expérience machine à dicter souhaitée.
Ecrire avec C.V. détaillé au Service du Personnel.

Centre RENE-HUGUENIN, 5, r. G.-Latouche, 92 Saint-Cloud, ch.
INFIRMIERE D.E.
NUIT, 46 h en 5 jrs, sal. début. 3.075 F, si 2 an. ancien. 3.305 F. Poss. logement célibat. Ecr. ou tél. pr rend.-vs 602-38-58, p. 315.

PALAIS-ROYAL SERVICE
— 2, rue Marengo, PARIS-1er Mo PALAIS-ROYAL
260-34-24
— ou TOUR ARAGO 5, rue Bellini, PUTEAUX Mo PONT-DE-NEUILLY
776-11-50/56/57
recrute immédiatement
SECRETAIRES STENODACTYLOS

STE COMMERCIALE Paris 16e rech. pour SERV. PERSONNEL
SECTION VOYAGES
J. F.
— 25 ans minimum ;
— Formation de secrétaire ;
— Bonne présentation
— Bonne présentation.
La candidate devra être dynamique et organisée, posséder des qualités d'initiative et le sens des contacts humains.
Situation stable. Hor. flexible. Base 40 h. semaine. Restaurant d'entreprise. Adr. C.V. et prét. n° 89.835 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. t.

REGIE-PRESSE
recherche
EXCELLENTE
STENODACTYLO
EXPERIMENTEE
pour service commercial grand quotidien parisien
Se prés. TOUR MAINE-MONTPARNASSE, 17e étage, Service du Personnel - 33, av. du Maine, ou tél. pour rendez-vous 538-24-22, poste 17-45.

Sté installations industrielles près Champs-Elysées cherche
SECRETAIRE
TECHNICO-COMMERCIALE
parfaitement bilingue français-allemand, anglais souhaité.
Niveau BAC. expér. 3 ans mini.
Adr. C.V. et prétentions, à Klockner INA FRANCE S.A.R.L. 27, rue Marbeuf - 75008 PARIS

proposit. com. capitaux

Fabricant ch. personne dispos. capitaux pr placem. ds matériel PARA-MEDICAL inédit. Marge bén. import. Ecr. n° 26, Publimax, 36, av. Hoche, PARIS-8e.

POUR PORTUGAL RECHERCHONS représentation agences d'usines.
Offrons garanties sérieuses dispos. capitaux. Faire offre NOUS LOGER, B.P. 19, 77590 BOIS-LE-ROI.

occasions

A VENDRE 1 canapé + 1 faut. L. XVI ébén., tel. velours gén. bleu, parfait état, prix 4 800 F. Eléments Minvielle bois frêne sat., 1 pend. 1 élém. 3 tiroirs, très bon état. Prix 2.000 F. — Tél. 525-51-51, p. 2.335 ou 2.333.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut **MER. 26-73**

sports loisirs

SEJOURS AU SOLEIL
Tunisie inter-saison.
7 jours : 850 F.
Baléares inter-saison.
7 jours : 650 F.
Tél. : 285-38-32. Lic. A 620.

bateaux

Emplacements à vendre 4 m x 10 m bien situés Port Vauban, Antibes. Ecr. Capitainerie ou tél. (93) 34-74-00.

demandes d'emploi

FRANCAIS, 43 ANS, FORMATION SUPERIEURE ACTUELLEMENT DIRECTEUR GENERAL IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES EN ITALIE.
Excellent commercial. Bon animateur d'équipe.
Aptitude et expérience de la gestion. INTERESSE PAR UN POSTE SIMILAIRE OU DE RESPONSABILITE EN FRANCE OU EN ITALIE.
Ecrire N° 2353 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

LA BOURSE MONTE

Pour renforcer votre Bureau d'Etudes ou toute autre fonction se rapportant au diagnostic de Stés

ANALYSTE FINANCIER CONFIRMÉ

Membre de la S.F.A.F. - 4 ans d'expérience professionnelle dans BUREAU D'ETUDES RENOMME.
27 ans. Etudes supérieures de premier plan. Bilingue FRANÇAIS-ANGLAIS. Grandes facilités d'adaptation.
Ecr. no 92407, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

PRESSE - DOCUMENTATION

J.F. 28 ans, diplômes supérieurs

Expérience :
— Journaliste rédactionnelle littérature et cinéma ;
— Responsable documentation économique et politique d'un service officiel ;
— Relations avec la presse.

Capacités :
— Gérer ou créer service de documentation ;
— Animer journal d'entreprise ;
— Etablir relations avec la presse.

Ecrire :
M. DERAMBURE, 30, rue Saint-Denis 92100 BOULOGNE

CHEF DE PUBLICITE
30 ans met à votre disposition 5 ans d'expér. dans les supports. Bons contacts agences et annonceurs. ANGL. ET ITAL. COURANTS. Etudierait toute proposition. Libre rapidem. Tél. 326-99-94 ou écr. n° 6.661, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE
J.F. 25 A., LIC. DROIT PRIVE, LIC. SOCIOL., C.E.J. + CERT. SPECIALISAT. DROIT SOCIAL, ch. sit. fonct. personnel ou serv. juridiq. Etud. ttes prop. Paris, prov. Ec. 2.336, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne ingénieur dipl. E.E.M.I. ch. poste d'ingénieur débutant ou technico-ccial dans le domaine de la mécanique et électricité. Bon. notions anglais lu, écrit et parlé. Not. accept. allemand et arabe. — Ecrire à n° 2.351, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui trans.

CHEF DE PERSONNEL
32 a., expér. entrepr. industr. et commerc., tr. bonnes conn. lois sociales, paie informatique, gestion administrative et du personnel, rech. situat. simil. ou ADJT A DIRECT. PERSONN., province, région indiff. (réside actuellement à Toulouse). Ecr., n° 90.984, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SECRETAIRE GENERAL
34 a., lic. sciences économiques, expér. de 8 ans dans la gestion, posséd. capacités rédaction et organisat., ch. poste à respons. Ecrire France Lafayette, P. 15, 10, rue Bleue, Paris-9e, qui tr.

24 ans, libéré des O.M., DECS compt., certif. jurid. et écon. en prépar. par corresp., rech. place stab. s/Paris même, lib. imm. Ecr. n° 2.344, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune homme, parl. et écrivant arabe, égyptien, ch. une place d'interpr. pr une société franc. Téléphone : 407-81-40.

Jeune graphiste illustrateur, dynamique, cherche travaux Free Lance. Francis PESSIN. : 033-76-12.

HEC, 36 ans, domicilié Cologne, connais. chimie, plastiq. et emballages, cherche poste chef des ventes en Allemagne. Ecrire à : n° 2.360, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Infirmier DE, 34 a., spéc. rein artif., radio, conn. CEC, goût des respons., ch. poste respons. pays francoph. ou Fr. Ph. Viaud, Le Savoie, 2, av. Dufy, NICE.

M. 29 a., célib., F. bil. anglais, dipl. Instit. htes études économ. agric., 3 a. gest. immobil., ch. situation av. cont. ext., accept. résidence pays angloph. ou dép. long. durée. Ecr. s/n° 686.862, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui tr.

INFIRMIERE D.E.
35 ans, expérimentée, recherche poste assistante médicale, Paris, plein temps ou mi-temps, libre début février. Tél. : 555-74-30.

J. F., 25 a., 2 a. sciences éco., licences angl. et lettres, angl., ital. parfaits, dactylo, cherche place stable. - Tél. : 945-62-34.

Retraité, Paris, tél., cultivé, bricol., pt second. artis., ch. empl. Ecr. Crips, 20 bis, bd Arago-13e

Cadre Ccial, 34 ans, excellente présentation, sérieux, dynamiq., 11 ans d'expér. dans édition et industr. du bois, cherche emploi de responsab., évolutif, pr développer ou créer réseau Ccial (promotion ou vente), capable satisfaire proposit. dans autres branches, libre imm. 4.500 X 13 + frais si nécessaire. - M. Frédéric PICAULT, 85, bd de la République. 92100 BOULOGNE.

AGENT DE FABRICATION
Arts graph., résid. Milan, Ital., niv. cadre techn.-comm., resp. achats, spécial. photogr. - impr. offset, reliure, sous-traitance, emp.-exp., français, anglais, italien, références, cherche situat. en rapport auprès éditeurs, ag. de publicité. Ecrire n° 686.743, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui tr.

J. F., 28 ans, licence sciences Eco., licence sociolog., ethnogr. Ecr. n° 2.351, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ing. élec.-méc., 27 a., lib. O.M., poss. sérieuse expér. Afrique, cherche empl. outre-mer même brousse. - Thomas Les Sentons, 84440 Saint-Martin-de-Castillon.

J. H., 24 a., dég. O.M., célibat., licence sciences économiques C, anglais, étudie toutes propositions, préférence étranger. — Gérard MARCHAND, 30, RUE CH.-SANGLIER. - 45000 Orléans.

Secrétaire, 34 a., bon anglais, réf. sér., habit. cont. hum. et trav. ambassade, ch. empl. imméd. T. : 755-68-44, apr. 18 h.

Chef de projet informatique, expérim., ayant effectué avec succès nombreux démarrages, cherche poste responsab. études ou chef service informatique. Ecr. n° 2.339, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE F., 45 ans, comptabilité, paie, administration du personnel, goût du contact, cherche poste à responsabilité dans service du personnel ou social. Libre rapidement. Ecrire à : n° 2.334, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre sup., 42 a., dipl. ét. sup., 15 a. exp. banc. et industr., all., angl., act. direct gal imple soc. ind., ch. direct. gale. fin. ou secr. gén. soc. dyn. impt. E ou S.-E. Ecr. 2.292 « le Monde » P., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

représent. demande

Besoin export. vos produits? Londres agent jeune, dynamiq., représent. à la commission. — E. DE PINOS, 20 Larpent Ave., SW 15 London, Engl. 789-02-58.

cours et leçons

ENGLISH CONVERS., COMM. Your resid. Exp. Amer. 254-96-79.

Cours Angl. par profess. diplom. Cambridge. Tél. 337-58-81, soir.

traductions

Demande

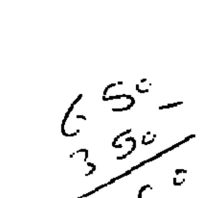
TOUTES TRADUCTIONS ANGLAIS - 754-23-68.

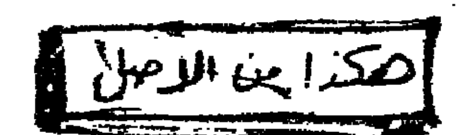
autos-vente

EXCEPTIONNEL
AUTOBIANCHI
A 112
ANCIEN TARIF
Gge des PATRIARCHES
11 Rue MIRBEL 5ème
336.38.35

Société vend cause double empl. JAGUAR X J 6, 4 litres 2, 1975. 7.000 km., 1re main, nombr. opt. Prix à débattre. Tél. 345-87-14.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**





	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

appartements vente

Paris

Pr. PARC MONTSOURIS
dans immeuble neuf, haut stdg, double exposition SUD SUR TOITURE JARDIN, très calme, 76 m², double living, 1 chbre ou 1 liv. 2 chb. + 15 m² de balc. Tr. b. équip. - Parking. Exc. ét., 350.000 F WAG. 89-39.

AV. H.-MARTIN même. Soleil. 4 récept. 5 chbres. 440 m2. Impecc. Exc. plan, 3 serv., gar. Px en rapp. « TAC », MED. 15-66

BD VOLTAIRE
Immeuble pierre de taille. Etage élevé - Ascenseur neuf. **2-3 P.** 60 m2 ENVIRON. Entrée, cuisine, w.-c., salle d'eau. Bonne distribution. Pr rens. et visites : 227-91-45.

AV. TRUDAINE
3 p., tt cft, imm. stdg, asc. Visite : 3, rue Gérando. Jeudi, vendredi, samedi, 13 h. 30-18 h.

MAGENTA
Studio tout confort. Idéal pour placem. 63.000 F - 345-86-41.

19e - Mo LAUMIERE SUR BASSIN
dans IMMEUBLE RENOVE face FUTUR PLAN D'EAU DE PLAISANCE. PROPRIET. vend DIRECTEMENT
30 STUDIOS
aménagés et décorés
TOUT CONFORT
spécialement pour
FORTE RENTABILITE
et placement d'avenir sans précédent - Gestion et location assurées.
Le propr. GIRPA
325-25-25 + 56-78.

Mo VOLTAIRE. Immeuble 1935. 34, r. de la Folie-Regnault (11e). **2 P.** Conft. Asc. Chauff. centr. S. pl. vend., sam., 15-18 h.

9e PROPRIET. vend **4 PCES** très beau cft+chb. bonne. 100 m2. URGT. Px intér. Vr vend. sam. 14-18 h., 14, RUE SAINT-LAZARE.

MONTMARTRE STUDIOS tt confort. IDEAL POUR PLACEMENT. A partir 75.000 F. — 345-86-41.

MARAIS. Studio tout confort rénové. A partir de 100.000 F et 2 p. à partir de 160.000 F. Téléph. 742-44-96 ou 924-41-59.

MARAIS. 100 m² sur jardin. A rénover. Très grand stdg. Prix 580.000 F. Tél. 742-44-96 ou 924-41-59.

RUE VAUVENARGUES - 4 p., entr., gde cuis., wc, bs, ch. c., asc., 90 m², 320.000 F. Gros crédit - Tél. 229-44-41.

R.G. Maison part., 3 P. c., s. bs BEL ATELIER D'ARTISTE JARDIN PRIVE. Tél. part. à p. Ecr. à 7.856 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SQUARE CLIGNANCOURT (18e). 4 PCES, tout conft+chbre serv. calme, soleil, imm. standing. Etude ORDENER. T. 606-16-51.

8e. VUE SUR EGLISE RUSSE TR. B. 7 P., 220m²+serv. balc., soleil, garage - ALM. 05-95.

VP. Luxueux grenier, 110 m², salon 50 m², 2 chb., loggia, 5e étg. imm. 18e s. RIC. 02-44.

PLACE ADOLPHE-MAX. Etage élevé, 5 p., 2 ch. serv. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Nous avons sélectionné pour vous

A ST-GERMAIN-en-L. Ds cadre de verdure. A 7' RER. Splend. appt 142m². 3 chb., 2 s. bains, living. Tout confort. 625.000 F.

A PARLY II Appart. très grand stand. 200 m2 + balcon fermé. 4 chambres, 2 s. bns, cuis. équ., dressings. 800.000 F.

23, rue du Maréchal-Foch. 78110 LE VESINET — Tél. 976-07-06

F.P.I.

Près FOCH EXCEPTIONNEL. Imm. récent, gd stand., dern. ét. Elég. duplex 240 m2. Récept. boiseries, 2 ch., 2 bns, dress., stud. serv., 2 park. Px él. justif. FRANK ARTHUR — 924-07-69

TROCADERO. Vue s/Seine. 5e ét. 8 pces, excell. distribut. Bon état. Prof. poss. Garage. Serv. Urgent. — « TAC », MED. 15-66.

RESIDENCE DES ARTS
(Métro Saint-Michel)
STUDIOS grand confort balcons
+ STUDIO except. 50 m2, 5e ét.
Restauration gd standing. Ascenseur - Descenseur. Chauffage central. Circuit télévision intérieur. Téléphone. Livraison immédiate.
A PARTIR DE 138.000 F
CREDIT POSSIBLE 80 %
S. pl. 28, rue Saint-André-des-Arts. Paris (6e), tous les jours, y compris dimanche, 10 à 19 h. Tél. : 326-99-74

SAINT-AMBROISE
Imm. ancien, pierre de taille. APPARTEMENTS OCCUPES **2 P.** 35 m2 environ. Entrée, cuis., w.-c., possibil. bns. TRES BON ETAT. - Excellent placement. 60.000 F. - 755-85-30.

12e - BASTILLE LEDRU-ROLLIN
DANS BEAUX IMMEUBLES ENTIEREMENT RESTAURES NOUS VENDONS DIRECT. :
50 STUDIOS et DUPLEX
de caractère, aménagés et décorés, grand standing, v.-o., interphone, ascenseur, poutres, jardin, assurant placement et rentabilité idéale, location et gestion assurées.
Le propr. GIRPA
325-25-25 + 56-78

PTE DE CHATILLON. Propr. vd sup. 3 p., tt cft, 72 m², gd stdg, gar. 350.000 F. 255-74-66.

VARENNE. ELEG. SEJ. + 2 ou 3 chb., 90m², sol. Charme. MED. 97-40.

MONTGALLET. Récent, étage élevé, liv. + 3 ch., verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MALESHERBES. Imm. P.d.T. 4 pièces, tout confort, étage élevé, soleil, balcon. MARTIN, Dr en droit, 742-99-09.

Pasteur - PARTICULIER vd appt 65 m², 3 p., tt cft, imm. P. de T., parfait état, ss asc., plein sud, sans vis-à-vis. Tél. : 737-81-10, 8 à 12 heures.

17e Pr. place PEREIRE. Ds bel imm. cft, 7 PCES, 2 sanit. 190 m2, ch. pers. Gar. Parf. distrib. pr profess. libér. SEGONDI — 874-08-45

2e - BOURSE PALAIS-ROYAL
DS MAGNIFIQUE IMM. FIN 17e réhabilité PROPRIETAIRE vend DIRECT.
15 STUDIOS et 2 PIECES avev LOGGIA
Aménagés et décorés. - Très gd standing. - V.-o. - Interphone. Poutres. - Marbre. - Réservés aux investisseurs de prestige.
Le propr. GIRPA
325-56-78 + 25-25

PR. PLACE WAGRAM
DANS IMMEUBLE RENOVE SUR COUR-JARDIN EN DUPLEX **3 P.** 60 m2 env., salle de bns et cuis. équipées, chff. et eau chaude p. immeuble. CAR. 91-45.

6e CHERCHE-MIDI. 115 m2. Séj.+3 ch., cuis., bns. 3e ét. Asc. Chbre service. — 567-22-88.

18e - MONTMARTRE
RESIDENTIEL, DANS IMMEUBLE TYPIQUE RESTAURE A 100 %, PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT :
10 STUDIOS ET 2 PIECES + DUPLEX aménagés
et décorés avec caractère, secteur très recherché par locataires sélect. Placement exceptionnel. Gestion et location assurées.
Le propr. GIRPA
325-25-25 + 56-78.

DAUMESNIL
Neuf, studio, gd stdg, parkg. Idéal pour placement. 150.000 F - 345-86-41.

GAMBETTA STUDIOS tt confort. Idéal pour placement. A partir 82.000 F. — 345-86-41.

viagers

NEUILLY LIBRE. Quartier St-James, ap. 4 p., ch. dom. 100 m² ensol., calme 2 T. 71-72 a. compt. + 1.850 rente. ETUDE LODEL. 700-00-99.

Sannois. Terr. 900 m² divis. poss. 100.000 F + rente mens. 500 F. Tél. : 525-30-93.

Région parisienne

VERSAILLES. Charmant 3 pièces. R.-de-C., 57 m² de verdure. 175.000. Téléphone : 954-84-07.

« LE CLOS DE NEUILLY »
5 pièces, 126 m², 603.000 F. 2 park. en ss-sol et cave inclus.
Prix ferme et définitif. Disponible immédiatement.
Téléphoner : Mme RAYNAUD - 256-98-98.

Lim. VERSAILLES. Magnifique appt 123 m², 3 chb., living, 2 s. de bs, cuis. 20 m², parkg, cave+chb. serv. avec 150.000 + crédit. J.M.B., 970-48-10.

BOULOGNE. Près Bois. Excel. situat., 45 m² à rénover, immeuble P. de T. ravalé. Téléphone : 924-96-18, poste 26.

5' VERSAILLES, à Fontenay-le-Fleury. Résidence parc Montaigne. Studio 49 m² sur verdure. Expos. S.-O. cave, park., tel. Prix 118.000 F - 460-31-22.

NEUILLY. Près Victor-Hugo. Liv.+ch. standg, 70 m²+jard. privatif + parking - 260-39-11.

REGION OUEST
Résid. Parly-II, appt 149 m², 5 p., récept. 50 m² agrandi par 2 loggia, 2 chb. chacune. s. bs + dressing, cuis. + office + lingerie, toilette, jardin 70 m² clos avec arbres, 2 park. Prix 610.000 F ap. 17 h. 460-35-60.

LE FRANCE BORD SEINE FACE BOIS. Splendide appart. de réception 146 m2, EXCEPT., 39e ETAGE. 878-07-43 / 306-50-57 / 783-43-99

3 P. Cuis., s. d'eau, w.-c. Bon état. Chff. cal. Parking. Px 135.000 F. Me voir s. place vendredi, samedi, 15 - 18 hres : 41, AV. MARCEL-CACHIN, BATIM. 4, 3e ét., CHATILLON-SS-BAGNEUX. - Tél. 637-25-28.

SCEAUX PLEIN CIEL. Ascens. VUE. Living + 4 chb. 350.000 F. — Tél. ODE. 73-37.

appartem. achat

Particulier achète comptant à 74-ANNECY appt 2 pièces, cuis., s. de bs, bien ensoleillé. Ecr. à 6.660, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Achète à Paris 5-7 pièces quartier résidentiel. OPE. 40-06.

appartements occupés

MONTMARTRE
DANS TRES BEL IMMEUBLE **PIERRE DE TAILLE**
6e étage rue. 55 m2, 75.000 F. Rez-de-ch. cour. 30 m2, 40.000 F. **R.-de-ch.** rue. 32 m2. occ. dame seule, 84 ans, 59.000. S/pl. 15-17 h. Jeudi 30, Vend. 31. 2 BIS, RUE COYSEVOX (18e).

échanges

Echang. très bel appt. 150 m² locat. 15e contre stud. gd cft. 16e. Tél. : 508-53-30.

constructions neuves

un placement sûr — LE PASCAL 5e arrt
à deux pas de la rue Mouffetard, un petit immeuble de grand standing
du studio au 6 pièces/duplex
Prix fermes et définitifs
Claude LACHAL S A — Tel 033.61.67
92 bd du Montparnasse 75014 Paris

COURBEVOIE. Studios : 109.000. Parking compris. Habitables MARS 1975. IMMOBILIERES FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

IXe RUE DU DELTA. Studios : 135.000. Habitables 1er trimestre 1975. IMMOBILIERES FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVe RUE G.-PITARD
— Chambres 91.500
— 2 pièces 185.000
— 3 pièces 271.000
Habitables 1er trimestre 1975. IMMOBILIERES FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

immeubles

Petit ensemble immobilier édifié sur grand terrain 480.000 F à débat., vendredi 14 h. 30 à 17 h. 30. CARREFOUR Rue Louis-Blériot. Buc. Rue porte de Buc. VERSAILLES. 531-72-79.

7e - Mo VANEAU
PROXIMITE RUE DE SEVRES en pleine activité
MURS DE RESTAURANT
et tres belle boutique - Bail 3-6-9, tte garantie et grande sécurité par valeur du fonds.

15e - Mo DUPLEIX
SALON DE COIFFURE MURS A VENDRE. Eviction en cours ou avec petite indemnité. Plus de bail. EMPLACEMENT D'AVENIR TRES EXCEPTIONNEL. Rentab. et invest. sans soucis. Le Propriétaire : GIRPA. 325-25-25 + 56-78.

RECH. PAIEMENT COMPT. Immeubles import. de qualité, libres ou occupés préfér. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf. 225-09-21 - 359-82-67.

pavillons

Cherche pavillon banlieue - 5-6 pièces même sans confort. Tél. à 648-14-87 ou écrire : M. SAUVAGEOT, 65, rue du Moulin-de-Pierres, Clamart 92140.

19e RESIDENT. PANORAMA IMPRENABLE. - Superbe 7 pces, 3 sanitaires. Solarium. Possib. profess. UNIQ. 580-01-20.

ASNIERES PR. GARE. VILLA 6 P. + pav. chasse dans jard. Travx. 29, rue Château. Vendredi 14/17 h. — MED. 97-40.

villas

SITE BOISE Résidence exception. Pr. centre, demeure 5 P., séj. 50 m2, ds un jardin 1.800 m2. **AG. REGNIER** 254, av. Pierre-Brossolette, 94-Le Perreux. — Tél. 324-17-63.

locations meublées

Demande

Ch. stud. ou 2 p. meub. 9e, 10e, 2e. Maître. 63 r. Aguesseau, Boulogne

locations non meublées

Offre

INVALIDES. - Vue imprenable, 5 PCES, 140 m², standing, bail. 4.000 F - 331-30-08.

AUTEUIL. Appt nf, 2 p., balc., TEL., 1.350 F + ch. 525-30-93.

Off. de propriétaires plus. arr. 720-19-25, 19-43, 19-53.

Part. à part. loue ss commiss. pour deux ans maximum appt vide, 5 PIECES, 116 m², imm. neuf 75, bal., cuis. équip., tél. Mo ST-AMBROISE. Except., 2.000 F+chg. Tél. 742-78-51 H.B. 986-32-12 apres 18 heures.

REPUBLIQUE. 40-42, quai de Jemmapes, dans imm. neuf. Studio et 2 pièces entièrement équipés, de 728 à 1.680 F TCC. Vis. sur place, 13-19 heures.

ALESIA, 4 p., s. bs, cab. toil., 100 m², 1.800 ch. c. 874-27-76.

NATION. P. loue tr. beau 2 p., 55 m², sur verdure, très calme, clair, tél., gar., moq., cuis. équipée, sal. bains, 1.300 T.T.C. 555-15-76 - Libre 1er février.

hôtels-partic.

Près Château de la Muette, Hôtel particulier, excellent état 9 PIECES Principales, garage, serv., libre. Tél. : 231-49-20.

25 KM. AUT. OUEST. Bel. demeure anc., gd jdin, cadre pais. et famil. 420.000 F. ODE. 73-37.

bureaux

PROPRIETAIRE Loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

BUREAUX SS PAS-DE-PORTE. TTES SURF. TOUS QUART. MAILLOT - 293-45-55, 522-19-10. Spécialistes bureaux dep. 1961.

fonds de commerce

R. MAZARINE, bout. 33 m² + 33 m² 1er ét. (bail antiquités). Tél. : 326-18-41.

Vends Club Discothèque rég. Ouest Paris, 45 km, bail 9 ans, bon rapp., grand appart., park. 80 voit. + park. privé. Tél. : 15/38-80-68-14, de 14 à 22 h.

propriétés

Nous avons sélectionné pour vous

LE VÉSINET 6' RER Ultra-résid. Belle propriété dans parc 3.400m². Gde récept. 6 ch. + bns. Apt serv., garage. POSS. CREDIT PPTAIRE

LE VÉSINET 9' RER CALME. Villa récente en 1 étage, style Directoire sur 900m². Séj., bureau, s. à mang., 3 chbres, bains, garage.

23, rue du Maréchal-Foch. 78110 LE VESINET — Tél. 976-07-06

F.P.I.

45 KM PARIS OUEST MONTFORT-L'AMAURY PROPRIETE ANCIENNE RENOVEE grand séjour, salle à manger, bureau, cuis. équipée, 5 ch., bains. PARC. 5.389 m². Px. 700.000 F. A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93.

A vendre région viticole bas-Médoc, belle demeure récente, entièrement équipée, éléments style sur terrain 15.000 M2 en partie boisé, endroit calme proximité rivière, océan. Prix : 1.200.000 F. Ecr. No 7.850 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A vdre PARC 15 HA av. étang 1 HA, région touristique proxim. lac de VASSIVIERE. Conviendrait pour élevage ou résidence secondaire. PRIX : 200.000 F. DUPUY, 87470 PEYRAT-LE-CHATEAU.

Pres Nemours, bd Loing, constr. 67 (210 m²) p. taille, pl.-pied, vue impor., séj. 90 m², chemin, 3 chbres, tt cft. s/s-sol 240 m², ter. 3.350 m². 550.000 F. 428-04-13.

125 km. Paris autoroute sud. Sortie charmant bourg **TERRAIN A BAT. 7.500 m2** grande façade, eau, élect., vue. Prix total : 57.000 F.

8 km. Montargis **BELLE FERMETTE** 4 pièces, vastes dépendances, eau, él., chauf. centr., tél. **3 HECTARES (30.000 m2)** bordés par rivière. Px total : 340.000 F. ROCHET, 5, rue du Longeard, 45201 MONTARGIS. (15-38) 85-15-57.

65 KM OUEST PAR GAMBAIS. Dans village, très gros bourg. 5 km gare. Magnifique propriété ancienne. Ferme aménag. avec raffinem. Cachet except. + entrée, cuisine install. 25 m2. Séjour 75 m2 av. loggia et cheminée. 7 ch., bains, chff. c. Tél. Maison d'amis. Tt absolument impecc. Jardin 1.500 m2 clos murs. Tot. 485.000. Gros crédit possible. CABINET MAZIERES Guiperreux par Rambouillet 485-31-55.

usines

Partic. désire vdre entreprise construction côte Aquitaine, prox. zone portuaire du Verdon avec maison de maître gd standing, maison secondaire très bon état, matériel complet pr dix ouvriers. Carnet de commandes important. 3 ha terrain en partie boisé. Prix : 2.200.000 F. Ecr. No 7.849 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pr. GISORS BORD RIVIERE. Belle propriété ANCIENNE. 6 p., cuis., cft. Jdin. Px 330.000. - Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, 2 GISORS. — Tél. : 620.

terrains

Propr. vd terr. à bâtir, site privilégié, région MONTFORT-L'AMAURY. Tél. 533-78-99.

Propr. vd terr. boisé à BOISSY-ST-LEGER, 1.800 m², 30 m de façade. Px 310.000 F. Crédit pos. Pour tous renseig. 533-31-77.

LIMOURS, près d'ORSAY, sect. résid., magnif. terr. à bâtir. Toutes superficies. 250-77-93.

Terr. industriels et terr. pour centres commerc. Tél. 533-31-77.

Entre Dourdan et Rambouillet, à ST-ARNOULT-EN-YVELINES, Sud-Ouest de Paris, propr. vend terr. à bâtir prox. autoroute Paris-Chartres. 250-37-63.

PROVENCE-EYGALIERES. Site clas. vds ter. bât. 5.325 m² cert. urb. 500 m vil. Elec. posée, eau 150 m. Vue impr. vx vil. Lub. vent. Alpil. 25 F m². FORTUNATO 425 cours Carnot. CAVAILLON.

Terrains à vendre pour prom., emplacem. 1er ordre. PARIS, PROVINCE, COTE D'AZUR. Renseignements à BAL. 32-25.

fermettes

FERMETTE 140 km Paris. Indép. Belle vue. 4 P., dép. 1.600 m2. 120.000 F. Crédit 80 %. — THYRAULT 89 - Saint-Fargeau. — Tél. 183.

Vallée Seine, Fermet. Normande séj. rust. 55 M2, 3 ch., gd cft, tél., cuis. équip., cell., gren. am. cave + mais. amis, cft., gar., terr. 1.500 m². Px 267.000. AVIS, 8, fg Cappeville, Gisors. T. 405.

URGENT Cse départ. Fermette longue, tout confort. Ds ham. calme. 4 P. Impecc. + poss. ds gren. et dépend. Chff. cent. fuel. Cour + jardin planté clos. Px 145.000 F. Facil. G.I.M. FACE EGLISE à **NEMOURS** Tél. : 428-03-09.

châteaux

CHATEAU LOUIS XIII. Parc splend. 85 ha., rivière. Aff. except. très recommandée. AG. LES TOURELLES, Orléans, 1, av. Dauphine. Tél. 66-70-90.

villégiatures

La Franqui-Plage (Aude). A louer en toutes saisons, appartements luxueux pour 3, 5 et 8 personnes. Ecr. No 2.354 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

exclusivités

appartements vente

Paris

Près de la PLACE DES FETES excellent Placement Immobilier. Très beau STUDIO 30 m², tout confort, vraie cuisine, bel immeuble. Px 80.000 F, crédit possible avec 15.000 cpt. Propriétaire, 504-36-55.

Place Colonel-Fabien, 102, bd de La Villette, 3 p. cft, balc., 70 m² s/pl. vdi 31, sam. 1er, 11 à 17 h.

Mo MAX-DORMOY, propr. vend ds bel imm. magnif. 3 p., cuis., cab. toil. + bns, 2 w.-c., chauff. cent. Poss. ch. de bns et gar. B. px, gr. crédit. Tél. 902-12-16.

2 P. 14e - RUE THIBAUD 40 m2. PLACEMENT SUR ou HABITATION. Cabinet DAUCHEZ - 720-94-95 (poste 302)

MAGENTA Xe, particulier vend direct. studio tout confort, libre. Vue except. refait neuf, louable 600 F mens. Prix 79.000 F, placement intellig. Tél. : 227-24-15.

Près PLACE BRETEUIL dans immeuble bourgeois : séj. 40 m² env., 2 ch., 2 bs, w.-c., bel. entr., cuis. Tél. SEG. 18-47.

CONTRESCARPE, plein soleil, charm. 3 p., cuis., sal. d'eau, tél. Px 150.000 F. T. 292-07-77.

XXe Gambetta ds résid. 73 beau 2 p., 50 m² gd cft. jdin privatif 140 m², park. ss/sol, cave, asc. Tél. : 331-34-15.

18, rue de VINTIMILLE 9e - PRES SQUARE. Bon imm. ravalé, ancien H. P. 3 P., sc. 70 m2, tt cft, 1er ét. av. terras. 20 m2 et pièce indép. Vendredi, samedi, 15-18 h.

TROCADERO 350 M² PRIX très raisonnable. Ds immeuble standing, superbe appt MIXTE tt cft, 4 l. téléph. à votre disposition. - Pour tous renseignements : SEG. 18-47.

NATION Ds bel imm. ravalé p. de t. et brique 3 p., cft, 76 m², Conviendrait pr transformation atelier d'artiste. Prix 175.000 F. 343-32-67.

République propr. vd dir. 3 p. 70 m², tél., tt cft. Tél. 607-28-90.

XVIe RAV. STUD. S/BERGES DE LA SEINE, CACHET. TT CFT. 160.000 F. T. 704-89-18.

NATION Ds bel immeub. 1968 Vaste sél. dble, 2 ch., cuis., bains, wc, excell. état, 4e ét. s/rue et jardin, park. 310.000. Urgent - Tél. 343-32-67.

ST-MICHEL. EXCEPT. Placemt 17 %. 100.000 F. CABINET DAUCHEZ Tél. : 720-94-95, poste 277.

Région parisienne

Part. MEUDON vue exception. appart. 120 m², terrasse 350 m², stdg, le soir. 626-10-13.

CLAMART, bel appt 75 m², sél. double, 2 chb. tt cft, sol. box. 250.000 F. Tél. 736-27-06, le soir.

Bourg-La Reine, face Mo Part. vend imm. standg calme. F 4, 5e étage, 75 m², garage, libre en juin, 240.000 F. Tél. : 350-32-23.

94 Fontenay-sous-Bois, R.E.R. prop. vd direct. 3 P. + parking imm. réc. tt cft. Tél. : 345-26-78.

ST-MANDE, 5 MIN. BOIS, réct 5 P., cuis., bains, wc, parking, chft. cal. 2.620 T.C. LAF. 15-66.

locations non meublées

Offre

PARIS (15e)
1, rue des Bergers. Studios à louer ds imm. de standing, parkings. Visite et réservation s/place, le vendredi 31 de 9 h. à 12 h. Justification revenus et solvabilité exigée.

Mo INVALIDES, très bel imm. 6 p., 240 m², belle récept., 3 ch. + serv. impec., libérale possible. 4.000 F + ch. Tél. : 366-45-29.

NATION, libre 1er février 3 p. tt cfort, 850 F, charges comprises. 30, rue des Boulets, après 19 h.

Lamarck neuf, standing duplex sél. + 3 p., cuis., bns, loggia, 5e asc. 2.200 F + ch. T. 337-61-79.

TROCADERO - TR. GD STAND. **4 P.** 120 m2, tout confort. TEL. Park. 4.200 F. **5 P.** 140 m2, tout confort. TEL. Park. 4.800 F. POSS. PROFESS. LIBERALE L'IMMOBILIERE — LAF. 15-67

constructions neuves

CHAMPS-ELYSEES 11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.
6 PIECES, 7e étage, 165 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS. Bur. de vte s/place ouv. ts les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
P. BOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

CHATOU R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
4 PCES, 72 m², avec 1 emplac. voit. sous-sol, 197.597 F.
5 PCES, 98 m², avec 2 emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
6 PCES, 109 m², avec 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

CHATOU R.E.R. ETOILE
Site except. bord de Seine pour VIVRE A DEUX dans 46 m2 « H.O. » Nouvelle formule
LIVRAISON MARS 1975
« LE BELVEDERE » 85, av. Gambetta, à CHATOU de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h. LE SAMEDI ET MARDI + DIMANCHE APRES-MIDI
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

SCI NOUVEL ORLEANS 2 — METRO ALESIA
93-95 AV GENERAL LECLERC PARIS 14
DU STUDIO AU 5 PIECES ET +
BUREAU DE VENTE SUR PLACE DE 10 A 12 H ET DE 14 A 18 H
TEL 588 87 11 OU 331 48 82

appartem. achat

Sté recherche à acheter appt près NATION. Tél. : 343-62-14.

villas

VESINET - Verdure
VILLA Pierre de taille bon état, réception 45 m², 5 ch., 2 bns, gar., cft mazout, jardin. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet, Téléph. : 976-05-90.

Belle villa en parfaite état LA GARENNE-COLOMBES entrée 18 m², séjour 50 m², gde cuis., 5 gdes chbr., 3 bns, 450 m² terrain, Px 700.000 F. 788-49-08.

viagers

Estimation gratuite - Discrétion **F. CRUZ** S. A. - 265-68-90 8, rue La Boétie

pavillons

St-Gratien résid., b. pav de 6 p. cuis. équip., bns, tt confort, gd ss/sol, jardin de 500 m². Prix justifié : 500.000 F. S'adr. Mr JOURDAIN, notaire. 27170 Beaumont-le-Roger. Tél. : 44-20-09.

MAFFLIERS Sur 780 m² Bel. villa 5-6 pces, gd cft, sur ss-sol, terrasse, gar. 370.500 F - Tél. 990-65-67.

hôtels-partic.

LUXUEUX H.P. DE CARACT. ref. neuf, 8 p. + serv. + gar. + jdin. Px rar. Prop. s/pl. sam. dim., 11 h. à 18 h. 16, RUE DU COMMANDANT-LEANDRI, 15e.

bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE
20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris
Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93

CHATOU - LE VESINET
BUREAUX TERMINES
DANS PETIT IMMEUBLE
30 m2 à 2.500 m2
260 F le m2 H.T.
H. Le CLAIR. Tél. ALM. 13-72.

locaux commerciaux

XIXe CEDE **LOCAL 120 m2** TRES BIEN SITUE (angle de grande rue). Conviendrait à banque ou autres. Tél. de 13 h. à 16 h. : 205-24-49.

QUARTIER OPERA. BURX COMM. 200 m² environ, 3e ét., 3 lig. tél. Cess. bail 6 ans. Loyer actuellement : 40.000 F l'an + charges. PRIX 250.000 F. Tél. 527-96-21 - 874-48-44.

Loue 650 m² à prox. République, 3 tél., chauffage. 4.000 casiers, monte-charge, conviend. à com. gros : cycles, électric., électron., et outillage. Téléph. : 207-32-90.

locaux indust.

Cherche INVESTISSEUR 1.250.000 F, H.T. RENTABILITE ASSUREE 9,50 % indexé. sur ENTREPOT proche du faubourg ST-ANTOINE (11e). Tél. : 504-16-07.

fonds de commerce

6e ST-MICHEL - A SAISIR EXCEPT. MURS BOUTIQ. Placement 17 % - 100.000 F. CABINET DAUCHEZ 720-94-95 (poste 277)

fermettes

110 km autor. Sud, à saisir sur **1 ha 20, soit 12.000 m2** véritable fermette gâtinaise, construction pierres, tuiles pays, gentil hameau, site boisé, vallonné, orientation plein Sud, beau séj. rustiq. 40 m², poutres apparentes, ancienne cheminée à bûches, cuisine, chbres, w.-c., fosse septiq. + P. 30 m² + beau grenier aménageab. attenant, anc. étable 50 m² + grange, eau, électricité branchée, le tout en parfait état. Prix total : 139.000 F. Traite avec 30.000 F cpt. Crédit/15 ans. Les PEUPLIERS, 27, rue de Vimory, MONTARGIS. Tél. : (15) 38-85-22-92, 24 h./24 h.

propriétés

PRES PONT-S/YONNE
Robuste maison, bourg coquet, 4 p., bains, wc, poutres. Dépend. Retour équerre, 80 m² am. Cave. Jardin avec arbres décoratifs. Prix 90.000 F, avec 18.000 F. **CHARON** 162, rue Grande, FONTAINEBLEAU Tél. 422-27-78 ou TUR. 26-76

SUD DE DREUX
Maison campagne long. et basse sur 800 m2 jardin. 4 p., cuis. + 1 p. Grenier am. Cave. E., El. Chff. fuel. 161.000 av. 32.000 F. **CHARON** 2, av. Gl-Leclerc, RAMBOUILLET Tél. 483-12-67 ou TUR. 26-76

40 km Port-La Nouvelle, belle propriété, 6 gdes p., cheminées, caves, gar., 6 ha terr. Prix : 140.000, av. 30.000 AVIS, 55, rue Ramon CARCASSONNE 278-09-51.

COUVENT, village de montagne. Dépt. 63, bât. pierres caractère, vue panor., 4 niveaux, 1.200 m² planchers, bon état, jdin + dép., eau, électricité, téléphone. Bas prix. Renseigem. 737-74-76.

Normandie 130 km Ouest Paris, ville de 3.000 hab. Mag. propté de 340 m² s. h., parc 10.000 m². S'adr. Mr JOURDAIN, notaire. 27170 Beaum.-le-Roger, 44-20-09.

terrains

CROISSY - Centre
BEAU TERRAIN de 1.000 m² gde fac., entièrement viabilisé. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet. Tél. : 976-05-90.

EXCEPTIONNEL
25 km PARIS par A. 1 sortie SURVILLIERS
68 F LE M² H.T.
TERRAINS A BATIR 680 m2 à 1.200 m2, façade 20 m. Viabilité - Urgent
DEVIQ 60, av. Joffre, (60) CHANTILLY Téléph. 457-12-02 +

VAR au PLAN-DE-LA-TOUR 8 km mer, terrain de 20.000 m² avec source certif. urban. SENTUCQ - Tél. 076-61-31.

6.300 M² avec rue privée et toutes viabilités. On peut construire bâtiment à usage industriel et bureaux sur environ 3.500m² au sol. Prix en propriété 595.000 F, situé à 10 km Porte-de-Choisy - 887-87-34

JEUNESSE

UN COLLOQUE «INTERMINISTÉRIEL» A MARLY-LE-ROI SUR LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Éducateurs incompris et fonctionnaires soupçonnés

Un colloque « pluridisciplinaire » a réuni, les 24 et 25 janvier, à l'Institut national d'éducation populaire (INEP) de Marly-le-Roi (Yvelines), quelque deux cents fonctionnaires, administrateurs ou éducateurs de clubs et « équipes de prévention » spécialisés dans la prévention de la délinquance parmi les adolescents. Ouvert par MM. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, et Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, ce colloque avait pour objectif, notamment, de définir quelle concertation et quelle coordination pouvaient être mises en œuvre dans l'ensemble des actions éducatives.

Cette réunion n'a pas fait, cependant, l'unanimité : quelques éducateurs, regrettant d'avoir été invités en trop petit nombre, ont quitté le colloque dès son ouverture, de peur d'être « manipulés ».

Parmi les travailleurs sociaux, les éducateurs de prévention, vivant en permanence au contact de jeunes délinquants, sont-ils eux-mêmes des « marginaux » qu'il faut à tout prix faire rentrer dans le rang ? Les débats, souvent animés tout au long de ces deux journées, pouvaient parfois le faire penser. La rencontre, il est vrai, s'y prêtait, mettant face à face des fonctionnaires des directions départementales de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) ou de la jeunesse et des sports et des animateurs de clubs et équipes de prévention. Entre eux, un fossé : la réalité concrète de la délinquance, sa définition, ses motifs, les raisons et la manière de la prévenir.

Les clubs et équipes de prévention ont été créés pour combattre l'extension, au cours des années 1955-1960, des bandes de « blousons noirs ». Quelques pionniers avaient alors compris que la seule façon de lutter contre l'inadaptation de ces adolescents était de partager leur vie, de les rencontrer dans la rue, d'aménager un local pour les accueillir ou plus simplement de bavarder avec eux. Depuis, des textes officiels ont précisé leur rôle : *« Si la communauté sociale sécrète l'inadaptation, celle-ci doit pouvoir mobiliser également les forces nécessaires pour atteindre un rééquilibre, ce qui a amené un élargissement de l'objectif des clubs et équipes, devenu moyen de socialisation et de promotion. »* (Circulaire du 17 octobre 1972.)

N'est-ce pas déjà un premier « mandat » donné aux éducateurs de prévention que cette socialisation et cette promotion ? Beaucoup, du moins, le comprennent ainsi et craignent d'avoir à jouer un rôle politique qu'ils refusent et qui s'apparente, selon eux, beaucoup plus à la répression qu'à la prévention.

Des boucs émissaires ?

La création des « îlotiers » ou « policiers éducateurs » n'est pas faite pour les rassurer. Pas plus que la présence, au colloque, d'un représentant du ministère de l'intérieur. Le commissaire Barbeau, chef du bureau des mineurs à la direction centrale de la sécurité publique, devait expliquer qu'*« il est impossible de nier l'aspect social et humain dans les fonctions des policiers »*, tout en précisant que ces derniers pouvaient *« s'appuyer sur leur autorité pour faire passer certains conseils »*, autorité dont, selon lui, les *« éducateurs ne bénéficient pas »*.

Si tous les participants ont reconnu — à commencer par le commissaire Barbeau — que les rôles des éducateurs et des policiers doivent être distingués, l'ambiguïté existe souvent, aux yeux des autorités locales. Ainsi, les conseils généraux, composés en majorité d'élus ruraux, acceptent mal, le plus souvent — lorsqu'ils sont appelés à voter le budget départemental des clubs et des équipes de prévention, — de signer un « chèque en blanc » à des éducateurs peu disposés à leur rendre des comptes et à leur expliquer les buts de leur action.

Dès lors, les éducateurs de prévention deviennent des « boucs émissaires » ; ils se voient accusés de profiter de l'inadaptation de certains adolescents pour développer une contestation politique qui ne leur déplaît pas. Certains ne s'en cachent pas et ne voient d'autre remède à l'inadaptation sociale que la remise en cause d'une société qui l'a engendrée...

Qui peut, alors, décider de l'action de ces éducateurs isolés des autres travailleurs sociaux ? M. Jacques Ellul, professeur de droit à l'université de Bordeaux-II et membre du Comité national de liaison des clubs et équipes de prévention, soulignant que *« le rôle de l'éducateur ne pouvait se situer qu'à un niveau non institutionnel »*, souhaite que la concertation et la coordination entre celui-ci et les autres travailleurs sociaux ne deviennent pas elles-mêmes des institutions. Le danger serait grand, selon lui, de voir alors disparaître l'éducation de prévention, comme ont disparu toutes les organisations de « francs-tireurs » dans l'histoire.

Ce colloque aura permis la rencontre de toutes les catégories de personnes intéressées à la prévention. Si les éducateurs se sont sentis « *incompris* » et les administratifs « *soupçonnés* », comme le notait M. Ellul, c'est qu'aux yeux de certains participants le colloque n'était pas « *neutre* ». Plusieurs éducateurs du Sud-Ouest, dès le premier jour, avaient fait connaître leur intention de ne pas y participer. *« Il apparaît assez clairement*, ont-ils déclaré avant de quitter la salle, *que les pouvoirs publics seront, en fait, les seuls véritables utilisateurs de ce colloque. Ils l'ont organisé en fonction de leurs besoins propres et non en fonction des besoins des participants, et encore moins des travailleurs sociaux à la base, des usagers qui ne sont pas ici en majorité. »*

Cette déclaration devait être approuvée par la Fédération nationale des syndicats des services de santé de la C.F.D.T., tandis que M. Pierre Ducros, au nom du syndicat national C.G.T., demandait pourquoi, seuls, les représentants syndicaux du Comité national de liaison n'avaient pas été invités à participer au colloque. Pour concrétiser ces divergences, un « *contre-colloque* » sera organisé les 1er, 2 et 3 mars prochains, par le « Collectif national des éducateurs de clubs de prévention ». Ce projet aurait déjà reçu l'assentiment de plus de cent cinquante éducateurs.

ANDRÉ MEURY.

CORRESPONDANCE

Un citoyen comme les autres

Comment les éducateurs peuvent-ils concilier les obligations qui leur sont faites par la société et la nécessité de conserver la confiance des jeunes dont ils ont la charge ? Nous avons à plusieurs reprises, et notamment dans le Monde *du 29 novembre 1974 et du 14 janvier 1975, évoqué les démêlés d'éducateurs avec la justice, à propos de deux affaires : d'une part, la condamnation d'un éducateur de Caen qui n'était pas intervenu lors d'une agression commise par six jeunes qu'il accompagnait ; d'autre part, celle de deux éducateurs de Besançon. Ceux-ci avaient refusé de révéler au juge d'instruction l'identité d'un jeune homme recherché pour en avoir blessé un autre au cours d'une fête organisée par l'Association bisontine des clubs et équipes de prévention. M. Roger Gauthier, directeur de cette association, nous écrit à ce sujet :*

A Besançon, il s'agissait de ne pas trahir une personne qui nous avait faits dépositaires d'un secret. A Caen, il s'agissait de protéger à tout prix un praticien (l'éducateur de prévention) en partant de l'hypothèse que ce n'est que dans la mesure où cette protection lui sera accordée qu'il pourra exercer son travail.

Nous n'avons jamais réclamé pour l'éducateur de prévention un statut particulier qui le situerait au-dessus des lois et des exigences de la vie en société, bien au contraire, car nous considérons que la protection systématique dont pourrait bénéficier l'éducateur de prévention l'empêcherait d'entrer vraiment dans les situations qu'il vit. Il lui suffirait de se targuer de sa qualité pour n'avoir à répondre à personne. C'est justement très exactement le contraire que nous recherchons.

De plus, nous n'avons jamais prétendu que — sous prétexte de conserver la confiance des jeunes — nous n'interviendrions pas. Bien souvent d'ailleurs nous sommes confrontés à des situations qui nous obligent à intervenir. Ainsi, à Pâques 1973, il y a eu, à Besançon, un incident au cours duquel un jeune garçon, usager d'un club, a trouvé la mort. Il s'est fait brutaliser et liquider par une bande rivale. Nous n'étions pas là, mais je prétends que si nous avions été présents et que nous ne soyons pas intervenus, nous aurions perdu à tout jamais la confiance du milieu dans lequel nous travaillons.

C'est dire que l'attitude de l'éducateur de Caen (que je n'entends absolument pas juger) n'est pas celle de l'éducateur de prévention en général et encore moins l'élément qui permettrait de dessiner le profil de l'éducateur de prévention travaillant dans la rue. Dans l'affaire de Besançon, il s'agit de défendre une personne : dans la seconde, le propos est de rechercher à tout prix une protection pour un professionnel. L'éducateur de prévention doit rester un citoyen comme les autres et il doit accepter de garder la dimension de « M. tout le monde ».

SPORTS

SKI

L'ancienne légende du Kandahar

De notre envoyé spécial

Saint-Gervais. — La quarante-huitième compétition de ski alpin, dite Arlberg-Kandahar, a commencé mercredi 29 janvier par le slalom féminin disputé, sous un ciel couvert, à l'aplomb de la gare d'arrivée du mont d'Arbois, versant Bettex, et a été remporté par la Suissesse Lise-Marie Morerod.

Le slalom masculin se déroulera ce 30 janvier à Argentières, sur la piste des Marmottons à laquelle on accède par le téléphérique de Lognan. Vendredi, la descente des dames aura lieu aux Houches, sur la fameuse piste Verte, et le lendemain la descente des hommes sera courue à Megève, sur la non moins fameuse piste Emile-Allais.

Pour la première fois de son histoire, le Kandahar, qui tire son nom de l'exploit marathonien d'un Anglais aux Indes, est ainsi décentralisé dans trois stations du Mont-Blanc. Jusque-là, l'épreuve, comportant une descente, un slalom et un classement combiné, ne fut disputée, en alternance, qu'à Saint-Anton et à Mürren (elle aurait dû, en fait, s'appeler Arlberg-Oberland-Kandahar).

Ce fut seulement en 1948 que Chamonix, par privilège spécial, accueillit à son tour les concurrents. Ceux-ci, à l'époque, attendaient le Kandahar, fixé au calendrier en fin de saison, pour vider leurs dernières querelles de prestige. Ce fut toujours l'apanage de très grands champions. Dans l'ordre chronologique, James Couttet le gagna trois fois, Anderl Molterer trois fois, et Karl Schranz six fois. L'an dernier, le Kandahar fut remporté, à Garmisch, par David Zwilling. Mais aujourd'hui le Kandahar est inscrit au beau milieu d'une kyrielle de compétitions de second ordre par la vertu de la très commerciale Coupe du monde. Sir Arnold Lunn, qui créa la célèbre compétition en 1928 et qui décéda l'an dernier, à l'âge de quatre-vingt-six ans, doit se retourner dans sa tombe.

O. M.

RESULTATS DU SLALOM SPECIAL DAMES DE L'ARLBERG-KANDAHAR

1. L.-M. Morerod (Suisse), 1 min. 23 sec. 41/100 (43 sec. 48 + 39 sec. 93) ; 2. H. Wenzel (Liech.), 1 min. 23 sec. 57 (52 sec. 02 + 41 sec. 55) ; 3. R. Mittermaier (R. F. A.), 1 min. 23 sec. 99 (43 sec. 23 + 40 sec. 76) ; 4. D. Debernard (Fr.), 1 min. 24 sec. 43 (44 sec. 25 + 40 sec. 18) ; 5. C. Zechmeister (R. F. A.), 1 min. 24 sec. 44 (43 sec. 29 + 41 sec. 15) ; 6. P. Emonet (Fr.), 1 min. 24 sec. 64 (43 sec. 97 + 40 sec. 67) ; 7. L. Cochran (E.-U.), 1 min. 24 sec. 68 (43 sec. 08 + 41 sec. 60) ; 8. A.-M. Moser-Proell (Autr.), 1 min. 25 sec. 19 (43 sec. 84 + 41 sec. 35), etc.

Patinage artistique

LES SOVIÉTIQUES RODNINA ET ZAITSEV CHAMPIONS D'EUROPE

Les Soviétiques Irina Rodnina et Alexandre Zaitsev ont remporté, le 29 janvier, à Copenhague, le titre de champion d'Europe de patinage par couples. C'est pour la septième année consécutive que ce titre revient à Irina Rodnina.

CLASSEMENT

COUPLES

1. Rodnina-Zaitsev (U. R. S. S.), 141,86 pts (9 places) ; 2. Kermer-Osterreich (R. D. A.), 139,85 pts (18 pl.) ; 3. Gross-Kagelman, 139,85 pts (18 pl.) ; 4. Leonidova-Bogoliubov (U. R. S. S.), 134,38 pts (36 pl.) ; 5. Kuenzle-Kuenzle (Suisse), 132,82 pts (46 pl.), etc.

MESSIEURS

Classement après le programme court. — 1. Kovalev (U. R. S. S.), 128,29 pts (11,5 places de juges) ; 2. Volkov (U.R.S.S.), 127,65 pts (18 pl.) ; 3. Curry (G.-B.), 125,68 pts (25,5 pl.) ; 4. Ovchinnikov (U.R.S.S.), 122,36 pts (38,5 pl.) ; 5. Vajda (Hongrie), 121,32 pts (44,5 pl.) ; 6. Pazdirek (Tch.), 118,66 pts (58 pl.) ; 7. Wunderlich (R. D. A.), 117,50 pts (63 pl.) ; 8. Gailhaguet (Fr.), 116,06 pts (69,5 pl.), etc.

Tennis

UNE ASSOCIATION DES JOUEUSES DE FRANCE

Sous la présidence d'honneur de Françoise Durr, une association du tennis féminin vient de se constituer : elle a son siège social 25, rue Jean-Dolent, à Paris (14e). Son but essentiel consiste à obtenir des organisateurs de tournois la considération qui est due aux représentantes du sexe dit faible, trop souvent convoquées à des heures impossibles et sur des courts secondaires.

Les joueuses de première série, Nathalie Fuchs, Odile de Roubin, Florence Guédy, Rosy Darmon, ainsi que les joueuses classées, Maylis Burel, Patricia Rime, Frédérique Thibaut, Muriel Decugis, Sylvie Pruvot-Rual, font partie des membres actifs de cette association qui est ouverte aussi bien aux non-classées.

La Fédération française de lawn-tennis (F. F. L. T.) a communiqué le 28 janvier ses classements masculin et féminin des premières séries internationales :

Messieurs. — 1. François Jauffret ; 2. Patrick Proisy ; 3. Patrice Dominguez ; 4. Georges Goven ; 5. Wanaro N'Godrella ; 6. Pierre Barthès ; 7. Jean-Baptiste Chanfreau ; 8. Jean-François Caujolle ; 9. Daniel Contet ; 10. Eric Deblicker.

Dames. — 1. Françoise Durr ; 2. Gail Chanfreau ; 3. Nathalie Fuchs ; 4. Florence Guedy ; 5. Nicole Bimes et Odile de Roubin.

LES RÉACTIONS AU «PROJET MAZEAUD»

Le parti communiste : une vaste entreprise de mystification

Pour le parti communiste français, le « *recueil de propositions tendant à la promotion du sport* » préparé par M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports, est « avant tout une vaste entreprise de mystification ».

Dans une déclaration remise à la presse par M. Michel Zilbermann, secrétaire de la commission sportive du comité central, le parti communiste indique que le projet « *tend à désengager l'Etat de ses responsabilités financières* », qu'il représente « *un renforcement de l'autoritarisme et une tentative de mainmise du pouvoir sur le mouvement sportif* », enfin qu'on y décèle « *un désengagement de l'Etat en matière d'éducation physique et sportive de la jeunesse, avec un grand danger de privatisation* ».

Affirmant que le « projet Mazeaud » n'est qu'un écran de fumée « *pour masquer la faiblesse criante du budget de la jeunesse et des sports (qui représente 7 millièmes du budget national)* », le parti communiste rappelle qu'il n'y a pas, selon lui, de solution uniquement sportive et que « *seule une politique radicalement nouvelle dans tous les domaines — politique, économique et social — apportera de véritables réponses aux difficultés actuelles* ».

CONCOURS DE PRONOSTICS ET CONCOURS FINANCIERS

Verrons-nous relancer l'idée des concours de pronostics sur les matches de football ? Cette éventualité, redoutée tant par le gouvernement que par les partis de gauche, paraît devoir être écartée du fait que la fédération le plus « intéressée », celle du football, ne semble plus vouloir préconiser ce mode de ressource financière.

Si l'on a reparlé des concours ces temps derniers, c'est qu'un certain nombre de fédérations ne croient pas que le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports se soit donné les moyens d'appliquer son projet de développement du sport. M. Pierre Mazeaud a bien envisagé la création d'une taxe parafiscale sur les billets d'entrée dans les stades, mais cette mesure est loin de faire l'unanimité.

Refusant de voir pénaliser le public sportif, certains réclament de l'Etat un effort financier supplémentaire, tandis que d'autres cherchent à inventer des ressources nouvelles. Les propositions sont multiples et ne tiennent pas uniquement aux concours de pronostics dont la France est le seul pays d'Europe (avec l'U.R.S.S.) à se priver pour la raison principale qu'elle est aussi le seul à cumuler les jeux de hasard que sont la loterie nationale et le tiercé.

Délaissant une taxe parafiscale qui rapporterait au plus 15 millions de francs par an, les partisans des concours de pronostics ne veulent toutefois pas lâcher la proie pour l'ombre. Ils abandonneraient d'autant plus volontiers la chimère des paris sportifs qu'ils verraient le gouvernement tout à fait décidé à faire les efforts qui s'imposent. Certains font remarquer qu'un simple prélèvement de 5 % sur le tiercé rapporterait au sport quelque 300 millions de francs. Mais qui pourrait imaginer qu'on se soucie plus de la santé physique et morale des hommes que de l'amélioration de la race chevaline ? — F.S.

● FOOTBALL. — *A Lille, l'équipe de France juniors a fait match nul (2 à 2) avec celle de Belgique.*

JUSTICE

Les détenus et leur famille bénéficieront des assurances maladie et maternité

Pour améliorer la protection sociale des détenus et de leur famille, le ministre du travail a fait approuver par le conseil des ministres du 29 janvier, un projet de loi relatif aux assurances maladie et maternité. Dans nos dernières éditions du *Monde* du 30 janvier.) Le futur article L. 242-4 du code de la Sécurité sociale prévoit que *« les détenus sont affiliés obligatoirement aux assurances maladie et maternité du régime général de la Sécurité sociale à compter, soit de la date à partir de laquelle ils exécutent un travail pénal, soit de la date à laquelle ils cessent d'avoir droit aux prestations du régime obligatoire dont ils relevaient au moment de leur incarcération »*.

« Ils ont droit à ce titre aux prestations en nature (remboursement de médicaments) pour les membres de leur famille » ; c'est-à-dire leur conjoint et les enfants considérés comme à charge, selon leur âge et leur activité professionnelle, ainsi que, le cas échéant, le parent — jusqu'au troisième degré — qui se consacre entièrement à la vie domestique de la famille.

Pour ce qui concerne les détenus sans travail, un décret fixera les modalités de la prise en charge des cotisations par l'Etat.

Les détenus en semi-liberté ne sont pas visés par ce texte dans la mesure où ce type d'exécution d'une sanction d'emprisonnement exige que le détenu ait une activité salariée à l'extérieur.

Quant aux détenus libérés qui se font inscrire comme demandeurs d'emploi, ils bénéficieront *« immédiatement pour eux-mêmes et pour les membres de leur famille des prestations en nature »* fixées dans le régime *« dont ils relevaient au moment de leur libération et ce, tant qu'ils demeurent inscrits comme demandeurs d'emploi »*.

La loi entrera en vigueur *« le premier jour du trimestre civil suivant sa publication »* au *Journal officiel*.

● *Grève de la faim d'un détenu à la Santé.* — Inculpé pour détention d'explosifs et incarcéré à la prison de la Santé, un détenu, M. Marc Léger, vient de commencer une grève de la faim pour obtenir l'autorisation de lire le mensuel *Cap*, journal du Comité d'action des prisonniers. Dans un communiqué, qui fait état de la décision de M. Léger, le CAP s'élève contre l'interdiction faite à ce dernier de lire la publication de son choix, interdiction qui, déclare le communiqué, *« réussit à tuer la presse et à bafouer la liberté »*.

● *Trois militants pacifistes lyonnais ont été condamnés*, mercredi 29 janvier, par le tribunal correctionnel de Lyon à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende pour « violation de domicile ». Les trois jeunes gens — MM. Yvon Montignié, Gérard Bayon et Michel Guivier, — membres du Groupe d'action et de résistance à la militarisation, avaient escaladé les murs du fort de Montluc au mois de juin dernier pour témoigner leur solidarité avec les militaires détenus dans cette prison. Ils étaient porteurs de tracts réclamant la suppression de la justice militaire.

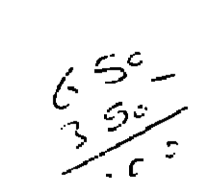
POLICE

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. PROTESTENT CONTRE LEUR « MISE A L'ÉCART » DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE.

Après une réunion commune, le 28 janvier, les fédérations C.F.D.T. et C.G.T. de la police nationale renouvellent, dans un communiqué, « *leur protestation contre la composition du comité technique paritaire* », où représentants du personnel et de l'administration élaborent depuis le 17 janvier (*le Monde* du 19-20 janvier) des projets de réforme de la formation des fonctionnaires et de création d'un corps d'agents féminins.

La C.G.T. et la C.F.D.T. constatent que le système de représentation du personnel — qui ne reconnaît que les syndicats majoritaires (fédération autonome, syndicat autonome des policiers en civil, syndicat des commandants et officiers, syndicat des commissaires) — « *les met à l'écart d'un organisme paritaire par suite de la non application par suite de la non-application du statut général des fonctionnaires* » et que « *le ministre de l'intérieur n'a engagé et ne poursuit de discussions qu'avec les représentants des organisations autonomes, ce qui est contraire aux déclarations qu'il avait faites à plusieurs reprises sur la concertation avec toutes les organisations syndicales de la police* », ces discussions séparées « *permettant ainsi au gouvernement et au ministre de l'intérieur de jouer sur la division syndicale* ».

« Les deux fédérations ont pour leur part « *mis au point les étapes de l'action syndicale qui devient nécessaire — pour l'ouverture de négociations sur les revendications les plus urgentes, parmi lesquelles la revalorisation des traitements, les conditions de travail, le déroulement de carrière et la formation professionnelle* ».



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

— A PROPOS DE... —

LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Voyages sans mésaventures

Voyager avec assurance, sans craindre de rester bloqué à l'étranger démuni et abandonné par l'agence où on a acheté ses vacances, c'est ce que l'on devrait pouvoir espérer, si le projet de loi adopté le mercredi 29 janvier par le conseil des ministres est approuvé par le Parlement.

Ces mesures, étudiées de longue date déjà tant par les professionnels que par les organismes officiels, devraient mettre définitivement à l'abri les touristes des visées aventuristes de certains marchands de voyages, ou plus simplement des déboires financiers rencontrés par les organisations spécialisées dans les forfaits vacances à l'étranger.

Assez régulièrement, en effet, éclatent des affaires qui mettent en lumière les risques encourus par la clientèle des voyages organisés. Ce fut notamment la faillite de l'association A M I (Amitié mondiale inter-jeunesse) en août 1966, qui s'était soldée par un déficit de 30 millions de francs et quelques centaines de jeunes en panne au Mexique. Successivement, en 1970 et 1971, les affaires Intercontinent, Jeunesse oblige, Coopinter, se concluaient par plusieurs inculpations pour « escroquerie ». Jeunes sans frontières connut de sérieuses difficultés en 1971. En 1972, enfin, la faillite de Résid'air affecta près de quatre mille clients.

Si des garanties étaient en effet déjà exigées, elles étaient insuffisantes : elles consistaient en l'obligation pour l'agence de voyages d'obtenir une licence délivrée par le secrétaire d'Etat au tourisme ; de fournir une caution financière équivalant à 20 % de son chiffre d'affaires.

Obligation désormais sera faite, à la fois pour les agents de voyages et pour les associations sans but lucratif de plus en plus nombreuses (qui se spécialisent dans le voyage à bon marché, notamment pour les jeunes), de fournir en plus d'une caution financière modulée d'après l'importance des activités de l'organisme, une assurance à responsabilité civile. Enfin, pour éviter les faillites dues à l'incompétence et à la mauvaise gestion, une véritable qualification professionnelle sera exigée de tous ceux qui prendront la responsabilité de l'organisation des voyages.

FAITS DIVERS

A PROPOS DE VIANDE AVARIÉE

Une lettre d'une déléguée au comité d'hygiène de l'entreprise Ericsson

Après la parution, dans le Monde *du 26 janvier, d'une information indiquant que sept cents parts de viande de porc avariée avaient dû être jetées au restaurant de l'entreprise Ericsson à Colombes (Hauts-de-Seine), Mme Elisabeth Podgorny, déléguée C.F.D.T. au comité d'hygiène et de sécurité de l'usine, nous a adressé une lettre dans laquelle elle déclare notamment :*

Jeudi 23 janvier, le lendemain de l'information sur l'intoxication des enfants de Créteil, nous effectuons une visite-surprise des frigidaires de la cantine, gérée par Borel.

Dans ces frigidaires, il y a huit cageots de côtes de porc qui viennent d'être livrées. Nous en ouvrons un : la viande est verdâtre, d'aspect écœurant. Dans un premier temps, le gérant et un inspecteur Borel qui se trouvent là nous affirment qu'ils comptaient renvoyer ce cageot. Nous exigeons que les autres soient ouverts, et, dans le deuxième cageot, même spectacle. Nous devons insister fermement pour que toute la cargaison soit retournée au fournisseur, la Boucherie de Senlis. Ce qui sera fait le lendemain.

Le lendemain, nouvelle inspection. Cette fois, ce sont deux bacs de pommes de terre complètement pourries noires, que nous faisons jeter à la poubelle, avant qu'elles ne passent à la friteuse pour être servies à midi.

La liste serait longue. Citons quand même les clous, les bouts de verre, les cafards, qu'on trouve dans les légumes, les choux-fleurs pourris accommodés à la béchamel.

J'ajouterai aussi l'état d'insalubrité déplorable des locaux de cette cantine (exemple : les gamelles sont rincées au-dessus d'un égout constamment ouvert), et cela incombe entièrement à la direction Ericsson, auprès de laquelle nous intervenons en vain depuis des années (le cahier du C.H.S. et les rapports du médecin de l'usine en témoigneraient).

[A la direction d'Ericsson, on déclare que la société Borel, qui a obtenu après appel d'offres la gestion de la cantine de l'entreprise, est totalement responsable de son fonctionnement. S'il est effectivement arrivé que le gérant soit amené à renvoyer des aliments de mauvaise qualité, il n'y a pas eu jusqu'à présent d'intoxication du personnel. Les délégués du comité d'hygiène et de sécurité, ajoute la direction, ont, en permanence, accès aux installations de la cantine pour y contrôler la qualité des produits reçus.

Malgré les améliorations qui y ont été apportées, les locaux de la cantine ne sont pas très bien adaptés à une entreprise qui compte environ mille cinq cents salariés, reconnaît la direction. Mais elle ajoute que la construction d'un nouveau siège social est en cours et qu'avant la fin de l'année les salariés bénéficieront d'installations modernes pour la restauration.

De son côté, la direction de Borel souligne que c'est à l'initiative du gérant de la cantine, M. Raisin, que deux cageots de côtes de porc ont été refusés, le matin, lors de la livraison. C'est cette décision qui devait entraîner l'enquête du comité d'hygiène et de sécurité.]

A Toulouse

VINGT-CINQ BLESSÉS AU COURS D'UNE MANIFESTATION EN FAVEUR DES MILITANTS DES GARI.

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Vingt-cinq personnes — dont cinq gardiens de la paix — ont été blessées, mercredi 29 janvier, en fin d'après-midi, à Toulouse, sur la place du Salin, devant le palais de justice, au cours d'une manifestation en faveur des six membres des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationalistes) qui font la grève de la faim à la prison de la Santé et qui viennent d'être transférés à l'hôpital de Fresnes.

Organisée par le Mouvement d'action judiciaire, le Collectif toulousain pour la liberté des prisonniers politiques en Espagne et le Comité d'entraide aux emprisonnés des GARI, cette manifestation a rassemblé deux cents participants environ. Le cortège, formé à 17 heures devant la prison Saint-Michel, s'est dirigé vers le palais de justice. Une conférence de presse devait être donnée sur la place du Salin, mais cette place était gardée par les forces de police, qui ont chargé les manifestants et les ont dispersés.

Les parents des détenus, soulignant le caractère pacifique du cortège, ont exprimé leur indignation pour la manière dont la police a frappé et demandé au préfet de « *rechercher et de sanctionner les véritables responsables de l'échauffourée* ». Ils se déclarent prêts à témoigner.

A Val-d'Isère

DEUX TOURISTES ALLEMANDS TUÉS PAR UNE AVALANCHE

Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées dans une avalanche qui s'est produite, mercredi 29 janvier vers 17 heures, à proximité de la station de Val-d'Isère (Savoie). Le groupe de quatre touristes allemands désirant se rendre au hameau du Fornet, en direction du col de l'Iseran, avait emprunté la route nationale 202, malgré les barrières qui, placées le matin même sur ordre du maire de Val-d'Isère, en interdisaient l'accès.

Partie de la Roche-Blanche, à environ 2 500 mètres d'altitude, une coulée de neige de 5 mètres d'épaisseur et de 150 mètres de front a dévalé à très grande vitesse et a traversé la route au moment où la voiture de touristes passait. M. Ernest de Bronner, trente-six ans, et Mme Christine de Bronner ont été tués sur le coup, tandis que Mme Marianne de Bronner, trente-neuf ans, et M. Albert de Bronner, quarante et un ans, étaient retrouvés légèrement blessés.

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

AQUITAINE : oui aux centrales nucléaires

De notre correspondant

Bordeaux. — Le conseil régional d'Aquitaine a adopté mercredi 29 janvier le projet de budget pour 1975. Celui-ci, qui était de 36 902 000 F en 1974, passe cette année à 61 504 000 F, le conseil ayant accepté de prélever le maximum de ressources (25 F par habitant). L'opposition de gauche, qui s'était abstenue l'an dernier, a refusé cette fois de voter ce budget.

Cette année encore, ce sont les routes (34,5 millions de francs) et surtout les télécommunications (46,7 millions de francs) qui bénéficieront esentiellement de l'effort de la région. Celle-ci pour la circonstance fera largement appel à l'emprunt (50,6 millions de francs).

La Compagnie d'aménagement rural d'Aquitaine (CARA) se voit confirmée dans son rôle d'outil au service de l'économie agricole de la région. Sa dotation est doublée (de 3 à 6 millions de francs). Le conseil a décidé aussi d'aider à la promotion d'une marque « Aquitaine » pour les produits alimentaires, notamment avicoles.

L'implantation de centrales nucléaires a fait l'objet d'un long débat, au cours duquel plusieurs experts sont intervenus à la demande de l'administration. Le conseil a finalement donné son accord au choix fait par l'E.D.F. de deux nouveaux sites nucléaires, l'un au Verdon, à l'embouchure de l'estuaire près du nouveau port de Bordeaux, et l'autre à Golfech, dans le Tarn-et-Garonne (bien que celui-ci soit dans la région Midi-Pyrénées). Faute d'information sur les travaux du conseil de planification réuni à l'Elysée, et en l'absence de tout débat au Parlement, l'opposition avait demandé le report du dossier nucléaire. Elle n'a pas été suivie par la majorité du conseil et s'est donc abstenue. — J. A.

[Le conseil régional d'Aquitaine est le troisième à émettre un avis depuis que le gouvernement a lancé la consultation sur les sites des centrales. Celui de Poitou-Charentes, bien qu'il ne soit pas directement concerné, a déjà dit oui à Braud-Saint-Louis, celui de Lorraine au site de Sentzich, sur la Moselle.

Les communes touchées par un projet sont beaucoup plus divisées. Sur les huit conseils municipaux qui ont déjà délibéré quatre ont refusé d'accueillir une centrale sur leur territoire. Il s'agit de Gatteville (Manche), Manvieux (Calvados), Erdeven (Morbihan) et Saint-Brevin-Corsept (Loire-Atlantique). La municipalité de Braud-Saint-Louis a demandé un moratoire de cinq ans avant de se prononcer. Par contre les communes de Flamanville (Manche), Guimaec (Finistère) et Saint-Maurice-l'Exil (Isère) ont accepté la centrale qui leur est proposée.]

RHONE-ALPES : cinq fois plus de ressources qu'en 1974

De notre correspondant régional

Lyon. — En 1974, le conseil régional Rhône-Alpes avait délibérément pris le parti de se doter de l'un des plus modestes budgets autorisés par la loi du 5 juillet 1972, puisqu'il en avait limité le montant à 29 100 000 F. Mais tout semble indiquer que l'assemblée acceptera, cette année, le principe de ressources plus importantes pouvant atteindre les 152 millions de francs de l'« *hypothèse haute* » présentée par l'administration préfectorale. Cela signifie d'abord que l'on aura recours à la fois à une augmentation de la fiscalité locale et à l'emprunt.

Pour sa part, le comité économique et social, qui doit donner son avis définitif sur ce sujet le 31 janvier, a, dès le premier jour de sa session, le 27 janvier, fait savoir qu'il acceptait le principe de cette éventualité et que, en conséquence, ses commissions allaient travailler dans ce sens.

En 1975, les deux groupes qui constituent la majorité du conseil, le rassemblement régional où sont représentés notamment l'U.D.R. et les républicains indépendants, et le groupe régional d'action pour le progrès, dominé par les réformateurs, les centristes et autres modérés, ont déjà fait savoir qu'ils étaient d'accord pour voter les 152 millions sous réserve de modifications mineures dans la façon de se les procurer.

Comment pratiquement passera-t-on des 29 100 000 F à 152 millions ? Il est entendu que les ressources provenant du permis de conduire, toujours fixé à 100 F, et de la taxe additionnelle sur les cartes grises demeureront inchangées. En revanche, la surtaxe sur la publicité foncière passant de 0,40 % à 1 % fournira cette année 22 millions au lieu de 8,7 millions en 1974. Mais surtout, c'est le recours à la fiscalité locale directe que l'on se procurera le plus clair de la somme, puisque cette fiscalité devrait fournir à elle seule 70 millions dans la mesure où le pourcentage de l'imposition serait fixé à 2,5 %. Ainsi arriverait-on à un total de 110 millions, auxquels s'ajouteraient 42 millions sous forme d'emprunts.

Dans ce budget, les dépenses de fonctionnement pourraient être limitées à 4 millions de francs environ. Au chapitre des investissements, pour lesquels on disposerait donc dès lors de 148 millions, l'administration préfectoral propose, pour sa part, que 42 millions soient consacrés aux opérations d'aménagement du territoire, que 24 millions soient utilisés pour les équipements sanitaires et sociaux, que 27 millions servent à l'emploi et à la formation, 3 millions à la recherche et 1,5 million aux affaires culturelles.

Desserte cadencée Lyon - Saint-Étienne

Dans cette répartition, on relève au chapitre de l'aménagement du territoire la proposition d'utiliser 10 millions à la réalisation d'une « liaison ferroviaire cadencée » Lyon-Saint-Etienne. En clair, il s'agit de mettre en place sur le réseau S.N.C.F. existant quatorze navettes quotidiennes par jour ouvrable entre les deux villes, à raison d'une rame toutes les heures. Cela suppose un renouvellement du matériel, c'est-à-dire l'acquisition de trois rames automotrices. La S.N.C.F., qui annuellement transporte entre Lyon et Saint-Etienne 540 000 voyageurs, approuve le projet, mais elle demande que lui soit garanti l'équilibre financier de ce nouveau service, car on s'attend à un déficit, tout au moins dans les premières années. Les départements du Rhône et de la Loire acceptent l'éventualité de cette charge.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

P.T.T.

Chèques postaux, courrier : encore des retards

Sept semaines après la plus longue grève qu'aient connue les P.T.T. depuis 1953, où en est-on ?

● DANS LES CHEQUES POSTAUX, la situation n'est pas encore entièrement clarifiée. Les postiers C.G.T. ont annoncé, le 29 janvier, au cours d'une conférence de presse, que « *quatre millions de chèques postaux étaient en souffrance dans les centres parisiens* ». Les syndiqués ont ajouté qu'« *un quart de ces chèques sont constitués par des virements de retraites, de traitements de fonctionnaires et de prestations de Sécurité sociale* ». Réaction du ministère : « *Toutes les opérations relatives à des salaires, pensions, retraites et, en général, à des prestations sociales présentées par les organismes payeurs sont traitées sans retard.* »

Priorité est en effet donnée à la « liquidation » de ce genre d'opérations, particulièrement nombreuses en fin de mois, mais, parce que groupées, plus faciles à traiter que les opérations individuelles. Du retard subsistent pour ces dernières, du moins à Paris, reconnaît l'administration, qui indique que la situation devrait redevenir entièrement normale d'ici à une quinzaine de jours maximum.

Aux conséquences de la grève s'ajoutent dans ce secteur celles de la modernisation des services de chèques postaux parisiens que l'on « met sur ordinateurs ». Les syndicats redoutent à ce propos des suppressions massives de postes de travail et, en attendant, se plaignent de l'insuffisance des effectifs.

● DANS LES POSTES, l'administration affirme que la situation, pour les usagers, est redevenue entièrement normale. Globalement, c'est sans doute exact. Mais dans la pratique, il semble que l'on assiste, notamment dans la distribution, à plusieurs dérapages. Deux exemples : une lettre timbrée à 0,80 F est postée à Lyon le 20 janvier; elle parvient le 27 à son destinataire parisien, le rendez-vous qu'elle fixait entre-temps est manqué ; une autre lettre, toujours timbrée à 0,80 F, partie de Paris le 20, arrive... à Paris le 25... Il faut que la poste retrouve le crédit qu'elle a perdu.

TRANSPORTS

« FRANCE » : QUATRE CENTS EMPLOYÉS A RECLASSER

« *Le sort du paquebot* France *n'est toujours pas réglé, mais nous continuons à étudier quatre ou cinq formules d'exploitation* », a déclaré, mercredi 29 janvier, M. Jacques Friedmann, nouveau président de la Compagnie générale maritime (C.G.M.), qui occupe douze mille salariés. M. Friedmann a précisé que le projet qu'avait présenté le Club méditerranée — et qu'avait défendu M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur — n'était pas « viable ».

En revanche, des formules d'hôtel flottant ou de navire exposition à l'occasion des fêtes du bicentenaire des Etats-Unis, ou encore de copropriété, sont plus intéressantes. Actuellement, sur les quelque mille employés du service hôtelier du paquebot, quatre cents restent encore à recalsser.

Les autres préoccupations immédiates du président de la C.G.M. sont de trois ordres :

— La mise au point du programme d'investissement pour les cinq prochaines années ;

— Le rapprochement effectif entre la Transat et les Messageries maritimes. Les modalités de cette opération sont délicates à cause de questions de personnes et de l'indemnisation ou de l'évaluation des parts des actionnaires privés. A la Transat, par exemple, ceux-ci n'ont pas touché de dividende depuis douze ans ; M. Friedmann va remplacer M. Roger Carour à la présidence des Messageries ;

— La modernisation des lignes régulières, et notamment — en coopération avec les autorités de Dieppe et le secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer — la commande de navires porte-conteneurs pour le transport des bananes.

AUTOBUS CONFORT POUR LES PARISIENS

Deux nouveaux autobus expérimentaux dénommés « autobus confort » vont être mis en service à Paris, à partir du lundi 3 février, sur la ligne 27 (Saint-Lazare - Porte de Vitry).

Dans le premier sont installés un siège pour enfant et un coffre à bagages. Les autres sièges, de forme galbée, sont recouverts de tissu écossais couleur orange. Les colonnes de maintien ont été remplacées par des poignées fixées aux sièges. Le bouton de demande d'arrêt a été remplacé par un système qui permet au voyageur d'avertir le conducteur sans quitter sa place.

Dans le second autobus, il n'y a pas de sièges pour enfant ni coffre à bagages, mais davantage d'espace libre. A l'extérieur des véhicules, aucune modification n'a été apportée par rapport aux autobus classiques.

La R.A.T.P. va lancer des enquêtes auprès des usagers pour connaître leur point de vue. Ces enquêtes permettront de mettre au point un nouveau modèle d'autobus qui, cette fois, sera construit en série.

305 MILLIONS DE TONNES DANS LES PORTS FRANÇAIS

Le trafic commercial de marchandises débarquées et embarquées (ravitaillement et pêche non compris) a porté, en 1974, sur 305,1 millions de tonnes (+ 3,4 % par rapport à 1973). Le taux de progression est de 3,5 % pour le trafic international de marchandises, qui représente 88 % du trafic global, et de 1,6 % pour le cabotage national, indique le ministère de l'équipement.

Les entrées, avec 246,3 millions de tonnes, sont en progrès de 3,1 % par rapport à 1973, et les produits pétroliers diminuent de 0,5 %. Les sorties, avec 58,8 millions de tonnes, sont en progrès de 5 % par rapport à 1973.

A ras de terre

LE PRIX DE L'ATTENTE

L'arrivée d'un train de grande ligne... La queue à la sortie du parking de la gare de l'Est. Les caissières refusent de composer avec l'horlogerie pointeuse. Il faut payer le prix du stationnement et... celui de l'attente : 5 F au lieu de 2,50 F.

La meilleure solution aurait sans doute été de prévoir, lors de la construction, une double rampe de sortie pour les jours d'affluence. La plus simple et la moins onéreuse, pour éviter cette perception abusive, n'est-elle pas de faire pointer et payer le client, comme cela se fait dans certains parkings, avant qu'il ne descende chercher son véhicule ?

BIENFAISANCE

LA FONDATION DEL DUCA EST DOTÉE D'UN CAPITAL DE DIX MILLIONS

Le *Journal officiel* du 27-28 janvier a publié un décret du 21 janvier reconnaissant d'utilité publique la Fondation Del Duca.

Cette nouvelle fondation, créée par Mme Cino Del Duca à la mémoire de son mari, a pour objet de favoriser la recherche contre les maux tels que le cancer, la leucémie, les maladies cardiaques, les handicapés physiques et mentaux, la famine et la surpopulation, ainsi que de contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'enrichissement du milieu naturel comme de notre patrimoine scientifique et culturel.

Elle dispose, au départ, d'une dotation en capital de 10 millions de francs. Comme les fondations Ford, Rockefeller, Carnegie, Guggenheim, la Fondation Del Duca n'opérera pas par elle-même mais interviendra en redistribuant ses revenus sous forme de subventions à d'autres organismes et surtout de bourses à des individus choisis exclusivement en raison de leur valeur personnelle. Cette fondation comblera ainsi une des principales lacunes de notre organisation dans le secteur des actions désintéressées.

Depuis le rapport, en 1966 de M. Michel Pomey, à M. André Malraux sur *le Mécénat et les Fondations*, et après la création, notamment, mais toujours à son instigation, de notre premier « Trust » charitable collectif : la Fondation de France, en 1969, et de notre première fondation d'entreprise sans dotation en capital : la Fondation Elf-Air France en 1973 Cette fondation Del Duca constitue une nouvelle étape, marquante, dans le renouveau actuel de ces organisations en France.

Faits et projets

Environnement

● NUCLÉAIRE : DES NOBEL PAS D'ACCORD. — Dans une déclaration au *Progrès de Lyon*, le professeur Louis Neel, prix Nobel de physique, affirme que les dangers de contamination des centrales sont « *insignifiants* », mais que le plutonium qu'elles produisent permettrait à des terroristes de fabriquer des bombes. Quant aux déchets, quelques hectares suffisent, selon lui, à les enterrer. En revanche, M. Harold Urey, prix Nobel américain de chimie, a estimé, au cours d'une conférence de presse à Los Angeles, que la multiplication des centrales aboutira à de graves accidents et que leurs répercussions s'étendront sur des centaines d'années. Parlant au cours de la même manifestation, un autre prix Nobel américain, M. Thomas Alven, a exprimé ses craintes quant aux dangers présentés par les déchets radioactifs des centrales.

Paris

● LA VILLE ET L'AUTOMOBILE. — Les groupes socialistes et radical de gauche de l'Hôtel de Ville de Paris rejettent le Libre blanc de la circulation (*le Monde* du 18 janvier 1975), présenté par l'administration comme base de travail à la commission Etat-Ville : « l'Automobile et la Cité ». Les élus de gauche affirment notamment : « *Le problème de l'automobile ne peut pas être défini indépendamment d'une politique globale de déplacement des Parisiens dans la ville. Cette politique ne saurait être déterminée de façon arbitraire comme il est fait dans ce rapport en ne tenant aucun compte de son insertion dans la vie de la cité.* »

Transports

● LA HAUSSE DES TARIFS AÉRIENS. — La hausse du prix des billets aériens de 10 % en moyenne sur le réseau de l'Atlantique nord, annoncée dans *le Monde* du 29 janvier, est incluse depuis le 1er novembre dernier dans les barèmes d'hiver actuellement en vigueur. Cette augmentation sera étendue à partir du 1er avril prochain aux barèmes pratiqués en saison intermédiaire puis ultérieurement en saison d'été.

● LA DESSERTE MARITIME DE L'EXTRÊME-ORIENT. — La Compagnie maritime des chargeurs réunis (services maritimes français d'Extrême-Orient) et la Belgian Far Eastern Line (association constituée entre la Compagnie maritime belge, Ahlers Lines et Bocimar) annoncent qu'elles viennent de signer un accord de collaboration dans l'exploitation des trafics de ligne régulière entre l'Europe du Nord et l'Extrême-Orient.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES PLANS GOUVERNEMENTAUX DE RÉANIMATION

BILLET

Relancera, relancera pas ?

Tous les jours ou presque une association, une fédération, un syndicat professionnel, réclament des mesures propres à donner un peu plus de tonus à l'économie française. Mais, chaque semaine, M. Fourcade s'en va répétant que le moment n'est pas venu, qu'il faut d'abord tordre le cou à l'inflation, qu'il serait prématuré de relâcher les freins parce qu'une lumière apparaît au bout du tunnel, etc. A ce jeu des demandes et des réponses officielles on n'apprenait plus grand-chose de nouveau.

Depuis quelques jours pourtant circulent des informations selon lesquelles la Rue de Rivoli aurait mis à l'étude un plan de relance. Les doléances des chefs d'entreprise, leur pessimisme, auraient-ils fini par ébranler M. Fourcade ? Une chose est certaine : le chômage inquiète beaucoup plus les pouvoirs publics qu'on ne l'imagine à travers les déclarations officielles faussement optimistes du genre : « Tenez bon, ce n'est qu'un mauvais moment à passer. »

En fait, les indices et les statistiques sont attendus avec impatience à l'Elysée comme à Matignon, comme Rue de Rivoli. La grève des postes, en affolant momentanément la boussole des experts en conjoncture, a rendu encore un peu plus attentifs le président de la République et son ministre de l'économie et des finances.

MM. Giscard d'Estaing et Fourcade savent maintenant qu'un des objectifs essentiels de leur plan de redressement économique est à portée de main : l'équilibre des comptes extérieurs de la France. Mais si le succès est en vue de ce côté, la brusque poussée du chômage depuis l'automne dernier impressionne désagréablement : le coup de frein — sur le crédit notamment — n'a-t-il pas été trop brutal ? C'est alors qu'interviennent les partisans d'une politique dure : « Desserrer dès maintenant, vous n'y pensez pas ! L'inflation commence à peine à se calmer et l'indice des prix de détail de janvier, gonflé par les loyers et les majorations des prix de l'énergie, fera très mauvaise impression... »

M. Fourcade a reconnu que le rythme actuel de hausse des prix était excessif. « Il faut, *a dit le ministre,* franchir une étape supplémentaire et retrouver au milieu de 1975 un taux d'augmentation de l'ordre de 0,5 % ou 0,6 % par mois, qui nous placera au premier rang des pays ayant maîtrisé leur inflation. »

On en est là. Décision a été prise de ne rien faire avant d'être éclairé sur la situation économique en ce début d'année. Les indices de janvier ? On les connaîtra, totalement ou partiellement, fin février. Pas de décision donc avant mars, cela est à peu près certain.

Que fera-t-on alors ? M. Fourcade a déjà fourni un élément de réponse : s'il faut relancer, le budget de l'Etat pourrait être exécuté en déficit, par un allègement des impôts. Mais avant cela, on peut parier que le ministre de l'économie et des finances commencera par rembourser plus tôt que prévu — c'est-à-dire dès mars ou avril au lieu de juillet — une partie de l'impôt exceptionnel prélevé, en 1974, sur les revenus des particuliers : soit 1,1 milliard sur 2,5 milliards perçus. Un million et demi de contribuables vont bénéficier de ce remboursement.

Une autre voie pourrait être suivie. Le gouvernement français a promis aux agriculteurs une progression de leurs revenus de 13,5 % en 1975. Pour 10 % cette progression devrait être obtenue par une hausse des prix agricoles européens à la production. Le reste, soit 3,5 %, serait accordé sous forme d'aides directes (subventions, crédits, fiscalité) Il en coûtera environ 3,5 milliards de francs au Trésor C'est une somme qui, sans être considérable quand on la compare au produit national)1 300 milliards de francs), n'en aura pas moins quelques effets stimulants sur l'activité économique, surtout si elle est accompagnée plus tard d'autres mesures. Elle aurait l'énorme avantage d'alléger l'effet de hausse sur les prix de détail..

Aides à la paysannerie

Reste la possibilité d'un ralentissement de la poussée du chômage en ce début d'année. C'est une hypothèse optimiste, mais qui n'est pas invraisemblable. A partir de janvier, en effet, si on en croit les enquêtes de conjoncture auprès des chefs d'entreprise, l'activité a été un peu moins mauvaise du fait de la nécessité, pour beaucoup d'industriels et de commerçants, de passer quelques commandes pour reconstituer les stocks S'il en était bien ainsi, les pouvoirs publics se sentiraient confortés dans leur volonté d'austérité et rien ou presque rien ne serait changé à la politique actuellement menée.

Au cours du colloque sur la situation économique dans le monde, organisé à Paris, en ce début de semaine, par nos confrères le Figaro, *le* Financial times *et l'*Investors Chronicle, *la crainte qui a été le plus souvent exprimée a été celle d'une cassure en deux du monde capitaliste : pays sains — c'est-à-dire à comptes extérieurs équilibrés — comme l'Allemagne ; pays malades (on n'a pas cité de nom, mais à l'évidence on pensait à la Grande-Bretagne et à l'Italie).*

Cette cassure provoquerait, ont souligné les participants — des hommes d'affaires avisés, — un repli sur eux-mêmes des pays en déséquilibre. Mais une telle cassure provoquerait également des mesures anti-expansionnistes de la part de pays comme l'Allemagne désireux avant tout d'empêcher l'afflux des capitaux spéculatifs dans leurs circuits bancaires. A travers cette vision des dangers qui nous menacent, la France est apparue à plusieurs orateurs capable d'empêcher la cassure si elle réalise le rééquilibrage de ses comptes extérieurs. Une raison de plus pour M. Fourcade de rester ferme.

ALAIN VERNHOLES.

M. Ceyrac plaide pour un taux d'expansion minimum de 5 % cette année

De notre correspondant

Nice. — *« Le gouvernement semble avoir aussi confiance que nous dans l'efficacité d'un retour à une pleine activité économique, mais il redoute de nouvelles flambées inflationnistes. Tel n'est pas notre sentiment. Les entreprises ont payé très cher les résultats positifs que nous enregistrons aujourd'hui. Nous sommes convaincus que, compte tenu de la disparition de la surchauffe et de la vigueur de la concurrence, le risque inflationniste n'est plus à craindre. En revanche le maintien du plan de refroidissement peut avoir des effets désastreux. Voilà pourquoi nous prônons la réactivation immédiate de l'économie »*, a déclaré, mercredi 29 janvier, à Nice, aux membres de la chambre de commerce, M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français.

« La croissance économique, a-t-il poursuivi, *est la justification des entreprises. Il faut savoir qu'après 1975 elle ne sera pas ce qu'elle a été auparavant. Un certain redéploiement de nos activités doit être opéré si nous voulons faire place aux trois cent mille jeunes qui, chaque année, vont se présenter sur le marché du travail. De plus, en raison du sous-investissement que l'on déplore depuis plusieurs années, nos entreprises vont avoir à faire un très sérieux effort d'équipement. C'est pourquoi nous estimons que dès cette année le taux de croissance devrait être d'au moins 5 %. »*

M. Ceyrac a également précisé que ce n'est qu'à la fin du mois de février que le C.N.P.F. fera connaître publiquement sa position sur les conclusions du rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise. Abordant les questions sociales, le président du C.N.P.F a estimé que tous les remèdes trouvés jusqu'ici au chômage étaient *« des expédients »*. Il n'y a pas, selon lui, *« de solution satisfaisante au problème de l'emploi ailleurs que dans une remise en activité de l'économie »*.

● EN BELGIQUE, le taux d'escompte a été ramené de 8.75 % à 8.25 %. Cette décision, complétée par d'autres mesures du même ordre — le taux pour les effets bancaires et publics et les avances sur titre a été ramené de 9.5 % à 9 %, — a pour but d'encourager la relance économique. — *(A.F.P.)*

Donnant la priorité à une certaine relance

Le gouvernement allemand prévoit une croissance de 2 % en 1975

Bonn (Agefi). — Le gouvernement allemand s'est fixé comme objectif, pour 1975, dans son rapport économique approuvé le 29 janvier, une croissance économique moyenne de 2 % et une hausse maximum des prix de 6 %. Après dix-huit mois de ralentissement conjoncturel, Bonn accorde ainsi la priorité à une relance prudente de l'activité, de façon à limiter le taux moyen de chômage au-dessous de 3 % de la population active (soit sept cent trente mille personnes). Les investissements augmenteraient de 4 % à 6 % dans le secteur privé (contre une baisse de 2 % en 1974) et de 12 % à 14 % dans le secteur public (18 % en 1974). Les revenus nets des salariés progresseraient de 3 %.

En 1974, le produit national brut de la R.F.A. a augmenté — en termes réels — de 0.6 %. Le chômage s'est établi à un taux moyen de 2.6 %, atteignant toutefois un million de personnes en fin d'année. Le coût de la vie s'est accru d'environ 7 %. Pour 1975, les exportations devraient augmenter en volume d'environ 4 % (12 à 13 % en valeur). Les importations quant à elles s'accroîtraient en volume de 6 % (14 è 15 % en valeur), ce qui, selon Bonn, devrait être de nature à aider les principaux partenaires commerciaux.

En 1974, la balance commerciale allemande a en tout cas enregistré un excédent de 50 757 millions de deutschemarks (93,9 milliards de francs), contre 32 979 millions en 1973 (+ 54 %). Les exportations ont atteint 230 455 millions et les importations 179 698 millions, respectivement en hausse de 29 % et 24 % par rapport à l'année précédente. En termes réels, les ventes à l'étranger ont progressé de 13 %, alors que les rachats ont diminué de 1 %. L'an dernier la balance des paiements courants a été excédentaire de 26 100 millions de deutschemarks (12 100 millions en 1973).

Dans le domaine des échanges commerciaux franco-allemands, le déséquilibre s'est accentué en faveur de la R.F.A. Le déficit français, qui atteignait déjà 4.2 milliards de deutschemarks en 1972, s'élevait à 7 milliards (près de 13 milliards de francs) en 1974, compte tenu des excellents résultats enregistrés en décembre. L'excédent commercial allemand a atteint au cours de ce mois le niveau record de 5,2 milliards de deutschemarks (5,1 milliards en février 1974)

En France

LES INDUSTRIES MÉCANIQUES DEMANDENT DES MESURES SPÉCIFIQUES DE RELANCE

« Nos industries abordent une période extrêmement délicate : diminution des commandes, réduction des horaires, baisse importante de l'activité de certains secteurs », a déclaré mercredi 29 janvier M. Philippe Burnel, président de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices de métaux (F.I.M.T.M.). *« Il est grand temps d'envisager des mesures immédiates de soutien »*, a-t-il indiqué encore, en précisant que leur effet ne pourrait se manifester qu'en septembre en raison de l'importance des délais de fabrication dans l'industrie mécanique.

M. Burnel a rappelé que sa fédération avait formulé aux pouvoirs publics un certain nombre de propositions spécifiques aux industries mécaniques : qui souhaitent notamment :

● Bénéficier de crédits à des taux et conditions privilégiés, mis en place et gérés par la profession ;

● La libération du régime réglementaire de leurs prix, comme c'est le cas pour leurs concurrents étrangers

Pour 1974, en dépit du ralentissement constaté au second semestre, le chiffre d'affaires global hors taxe des I.M.T.M avoisinera les 85 milliards de francs.

● M. BELA SZALAY, vice-ministre du commerce de Hongrie, arrivé mercredi 29 janvier à Paris pour une visite de vingt-quatre heures, devait être reçu notamment par MM Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur ; de L'Estoile, directeur général de l'industrie et Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

Tout en venant en aide à l'agriculture et à la construction

L'Italie a mis au point un plan ambitieux d'économies d'énergie

De notre correspondant

Rome. — Ayant pratiquement réglé les principaux conflits sociaux en cours — accord chez Fiat, application du salaire garanti, échelle mobile, réévaluation des pensions, — le gouvernement italien peut s'attaquer à la réalisation du programme économique qu'il avait présenté en décembre dernier au Parlement. Des mesures seront prises dès que possible pour la relance des « trois secteurs prioritaires » : construction, agriculture et production énergétique, qui feront l'objet de divers décrets et projets de lois.

L'épargne-logement sera ainsi encouragée. Selon le projet de la Banque d'Italie — désapprouvé par les syndicats, qui y voient un encouragement aux spéculateurs — tout citoyen ne possédant pas d'habitation dans sa commune de résidence pourra ouvrir un compte dont le taux d'intérêt sera indexé sur le coût de la vie. L'agriculture, quant à elle, bénéficiera d'un crédit de 720 milliards de lires (près de cinq milliards de francs), dont une grosse moitié doit servir à l'accroissement du crédit aux entreprises.

La circulation serait interdite dans le centre des villes

Toutefois, c'est en matière d'énergie que les projets gouvernementaux sont le plus au point. L'intention est double : économiser le pétrole — devenu hors de prix — et développer la production des autres matières premières. Le ministre de l'industrie a établi un plan ambitieux, dont les effets devraient se faire sentir aussitôt après son adoption.

● LE CHAUFFAGE DOMESTIQUE sera réglementé. Selon la zone climatique à laquelle ils appartiennent — cinq régions ont été définies, — les Italiens n'auront droit qu'à une certaine température Les horaires de chauffage autorisé devront être respectés sous peine d'amende. L'installation de thermostats sera généralisée pour éviter le gaspillage et de nouvelles formes de construction verront le jour, qui prévoient notamment une diminution des surfaces vitrées pour limiter au maximum la déperdition de chaleur.

● LA CIRCULATION AUTOMOBILE sera sans doute interdite dans les centres historiques des villes de plus de soixante-dix mille habitants. Il s'agira, en fait, d'une extension des zones piétonnes qui existent déjà à Rome, à Milan, à Florence et ailleurs. Ces restrictions de la circulation devraient être compensées par le développement des transports publics. Il est question de construire trente mille autobus supplémentaires au cours des cinq prochaines années. Une petite consolation pour les amoureux du volant : si la vitesse-limite sur les routes ordinaires restera fixée à 100 kilomètres-heure, sur les autoroutes, elle passera de 120 à 130 kilomètres-heure, de manière à aligner l'Italie sur d'autres pays européens.

● LES CENTRALES ÉLECTRIQUES seront alimentées, autant que possible, en méthane ou en carbone plutôt qu'en huile combustible. La consommation de celle-ci ne devra pas excéder 12 millions de tonnes par an (contre 16 millions actuellement). L'Italie cherchera surtout à se doter de centrales nucléaires : quatre sont déjà localisées, seize autres verraient le jour d'ici à 1988. Le coût total de ces implantations est évalué à 16 000 milliards de lires environ.

Paradoxalement, c'est au moment où le nouveau gouvernement franchissait avec succès son premier obstacle — les rapports avec les syndicats — que les premières divergences apparaissaient dans la majorité. Et il a fallu que ce soit le vice-président du conseil, M. Ugo La Malfa (républicain), considéré de surcroît comme le maître-d'œuvre de la politique économique, qui ouvre le feu. M. La Malfa en veut au patronat, auquel il reproche d'avoir trop cédé aux syndicats en matière de salaires et, finalement, de miser, sans le dire, sur l'inflation.

Le gouvernement, rappelle-t-il, s'était engagé à limiter à 16 % l'augmentation des traitements au cours de l'année 1975. Or, en acceptant d'unifier la valeur du *« point »* pour toutes les catégories de travailleurs, cette hausse dépassera facilement les 21 %.

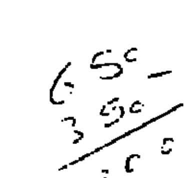
On avait pourtant le sentiment que le gouvernement, — et M Moro en particulier — encourageait le patronat à se montrer conciliant. Le président du conseil a d'ailleurs paru assez satisfait de l'accord conclu le 24 janvier. Il s'est bien gardé, en tout cas, de contredire publiquement M. La Malfa ; celui-ci, jusqu'à une date récente, était considéré en Italie comme le principal adversaire de l'inflation. Pour favoriser la formation du nouveau cabinet, il avait mis un peu d'eau dans son vin et accepté une relance de certains secteurs-clés de l'économie. M. La Malfa reviendrait-il à ses anciennes craintes ? Son prestige est suffisamment grand dans les milieux politiques italiens pour qu'il se permette, une fois de plus, de jouer le rôle ingrat de garde-fou.

ROBERT SOLÉ.

LA CONFÉRENCE SUR L'ÉNERGIE : une initiative commune à l'Arabie saoudite et à la France.

Le ministre des affaires étrangères a fait le point, au conseil des ministres du 29 janvier, de la préparation de la conférence sur l'énergie.

M. Sauvagnargues a constaté que les pays de l'OPEP avaient tenu compte de l'augmentation du prix du pétrole sur le développement des pays industrialisés, qu'ils avaient évoqué le problème des matières premières et qu'ils avaient donné une approbation expresse au projet de conférence internationale sur l'énergie. A ce propos, M Valéry Giscard d'Estaing a souligné qu'il s'agissait d'« une initiative commune à l'Arabie Saoudite et à la France ». *M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a ajouté :* « Le président de la République a tenu à souligner ce double parrainage. » *M Rossi a également indiqué que la France souhaitait à cette conférence une présence communautaire de l'Europe.*



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le gouvernement veut réserver son aide aux travailleurs sans emploi

« Les actions de formation professionnelle entrent dans le cadre de l'égalisation des chances », a déclaré le président de la République le mercredi 29 janvier, après la communication de M. Paul Granet au conseil des ministres. « Une certaine priorité doit être accordée à la formation des travailleurs manuels pour libérer les jeunes, enfermés dans des catégories sociales closes », a ajouté M. Giscard d'Estaing.

Tout en parlant à nouveau de « redeploiement » de l'intervention de l'Etat en ce domaine, M. Granet a insisté sur la nécessité de distinguer plus rigoureusement le rôle de la puissance publique et celui des entreprises. Bien qu'il s'en défende, le secrétaire d'Etat préconise en quelque sorte une répartition des tâches, qui s'inscrit dans la tradition du libéralisme économique : le secteur privé se réserve les actions « productives », décidées par les entreprises et payées par elles ; l'Etat prend en charge les « laissés pour compte », c'est-à-dire paie les risques sociaux. C'est un changement sensible d'orientation, par rapport à la politique définie entre 1966 et 1971 et selon laquelle l'Etat devait agir sur l'ensemble du système de formation continue, de façon non pas autoritaire mais incitative.

M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la formation professionnelle, a dressé devant le conseil des ministres un bilan de la formation continue et présenté les grandes orientations de l'Etat en ce domaine.

● LE BILAN. — M. Granet a fourni quelques indications sur l'utilisation des crédits de l'Etat en matière de formation. Ceux-ci ont atteint 2,3 milliards de francs l'an dernier et ont surtout servi à financer des actions en faveur des demandeurs d'emploi. Ainsi quatre-vingt mille jeunes et cent quarante-cinq mille travailleurs licenciés ou sans emploi en ont bénéficié. Au total, sur les neuf cent cinquante mille personnes qui ont suivi des cours ou des stages en 1974, la moitié étaient âgées de moins de vingt-cinq ans.

Quant aux entreprises, elles ont dépensé en moyenne 1,45 % de leur masse salariale à des actions de formation, soit sensiblement plus que le minimum imposé par la loi (1 %). Cette formation a profité pour 61 % aux ouvriers et employés, pour 23 % aux agents de maîtrise et pour 15 % aux cadres (calculs faits en fonction du nombre d'heures des cours et des stages).

● LES ORIENTATIONS. — Le secrétaire d'Etat a insisté sur plusieurs points :

— Les responsabilités de l'Etat et celles des entreprises doivent être plus clairement distinguées ; les interventions publiques doivent être concentrées en vue de résoudre les difficultés de l'emploi : aide aux chômeurs, aux jeunes et aux femmes sans travail, etc. Les crédits de l'Etat doivent aller en priorité à l'appareil public de formation.

— L'argent dépensé par les entreprises pour la formation de leur personnel doit profiter davantage aux travailleurs peu ou pas qualifiés ; des mesures incitatives sont à l'étude.

— La concertation sur la politique de formation sera relancée dans les entreprises : au plan national, le gouvernement va inviter les partenaires sociaux à renégocier les accords de formation afin de mieux assurer aux travailleurs l'exercice de leur droit individuel au congé-formation.

M. DELORS : une intervention tardive.

Interrogé par un journaliste d'Europe 1, M. Jacques Delors, ancien conseiller de M. Chaban-Delmas, et l'un des promoteurs de la politique de formation continue, a déclaré que, si *« les résultats quantitatifs sont bons »*, le gouvernement aurait pu ne pas attendre huit mois pour s'attaquer au problème de l'emploi des jeunes qui se pose avec acuité depuis l'été.

M. Delors estime aussi que le taux de la participation obligatoire des entreprises aurait pu être porté, en 1975, à 1,60 ou 1,70 % afin de respecter l'esprit de la loi de 1971 (ce taux a été maintenu à 1 %). Cette augmentation aurait dû être accompagnée de trois mesures :

● L'affectation d'une partie de la taxe, 0,40 % par exemple, aux comités d'entreprises ;

● L'ouverture d'actions de formation aux jeunes qui n'ont pas d'activité professionnelle ainsi qu'aux personnes âgées ;

● Le renforcement des moyens accordés aux établissements publics de formation.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La cour d'appel d'Amiens décide l'expulsion de trois délégués mais non celle des autres ouvriers qui occupent une usine

De notre correspondant

Amiens. — A la grève avec occupation qui continue depuis quinze jours à l'usine Verto-Ferodo (embrayages), sur la zone industrielle d'Amiens, vient de s'ajouter un conflit juridique intéressant, la cour d'appel ayant rendu mercredi 29 janvier un arrêt susceptible de faire jurisprudence.

Réduction d'horaire et chômage partiel sont à l'origine de la grève. Un ralentissement de la production avait déjà nécessité quatre jours de chômage fin décembre. Le premier janvier, la durée hebdomadaire de travail, qui était de quarante et une heures vingt minutes, a été ramenée à quarante heures quarante minutes. Le 16 janvier, le comité d'entreprise était informé qu'une journée de chômage technique était prévue pour le lundi 20 et concernait les services directement liés à la production. Le soir même, neuf cents personnes, selon les syndicats, sur mille huit cent soixante-dix, étaient en grève, et la direction se refusait à toute discussion tant que le travail ne reprendrait pas.

Le 21 janvier, six délégués C.G.T., C.F.D.T. et F.O. sont assignés devant le tribunal de grande instance d'Amiens, à la suite d'un référé de la direction qui réclamait à la fois l'expulsion des délégués et des ouvriers. Sans statuer sur l'éventuelle expulsion des grévistes occupant les locaux, le magistrat confiait à un des experts un rôle de médiateur en vue de négociations et aussi un rôle d'information sur la situation dans l'entreprise. Ferodo fait appel aussitôt et refuse de recevoir le médiateur, bien que cet appel ne soit pas suspensif de l'action d'information. Mercredi, la cour d'appel a fait connaître son arrêt : elle maintient l'expert dans ses fonctions et décide de l'expulsion des locaux de trois délégués syndicaux seulement (un de chaque centrale) ; elle ne donne pas suite à la demande d'expulsion des personnes non citées dans l'assignation, demande présentée par Mᵉ Allaert, avocat de l'entreprise.

Les grévistes *« ont accueilli avec une grande satisfaction la décision de la justice, qui n'a pas jugé nécessaire l'expulsion des travailleurs en lutte au sein de leur entreprise »*. Pour Mᵉ Francis Lecul, avocat des syndicalistes, *« l'arrêt va constituer une jurisprudence nouvelle en matière de conflits sociaux. En droit civil, il est difficile en effet de prononcer une mesure collective »*.

L'expert et les délégués syndicaux ont voulu, mercredi soir, rencontrer la direction, mais ils n'ont pas été reçus. Est-ce l'impasse ou existe-t-il encore une possibilité de discussion, comme on le laisse entendre ? Il est vrai que si la direction a perdu une bataille juridique, un certain relâchement dans l'action en cours (il n'y aurait plus que deux cents grévistes) pourrait bien amener une solution.

Intervention des non-grévistes

Une rencontre syndicats-direction, le 23 janvier, s'était soldée par un échec. Le lundi 27 janvier, à 6 heures du matin, un groupe de cadres et d'employés non grévistes sont entrés dans l'usine, faisant sortir des grévistes de la chaufferie, où la pression qui était tombée empêchait le travail. Il n'y eu aucun heurt et les forces de police stationnées à proximité dans des camionnettes n'ont pas eu à intervenir.

Les syndicats se sont d'ailleurs élevés contre cette présence policière. Ils ont manifesté en ville avant d'envoyer une délégatino à la préfecture. Peut-être l'inspecavant d'envoyer une délégation à servir d'intermédiaire, puisque le médiateur n'est pas reçu par la direction de Verto.

MICHEL CURIE.

AFFAIRES

A Nanterre

LE CHANTIER MARGOLINE EST FRAPPÉ D'UNE DÉCISION DE FERMETURE

L'un des établissements de l'entreprise Margoline — spécialisée dans la récupération des ordures ménagères et des vieux papiers, — 5, rue Noël-Pons, à Nanterre, vient de faire l'objet d'un arrêté de fermeture.

L'arrêté, se référant aux lois sur les établissements classés du 19 décembre 1917, du 1ᵉʳ avril 1974 et sur divers décrets, déclare que le dépôt de Nanterre est un établissement « illicite, dangereux et insalubre ». Son propriétaire s'est vu accorder un délai de quinze jours pour procéder à la fermeture.

Depuis plus de deux ans, le dépôt Margoline, à Nanterre, avait été le théâtre de nombreux conflits sociaux opposant notamment les ouvriers de ce chantier — en majorité des travailleurs immigrés — à leur employeur (« le Monde » des 16 novembre 1974 et 27-28 mai 1973). Le 15 novembre, la C.F.D.T. avait assigné M. Margoline en référé pour obtenir, lors d'une affaire de licenciement collectif, l'élection d'un comité d'entreprise dans l'établissement.

SALAIRES

SELON LA DIRECTION

Le projet d'accord à la R.A.T.P. prévoit un accroissement du pouvoir d'achat de 2 %

Les négociations salariales entamées il y a plusieurs semaines à la R.A.T.P. se sont achevées, du moins sur le plan technique, mercredi 29 janvier. Les syndicats rencontreront à nouveau la direction le 5 février pour faire savoir s'ils signent ou non le projet d'accord qui, toutes mesures confondues, assurerait, selon la direction, une progression moyenne du pouvoir d'achat de 2 %. En 1974, l'accord prévoyait un accroissement de 1 %, porté à 2 %, voire 3 % pour les catégories à faible rémunération.

Les représentants de Force ouvrière ont estimé que « les propositions faites par la direction méritent d'être prises en considération » ; ils ont indiqué, comme les autres syndicats, qu'ils allaient consulter leurs instances statutaires. S'il est vraisemblable que F.O. signera l'accord, il est permis de douter de la signature de la C.G.T.

Les cégétistes considèrent que des « écarts très importants » demeurent entre leurs revendications et le projet d'accord et affirment qu'« on se sert des contrats pour bloquer le pouvoir d'achat ». Pour la C.G.T., l'indice de l'INSEE n'est pas valable et la progression du pouvoir d'achat devrait être assurée dès le 1ᵉʳ janvier.

Quant à la progression du pouvoir d'achat de 2 %, elle n'est en fait, selon la C.G.T., qu'une progression de la masse salariale due en partie à l'incidence des mesures appliquées en 1974 alors que, pour la seule année 1975, « le salaire de base verra son pouvoir d'achat diminuer de 0,70 % ».

Les propositions de la direction

Pour l'essentiel les propositions de la direction sont les suivantes :

● AU TITRE DU MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT, les salaires seront relevés chaque trimestre en fonction de l'évolution des prix calculée sur les trois mois précédents ; des augmentations provisionnelles sont en outre prévues : 1,25 % le 1ᵉʳ janvier, 1 % le 1ᵉʳ avril, 0,75 % le 1ᵉʳ juillet, 0,75 % le 1ᵉʳ octobre. Si au cours des cinq premiers mois de l'année la hausse du coût de la vie est supérieure à 5 %, un réajustement sera négocié entre la direction et les syndicats à la fin du mois de juin.

● AU TITRE DE LA PROGRESSION DU POUVOIR D'ACHAT, un complément d'augmentation de salaires calculé en fonction de l'accroissement du trafic de la Régie (kilomètres et nombre de voyageurs) sera attribué ; il devrait représenter de 0,25 à 0,35 % de la masse salariale en année pleine. En outre, quatre points d'indice (environ 40 F par mois) seront uniformément accordés à chaque agent de la R.A.T.P. le 1ᵉʳ juillet.

● AU TITRE DES RECLASSEMENTS ET AUTRES MESURES CATEGORIELLES, une somme représentant 0,40 % de la masse salariale est prévue.

Rappelons que l'an dernier seuls les syndicats F.O., C.F.T.C., autonomes et C.F.T. avaient signé l'accord salarial du 19 mars.

● *Deux responsables agricoles*, MM. Cadiot, dirigeant des « Paysans travailleurs » de Loire-Atlantique, et Pellerin, ont été respectivement condamnés à trois et un mois de prison avec sursis, mercredi 29 janvier, par le tribunal de Nantes, pour s'être opposés, à la tête d'un groupe d'agriculteurs, à l'expulsion — sur décision de justice — d'un fermier de Mésanger (Loire-Atlantique).

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES QUESTIONS MONÉTAIRES

M. René Larre : les changes flottants fonctionneront mal en 1975

M. René Larre, directeur général de la Banque des règlements internationaux, a déclaré mercredi devant le « forum » organisé par le Figaro et le Financal Times que la pratique des changes flottants pourrait bien, en 1975, conduire au « désenchantement. Nous sommes à nouveau arrivés à un tournant de la politique monétaire des pays occidentaux ».

Tant que la priorité était à la lutte contre l'inflation, les pays déficitaires ont défendu le cours de leur monnaie à coups d'emprunts sur le marché international de capitaux ; mais ces pays pourraient maintenant avoir la tentation de la laisser se déprécier pour combattre la recession et le chômage. Quant aux pays excédentaires, ils marquent pour la même raison une lassitude de plus en plus grande devant l'appréciation continue de leurs devises sur le marché des changes. C'est pourquoi ils pourraient être amenés à intervenir de plus en plus pour essayer de régulariser le cours de leur monnaie.

Le directeur général de la B.R.I. a conclu en affirmant que dans cette situation l'événement le plus important qui soit survenu récemment était le « rapprohement » entre la position des Etats-Unis et celle des pays européens, rapprochement qui a déjà permis de surmonter le « désarroi intellectuel » créé par la crise actuelle.

L'année 1974 a été, selon l'orateur, marquée par l'aisance avec laquelle ce sont opérés les ajustements ; mais cela ne doit pas masquer que la situation est restée très fragile : « *En l'absence d'un véritable système international — système qui ne peut exister que sur la base de parités fixes, — la stabilité monétaire elle-même n'inspire pas confiance.* »

Tout au long de ces derniers mois, on s'est trouvé devant une situation « hybride ». Les pays industriels se sont divisés en deux catégories : ceux dont le taux d'inflation était inférieur à la « norme » américaine qui était d'environ 12 % (Allemagne fédérale, Suisse, Pays-Bas, Belgique, etc.) et ceux dont le taux d'inflation a dépassé cette norme, parmi lesquels se trouvent la France, l'Italie et la Grande-Bretagne. Les premiers ont laissé, en général, le taux de change de leurs monnaies respectives s'établir librement sur le marché, mais le libre jeu de l'offre et de la demande a eu pour conséquence de porter « *le taux d'équilibre à des niveaux aberrants* » : le franc suisse s'est valorisé de 35 % par rapport au dollar et le deutschemark de 20 %. Quant aux devises des pays à forte inflation elles ont plus ou moins gravité autour du dollar, mais leur stabilité relative n'a pu être acquise qu'au prix d'interventions massives.

Les emprunts contractés par la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon, pour se procurer les devises correspondantes, ont totalisé quelque 25 milliards de dollars, chiffre qui ne comprend pas une augmentation de 6 milliards de dollars des balances sterlings. En 1973, le total des interventions avait porté sur 15 milliards de dollars. Quant à la devise américaine, elle apparait, elle aussi, être une monnaie faible : M. Larre a rappelé que « *si l'on ne parle plus de la surabondance des dollars, elle n'en existe pas moins* ».

● AUX ETATS-UNIS, l'indice global des principaux indicateurs économiques a diminué de 2,4 % en décembre pour le cinquième mois consécutif. En outre, la baisse de l'indice de novembre a été rajustée à 3,5 % — au lieu de 1,5 %, comme il avait été initialement établi. Au cours du quatrième trimestre de 1974, l'indice a fléchi de 6,9 % et une nouvelle diminution est attendue pour les trois premiers mois de 1975. — (*Agefi.*)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 1/2	7 1/2	7 1/2	8 1/2	0	4
1 mois	7	7 1/2	7 1/8	7 3/8	3 1/2	4 1/2
3 mois	7 5/8	8 1/8	7 3/8	7 7/8	5 3/4	6 1/4
6 mois	7 3/4	8 1/4	7 3/8	7 7/8	5 3/4	6 1/4

AGRICULTURE

Après l'annulation de commandes chinoises et soviétiques
WASHINGTON ASSOUPLIT LE CONTROLE DES EXPORTATIONS DE CÉRÉALES ET DE SOJA

Washington. — Le département américain de l'agriculture a décidé d'assouplir le contrôle des exportations de blé et de soja. Les exportateurs devront désormais demander l'agrément du ministère pour tout contrat avec l'étranger portant sur plus de 100 000 tonnes en un jour (au lieu de 50 000 tonnes) ou plus de 200 000 tonnes en une semaine (au lieu de 100 000 tonnes).

L'obligation d'aviser le gouvernement des transactions sur les céréales avait été imposée au omis d'octobre 1974 lorsque l'Union soviétique avait tenté d'acheter, par les circuits commerciaux normaux, 3,4 millions de tonnes de céréales. La transaction fut bloquée par l'administration, et, après l'intervention du président Ford, la vente put s'opérer sur une quantité très nettement inférieure. (*Le Monde* du 6-7 octobre 1974.)

M. Earl Butz, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a indiqué que cette décision était une étape vers une libéralisation totale des échanges. Une certaine détente a en effet été enregistrée sur les marchés céréaliers ces dernières semaines, détente dont les signes les plus apparents sont, d'une part, une chute assez sensible des cours et, d'autre part, l'annulation par la Chine et l'Union soviétique de commandes portant respectivement sur 600 000 et 100 000 tonnes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉPARGNE - OBLIGATIONS

Au 31 décembre 1974, le capital de la société s'élevait à 1 507 643 120 F contre 1 487 217 460 F à fin décembre 1973.

L'actif net était de 1 852 825 133 F contre 1 990 610 127 F au 31 décembre 1973, et se répartissait comme suit :

Obligations en francs, 76,39 % ; actions françaises, 2,56 % ; obligations en devises, 7,01 % ; actions étrangères, 0,02 % ; autres actifs, 14,02 %.

La valeur liquidative de l'action ressortait à 122,90 F contre 133,85 F à fin décembre 1973. Cette baisse de 8,2 % résulte de la dépréciation boursière des valeurs à revenu fixe entrainée par la hausse généralisée des taux d'intérêt sur les marchés financiers.

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires, la distribution d'un dividende net de 10,73 F, augmenté d'un crédit d'impôt de 0,90 F, soit un revenu global de 11,63 F (contre 10,85 F pour l'exercice 1973). Ce revenu se décompose en 8,34 F, bénéficiant des avantages fiscaux, et en 3,29 F sans avantages fiscaux (contre respectivement 9,36 F et 1,49 F pour l'exercice 1973).

ÉPARGNE - VALEUR

Au 31 décembre 1974, le capital de la société est de 1 234 735 480 F contre 1 250 237 070 F au 31 décembre 1973.

A la même date, l'actif net, en tenant compte des produits courants acquis (113 451 200 F), est évalué à 1 715 009 000 F, soit une valeur par action de 138,90 F.

Le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice et décidé de proposer à l'assemblée générale, qui sera convoquée dans les meilleurs délais, la mise en distribution d'un dividende net de 8,90 F par action, auquel s'ajoute un crédit d'impot de 1,80 F, soit un dividende global de 10,70 F, contre 9,72 F pour l'exercice précédent.

En fin d'exercice, la répartition de l'actif était la suivante :

Obligations françaises, 38,87 % ; actions françaises, 34,30 % ; obligations étrangères, 2,60 % ; actions étrangères, 20,54 % ; autres éléments d'actif net, 3,69 %.

COMPAGNIE DES SABLIÈRES DE LA SEINE

Chiffres d'affaires comparés (hors taxes)
(en milliers de francs)

	1973	1974
Premier trimestre	26 106	32 898
Deuxième trimestre	25 850	38 245
Troisième trimestre	28 367	34 195
Quatrième trimestre	28 931	37 343
	109 263	142 622
Chiffre d'affaires consolidé du groupe	223 425	307 962

soit, de 1973 à 1974 :
— pour la C.S.S. ... + 30,53 %
— pour le groupe .. + 37,85 %

ÉPARGNE - INTER

Au cours de l'exercice 1974, les souscriptions nettes dans le public se sont élevées à 205 512 actions. En tenant compte des produits courants acquis (17 655 900 F), l'actif net de la société était évalué au 31 décembre 1974 à 265 807 000 F, soit une valeur de 194,44 F pour chacune des 1 367 031 actions en circulation à cette date.

Le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice et décidé de proposer à l'assemblée générale, qui sera convoquée dans les meilleurs délais, la mise en distribution d'un dividende net de 12,90 F par action auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,32 F, soit un dividende global de 14,22 F contre 14,35 F pour l'exercice précédent.

La répartition des actifs était, au 31 décembre 1974, la suivante :

Obligations françaises, 33,95 % ; actions françaises, 1,61 % ; obligations étrangères, 5,08 % ; actions étrangères, 48,67 % ; autres éléments d'actif net, 8,79 %.

ÉPARGNE - CROISSANCE

En tenant compte des produits courants déjà acquis (6 891 000 F), l'actif de la société était évalué au 31 décembre 1974 à 226 329 000 F. La valeur de chacune des 608 978 actions en circulation à cette date s'établissait ainsi à 371,65 F.

Il est rappelé qu'il a été mis en paiement le 27 septembre 1974 un dividende net de 23,90 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,78 F, soit un dividende global de 26,68 F.

La répartition de l'actif net au 31 décembre 1974 était la suivante :

Obligations françaises, 36,48 % ; actions françaises, 16,43 % ; actions étrangères, 42,17 % ; autres éléments d'actif net, 4,92 %.

ROUDIÈRE

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société pour l'année 1974 s'est élevé à 250,5 millions de francs contre 220,7 millions de francs en 1973, soit une progression de 13,5 %.

Les ventes à l'exportation, qui ont connu un développement soutenu, ont atteint 171,7 millions de francs contre 113,6 millions de francs pour l'exercice précédent.

DIDOT-BOTTIN

Le conseil d'administration de la société Didot-Bottin, dans sa réunion du 28 janvier 1975, a examiné les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1974, tels qu'ils seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires le 20 mars 1975.

Le bénéfice net comptable est de 948 000 F contre 7 080 000 F pour l'exercice précédent. Le bénéfice net courant de l'exercice précédent, hors plus-values exceptionnelles, ressortait à 1 754 000 F.

La diminution des résultats s'explique notamment :

— Par les fortes hausses subies, particulièrement celle du papier, qu'il n'a pas été possible de répercuter dans les prix;

— Par un alourdissement des charges financières en raison du financement de la construction du nouveau siège social;

— Par la majoration exceptionnelle de l'impôt *sur les bénéfices* de l'exercice précédent.

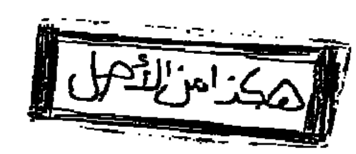
Le président a informé le conseil de la vente, au mois de novembre 1974, de l'immeuble du boulevard Saint-Germain que possédait la société pour une somme de 10 millions de francs. Cette vente a été rendue possible par le regroupement de tous les services de la société dans le nouveau siège social sur le front de Seine.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de verser un dividende de 6,50 F (9,75 F avec l'avoir fiscal).

SAINRAPT ET BRICE

La situation au 30-9-1974 fait apparaître, au niveau du groupe, un bénéfice net de 7 466 000 F, un cash flow de 21 141 000 F, pour un chiffre d'affaires, hors taxes, de 327 697 000 F. Pour l'exercice 1974, le bénéfice net devrait être supérieur à 10 millions de francs pour un chiffre d'affaires hors taxes d'environ 470 millions de francs. Les perspectives pour l'exercice 1975 sont favorables et devraient se traduire par une nouvelle amélioration des résultats. Le carnet de commandes du groupe s'élève à 900 millions, hors taxes, le chiffre d'affaires, hors taxes, devrait dépasser 600 millions de francs. D'importants marchés sont en cours de négociation à l'étranger, où le groupe, implanté dans seize pays, est actuellement en mesure de tirer profit d'une longue expérience, tout en tenant le plus grand compte des risques inhérents à ce domaine d'activité.

(*Avis financiers des sociétés*)



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
29 JANVIER

Tassement

D'assez nombreuses prises de bénéfices ont été enregistrées ce mercredi à la Bourse de Paris.

Les vendeurs ayant, toutefois, trouvé assez facilement preneur, le marché a bien résisté dans l'ensemble, regagnant même une partie du terrain perdu après l'affichage des premiers cours, avant de fléchir derechef à l'approche de la clôture.

Les pertes ont été minimes et n'ont guère dépassé 1 % dans la majorité des cas. Seules, une trentaine de valeurs, éparpillées dans tous les compartiments, ont baissé d'environ 2 %.

Ce tassement des cours était escompté. Après une hausse de près de 25 % en un peu plus d'un mois, il était logique et même salutaire qu'une baisse se produise. Sa faible ampleur, en revanche, a étonné. Mais sans doute faut-il attribuer ce phénomène à la persistance d'un important courant d'achat d'origine étrangère. A cet égard, l'on disait autour de la corbeille que deux lignes de 50 millions de dollars chacune, devaient être exécutées cette semaine. Vraie ou fausse, cette rumeur n'a pas peu contribué à entretenir l'optimisme.

Recul du Crédit du Nord, Crédit Foncier, U.C.B., Paternelle, Schneider, Poliet, Ciments Français, Grands Travaux de Marseille, Radar, Penhoët, Babcock-Fives, Presses de la Cité, Citroën, Peugeot, Olida, B.H.V., Galeries Lafayette, Prénatal, Redoute, SAT, D.B.A., Radiotechnique, Esso, Raffinage, Antar P.U.K., Bellon, Roussel-Uclaf, l'Air Liquide, L'Oréal, Générale des Eaux, Skis Rossignol.

Suspendue depuis quelques jours, la cotation de Prétabail-Sicomi a repris. Le titre a légèrement progressé.

Favorisé par la reprise du dollar l'or est remonté. Le lingot a regagné 115 F à 25 320 F (après 25 305 F), le kilo en barre 285 F à 25 400 F, et le napoléon 1 F à 271 F. Le volume des transactions a diminué : 12,60 millions de F contre 19,76 millions.

Fermeté persistante des valeurs étrangères.

BOURSE DE NEW YORK

LE DOW JONES REPASSE LA BARRE DES 700

Après une séance de consolidation, Wall Street est reparti de l'avant mercredi. Le mouvement de hausse, toutefois, ne s'est pas déclenché spontanément. Désappointé par les résultats décevants de Du Pont pour le quatrième trimestre, le marché avait baissé durant la première heure de transactions. Mais il s'est rapidement ressaisi, et l'indice des industrielles, après avoir repassé pour la première fois depuis cinq mois — le 23 août 1974 très exactement — la barre des 700, s'établissait en clôture à 703,96, soit à 11,19 points au-dessus de son niveau précédent. Depuis la fin décembre, New-York a monté de 21 %.

Une intense activité a continué de régner. Bien qu'en diminution, le volume des transactions est resté exceptionnellement élevé : 27,41 millions de titres ont changé de mains contre 31,76 millions la veille.

Manifestement, le marché a décidé de tirer une croix sur le passé pour anticiper résolument l'avenir. De ce fait, les nouvelles économiques défavorables n'ont plus guère de prise sur lui. En revanche, la baisse continue du loyer de l'argent le stimule dans la mesure où elle constitue un facteur de relance. A cet égard, les pronostics du vice-président de l'U.S. Trust — ce dernier prévoit que les taux de base bancaires reviendront à 7 % avant l'été — lui ont paru digne d'intérêt.

L'attention s'est concentrée sur les « blue chips » et les valeurs de croissance. A l'exception des mines d'or, tous les compartiments ont progressé.

Sur 1 840 valeurs traitées, 1 022 ont monté, 457 ont baissé et 361 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 161,05 (+ 3,19) ; services publics, 80,39 (— 0,29).

VALEURS	COURS 28 1	COURS 29 1
Alcoa	33 1/4	33 5/8
A.T.T.	48 3 8	43 3 8
Boeing	16 3 8	16 1 2
Chase Manhattan Bank	35 ..	35 1/4
Du Pont de Nemours	93 3/4	96 ..
Eastman Kodak	69 1/8	72 5 8
Exxon	72 5 8	74 ...
Ford	37	37 3 8
General Electric	37 3 4	39 1 8
General Foods	22 5 8	22 5 8
General Motors	39 1 2	39 7/8
Goodyear	16 1 8	16 1 8
I.B.M.	179 3 4	187 3/4
I.T.T.	18 1 8	19 .
Kennecott	35 1 4	34 7 8
Mobil Oil	48 1/8	41 1/4
Pfizer	29 ...	29 1 8
Schlumberger	96 3/4	93 1 2
Texaco	25 1/4	25 7 8
U.A.L. Inc.	16 ..	17 1/2
Union Carbide	43 3/4	44 3 4
U.S. Steel	45 ...	45 7/8
Westinghouse	11 7/8	11 7 8
Xerox	64 1 8	67 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/1	30/1
1 dollar (en yens)	297 30	297 65

LONDRES

Fortement encouragé par la hausse de Wall Street et la signature du protocole commercial anglo-iranien, le marché reprend son avance à vive allure. Fermeté des industrielles, des pétroles et des Fonds d'Etat. Nouveaux progrès des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 178 .. contre 178 ..

VALEURS	CLOTURE 29 1	COURS 30 1
War Loan 3 1/2 %	23 3/4	24 ...
Beechams	166 ...	168 1/2
British Petroleum	310 ...	317 1/2
Shell	195 ...	199
Vickers	106 ..	108 3/4
Imperial Chemical	192 ...	195 ...
Courtaulds	84 ...	85 ...
De Beers	220 ...	219 .
* Western Holdings	28 3/4	29 5/8
Rio Tinto Zinc Corp	118 .	119 ...
* West Driefontein	39 1 2	40 ...

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux de marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	10 3/4 %
Moyen terme	....	10 1/2 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	28 janv.	29 janv.
Valeurs françaises	120,3	119,1
Valeurs étrangères	114,4	115,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,9	69,4

NOUVELLES DES SOCIETES

BOUYGUES. — La marge brute du groupe pour 1974 atteindrait 80 millions de francs (+ 20 %) et le bénéfice net 30 millions (+ 13,6 %).

DELALANDE. — Bénéfice net du groupe après impôt exceptionnel pour 1974 : 16 millions de francs (+ 20 %). Les résultats de 1975 (chiffre d'affaires et bénéfices) devraient augmenter de 15 %.

BOURSE DE PARIS — 29 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 30	0 995
5 %	57 80	4 973
5 % 1920-1960	129 ..	4 973
3 % amort. 45-54	82	1 495
4 1/4 % 1963	98 80	2 969
4 1/4-4 3/4% 63	83 70	1 575
Emp. N. Eq. 6% 65	96 10	1 812
Emp. N. Eq.6%66	94 20	1 989
Emp. N. Eq.6%67	92	3 595
Emp. 7 % 1973	118 10	0 268
E.D.F. 6 1/2 1960	...	4 541
— 5 % 1960	98 50	4 767

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1956	356 20	358 20
— parts 1959	...	382
Ch. France 3 %	113	113
Abeille-I.A.R.D.	465	460
Abeille (Vie)	...	228 50
A.G.P.	341	349
Concorde	266	266
Epargne France	339	337
Fonc. T.I.A.R.D.	91 80	88 50
Foncière (Vie)	288 20	271 90
France (I.A.R.D.)	...	331
France (Vie)	360	374
Préservatrice S.A.	318	315
Prévoyance	1060	1085
Protectrice A.I.R.	240	239
Alsacien. Banque	303	d305 ..
(LI) Bque Dupont	d184 50	*186 50
Banque Hervet	250	250
Banque Indochine	181	182
Sté B. et Partic.	388	391
Banque Worms	178 50	179
C.F.E.C.	555	555
C.G.I.B.	86 50	83
Codetel	115	115 ...
Cofica	d 53	d 54
C.A.M.E.	d 7 60	d 7 80
Créd. gén. Indust.	115	114 80
(M) Crédit Mod.	..	68
Financière Sofal	150	144 ..
Finextel	112	114
Fr. Cr. et B. (Cie)	86 ..	88
France-Bail	183	190
Hydro-Energie	d 47 40	d 48 80
Immobanque	130 ..	130
Immoffice	115 80	115 80
Interbail	132 30	128
Locafinancière	113 60	113 70
Lyon-Alemand	126 10	127
Soc. Mars. Crédit	262	262
Sequanaise Banq.	271	286
SLIMINCO	132	138
Sté Cent. Banque	70	70
SOFICOMI	123 ..	125
Sovabail	144 80	144 80
UCIP-Bail	119	119
Ufiner	...	288
Unibail	118	119
Un. Ind. Crédit	140 40	146
Fonc. Chât.-d'Eau	570	570
(M) S.O.F.I.P.	164	161
Fonc. Lyonnaise	d552	554
Immob. Marseille	950	957
Louvre	246	240
Midi	458	465
Rente foncière	749	743
S.I.L.I.C.	270	271 90
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	232 50	239 80
Cofigi	112	112
Fomcana	100 50	101
Gr. Fin. Constr.	107 50	107 50
Immidro	..	101
Immlinvest	.	88 60
Cie Lyon Imm.	92 80	94 90
Saginab	103 10	103
OFIMES	89 90	88 10
U.S.I.M.O.	100	100
Union Habit.	125 50	127
Un. Imm. France	111	111
Acier Investiss.	94	94 60
Gestion Sélect.	198	199
Invest. et Gest.	...	101
Parisienne Plac.	...	158
Placem. Inter	78	77
Sofragi	190	198
Abeille	200	200
Applic. Hydraul.	653	855
Artois	..	75 20
Centen. Blanzy	302	314
C. Roussel-Nobel	...	230
(Ny) Centrest	..	115
(Ny) Champex	...	103 60
Charg. Réun. (I)	2610	2890
Orléans	85	83
(LI) Dév. R. Nord	122 50	d126
Electro-Financ.	276	277
Fin Bretagne	40 30	42 20
Fin. Haussmann	53 50	53 ..
Financière Iéna	111 30	o107
Gaz et Eaux	300	300 ..
La Mure	85	85
Lebon et Cie	176	178 80
(Ny) Lordex	111	110
Cie Marocaine	26	26
O.V.A.I.M.	53 50	o 51 50
OPB-Paribas	95 10	94 50
Ouenza	117 60	28 35
Providence S.A.	243 50	253
Révillon	465	446
(Ny) Sade	...	119
Santa-Fe	51 20	51 ..
Soffo	70 10	70 10
Sofinex	425	418
Cambodge	41	42 25
Clause	425 50	430 ..
Indo-Hévéas	94 20	98
Agr. Ind. Madag.	45 60	46
Mimot	80	80
Padang	62	64 50
Salins du Midi	188	190 10
Aliment. Essent.	42	43
Allobroge	170	170
(Ny) Alsac. Super.	228 80	238
Banania	...	278
Fromage Bel	110	110
Berthier-Saveco	600	790
Cédis	457	467
(M) Chambourcy	178	178
Compt. Moderne	210	217
Docks France	250	285
Economats Centr	364	364
Epargne	123 50	123
Fr. Paul-Renard	d263	d263
Générale-Aliment.	68 60	67
Genvrain	215	216
Goulet-Turpin	165	158 80
Lesieur (Cie fin.)	o305	d317
Gr. Moul. Corbeil	170	170
Gr. Moul. Paris	264	265
Nicolas	d349	355
Piper-Heidsieck	400	395
Potin	d340	d347
Rochefortaise	145	146
Roquefort	..	193
Saupiquet	d191	o189
Sup. Marché Doc.	208	199 50
Taittinger	438	434
*Unipol	190	190
Bénédictine	1985	2075
Bras. Indochine	486	497
Cusenier	499	469
Dist. Indochine	289 50	290
Dist. Réunies	284 ..	285
Ricqlès-Zan	...	64 50
Saint-Raphaël	177 ..	170
Gest. P. Segepal	230 ..	239
Union Brasseries	58	55 70
Beghin-Say	145 30	149 30
Sianma	212 80	212 80
Sucrerie (Cie Fr.)	141 ..	271
Sucr. Bouchon	141 ..	140
Sucr. Soissonnais	322	322 80
Berliet	297	293
Chausson (Us.)	57 30	56
Motobécane	148	149
Saviem	70	72 80
S.E.V. Marchal	* 57 30	59 60
Bois Dér. Océan	135	130
Borie	234	234
Camp. Bernard	129 50	128
C.E.C.	115 10	115
Cerabati	120	125
Chim. de la route	d175	d175
Ciments Vicat	173 50	174
Drag. Trav. Pub.	58 ..	59
Dumez	370	374
F.E.R.E.M.	* 90 70	* 87 ..
Française d'entr.	.	9 ..
G. Trav. de l'E.	64 80	65
Herlicq	228 30	230
Lambert Frères	76 30	79 30
Leroy (Ets G.)	160	148
Origny-Desvroise	129 80	130
Porcher	259	257
Rougier	190	190
Constr. Routes	29 40	29 10
Routière Colas	155	149 90
Sablières Seine	170	165
Savoisienne	159	190
Schwartz-Hautm.	65	67 60
Spie-Batignolles	50	50
T.P. Faugер.SNCT	101	104 80
Trindel	142	147
Voyer S.A.	126	125
Dunlop	23	23
Safic-Alcan	125	125 10
Bit. Asph. Centr.	89	90
Comiphos	80	80
Gaumont	454 50	451 30
Pathé-Cinéma	...	85 50
Pathé-Marconi	d 84 ..	d 86
Tour Eiffel	d 63 ..	64 50
Air-Industrie	70	70
Applic. Mécan.	137	135
Arbel	180	180
Ateliers G.S.P.	79 20	80
Av. Dass.-Breguet	d166 50	171 30
Bernard-Moteurs	69 90	69 90
B. S. L.	248	260
Cie des Compt.	117 20	171 50
C. M. P.	294	289 50
Cope All. Europe	...	195 50
De Dietrich	420	d435
Duc-Lamothe	d310	c310
E.L.M. Leblanc	d226	233
Ernault-Somua	249 60	257 70
Facom	870	835
Forges Strasbourg	57	56 50
(Li) F.B.M. ch. fer	d110	d113
Frankel	710	709
Huard-U.C.F.	143 30	149
Jaeger	d 75 50	77 70
Luchaire	112 60	117
Manurhin	104	105 60
Métal Déployé	248	245
Nadella	105 30	103
Nodet-Gougis	82 10	82
Peugeot (act. ont.)	216	228
Ressorts-Nord	19	19
Rofto	83	83
S.A.F.A.A. Ap. Aut.	87	99 40
Saturn	22	21 70
Sicli	140 50	140
Soudure Autog.	200	197
S.P.E.I.C.H.I.M.	d122 80	d126 60
Stein et Roubaix	129 50	128 10
Stokvis	99	95
Titan-Coder	..	..
Trailor	416	433
Virax	95	98 80
Chant. Atlantique	278	278
At. Ch. Loire	58 50	59 50
France-Dunkerque	39 80	40
Ent. Gares Frig.	140	139
Indus. Maritime	245	240
Mag. gén. Paris	148	152 50
Cercle de Monaco	42 60	42
Eaux Vichy	..	380 ..
Grand Hôtel	2500	2595
Sofitel	32	33
Vichy (Fermière)	..	66 10
Vittel	211	220
Aussedat-Rey	78	75 ..
Darblay S.A.	36	36 ..
Didot-Bottin	...	164
Imp. G. Lang	14 60	d15 05
Navarre	151	151 50
Néogravure	..	..
Papeter. France	..	44 80
(B.) Pap.Gascogne	d260	255
La Risle	120	120
Rochette Cenpa	109 30	105
A. Thiery-Sigrand	170	175 ..
Bon Marché	29 20	29
Mars. Madagasc.	52 80	52 10
Maurel et Prom.	107 40	d111 70
Optorg	122	125
Palais Nouveauté	292	287
Prisunic	46 10	47 50
Uniprix	70	78
Claude	...	d 77
Crouzet	126	132
Europ Accumul.	295	289
Fulmen	669	657
C.I.P.E.L.	.	85 ..
Lampes (part.)	510	512 ..
Merlin Gérin	175 50	173
Mors	40 85	41 50
Mot. Leroy-Somer	d806	832
Océanic	83 70	86
Paris-Rhône	...	103
Piles Wonder	440	448
Radiologie	185	180
SAFT. Acc. fixes	842	876
Schneider Radio	d152 50	148
S.I.N.T.R.A.	445	427
Carnaud	65 10	67 70
Ceflac	60	59
Davum	302 90	314
Escaut-Meuse	180 10	180 20
Fonderie précis.	d 36 60	37 60
Gueugnon (F. de)	101 20	101 20
Profilés Tubes Es	42	41
Senelle-Maub.	82	82
Tissmétal	50 10	51
Vincey-Bourget	d 65	d 65
Huaron	105 10	104
Kinta	240	250
Mokta	110	114 50
Amrep G.	418	401
Antargaz	168	171
Hydroc. St-Denis	171 60	166 60
Labo. Industrie	79	79 30
Lille-Bonnières-C.	147 50	145 10
Omp. F. Pétr.	250	243
Oblig. Conv.	263	263
Shell Française	..	65
Astral	..	81 90
Carbone-Lor.	93 20	94
Castaigne S.A.	390	375
Cochery	..	39
Delalande S.A.	549	550
Finalens	25 20	30 50
FIPP	43 70	43 90
(Ly) Gerland	...	259
Gévelot	387	387
Grande-Paroisse	105	105
Huiles G. et dér.	102	102
Labaz	...	401
Lorilleux-Lefranc	232	229
Novacel	128 10	128 50
Quartz et Silice	75 10	75
Ripolin-Georget	d ..	d 58 70
Rousselot S.A.	351	380
Soufre Réunies	d214	220
Synthelabo	350	348
Thann et Mulh.	95 50	99 30
Agache-Willot	43	43
Fourmies-S.F.R.F.	38	38 50
Lainière-Roubaix	d 56 50	d 57
Roudière	406	420
Saint Frères	25	26
Timwear	16 25	16 25
M. Chambon	135	135
Delmas-Vieljeux	178	178
Messag. Marit.	..	30
Nat. Navigation	90	90
Navale Worms	104	105
Navigation Mixte	139	142
Saga	40 10	40
Transat (Cie Gle)	59 30	59
C.G.T.A.P.	37	37 20
S.C.A.C.	105	105
Stemi	280	280
Tr. C.I.T.R.A.M.	d 77 50	d 77 50
Transport Indust.	106	107 ..
(LI) Saloni-Fary	d 68	70
Bis S.A.	190	188
Blanzy-Ouest	...	179
La Brosse	97	98 20
Cigarettes Indo.	161	164
Degremont	187 50	195
Dong-Trieu	147 50	149
Duquesne-Purina	230	230
Ferrailles C.F.F.	404	404
Havas	115	115
G. Magnant	o 52	o 52
Novafer	240	230
Publicis	125	130
Sellier-Leblanc	185	178
(Ly) Tan. Fr. Réun	o 9	8 50
Brass. du Maroc	...	251
Brass. Ouest-Afr.	115	119 50
Eli-Gabon	299	297 50
Min. et Métall	...	435
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	..
Emprunt Young	...	153
Nat. Nederlanden	..	118 ..
Phoenix Assurance	d 13 50	d 13 80
Algemene Ban.	504	508
Bco Pop.Español	310	325
B. N. Mexique	..	25 20
B. regl. intern	5100	5100
Bowring C.T.	4 05	4 25
Commerzbank	330	332
Deutsche Bank	562	564
Bowater	8 50	8 20
Bruxelles Lamber	.	213 70
Gén. Belgique	330	326
Rolinco	183	185 50
Robeco	277	281 70
Cavenham	d 6 80	7 05
Grand Metropolit.	d 3 70	d 4
Lyons (J.)	6 60	6 60
Goodyear	67	68
Pirelli	..	5 35
I.H.C.	65 20	57
Kubota	6 20	6 85
S.K.F.	150	153
Pakhoed Holding	.	265 ..
Femmes d'Aujour.	52 60	53 ..
Marks Spencer	16	16 20
A.E.G.	128	126
E.M.I.	9 20	9 60
Hitachi	2	2 05
Honeywell Inc.	118	112
Matsushita	5 05	5 50
Otis Elevator	...	c132
Sperry Rand	126	129 60
Xerox Corp.	280 80	285
Arbed	502	518
Cockerill-Ougrée	136	136 20
Finsider	.	1 75
Hoogovens	105 30	109
Mannesmann	...	403
Steel Cy of Can.	...	114
Thyss. c. 1 000	.	119 90
Blyvoor	54	54
De Beers (port.)	13 60	13 95
De Beers p. cp.	..	16 50
General Mining	..	115 ..
Hartebeest	125	129
Johannesburg	88	d 93
Middle Witwat.	.	19 40
President Steyn	103	105
Stilfontein	27 60	25 05
Vaal Reefs	164	170
West Rand	20 85	21 40
Alcan Alum.	94	97 30
Comnco	115 50	115 60
Finoutremer	...	136 ..
Minerais Resourc	13 85	13 85
Noranda	126 50	130 50
Vieille Montagne	606	611 ..
Am. Petrofina	136 30	140
British Petroleum	..	32 ..
Gulf Oil Canada	115	116
Petrofina Canada	d 89	d 89
Shell Tr. (port).	18 35	20
Akzo	78 50	80 ..
Dart Industries	80	81 ..
Foseco	9 30	10
Gevaert	140	137
Glaxo	28 50	30
Grace and Co	105 80	109 90
Pfizer Inc.	127 50	131 50
Procter Gamble	395	403
Courtaulds	..	6 40
Est Asiatique	91 50	94 ..
Canadian Pacif.	67 30	69
Wagons-Lits	d 75	d 75
Barlow-Rand	12 50	c 12 70
British Am. Tob.	22 60	24 20
Suéd. Allumettes	...	104

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	...	1025 ..
Cellulose Pin	146	146 ..
Coparex	320	340
Dofan	..	64
Ecco	410	436
Eurafrep	1800	1810
Francarep	102 50	109 50
Intertechnique	135	145 ..
Locatel	487	505 ..
Métall. Minière	..	65 ..
Promuptia	400	410 ..
Sabl. Mor. Cor.	.	152
Tranchant Electr.	35	34 ..
Ufiner	...	114 ..
Oce v. Grinten	...	..

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 30/1

U. C. B. :

Val. de 2 actions, soit.. 828 ..

SICAV

Plac. institut.	10936 34	10585 56
1re catégorie	10010 14	9813 86

30/1	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	106 49	101 66
Actions sélec.	134 17	128 09
Aedificandi	147 52	140 83
Agfimo	152 78	145 88
A.L.T.O.	140 75	134 37
America-Valor	216 05	202 25
Assurances Plac	107 13	102 27
Bourse-Investiss.	114 99	109 78
B.T.P. Valeurs	119 38	115 45
C.I.P.	233 93	222 47
Convertibles	185 09	180 32
Convertimmo	116 41	111 13
Drouot Invest.	131 62	125 65
Elysées-Valeurs	144 31	137 77
Epargne-Croiss.	426 11	406 79
Epargne-Inter	213 76	204 07
Epargne-Mobil.	146 91	140 26
Epargne-Oblig.	130 86	124 93
Epargne Revenu	252 58	241 13
Epargne Valeur	157 91	150 75
Foncier Investis.	268 67	256 68
Fortune 1	111 88	106 81
France-Croissanc	113 ..	107 88
France-Epargne	110 51	105 50
France-Garantie	201 43	197 49
France-Invest.	115 36	110 13
Laffite Rend.	119 52	114 10
Laffitte-Tokyo	116 13	110 86
Nouv. France-Obl	246 61	235 43
France Placement	123 40	117 72
Gestion Rendem.	178 49	170 40
Gest. Sél. France	141 16	134 76
I.M.S.I.	131 80	125 80
Indo-Valeurs	141 49	136 07
Intercroissance	128 91	123 06
Intersélection	123 33	117 74
Livret portef.	*175 48	167 53
Paribas Gestion	114 61	109 41
Pierre Investiss.	162 21	154 86
Rothschild-Exp.	225 12	214 91
Sélect-Croissance	467 63	446 43
Sélection Mondial	* 93 91	89 65
Sélection-Rend.	126 31	120 56
Silvafrance	144 60	138 04
Slivam	104 49	99 67
Slivarente	135 41	129 27
Slivinter	108 05	103 15
Sogepargne	247 50	236 28
Sogevar	274	261 58
Soleil-Investiss.	127 57	121 79
U.A.P. Investiss.	105 15	100 38
Unifoncier	281 13	268 38
Unijapon	120 57	115 10
Unisic	108 50	103 56
Worms Investiss.	200 83	191 72
30/1		
Credinter	120 72	115 25
Croissance-Immo.	123 21	117 62
Epargne-Unie	258 58	246 85
Euro-Croissance	123 88	118 27
Financière privée	293 73	280 42
Fructidor	129 18	123 32
Gestion Mobilière	166	158 47
Mondiale Invest.	167 11	159 53
Oblicem	118 05	112 70
Optima	127 08	121 30
Sicavimmo	162 38	156 02
S. I. Est.	317 40	303 01
Soginco	105 85	101 05
Soginter	340 06	324 64
Univalor	140 22	133 86
Valorem	132 18	126 19

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
524	4,50 % 1973	525 30	523 50	525	522 ..
1040	C.N.E. 3 %	1038 ..	1040	1040	1031
250	Afrique Occ.	283 ..	261	284	264
320	Air Liquide	325	318	321 80	319
67	Als. Part. Ind	70 80	70 50	70 30	69 90
77	Alsthom	95 50	95 80	95 05	97
26	Antar P. Atl.	34 50	33	33 65	33 65
270	Applicat. gaz	283	279	277	279
405	Aquitaine	452	449 50	449 90	446
76	— (certif.)	80	79 60	72 70	79
182	Arjom.-Prioux	171 50	171	171	167 60
193	Aux. Entrepr.	205	208	205 50	202 ..
194	Auxil. Navig.	195 50	196 50	196 50	193 10
88	Babc.-Fives	90 70	87 50	87 50	86 10
138	Bail-Equip.	145	145	144 90	144
150	Bail-Invest.	151	152	152 90	152
165	B.C.T.	169	163 50	165	166
97	Bazar H.-V.	100 10	98	98 50	96 10
135	Béghin-Say	148	149	149	149 90
870	Bic	890	894	894	895
480	Bouygues	543	533	533	537
425	B.S.N.-G.D.	428	428	428	429 80
1820	Carrefour	1922	1910	1900	1900
1240	Casino	1280	1260	1260	1278
180	C.D.C.	237	246	245 50	244
148	Cetelem	162	160	159	158
193	Char. Réun.	199 90	196	196	192 20
71	Chat.-Comm.	77	78 60	82 50	81 50
215	Chiers	228	219	220	215 10
99	Chim. Rout.	108	104 60	106	105
85	Cim. Franç.	94 20	92 95	92 50	92 95
111	— (obl.)	116	115	112 80	114
1260	C.I.T. Alcatel	1330	1320	1310	1320
30	Citroën	29 90	28 60	29	31
180	Club Méditer	200	195	198	195
335	C.M. Industr.	331 50	326	330	322
104	Cofimeg	108 60	112	112	112
66	Cofinor	73	73	72 80	73 95
395	Cie Bancaire	432	428	421	420
315	C.F.E.	337	330	330	332 50
144	C. Entrepr.	142	140	140	140
118	Cpt.-Foncier	122	120	120	117 60
125	Cr. Com. Fr.	120 50	120 70	122	118 70
158	— (obl.)	166	157	157	158 40
330	Créd. Fonc.	336	327	328	325
146	C. F. Imm.	155	152 50	152 50	152 50
113	Créd. Indust.	128	118	118	115 70
320	Créd. Nat.	325	323	321 50	320
83	C. Nord B.P.	99 50	98	96	94 50
176	Creusot-Loire	185 80	183	182 60	180
161	C.S.F.	165	164 80	165	164 80
77	D.B.A.	92 50	92	91	92
185	Denain-N.-E.	178 10	168	163	166 10
62	Dollfus-Mieg	70	69 50	69 30	70
880	Cie Gle Eaux	822	820	808	813
105	Electro-Méc.	113	111 90	111 90	111 90
195	Ent. Matra	218	218	219	222
187	E. J. Lefebvre	176	165	169	165 ..
58	Esso S.A.F.	64 40	62 30	61 90	61 30
158	Eurafrance	169	165	164 90	164
275	Europe No 1	314 50	309	309	311 50
205	Ferodo	232 50	226	227	228 50
146	Fin.Paris P.B.	160	158 10	160	156
80	Fin. Un. Eur.	60 10	60	59 90	60
55	Fraissinet	57	57	57	56 30
92	Fr. Pétroles	105 50	105 90	106	105 ..
22	— (Certific.)	24 90	24 55	24 70	24 55
85	Galeries Laf.	89	87 10	89	87 10
184	Gle d'entr.	111 30	110	108	109 90
144	Gle Fonderie	175	180	176 10	176 40
184	Générale Occ	195	185	196	196
150	G. Tra. Mars.	161	154	153 50	151
505	Guyenne-Gas.	540	505	505	495
147	Hachette	150	146	145	146
230	Hutch. Mapa	237	234	234 60	238 50
84	Imetal	93	92	92	91 85
675	Inst. Mérieux	708	704	708	700 ..
460	J. Borel Int.	490	520	515	500
88	Jeumont Ind.	99	97 90	96	97
65	Kali Ste Th.	71 20	72 90	73	71 90
62	Kléber-Col.	66 80	65 80	65 80	66 95
350	Lab. Bellon	274	267	268	271
167	Lafarge	174	174	173 80	174
230	— (obli.)	239 50	239 90	239 90	243
350	La Hénin	400	406	405	406
1640	Legrand	1870	1650	1649	1632
162	Locabail	174	175	173 50	172 ..
146	Locafrance	157 50	157	156	154
200	Locindus	219 80	222 ..	224	221
880	L'Oréal	915	890	871	890
2840	— obl. conv.	2888	2900	2900	2900
385	Lyonn. Eaux	396 50	425	425	425
33	Mach. Bull.	39 20	37 50	38	38 10
800	Mais. Phénix	785	760	761	754
131	Mar. Firminy	138 70	137	136	134 90
52	Mar. Ch. Réu.	58 20	56 20	56 20	55 20
1710	Mat. Téléph.	1760	1742	1740	1732
43	M.E.C.I.	49	50 90	50	50 90
125	Mét. Norm.	125 30	125	125 50	124
800	Michelin B.	830	818	811	801
465	— oblig.	478	484	485	486
535	Moët-Hen.	547	530	532	520
250	Moulinex	267	261	258 50	260
500	Mumm	479	478 50	478 50	478 50
245	Nat. Invest.	266 50	256	260	251
96	Nobel-Bozel	108	105	105	108 80
30	Nord	31 80	32	34	33 ..
111	Nouvel. Gal.	115 50	114 80	115 90	114 10
165	Olida-Caby	176	178 10	171 ..	170 10
75	Opfi-Paribas	80 30	83 40	83	82
122	Paris-France	120	121 30	121 30	121 30
133	Patern. S.A.	152	148	147	148
61	Pechelbronn	65 50	68 50	68 50	65 90
126	P.U.K.	132	128 50	128 50	126 60
63	Penarroya	68	66 50	66	65 30
265	Penhoët	267	260 50	258	265 20
440	Pernod	490	478	482	488 ..
115	Perrier	129	126	127 ..	126 10
31	Pétroles B.P.	37 10	38 90	37 70	39 50
165	Peugeot	196	198	188	186
245	— (obl.)	257	258	258	255 ..
70	Pierre Auby	73	72 85	72 95	72
100	P.L.M.	95	98	100 ..	98
400	Poclain	440	440	440	440
108	Poliet et Ch.	121	119 50	119 50	120
61	Pompey	64 70	63 30	63	63
92	P.M. Labinal	105	107 80	107	109 50
66	Prénatal	67	66 ..	66 80	66
76	Presses Cité	79	77 ..	77	77 70
187	Prétabail Si.	...	192	180	183 20
138	Priceł	148 90	149 90	151	150
245	Primagaz	247	244	243	248 60
84	Printemps	88 20	90	89 10	88 90
320	Radar S.A.	339	318	325	325
400	— (obl.)	446	440	438	431 20
335	Radiotech.	359 50	347	345 10	343
114	Raffin. (Fse)	112 50	104 50	104 50	105
195	Raff. St-L.	194 90	191	193 50	191
356	Redoute	386	372	383	375
130	Rhône-Poul.	138	137	137	136 90
480	Ricard	523	518	520	514
260	Rouss. Uclaf	269 50	258 20	258	256 50
490	Rue Impérial	500	500	500	500
89	Sacilor	91 ..	89 10	90 ..	88 ..
470	Sagem	485	474	474	472 80
118	Saint-Gobain	129	122 60	123 30	122 30
405	S.A.T.	635	615	612	615
133	Saulnes	143 60	145	145	142 20
126	Saunier-Duv.	147	148 30	148 30	148 30
168	Schneider	175	168	171	165
61	SCOA	68	68 90	68 70	67 60
102	Sefimeg	105	108 60	105	108 50
109	Selchimé	110 50	111 50	111 50	110
320	S.I.A.S.	327	325 10	327 80	331 20
285	Sign. E. El.	294	295	297	294 90
182	Simco	103 90	103	103	103
73	S.I.M.N.O.R.	80	84	84	82
1590	Sk. Rossignol	1830	1749	1742	1711
68	Sogerap	72	74	74	72 60
458	Sommer-All.	469	462	451	458
205	Suez	229	230 50	230	228 ..
240	Tales-Luz	250	261	266	263 90
250	T.R.T.	281	279	278	279
840	Tél. Electr.	905	883	882	879
625	Tél. Ericss.	610	638	638	626
62	Terres Roug.	75	75	70 40	70
153	Thomson-Br.	187	166	172	171
139	U.I.S.	138	139	138	138
305	U.C.B.	329 50	320	315	314
182	Un.Fr. Bques	179	182	183 ..	180
61	U.T.A.	63 50	64	64 ..	63 ..
95	Usinor	99	99 50	99 50	98
116	— (obl.)	115 50	115 50	115 50	117 50
142	Vallourec	144	145	144 80	143 90
635	V.Clicquot-P.	610	622	622	622
660	Viniprix	710	705	705	705
200	Amer. Tel.	209 50	213 80	213 50	209 50
21	Ang. Am. C.	22	23 25	23 05	22 80
195	Amgold	203	205 50	206 10	207
255	Astur. Mines	276	278	278	278 ..
220	B. Ottoman	280	300	292	306
250	BASF (Akt.)	253	260 50	258 ..	260 50
198	Bayer	203	211	212	210
105	Buffelsfont.	112 90	113	116	110 80
9 50	Charter	10 80	11 10	11 05	11 20
145	Chase Manh	156	158 50	157	157 50
365	C.F. Fr.-Can.	382	402	415	410
12	De Beers (S)	13 55	14 10	14 20	13 95
187	Dome Mines	201	207	211	210
395	DuPont Nem.	430	403	400	411
295	East. Kodak	318 90	307	303 50	306 80
60	East Rand	69	68 60	71 50	68
210	Ericsson	215	219	218 50	217
290	Exxon Corp.	317	319 50	320	320 10
154	Ford Motor	166 20	166	166	163
143	Free State	147	146 50	148 80	145 10
168	Gen. Electric	189	169 70	169 70	169 70
159	Gen. Motors	172	174	174	171 50
19	Goldfields	20 85	21 50	22 10	21 50
38	* Harm. Go.	43 20	42 90	43 50	43
220	Hoechst Akti.	222 50	223 50	226 80	221 60
16	Imp. Chem.	17 90	19 65	19 80	19 30
111	Imperial Oil	122	123	122 20	121
715	I.B.M.	823	796	795	796
100	Internickel	111	110 40	108	110 60
72	I.T.T.	80 15	80 80	80	80 10
155	Mob. Oil Co.	180	179	179	179 50
4460	Nestlé	4690	4860	4860	4765
375	Norsk Hydro	410	403	406	405
6	Olivetti	6 60	7	6 95	6 85
445	Petrofina	487	480	484 50	480
40	Philips	44 50	45 75	44 70	44 85
133	Prés. Brand	137	137 50	139	137 80
215	Quilmès	219	223	226	223
161	* Randfont.	171	172	177	169
50	Rand. Selec.	54 40	53	55	53
113	Royal Dutch	130	134	134 30	134
9 50	Rio Tinto Zin	11 50	12	12 45	12 10
153	St-Helena	163	164	165 20	161
440	Schlumberger	449	431	415	430
16	Shell Tr (S.)	19	20	20 30	20
425	Siemens A.G.	429 50	429 60	428	438
23	Sony	27 60	27	25 95	27
11	Tanganyika	12	12 35	12 50	12 15
155	Unilever	169	171 50	171	171 50
27	Union Corp.	26 50	25 80	26 90	25 65
154	U. Min. 1/10	157 10	157	156 80	155
255	West Driefo.	268	262 50	258	260 10
114	West Deep	118 90	121 80	121 50	120 10
186	West Hold.	183 80	186 70	190	187
4	Zambia Cop.	3 80	3 90	3 95	3 80

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 271	4 360	4 30
Canada ($ can. 1)	4 280	4 388	4 30
Allemagne (100 DM)	185 930	188 ...	184 50
Belgique (100 fr.)	12 362	12 432	12 07
Danemark (100 krd.)	77 850	78 500	77 50
Espagne (100 pes.)	7 640	7 777	7 40
Grande-Bretagne (£ 1)	10 236	10 343	10 38
Italie (100 lires)	0 673	0 678	0 657
Norvège (100 krn.)	86 620	86 550	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 900	178 ...	177 50
Portugal (100 esc.)	17 830	17 950	17 75
Suède (100 krs.)	108 420	108 600	107 75
Suisse (100 fr.)	174 600	173 250	173 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/1
Or fin (kilo en barre)	25115	25450 .
Or fin (kilo en lingot)	25205	25320
Pièce française (20 fr.)	270	271 .
Pièce française (10 fr.)	194	191
Pièce suisse (20 fr.)	261	265
Union latine (20 fr.)	245 20	245 30
Souverain	246	247
Pièce de 20 dollars	1198	1197 60
Pièce de 10 dollars	610 .	615
Pièce de 5 dollars	455 .	470
Pièce de 50 pesos	1005	1014 ..
Pièce de 10 florins	240 10	241 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1975 a été tiré à 564 326 exemplaires.

A B C E F G H

En raison de la chute des commandes

L'un des deux hauts fourneaux de Fos est éteint momentanément

En raison d'une diminution de la demande de produits sidérurgiques, la société SOLMER a décidé de procéder à l'arrêt momentané du premier de ses deux hauts fourneaux de Fos qui avaient été mis à feu le 1er avril 1974. La direction devait informer le comité d'entreprise de cette mesure — qui n'entrainera pas dans l'immédiat de licenciements ni de chômage technique — ce jeudi 30 janvier.

De notre correspondant régional

Marseille. — Au cours d'une récente réunoin du comité d'entreprise, M Durand-Rival, directeur général de la SOLMER, avait indiqué que la société devait faire face, comme l'ensemble de la sidérurgie française, à un brusque fléchissement du marché de l'acier, consécutif, depuis octobre 1974, à un phénomène de déstockage généralisé et au refroidissement de l'économie. Produisant des tôles minces de 1 à 16 millimètres, laminées à chaud et utilisées après laminage à froid par l'industrie automobile, entre autres, l'usine de Fos aurait vu ses commandes chuter de 30 %.

. La décision exceptionnelle qui a été prise s'explique aussi par le fait que la SOLMER, coopérative de production, doit partager les difficultés éprouvées par les trois actionnaires qui commercialisent ses livraisons. Sacilor-Sollac (47,5 %), Usinor (47,5 %) et le groupe allemand Thyssen (5 %). Selon l'évolution du marché, l'arrêt total — extinction et vidage de la charge de coke — du haut fourneau numéro 1 pourrait se prolonger sur une période de trois à sept ou huit mois. Ce laps de temps sera mis à profit pour effectuer une révision complète des installations, laquelle intervient normalement tous les quinze ans, mais qui aurait lieu au bout d'un an en ce cas précis.

L'imminence de l'interruption d'activité du haut fourneau avait créé une certaine inquiétude parmi les six mille salariés de la SOLMER. La décision ne touche pas seulement, en effet, les cent vingt travailleurs servant directement le haut fourneau, mais aussi, dans une certaine mesure, ceux de l'aciérie et des laminoirs.

Tout en assurant que la production de fonte et d'acier ne diminuera qu'assez peu — le haut fourneau numéro 2, mis en service le 18 octobre, monte progressivement à sa pleine puissance, — la direction ne rejette pas l'éventualité d'un recours ultérieur au chômage technique. Dans l'immédiat, l'embauche sera suspendue, et la situation du personnel provenant de sociétés de main-d'œuvre temporaire fera l'objet d'un *« examen attentif »*. Des mutations internes entre les différents départements de l'usine sont, d'autre part, prévues.

SOLMER a produit, au cours de l'exercice 1974, 1 045 000 tonnes de fonte et 816 200 tonnes d'acier en lingots. La société prévoyait d'atteindre assez rapidement une capacité de 3 millions de tonnes de fonte par an et, après la réalisation de la seconde tranche du complexe sidérurgique de Fos, à partir de 1979 ou 1980, de 7 millions de tonnes.

L'extinction de ce haut fourneau de Fos avait été précédée de mesures analogues chez Usinor, à Dunkerque, et chez Sacilor, en Lorraine, mais pour une durée limitée à la période des fêtes de fin d'année. Les milieux sidérurgiques estiment que la chute des commandes n'est que temporaire et qu'au terme de la période de déstockage l'activité pourrait reprendre à un rythme plus normal d'ici quelques mois.

GUY PORTE.

La lutte contre la drogue

LA DOUANE FRANÇAISE A SAISI PLUS DE 2 TONNES DE HASCHISCH EN 1974

Les services de la douane ont saisi, au cours de l'année 1974, 42 kilos d'héroïne, 21 kilos d'opium, 139 kilos de marijuana, plus de 2 tonnes de haschisch et 2 100 doses de L.S.D. Présentant ces résultats le 29 janvier, le ministre de l'économie et des finances a insisté sur les importantes saisies d'héroïne grise (brown sugar), produit particulièrement nocif qui s'est progressivement substitué à la « blanche » sur les marchés européens.

Selon M. Jean-Pierre Fourcade, l'action de la douane a également été fructueuse dans les domaines des objets d'art volés, de la contrebande de tabacs et alcools, des opérations commerciales interdites, des transferts de fonds illégaux et du trafic des armes (300 saisies, parmi lesquelles des pistolets, des fusils, des fusils-mitrailleurs, des explosifs et même des lance-fusées).

ASSOUPLISSEMENT DE L'ENCADREMENT DU CRÉDIT POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Les petites et les moyennes entreprises vont bénéficier de 300 millions de francs de crédits supplémentaires à moyen et long terme pour leurs dépenses d'équipement. Ces crédits, accordés avec l'aval de la Caisse nationale des marchés de l'Etat, s'ajouteront à la progression de 12 % permise en 1975 par les règles de l'encadrement du crédit.

Les encours dans cette catégorie de crédits atteignent actuellement 6,9 milliards de francs. Compte tenu de la décision que vient de prendre le ministère de l'économie et des finances la progression de ces crédits pourra être de 18 % en 1975 soit de 1,2 milliard de francs par rapport à 1974.

A la porte Maillot

Des mesures vont être prises pour améliorer l'acoustique du Palais des congrès

La direction du Palais des congrès s'est émue des critiques faites à l'acoustique de la grande salle (cf. le Monde *du 11 mai) et a invité, pour étudier d'éventuelles modifications, un ingénieur acousticien allemand, le professeur Lothar Cremer, qui a été notamment le conseiller technique de la Philharmonique et de l'Opéra de Berlin, ainsi que de prestigieuses salles de Munich, Stuttgart, Nuremberg et Hambourg. Il a aussi publié un ouvrage sur* Les fondements de l'acoustique des salles, *en trois volumes.*

Rendant hommage au travail de M. Lamoral, acousticien du Palais des congrès, M. Cremer nous a déclaré, après avoir travaillé deux jours pendant les répétitions de l'Orchestre de Paris :

« C'est vraiment une bonne salle : tout en haut, notamment, le son est beau et fort, et l'équilibre satisfaisant. Mais c'est une très grande salle : le double du Musikverein de Vienne, par exemple, pour lequel ont été écrites les symphonies de Brahms et de Bruckner ! Le même son doit donc remplir le double de volume. Le principal handicap me semble résider dans la largeur (près de 80 mètres), surtout sur la scène. Les premiers rangs des fauteuils ne peuvent pas percevoir un bon équilibre sonore.

» Il est nécessaire de réduire le cadre de scène. Nous avons déjà obtenu des résultats en modifiant la position des « bananes » (éléments acoustiques mobiles au-dessus de la scène) et en disposant des sortes de paravents autour de l'orchestre. On entend mieux les cordes, mais ce n'est pas parfait. D'accord avec M. Lamoral, je pense qu'il faut avoir de grands réflecteurs verticaux qu'on puisse éloigner ou rapprocher selon l'importance de l'orchestre. Celui-ci serait alors placé dans une sorte de conque qui favoriserait la réverbération du son, assurerait l'homogénéité et l'équilibre des divers plans sonores et permettrait aux musiciens de s'entendre entre eux. »

Les aménagements demandés par MM. Cremer et Lamoral seront, en principe, exécutés dans les semaines à venir. Signalons que, par ailleurs, le Palais des congrès s'est décidé à écouter les doléances de ses clients. Petits détails, mais qui ont de l'importance quant à leur humeur : le forfait « spectacles » du parking commence dorénavant à 19 heures (au lieu de 20 heures), et l'on nous promet le paiement du péage en voiture, ainsi que le doublement (ou le triplement) des caissiers. Par ailleurs, il sera maintenant facile de se placer dans la salle, grâce à des numéros de rangées et de sièges bien apparents. — J. L.

« La situation actuelle est source d'angoisse de colère et de révolte pour les jeunes »

estime le parti communiste

A deux jours du discours « important » que doit prononcer, vendredi 31 janvier, le premier ministre, M. Jacques Chirac, devant le haut comité de la jeunesse, des sports et des loisirs, le parti communiste français a fait connaître ses positions *« sur les difficultés que rencontrent actuellement les jeunes en France »*. Il l'a fait lors d'une conférence de presse, réunie mercredi 29 janvier à Paris, au cours de laquelle sont intervenus tour à tour MM. Guy Hermier, membre du bureau politique et Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.).

Pour le P.C. et le M.J.C.F., la situation actuelle se caractérise à la fois par une *« étrange sollicitude du pouvoir pour les jeunes et une réaction multiforme de ceux-ci à l'insécurité et à l'angoisse des lendemains »*. *« A en croire M. Mazeaud, (secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports)* a déclaré M. Hermier, *le pouvoir en place n'aurait aucune responsabilité dans les difficultés de tous ordres que rencontrent les jeunes. En quelque sorte, il serait neutre et son rôle se bornerait à aider la jeunesse... Le pouvoir tente de faire de nécessité vertu, d'utiliser ses reculs à son profit, en les environnant de promesses et de discours les plus démagogiques et en organisant un vaste battage publicitaire, afin de répandre des illusions sur la nature de sa politique... »*

Ainsi les projets de réforme de l'enseignement sont-ils, selon M. Hermier, *« une nouvelle tentative d'adaptation de la politique scolaire au grand capital, à une économie en « redéploiement », dans une période de crise. Ils conservent — voire dans certains cas peuvent aggraver — ces tares fondamentales de l'école capitaliste que sont l'inégalité, l'insuffisance, l'inadaptation, sans parler de l'utilisation idéologique »*.

De même pour le chômage : *« Alors que les jeunes sont massivement atteints par le chômage, le ministre du travail truque les chiffres en prétendant que la France compte deux cent quatre-vingt-huit mille jeunes chômeurs, alors qu'en réalité ils sont près de sept cent cinquante mille »*, a déclaré M. Catala. En ce qui concerne le service national, d'autre part, il estime que *« les soldats, comme le cadres, subissent des conditions de vie dégradantes »* et déplore *« l'absence des droits démocratiques élémentaires »*.

Quant aux jeunes filles, *« victimes dans tous les domaines d'intolérables discriminations, que fait Mme Giroud ? Elle parle, parle, parle »*.

Devant cette situation, *« de plus en plus intolérable, source d'angoisse, de colère, de révolte pour les jeunes, confrontés chaque jour aux effets dramatiques de la crise »*, le P.C.F. ne voit qu'une issue : l'application du programme commun, qui *« seul capable de sortir le pays de la crise, est donc bien le programme de la jeunesse »*. Dans cette optique, le M.J.C.F. entend faire du Festival de la jeunesse, prévu les 15 et 16 mars prochain à Paris, un moyen *« de donner à la colère des jeunes et à leur volonté de changement une expression d'une ampleur sans précédent »*.

Mouvement de grève dans les instituts universitaires de technologie

Un mouvement de grève s'est déclenché depuis une semaine parmi les étudiants des instituts universitaires de technologie. Les revendications des étudiants sont anciennes et ont déjà provoqué plusieurs mouvements similaires, les années précédentes à pareille époque. Ils demandent notamment la reconnaissance dans les conventions collectives du diplôme universitaire de technologie (D.U.T.) qui sanctionne les deux années d'études en I.U.T., et la possibilité de poursuivre, de façon automatique, leurs études en deuxième cycle d'université.

Le secrétariat d'Etat aux universités a publié un communiqué après avoir reçu à ce sujet le vice-président de l'UNEF (Unité syndicale trotskyste), M. Sieffert. Il rappelle *« les efforts »* faits par M. Jean-Pierre Soisson *« tant auprès du ministère du travail que du secrétariat d'Etat à la fonction publique et des organismes patronaux pour que le D.U.T. soit pris en compte dans les conventions collectives »*.

Il ajoute que *« l'arrêté de mise en place des formations de deuxième cycle prévoit l'autorisation dans la limite de 15 à 20 % pour les titulaires de D.U.T. de s'inscrire à l'université »*. Les écoles d'ingénieurs sont, d'autre part, *« incitées à prendre en première année des titulaires de D.U.T. »*. Une expérience de ce type sera en particulier tentée à l'Ecole supérieure d'électricité (E.S.E.) avec des titulaires du D.U.T. « Génie électrique ». Ceux-ci compléteront leurs connaissances au cours d'une année spéciale à l'antenne de Rennes de l'école, puis suivront la filière normale de deuxième et troisième année. A l'issue de ces trois ans, ils recevront le diplôme d'ingénieur E.S.E.

Le secrétariat d'Etat aux universités rappelle, enfin, que seront prochainement mises en place des filières de formation permettant à des titulaires du DUT, ayant exercé une activité professionnelle pendant au moins trois ans, de bénéficier d'une formation supplémentaire leur permettant d'obtenir le diplôme d'ingénieur.

● *Grève administrative des assistants en droit.* — L'Association nationale des assistants en droit, sciences économiques et politiques (ANASEJEP), le Syndicat national de l'enseignement supérieur (FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) viennent d'appeler les assistants en droit et sciences économiques à faire la grève administrative, c'est-à-dire à ne pas remettre à l'administration les notes d'examen ou de contrôle continu. Ils protestent contre la limitation à six ans de leurs fonctions par le projet de décret préparé par le secrétariat d'Etat aux universités. A Grenoble, les assistants ont même décidé de ne plus interroger les étudiants. Cependant, l'ANASEJEP a demandé un nouvel entretien au secrétaire d'Etat.

● *Nouvelle grève au lycée de Gonesse.* — Une partie des professeurs du lycée de Gonesse (Val-d'Oise), se sont à nouveau mis en grève, ce jeudi 30 janvier, pour protester contre le refus d'un inspecteur général de sciences et techniques économiques, M. Touzet, d'avoir un entretien avec l'ensemble des enseignants de cette discipline avant de procéder aux inspections individuelles.





